PIERRE CHANTRAINE

Morphologie historique du grec

ÉDITIONS KLINCKSIECK

MORPHOLOGIE HISTORIQUE DU GREC

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

XXXIV

MORPHOLOGIE HISTORIQUE DU GREC

PAR

PIERRE CHANTRAINE

Membre de l'Institut

Deuxième Édition
revue et augmentée
nouveau tirage

PARIS

ÉDITIONS KLINCKSIECK

1984

Première édition : 1945.

Deuxième édition : 1961.
5e tirage

ISBN 2-252-02473-9

AVANT-PROPOS

Il a semblé opportun à l'éditeur et à moi-même de donner de ce petit livre une édition entièrement nouvelle et recomposée. Il n'y a pas une page qui n'ait été retouchée et certains développements sont entièrement récrits. Il s'agissait, d'abord, dans le détail, d'être plus précis, plus clair, et d'aérer davantage la disposition des paragraphes ; mais on a voulu aussi mettre le livre au courant de l'état actuel des connaissances, et, notamment, sur deux points. On a, d'une part, présenté de façon plus rigoureuse les problèmes de grammaire comparée que le grec permet d'aborder ; de l'autre, on a incorporé à l'ouvrage, lorsqu'elles étaient assurées, les données fournies par le déchiffrement des tablettes mycéniennes qui, grâce au génie de Michel Ventris, permettent d'utiliser des documents grecs remontant au second millénaire avant notre ère.

Cette double préoccupation m'a conduit à écrire une Introduction entièrement nouvelle et composée de deux parties, l'une *Le grec et l'indo-européen*, l'autre, *Le grec et ses dialectes*. De ces deux parties, la première est, de beaucoup, la plus difficile. Elle devait en bonne méthode figurer en tête de l'ouvrage, mais elle risque de rebuter le lecteur, et on conseille à l'étudiant de ne l'aborder que lorsqu'il aura commencé à se familiariser avec les problèmes de la grammaire comparée.

Plusieurs amis m'ont aidé à mettre au point cette édition nouvelle. M. J. Taillardat m'a proposé de précieuses remarques et a relu

mon manuscrit. J'ai soumis à M. A. Minard le texte de l'Introduction. M. M. Lejeune, malgré tant de tâches, a bien voulu voir le jeu des premières épreuves. Enfin, M. O. Masson a veillé avec moi à la correction de la mise en pages et a établi l'index. Mais je suis, bien entendu, seul responsable des erreurs ou des obscurités qui pourraient subsister dans cet ouvrage.

Paris, mars 1961. P. C.

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le présent Manuel vise à donner aux étudiants, pour le grec, le même secours qu'ils trouvent pour le latin dans la *Morphologie historique du latin* publiée par M. Ernout dans la même collection. On s'est efforcé de donner une idée de l'évolution des faits depuis la langue homérique jusqu'à celle du *Nouveau Testament*, en tenant compte des principales particularités dialectales et en indiquant brièvement, à l'occasion, comment, dans la langue moderne, s'est poursuivi le développement de faits anciens : l'histoire du grec présente une continuité qu'il importe de faire sentir.

M. Michel Lejeune a bien voulu, une fois encore, lire une épreuve de ce livre. Ses observations m'ont aidé à le rendre plus clair et plus précis. Qu'il en soit cordialement remercié.

P. C.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE ET LISTE DES ABRÉVIATIONS

Qu'il suffise de renvoyer à quelques ouvrages généraux où le lecteur trouvera de nombreuses indications bibliographiques.

KÜHNER-BLASS, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Hanovre, 1892.

MEILLET-VENDRYES, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2e édition revue par J. VENDRYES, Paris, 1948.

E. SCHWYZER, *Griechische Grammatik* (Ier Band), Allgemeiner Teil, Lautlehre, Wortbildung, Flexion, Munich, 1939.

Pour les faits homériques on peut consulter P. CHANTRAINE, *Grammaire homérique*, I *(Phonétique et Morphologie)*, 3e tirage revu, Paris, 1958.

Pour la phonétique grecque, voir Michel LEJEUNE, *Traité de Phonétique grecque,* 2e édition revue et corrigée, Paris, 1955 ; et maintenant, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien,* Paris, 1972.

Pour trouver une initiation à la philologie mycénienne il faut recourir à l'ouvrage fondamental de M. VENTRIS et J. CHADWICK, *Documents in Mycenaean Greek*, 2e tirage, Cambridge, 1959.

En outre, E. VILBORG, *A tentative Grammar of Mycenaean Greek*, Göteborg, 1960.

Pour prendre une vue de la grammaire comparée de l'indo-européen on peut lire les ouvrages suivants :

A. MEILLET, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 7e édition, Paris, 1934.

E. BENVENISTE, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, 1935.

O. SZEMERÉNYI, *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft,* Darmstadt, 1970.

Si le lecteur veut s'initier au grec moderne, il peut recourir à A. Mirambel, *Grammaire du grec moderne*, Paris, 1949, ou à A. Mirambel, *La langue grecque moderne, description et analyse*, Paris, 1959.

*
* *

D'autre part on trouvera quelques références en abrégé dont voici l'explication :

Bechtel : F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte*, 3 vol., Berlin, 1921-1924.

Buck : C. D. Buck, *The Greek Dialects*, 3e édition, Chicago, 1955.

Thumb-Kieckers et Thumb-Scherer : *Handbuch der griechischen Dialekte*, I, par A. Thumb et E. Kieckers, Heidelberg, 1932, II, par A. Thumb et A. Scherer, Heidelberg, 1959 (ce second volume contient un aperçu du mycénien).

Collitz ou Collitz-Bechtel : Collitz-Bechtel, *Sammlung der griechischen Dialektinschriften*, Göttingen, 1884-1915.

Schwyzer : E. Schwyzer, *Dialectorum graecarum exempla epigraphica potiora*, Leipzig, 1923.

Dittenberger : W. Dittenberger, *Sylloge inscriptionum Graecarum*, 3e édition, Leipzig, 1915-1921.

Meisterhans-Schwyzer : Meisterhans-Schwyzer, *Grammatik der attischen Inschriften*, Berlin, 1900.

I. G. renvoie au grand recueil des *Inscriptiones Graecae* publié à Berlin.

B. C. H. renvoie au *Bulletin de Correspondance Hellénique.*

Pour les papyrus on s'est servi des abréviations figurant dans la *Grammatik der griechischen Papyri* de Mayser.

Pour les textes littéraires, les fragments des lyriques sont cités, soit d'après l'*Anthologia Lyrica* de Diehl, soit d'après les *Poetae Lyrici Graeci* de Bergk ; les comiques attiques d'après T. Kock, *Comicorum Atticorum Fragmenta* ; les comiques doriens (Épicharme, etc.), d'après G. Kaibel, *Comicorum Graecorum Fragmenta.*

L'indication Ernout, avec un numéro de paragraphe renvoie à Ernout, *Morphologie historique du latin.*

*
* *

On rencontrera quelques abréviations qui se laissent interpréter aisément. Ainsi :

pl. : pluriel.
sg. : singulier.
masc. : masculin.
fém. : féminin.
thém. : thématique.
athém. : athématique.
subj. : subjonctif.
opt. : optatif.
nom. : nominatif.
acc. : accusatif.
gén. : génitif.
aor. : aoriste.
mss. : manuscrits.
indo-eur. ou i. e. : indo-européen.
lat. : latin.
v. sl. : vieux slave.
skr. : sanskrit.
véd. : védique.
avest. : avestique.
got. : gotique.
v. irl. : vieil irlandais.
lit. : lituanien.
arcad. : arcadien.
arg. : argien.
att. : attique.
n. att. : nouvel attique.
lesb. : lesbien.
béot. : béotien.
corcyr. : corcyréen.
rhod. : rhodien.
syrac. : syracusain.
hom. : homérique.
koiné ou κοινή désigne la langue commune qui s'est substituée aux dialectes dès avant l'ère chrétienne.

INTRODUCTION

I

Le grec et l'indo-européen

§ I. — Le grec appartient à la famille des langues indo-européennes et, dans sa morphologie, il présente nettement la structure d'une langue indo-européenne archaïque : 1) Séparation complète du système nominal et du système verbal ; 2) Système nominal fondé sur la distinction de trois genres : masculin, féminin et neutre ; et de trois nombres : singulier, pluriel et duel ; fonction des noms indiquée par un système de cas ; 3) Structure également archaïque pour le verbe avec deux voix, active et moyenne (le passif étant une spécialisation de la voix moyenne), trois personnes et, comme le nom, trois nombres. Les modes, outre l'indicatif, comportent l'impératif, le subjonctif et l'optatif. Il existe des formes nominales du verbe, infinitif et participe. Enfin les thèmes fondamentaux, exprimant l'aspect (cf. § 172), sont au nombre de trois : présent (avec le futur, qui est issu d'un thème particulier de présent), aoriste et parfait.

Un mot grec, d'autre part, doit en principe s'analyser en une racine, un suffixe et une désinence. Mais il ne s'agit que d'un principe. La désinence peut manquer, la forme étant caractérisée par la désinence zéro : c'est le cas de certains neutres comme ὄνομα ou de certains vocatifs comme πόλι. — Certains mots ne comportent pas de suffixe, ainsi θήρ, gén. θηρός « bête sauvage », ou dans le système verbal εἰμί « je suis » de **es-mi*. — Quant à la racine, si l'on prend

le terme dans son sens propre en faisant remonter l'analyse jusqu'à un élément indo-européen fondamental, elle n'est apparente que dans quelques cas favorables : on peut opérer sur la racine **ei-* de εἶμι « je vais », sur **es-* pour εἰμί « je suis », sur **dō-* pour δί-δω-μι « je donne » ou δώ-τωρ « celui qui donne ». Ailleurs on peut parler, au mieux, de radical ou de thème. La racine est souvent impossible à saisir, soit, bien entendu, qu'il s'agisse d'un emprunt comme ἀσάμινθος « baignoire », soit qu'il s'agisse d'un terme complexe et d'étymologie inconnue comme ἄνθρωπος « homme », soit même d'un mot comme πατήρ « père », qui a des correspondants évidents dans les autres langues indo-européennes mais où une racine ne peut être identifiée.

Certaines formes, au contraire, se prêtent aisément à une analyse complète. Soient les deux termes δοτήρ et δώτωρ, qui, avec des spécifications différentes, désignent « celui qui donne ». Prenons les formes de nominatif pluriel : δο-τῆρ-ες « ceux qui donnent » en tant qu'ils ont la fonction de donner, qui sont voués à donner, δώ-τορ-ες « ceux qui donnent » en tant qu'ils ont donné effectivement en une occasion. Elles présentent l'une et l'autre la désinence de nominatif pluriel -ες, qui indique, outre le nombre, la fonction du mot dans la phrase. Le suffixe -τήρ (-τῆρ-) ou -τορ- indique à quelle catégorie appartient le mot (nom d'agent), la racine δο- ou δώ- la notion concernée (« donner »). Examinons maintenant les procédés utilisés pour ces marques grammaticales. Les deux formes sont proches l'une de l'autre, mais (sauf la désinence de nominatif pluriel), elles ne coïncident sur aucun point :

a) Les deux suffixes -τῆρ- et -τορ- se distinguent par le timbre de la voyelle (η et ο), par sa quantité (longue pour η, brève pour ο), enfin par la place du ton, le premier étant accentué (-τῆρ-) le second non accentué (-ʹτορ-) ;

b) La racine se distingue par la quantité de la voyelle (δω- et δο-) et par l'accent δώ- et δο-ˉ.

Ainsi ces formes se trouvent « marquées » à la fois dans la racine, le suffixe et la désinence, et cela par des procédés divers consistant

en variations qui résident dans le timbre, la quantité et l'accent des voyelles.

Ces procédés archaïques ne subsistent en grec que dans des débris dispersés. Pour le suffixe, par exemple, γέν-ος, génitif γέν-ε(σ)-ος, présente une alternance de timbre *o/e*, tandis que le composé εὐ-γεν-ής fournit de surcroît au nominatif une quantité longue. Dans un nom-racine, sans suffixe, le nominatif φρήν est caractérisé par une longue, le génitif φρεν-ός par une brève, le datif pluriel φρα-σί (Pindare) par un α qui représente l'absence de voyelle (degré zéro, cf. § II), ces deux dernières formes étant également marquées par la place du ton sur la désinence (cf. encore πόδα, mais ποδός, etc.). Ces variations du ton et du vocalisme sont des procédés grammaticaux courants en indo-européen. Il faut en tenir compte pour expliquer certaines formes archaïques du grec.

§ II. — Le vocalisme radical présente, notamment, des alternances remarquables. Ces alternances s'observent commodément dans des racines en diphtongue, c'est-à-dire comportant une voyelle combinée avec une sonante, *i*, *u*, *l*, *r*, *m*, *n* (cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 174). Dans ce type de racine la voyelle varie entre *e*, *o*, et zéro (absence de voyelle combinée avec le second terme de la diphtongue).

Ainsi dans le verbe qui signifie « laisser », le présent présente la voyelle de la diphtongue avec le timbre *e* : λείπ-ω ; le parfait avec le timbre *o* : λέλοιπ-α ; l'aoriste l'absence de voyelle (vocalisme zéro) : ἔλιπ-ον.

Lorsque la syllabe soumise à l'alternance contient les sonantes *l*, *r*, *m*, *n*, la sonante désignée symboliquement dans nos grammaires par *l̥*, *r̥*, *m̥*, *n̥* reçoit la valeur d'une voyelle qui prend en ionien attique un timbre α bref : -αλ-, -αρ-[1], et α pour les deux nasales.

On a donc, dans un système comparable à celui de λείπω, de φθερ- : futur δια-φθερ-ῶ (degré *e*), parfait δι-έφθορ-α (degré *o*) et

(1) Le vocalisme -ορ- dans στόρνῦμι fait difficulté.

δι-έφθαρ-μαι (degré zéro). — De la racine *men- attestée dans le latin *mēns*, gén. *mentis*, etc., on a le degré *e* dans le substantif μέν-ος, cf. skr. *mánas-*, degré *o* dans le parfait 1re pers. du sg. μέ-μον-α, degré zéro dans le parfait 1re pers. du pl. μέ-μα-μεν (avec α < **n̥*).

L'alternance vocalique s'observe également dans des racines qui ne comportent pas de sonante. Soit **segh-* : on a présent ἔχω, de **segh-* (vocalisme *e*), aoriste ἔ-σχ-ον de **sgh-* (vocalisme zéro) ; les thèmes nominaux ὄχ-ος « contenant », μέτ-οχ-ος « participant », de **sogh-* (vocalisme *o*).

Dans cette série d'alternances les voyelles longues jouent peu de rôle. Elles servent à marquer le nominatif. Une longue intervient dans le jeu des voyelles prédésinentielles de la flexion de πατήρ pour caractériser le nominatif sg. asigmatique par opposition à l'ε de l'accusatif πατέρ-α, au vocalisme zéro du gén. sg. πατρ-ός ou du datif pl. πατρά-σι, au vocalisme *o* de certains composés comme accusatif ἀπάτορ-α, d'où *o* long dans nominatif ἀπάτωρ. Même procédé au nominatif dans des termes suffixés ἀληθής, εὐδαίμων, etc., ou radicaux comme χθών, gén. χθονός. Un vocalisme long apparaît également dans certains types de présents, cf. νωμάω à côté de νέμω et νόμος.

*
* *

§ III. — Il existait en indo-européen un autre type d'alternance qui consiste essentiellement dans une alternance entre longue et brève sans, en règle générale, de variation de timbre du type *e/o*. Cette alternance est illustrée en grec par la flexion du type grec commun ἵστᾱμι, ἵστᾰμεν ; τίθημι, τίθεμεν ; δίδωμι, δίδομεν. La voyelle brève alternant avec une longue (cette brève étant souvent appelée *schwa*) a été progressivement définie et on l'a symbolisée par le signe *ə*. Son existence a d'abord été constatée par la grammaire comparée avec les correspondances suivantes : i. e. **ə*, grec ᾰ, germanique *a*, slave *o*, skr. *i* : ainsi pour le nom du « père » où le *ə* figure en syllabe initiale on a gr. πατήρ, lat. *pater*, got. *fadar*, skr. *pitár-*.

Ce traitement α s'observe en général dans des mots ou des morphèmes qui sont isolés : θυγάτηρ, skr. *duhitar-* (où l'aspirée pose un problème) ; -μεθα (désinence de 1re pers. pl. moyenne), skr. *-mahi*.

Ce phonème *ə représenté par ᾰ se trouve alterner avec *ā. Ainsi s'explique l'ᾰ des pluriels neutres du type τρία, ὀνόματα, -κοντα répondant à l'*i* de skr. *nāmān-i*, alternant avec *ā* dans τριᾱ-(κοντα), ou à la finale de lat. *(trī)-gintā*. Autres exemples : vocatif νύμφᾰ répondant au nominatif νύμφη grec commun νύμφᾱ (§ 29), suffixe de féminin **-yə/-yā* (§ 39), flexion du verbe ἵστημι, grec commun ἵστᾱμι, avec l'adj. verb. στατός (skr. *sthitáḥ*).

Toutefois il est apparu que le timbre de la voyelle réduite n'était pas constant en grec : on a par exemple un ε dans ἄνε-μος répondant pour le thème à skr. *ani-laḥ*.

§ IV. — Les variations dans la coloration du *ə entrent dans un système pour les alternances morphologiques de certaines racines à voyelle longue, au moins en grec, lequel innove peut-être sur ce point. Les racines à voyelle longue se répartissent, au témoignage du grec, en trois séries distinctes.

degré *e*	degré zéro
$^*e\partial_1 > \bar{e} >$ gr. η	$^*\partial_1 >$ gr. ε
$^*e\partial_2 > \bar{a} >$ gr. ᾱ (ion. att. η)	$^*\partial_2 >$ gr. α
$^*e\partial_3 > \bar{o} >$ gr. ω	$^*\partial_3 >$ gr. ο

A τί-θη-μι, répond θε-τός (skr. *dhi-táḥ*), ou ἔ-θε-το (skr. *á-dhi-ta*), à ἵ-στᾱ-μι, στᾰτός (skr. *sthi-táḥ*), à δί-δω-μι, δο-τός (lat. *datus*), ou ἔ-δο-το (skr. *á-di-ta*). Au représentant skr. *i* de ə s'oppose en grec une brève de trois timbres différents, mais identiques à celui de la longue correspondante *ē*, *ā*, *ō*.

Ce type d'alternance s'éclaire par l'hypothèse déjà ancienne que le ə (appelé aussi laryngale) fonctionnait, en définitive, comme une sonante (cf. § II). Ces quasi-sonantes, en formant diphtongue avec une voyelle précédente, avaient pour effet d'allonger cette

voyelle en en colorant le timbre. Ainsi, τί-θη-μι repose sur $^*dhe\partial_1$- (cf. λείπω), θε-τός sur $^*dh\partial_1$- (cf. ἔλιπον) ; ἵ-στᾱ-μι sur $^*sle\partial_2$-, στα-τός sur $^*sl\partial_2$- ; δί-δω-μι sur $^*de\partial_3$-, δο-τός sur $^*d\partial_3$-. Tout se passe comme si $^*e\partial_1$, $^*e\partial_2$, $^*e\partial_3$ étaient des sortes de diphtongues comparables à **ei* ou à **oi*[1].

Les exemples que nous avons donnés pourraient être multipliés. Au parfait l'alternance $^*\bar{a}/^*\partial_2$ dans le parfait βέβᾱκα (ionien-attique βέβηκα), βέβᾰμεν correspond à l'alternance *o*/zéro dans οἶδα, ἴδμεν (attique ἴσμεν), etc.

Remarque. — Il y a lieu de se demander si, parallèlement au type λοιπός, οἶδα, qui comportent une diphtongue en *i* à vocalisme *o*, nous avons des exemples du vocalisme *o* avec des combinaisons comme $^*o\partial_1$ $^*o\partial_2$. Ce vocalisme semble apparaître dans quelques cas isolés : ainsi pour θωμός « tas », rapproché de τίθημι on posera $^*dho\partial_1$- ; — pour ἀγωγή $^*\partial_2g$-$o\partial_2g$- (cf. ἄγω), pour φω-νή, $^*bho\partial_2$-, cf. φᾱμι, ion. att. φημί, avec φᾰτός ; même alternance dans βωμός, en face du thème βᾰ- de βᾶμα, ion. att. βῆμα, βᾰτός, etc. : ces derniers exemples supposent de façon remarquable un vocalisme *o* dans une série $\bar{a}/\partial_2$.

§ V. — Sur le plan de la phonétique indo-européenne le système devient complet lorsque l'on définit le traitement de laryngale + voyelle : $^*\partial_1e > e$, $^*\partial_2e > a$, $^*\partial_3e > o$. Ce traitement s'observe à l'initiale du mot où, comme les sonantes, les laryngales devaient s'employer avec une valeur quasi consonantique. Il semblerait qu'en indo-européen archaïque aucun mot n'ait commencé par une voyelle mais par un ancien ə. Ainsi :

a) Tout $^*\breve{a}$ initial de l'indo-européen commun (grec ἀντί, lat. *ante*, skr. *ánti*) résultait d'un plus ancien $^*\partial_2\breve{e}$-, cf. hittite *ḫanti* « devant », qui garde trace de la consonne ($\partial_2 > ḫ$) ;

(1) Les faits ont été parfois brouillés par l'action de l'analogie : ainsi ἐ-πᾰγ-ην de πᾱγνῡμι, ion. att. πήγνῡμι (**pāg-*) a entraîné ἐρ-ρᾰγ-ην de ῥήγνῡμι (**wrēg-*) qui alterne avec ἔρρωγα (**wrōg-*) dans une racine qui ne comporte pas d'*ā* ; difficulté également dans la flexion de l'aoriste rare ἔσκλην (**sklē-*) cf. σκληρός σκέλλω, σκελε-τός : on a l'optatif σκλαίην (pour σκλείην que l'on attend) ; de même l'aoriste sigmatique ἔσκηλα (de *εσκαλσα) étonne, alors que l'on attend ἔσκειλα attesté d'ailleurs chez Zonaras (de *ἔσκελσα).

b) Tout **ŏ* initial non susceptible d'alterner avec *e* (grec ὀστέον, lat. *os*, skr. *ásthi*) résultait d'un plus ancien $*ə_3ĕ$, cf. hittite *ḫastai* « os » (avec $*ə_3$- > *ḫ*) ;

c) Tout **ĕ* initial devait résulter d'un plus ancien groupe $*ə_1ĕ$ (avec forme alternante **ŏ* issue de $*ə_1ŏ$-), où $*ə_1$ n'altérait pas le timbre de la voyelle suivante et tombait sans laisser de trace : on pose donc $*ə_1es$- pour ἐσ-τι, skr. *ásti*, etc.

Remarque. — On observe surtout des traces d'alternance vocaliques dans la série *c:* on a, par exemple, un vocalisme $*ə_1ŏ$- dans $*ə_1ŏp$-, grec ὄπι- dans ὄπιθεν, ὄπισθεν, etc. (et mycénien *opi*), cf. lat. *ob*, alternant avec $*ə_1ep$- dans ἐπὶ, etc., et le vocalisme zéro dans πι-έζω ; — dans la série *a* les faits sont moins clairs et ils sont contestés : on a voulu poser un vocalisme *ŏ* avec $*ə_2ŏ$- > *ŏ* dans $*ə_2ŏg$- qui serait dans grec ὄγ-μος « sillon » alternant avec $*ə_2eg$- dans ἄγω ; on a supposé même alternance dans ὄγκος m. « courbure, croc », à côté de ἄγκος n. « vallon », ἀγκών « courbure, coude »[1].

§ VI. — Le système phonétique du grec a gardé une trace des laryngales initiales dans certaines prothèses issues de la vocalisation de ces laryngales : on pose par exemple $*ə_2eug$- > **aug*- (αὔξω, lat. *augeō*), alternant avec $*ə_2weg$- (skr. *vakṣayate*, mais grec ἀ(ϝ)έξω avec « prothèse »).

La théorie du *ə* initial, pour laquelle nous avons suivi M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 186, fin, n'aura pas à intervenir dans l'exposé de la déclinaison et de la conjugaison grecques.

§ VII. — Nous avons examiné le traitement de la laryngale après voyelle, devant voyelle, après consonne (cf. § IV $*dhə_1$- > grec θε-, etc.), devant sonante, ce qui donne naissance à certaines prothèses du grec. Il reste à définir son traitement après sonantes *i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*. Ce traitement n'apparaît pas toujours nettement.

(1) Les exemples sont rarement évidents parce qu'ils posent des problèmes étymologiques. Noter d'autre part que M. Lejeune, *Phonétique grecque*, p. 175, n. 1 pose $*ə_2og$- pour ἀγός « conducteur », parallèle à **tom*- dans τομός « coupant ».

Après _i_ et _u_ il existe un traitement ancien _*-iə- > -ī-_, _*-uə- > ū :_ _*gʷī-_ (lat. _uīuos_, skr. _jīváḥ_) repose sur _gʷĭə- ;_ _*bhū-_ (gr. φῦναι, etc.) repose sur _*bhuə-_, qui alterne avec _*bhew-ə-_.

Dans d'autres cas c'est la laryngale qui se vocalise, et l'élément précédent fonctionne comme consonne, étant lui même pourvu d'une voyelle d'appui _*-iyə_, _*-uwə_, etc. : c'est le cas dans _*gʷiy-_$ə_3$-, de grec βίοτος (cf. § X c), et dans le morphème de féminin _*-iy_$ə_2$ de πότνια, etc., alternant avec _*iy-e_$ə_2$ de gén. ποτνίᾱς (skr. _pátnī_).

§ VIII. — Après _r_, _l_, _m_, _n_ la combinaison _*-rə-_, etc., doit avoir donné de même des sonantes longues _*r̥̄_, _*l̥̄_, _*m̥̄_, _*n̥̄_. Mais, faute de données claires, le traitement grec est mal établi, les faits ayant peut-être été brouillés par l'analogie.

1° _a)_ En ce qui concerne _r̥̄_ et _l̥̄_, on entrevoit un traitement ορ (ou ωρ passé à ορ en vertu de la loi d'Osthoff) comme l'indiquerait l'adjectif ὀρθός qui répond à skr. _ūrdhvaḥ ;_ pour _l̥̄_ on ne dispose pas d'exemples satisfaisants ;

_b)_ Il existe d'autre part une forme στρωτός qui suppose un traitement ρω, λω, mais dont on ne sait pas avec certitude si elle repose sur _*sl̥̄-_ (formation attendue) ou _*slrō-_ formation analogique.

2° Les autres traitements communs à _r̥̄_, _l̥̄_, _m̥̄_, _n̥̄_ comportent en principe un timbre ᾱ.

_a)_ Avec une quantité longue on a dans la famille de κίρνημι/κεράννυμι, κρᾱτός ; dans celle de τελαμών, etc. (cf. § X b) τλᾱτός ; dans la série de δάμνημι, δαμάτωρ, δμᾱτός, dans celle de θάνατος, etc., θνᾱτός ;

_b)_ On observe parfois un traitement disyllabique avec voyelle d'appui (comparable à celui de βίοτος), par exemple dans ταλασί-φρων (de _*t°l_$ə_2$-) en face de τλᾱτός, ou dans le substantif θάνατος (de _*dh°n_$ə_2$-), en face de θνᾱτός, ou encore dans δαμά-τωρ (de _*d°m_$ə_2$-) en face de δμᾱτός ;

_c)_ Enfin, peut-être sous la pression morphologique des para-

digmes exigeant une alternance, on observe dans certaines flexions un traitement monosyllabique à voyelle brève du type λᾰ, νᾰ, etc., p. ex. dans τέ-τλᾰ-μεν (de *tl̥̄ ?) par opposition à τέ-τλᾱ-κα, ou τε-θνᾰ-μεν (de *dhn̥̄-?) par opposition à τέθνᾱκα.

Les faits sont obscurs, brouillés par des actions analogiques déterminées par la morphologie, comme le montre la série θνᾱ-τός, θάνα-τος, τέ-θνα-μεν (Voir aussi M. Lejeune, *Phonétique grecque*, §§ 181, avec les addenda, et 189).

Remarque. — C'est également, semble-t-il, la pression de la morphologie qui a pu entraîner les formes de participe en apparence inexplicables avec λη ou νη qui sembleraient issus de l̥̄, n̥̄ dans κλητός (*kl̥̄-? ou thème II *kl-eə$_1$?) à côté de καλέω ou κασί-γνητος (*gn̥̄-?* ou thème II **gn-eə$_1$?)* à côté de γένεσις de **gen-ə-*, cf. § X, a.

* * *

§ IX. — Une complication nouvelle nous arrête dans l'analyse nécessaire des thèmes morphologiques lorsque nous nous trouvons en présence de groupes du type de γί-γν-ο-μαι, γέ-γον-α, -γνη-τός, γένε-σις. Ces données ont conduit autrefois certains savants, comme A. Meillet, à poser l'existence de racines pouvant compter deux syllabes et qu'on a appelées pour cette raison racines disyllabiques : le terme peut être encore commode.

Depuis on a cherché à réduire, sur le plan de l'indo-européen le plus ancien, les différents types de racines à l'unité. Cette entreprise est illustrée notamment par le livre de M. E. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935). Voici en bref les conclusions de M. E. Benveniste.

a) La racine, au sens strict, présente toujours une forme simple trilitère, comme **men-* « penser » (cf. grec μέν-ος, etc.) ; — les racines à voyelle initiale admettent une résolution par laryngale : dans grec ἔσ-τι, **es-* est issu de *ə$_1$*es-*, cf. § V, c ; — les racines à voyelle longue finale admettent une résolution symétrique avec laryngale finale : grec -θη-, dans τίθημι est issu de **dheə$_1$-*, cf. § IV ;

b) Les racines quadrilitères à trois consonnes du type **leikw-*, gr. λείπω, etc., sont en fait des *bases*, c'est-à-dire des racines pourvues d'élargissements. Mais ce terme élargissement recouvre deux faits morphologiques : d'une part l'élargissement radical, toujours au contact de la racine, qui seul est susceptible d'alternance entre le degré plein et le degré zéro (cf. toutefois l'exception de l'infixe nasal) ; d'autre part un élargissement secondaire toujours au degré zéro. Ainsi le suffixe radical peut présenter les formes *-el-* et *-l-*, *-en-* et *-n-*, *-ek-* et *-k-*, tandis que l'élargissement simple n'a que la forme *l*, *n*, *k*, etc. ;

c) La base constituée par la racine et son élargissement admet trois états : état I, degré plein/degré zéro ; — état II, par un équilibre inverse, degré zéro/degré plein ; — état III degré zéro/degré zéro, lorsqu'un autre élément morphologique se trouve ajouté à la chaîne.

Exemples :

Thème I, degré plein de la racine, degré zéro de l'élargissement suffixal : **ter-ə₁-*, cf. grec τέρ-ε-τρον « tarière » (à côté de la racine **ter-* non suffixée dans τείρω, de *τέρ-*y*ω) ; **pol-u-*, cf. grec *πόλυ ancien neutre (cf. Benveniste, *Origines*, 54 et 56) ; **pel-u-* dans got. *filu*.

Thème II, degré zéro de la racine, degré plein de l'élargissement suffixal. Parallèlement aux deux bases que nous avons citées on a **tr-eə₁*, cf. τρήσω « je trouerai », τρῆμα « trou » ; — **pl-eə₁-* « remplir » dans grec πλήθω, hom. πλῆτο, skr. *a-prāt*, etc. ; **pl-ew-* dans nom. pl. hom. πλέες de πλέ(Ϝ)ες ; — en outre, entre autres exemples : **kl-ew-* dans le verbe κλέ(Ϝ)ω « célébrer », etc. ; **sr-ew-* dans ῥέ(Ϝ)ω « couler », cf. skr. *srávati*.

Thème III, degré zéro+degré zéro, par exemple, correspondant à **kl-ew-* de κλέ(Ϝ)ω et **sr-ew-* de ῥέ(Ϝ)ω, les adjectifs verbaux κλυ-τός de **kl-u-* et ῥυ-τός de **sr-u-*.

Ces principes généraux permettent des combinaisons nouvelles.

Dans le cadre d'une racine **wel-* (cf. lat. *uolō*) on peut poser :

Thèmes I (ϝ)έλ-δ-ο-μαι « je désire » de **wel-d-*, (ϝ)έλ-π-ο-μαι « j'espère », de **wel-p-*.

Thème II (ϝ)λῆν, infinitif dialectal « vouloir » de *$wl\text{-}e\partial_1$-.

De même, dans le cadre d'une racine **ser-* « se mouvoir », garantie par skr. *sí-sar-ti.*

Thèmes I ἕρ-π-ω « aller, ramper », cf. lat. *serpō*, skr. *sárpati* de **ser-p-*, ἕρ-χο-μαι « aller » de **ser-gh-*.

Thème II ῥέ-(ϝ)-ω « couler », cf. skr. *srávati*, de **sr-ew-*.

Thème III -ῥ-υ-τός, cf. skr. *srutá-* de **sr-u-*.

§ X. — Dans l'étude même de formes grammaticales très archaïques qui ne peuvent pas être interprétées à l'intérieur du grec, de tels procédés ont été utilisés. Nous en donnerons trois exemples.

a) Soit une racine **gen-* qui exprime l'idée de « naître » et d'« engendrer ».

Elle se présente sous la forme simple à vocalisme *e*, **gen-* (ou éventuellement **gen-(ə)*, la laryngale disparaissant devant voyelle) : γέν-ος (lat. *gen-us*, skr. *ján-as-*), γεν-έ-σθαι.

Vocalisme *o*, **gon-:* γόν-ος (skr. *jána-*), etc., parfait γέ-γον-α (skr. *ja-jắn-a*).

Vocalisme zéro **gn-:* γί-γν-ο-μαι (lat. *gignō*), νεο-γν-ός ; et au pluriel du parfait γέ-γα-μεν (avec α de $\underset{\circ}{n}$ vocalisé dans la syllabe radicale). Jusqu'ici nous n'avons rien observé qui distingue ces formes de la série μέν-ος, μέ-μον-α, μέ-μα-μεν de la racine **men-*.

Mais il existe des thèmes pourvus d'élargissement suffixaux en *ə*.

Thème I *$gen\text{-}\partial_1$- dans γένε-σις, γενέ-τωρ (cf. lat. *genitor*, skr. *janitar-*).

Thème II avec vocalisme zéro de la racine et vocalisme *e* du suffixe : *$g\underset{\circ}{n}\text{-}e\partial_1$- dans (κασί)γν-η-τος « frère », γνήσιος « de naissance légitime ».

Cet état présente toutefois deux difficultés : d'une part on attendrait dans ces formes un thème **gn-ə* qui doit aboutir à **gn̥̄*, à sonante longue répondant à lat. *gnātus*, skr. *jātá-*, cf. § VIII, *Remarque*[1], — d'autre part le parfait γε-γένη-μαι pour *γέ-γνη-μαι attendu est anomal.

Il a peut-être existé une forme à timbre alternant *o* (de **gn-oə*$_1$*-*? cf. § IV *Remarque*) dans γνωτός « parent, frère », cf. lette *znuôts* « beau-fils, beau-frère », mais certains ont voulu rattacher ces thèmes en *ō* à γιγνώσκω.

En effet la racine quasi homonyme signifiant « connaître », emploie uniquement des formes du type **gnō-* (de **gn-eə*$_3$*-*) cf. γιγνώσκω, ἔγνων, ἔγνωκα, γνῶσις, γνωτός et γνωστός, et, hors du grec lat. *nōscō*, *nōtus* skr. pf. *ja-jñāu*, adj. verbal *jñāta-*.

b) Autre exemple dans un thème comportant un *ə*$_2$ (donc avec le timbre *a*).

Soit **tel-/*tol-* « porter » (cf. lat. *tollō* de **tl̥-nō*, etc.). En grec on peut poser **tel-* pour τέλος « paiement », avec son dérivé τελεστᾱ́ς (qui semble attesté dans les tablettes mycéniennes) ; il faut poser **tol-* pour grec commun τόλ-μᾱ, ion. att. τόλ-μη.

Dans toutes les autres formes du grec on observe un thème en *ə*$_2$.

Thème I **tel-ə*$_2$*-* dans τελα-μών et dans la glose d'Hésychius τελάσσαι · τολμῆσαι, τλῆναι.

Thème II **tl-eə*$_2$*-* > **tlā-* dans τλᾶναι, ion. att. τλῆναι, τέ-τλᾱκα, ion. att. τέτλη-κα.

Thème III **tlə*$_2$*-*, avec voyelle d'appui **t°lə*$_2$*-* dans ταλάσι-φρων, mais aussi τέ-τλᾰ-μεν 1re pers. plur. du parfait, et τλᾱ-τός qui peut être analogique, cf. § VIII ;

c) Les thèmes qui contiennent la sonante *i* présentent des alternances remarquables.

Soit une racine **gʷei-(ə)-* « vivre ».

(1) Voir aussi E. Benveniste, *Origines de la Formation des Noms*, p. 166, pour skr. *jāta-*, lat. *gnātus*.

On a la racine *g^wei- ou le thème I *g^wey-$ə_1$- (avec chute du ə devant la voyelle modale) dans le subjonctif à voyelle brève hom. βείομαι, βέομαι « je vivrai ».

Thème II avec deux timbres différents du suffixe et deux syllabations différentes qui aboutissent à quatre bases.

Suffixe *e$ə_1$: soit g^wy-e$ə_1$- dans le présent ζῆν ; soit *g^wiy-e$ə_1$- dans le composé ὑ-γιής (cf. pour le traitement de la labio-vélaire, M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 28).

Suffixe *-e$ə_3$- > ō : soit *g^wy-e$ə_3$- dans le présent hom. ζώειν, etc. ; soit *g^wiy-e$ə_3$- dans l'aoriste ἐβίων.

Thème III avec double degré zéro, donc suffixe $ə_3$: *g^wiy-$ə^8$ dans βίοτος ; ou *g^wiy-(ə)-o- dans βί-ος.

Hors du grec, également avec double degré zéro, cf. *g^wiə- dans lat. *uīuos* skr. *jīvaḥ* avec suffixe *-w-o-.

On le voit, non seulement les mots exprimant la notion de « vie, vivant », etc., mais les thèmes mêmes qui constituent la conjugaison attique du verbe ζῆν, βιῶναι, etc., ne peuvent s'expliquer que si l'on envisage la structure des racines indo-européennes.

On a été amené à recourir également à de tels procédés d'analyse pour présenter la déclinaison de certains thèmes nominaux particulièrement archaïques comme κάρᾱ (§ 80) ou Ζεύς (§ 99).

*
* *

§ XI. — Cette analyse des éléments radicaux sert aussi à rendre compte des présents dits à infixe dont le fonctionnement peut s'observer facilement en indo-iranien ; moins facilement en hittite, en grec, etc., cf. § 248.

Les présents à nasale infixée opposent un thème fort (singulier de l'actif) à un thème faible (partout ailleurs).

α) Soit *yeu-g- *yu-g- « atteler, unir », de lat. *iungō*, etc. Il existe un présent à infixe nasal.

Le thème fort repose sur l'état II : 3[e] pers. sg., **yu-n-eg-ti*, skr. *yunákti.*

Le thème faible repose sur l'état III : 3[e] pers. du pl. **yu-n-g-onti* skr. *yuñjanti* = lat. *iungunt* sur lequel le latin a refait thématiquement toute la flexion.

L'infixe nasal fonctionne donc comme un élargissement invariable qui, par exception, précède le suffixe radical.

On a de même thème II, 3[e] sg., **li-n-ekw-ti*, skr. *riṇákti* « il laisse », thème III, 3[e] pl., *li-n-kw-onti*, skr. *riñjánti*, lat. *linquunt* sur lequel le latin a refait une flexion thématique. De même le grec λι-μ-π-άν-ω est un aménagement thématique du thème faible, où -ανω de *-°*nō* présente une voyelle d'anaptyxe remédiant à l'accumulation de consonnes.

Le type est représenté en hittite.

β) Une autre variété d'infixation nasale consiste à introduire l'infixe nasal dans une racine suffixée en **eu/u*. Ainsi de **ster-* on a thème II **str̥-n-eu-*, dans skr. 3[e] sg. *str̥ṇóti* « il étend » (où *o* représente la diphtongue **eu*), thème III **str̥-n-u-* dans skr. 3[e] pl. *str̥ṇuvánti*. Le grec répond à ces formes par le type 1[re] sg. στόρ-ν-ῡ-μι, 1[re] pluriel στόρ-ν-ῠ-μεν, le vocalisme radical ορ représentant *r̥* et l'alternance ῡ/υ étant substituée à *eu/u*. Ce type est largement représenté en hittite.

γ) Dans un troisième type de présents infixés, l'infixe s'insère dans une racine suffixée en **eə/ə-* avec une laryngale. Il est possible que la laryngale présente le timbre $ə_1$, par exemple dans **pel-*$ə_1$*-*, **pl-e*$ə_1$*-*, **pl̥-n-e*$ə_1$*-*, supposé par l'ensemble, grec πλῆτο, lat. *plēnus*, skr. aoriste *á-prāt* et d'autre part présent à infixe, skr. 3[e] sg. *pr̥-ṇā-ti* « il remplit » où *ā* sanskrit représente *ē* indo-européen.

Mais les exemples les plus clairs comportent une suffixation en $ə_2$ donc de timbre α, et le type, cette fois, est clairement représenté en grec sous sa forme la plus archaïque. C'est le cas des présents en -νᾱμι.

Soit une racine signifiant « dompter » qui se présente sous les

formes : **dm-eə$_2$-* ou **dm̥̄-*, dans gr. commun δέ-δμᾱ-μαι, ion. att. δέ-δμη-μαι, ou avec syllabation différente **d^o-mə$_2$-* avec voyelle d'appui dans δαμά-τωρ.

Avec l'infixe nasal on a thème II **d^{o}m-n-eə$_2$-* dans δάμ-νᾱ-μι, ion. att. δάμνημι, ce thème étant utilisé aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif et de l'imparfait à l'actif ; thème III **d^{o}m-n-ə$_2$-* à toutes les autres formes actives et au moyen : δάμναμεν, δάμναμαι, etc. Ce présent est ancien et a un correspondant en celtique, irl. *damnaim*.

L'examen des présents à infixe nasal montre comment le fonctionnement des racines indo-européennes rend compte d'un type morphologique archaïque.

* * *

§ XII. — Les faits analysés dans les pages qui précèdent doivent être placés à leur niveau, qui est celui de l'indo-européen le plus ancien. Sur le plan du grec, il ne s'agit que d'archaïsmes figurant dans des formes ou des mots, sans doute importants, mais rares et dispersés. Nous ne saisissons là que des débris.

II

Le grec et ses dialectes

§ XIII. — Au cours de la description des formes grecques, on se trouve à chaque instant obligé de faire appel à la notion de « dialecte ». Dans la Grèce ancienne les formes diffèrent d'une région à l'autre et même d'une cité à l'autre ; de plus, chaque genre littéraire possède, en principe, sa langue particulière et traditionnelle.

Toutefois, ces formes diverses que présente le grec dès le début de l'époque historique permettent de définir des dialectes, et ces dialectes se répartissent en un petit nombre de familles. On a l'habitude de répartir les dialectes grecs en quatre grands groupes : 1° groupe ionien-attique : ionien d'Asie, ionien des îles, ionien d'Eubée, attique ; — 2° groupe arcado-chypriote qui comprend l'arcadien, le chypriote, le pamphylien, malgré leur dispersion géographique ; — 3° groupe éolien : éolien d'Asie ou lesbien, thessalien, béotien ; — 4° groupe occidental comprenant les parlers du Nord-Ouest (notamment phocidien avec Delphes, locrien, étolien, éléen) et le dorien proprement dit (laconien, argien, corinthien avec la colonie de Syracuse, mégarien, crétois, rhodien, dialecte de Théra avec la colonie africaine de Cyrène).

Ce qui importerait, c'est d'établir un classement historique. Mais pour établir ce classement, il faudrait interroger les historiens et les archéologues. Or les historiens demandent aux linguistes de leur révéler quelque chose de la préhistoire des Hellènes, tandis que de leur côté les linguistes, pour démêler les faits offerts par la dialectologie, auraient besoin de données historiques positives.

L'examen des faits proprement linguistiques présente de multiples difficultés. Lorsque deux groupes de dialectes comportent des traits communs, il faut prendre garde que, s'il s'agit d'archaïsmes conservés parallèlement, ils n'indiquent pas nécessairement que ces dialectes sont reliés par une parenté particulière. La conservation de l'ᾱ long du grec commun en chypriote et en laconien ne peut d'aucune façon servir à prouver l'existence d'une relation étroite entre ces deux parlers.

Cette précaution prise, il subsiste d'autres obstacles. D'une part, il peut se produire des innovations parallèles, et par conséquent sans grande signification pour le classement des faits. D'autre part, les dialectes ont pu, au cours de leur histoire, se trouver en contact et exercer les uns sur les autres des influences qui ne démontrent nullement, à l'origine, une parenté foncière. Un cas particulièrement instructif est celui des substrats, c'est-à-dire des dialectes plus anciens, qu'est venu recouvrir le dialecte apporté par de nouveaux venus, empruntant aux premiers occupants des vocables ou, parfois, des usages grammaticaux. On observe un bon exemple de ce fait dans le nom laconien du dieu Poseidon. Les dialectes doriens, groupe auquel appartient le laconien, emploient en principe des formes du type Ποτειδᾱων (Crète), Ποτειδᾱ́ν (Corinthe), etc. Mais le laconien Πο*h*οιδᾱ́ν représente un traitement phonétique laconien de la forme arcadienne Ποσοιδᾱ́ν attestée à Tégée. Le trait est instructif et confirme que le laconien s'est substitué à un dialecte de type arcadien, ce qui va avec l'histoire même du peuplement de la région. Mais, isolée de son contexte historique, la forme, qui oppose le laconien aux autres dialectes doriens, est inintelligible.

*
* *

§ XIV. — On peut pourtant proposer un classement à grands traits des dialectes grecs qui a quelques chances de ne pas trop altérer les faits.

Les dialectes occidentaux (dorien et dialectes du Nord-Ouest)

représentent les parlers du dernier groupe d'envahisseurs aux environs de l'an mille (cf. § XVII, 2). Ces parlers sont caractérisés par des traits originaux : maintien du groupe -τι, là où dans d'autres dialectes il passe à -σι (cf. δίδωτι au lieu de δίδωσι), la forme τοὶ du pluriel de l'article, la désinence verbale de première personne du pluriel -μες, les infinitifs athématiques en -μεν, les conjonctions αἰ et ὅκα (att. εἰ, ὅτε), la particule modale κᾱ (att. ἄν), le thème du verbe « vouloir » au vocalisme *e* : δήλομαι (att. βούλομαι).

§ XV. — Lorsque les Doriens sont survenus, ils ont chassé ou réduit un ensemble de populations grecques dont les parlers nous sont relativement mal connus, c'est le groupe que nous avons appelé arcado-chypriote. A l'époque où nous les observons (du VIe au IVe siècle av. J.-Chr.) ces dialectes offrent des traits qui leur sont propres. Ce qui est plus remarquable au point de vue où nous nous plaçons, c'est qu'ils entretiennent plus de rapports avec l'ionien-attique qu'avec les autres ensembles dialectaux : passage de -τι à -σι dans δίδωσι, etc., forme οἱ du nominatif pluriel de l'article, désinence verbale de première personne du pluriel -μεν, les infinitifs athématiques en -ναι, -έναι, les conjonctions εἰ et ὅτε ; la particule modale est ἄν en arcadien comme en attique, le verbe « vouloir » présente en arcadien et chypriote le même vocalisme *o* que l'ionien-attique βούλομαι. Ainsi l'ionien-attique et l'arcado-chypriote pourraient appartenir à un même groupe dialectal : la fermeture de ᾱ en η dans le domaine ionien-attique ne constitue pas une objection à cette analyse, car il s'agit là d'un fait phonétique relativement tardif.

§ XVI. — Les dialectes dits éoliens (béotien, thessalien, lesbien) apparaissent plus difficiles à situer. Ils présentent en commun certains traits originaux qui leur sont propres, essentiellement un traitement particulier des labio-vélaires devant *e* et le développement de la désinence de datif pluriel -εσσι dans la troisième décli-

naison. Par ailleurs, ils se rapprochent sur certains points des dialectes doriens et occidentaux qui constituent les parlers des derniers envahisseurs : les infinitifs en -μεν et en -μεναι, la particule modale κε plus proche de κᾱ que de ἄν, la conjonction conditionnelle αἰ.

Dans plus d'un détail, l'aspect des dialectes éoliens apparaît divers et contradictoire. Ainsi en ce qui concerne le traitement de -τι, le béotien et le thessalien se situent aux côtés des dialectes occidentaux et disent δίδωτι, mais le lesbien δίδωσι va avec l'ionien-attique. En ce qui concerne le nominatif pluriel de l'article le béotien τοί se trouve d'accord avec les parlers occidentaux, mais le lesbien a οἰ (avec perte de l'aspiration) et le thessalien oriental οἱ, comme l'ionien attique ; en face de dorien ὅκα le béotien a ὅκα, mais le lesbien ὄτα. Pour le verbe « vouloir » le béotien et le thessalien disent βείλομαι ou βέλλομαι avec vocalisme *e* qui correspond à celui du dorien δήλομαι, mais le lesbien emploie βόλλομαι qui est comparable à l'ionien attique βούλομαι.

Il apparaît ainsi que les parlers éoliens, mises à part les particularités que nous avons indiquées d'abord, comportent une grande variété. Cette variété, qui doit répondre à la situation historique des tribus éoliennes, est peut-être exprimée par le nom même de ces tribus si Αἰολεῖς est apparenté à αἰόλος « changeant, bigarré, etc. ». Le béotien par exemple se trouve relativement proche des parlers dits occidentaux, tandis que le lesbien révèle quelques affinités avec l'ionien-attique. Sans chercher à préciser ici la position des Éoliens parmi les tribus indo-européennes qui ont envahi la Grèce, nous constatons que leur importance se manifeste de bonne heure par la place qu'ils occupent chez Homère. D'abord dans la langue homérique elle-même, soit en ce qui concerne la phonétique, soit en ce qui concerne la morphologie, datifs en -εσσι (§ 57), infinitifs en -μεν et -μεναι (§ 325). En outre dans les traditions légendaires qui se rapportent à la Grèce du Nord (siège des dieux dans l'Olympe, royaume d'Achille à Phthie, etc.).

* * *

§ XVII. — Nous nous trouvons donc, touchant le difficile problème des dialectes grecs, en présence du dispositif suivant.

1° Il semble bien que les dialectes, ionien-attique d'une part, arcadien et chypriote de l'autre, comportent suffisamment de traits communs pour constituer un seul groupe. Il est certain que les tribus qui usaient de parlers du type arcadien et chypriote étaient installées en Grèce avant l'invasion dorienne : les Arcadiens ont été rejetés par les Doriens au centre du Péloponnèse, les Grecs de Chypre sont en grande partie des colons venus du Péloponnèse, et issus des populations qui y étaient installées avant l'arrivée des Doriens. Quant aux Ioniens, si nous n'avons que des notions assez vagues sur les points où ils ont pu s'embarquer pour les îles et pour l'Asie-Mineure, les traditions légendaires s'accordent pour nous enseigner qu'ils venaient soit de la Grèce propre, soit même du Péloponnèse.

Ainsi un même groupe ancien, à une date relativement basse s'est réparti en deux rameaux, d'une part l'ionien-attique appelé à une grande fortune, de l'autre les parlers résiduels, sans avenir et conservant de notables archaïsmes qui forment le groupe arcado-chypriote

2° Par ailleurs tout le groupe du dorien et des parlers dits occidentaux représente de façon certaine les dialectes des derniers envahisseurs survenus en Hellade aux environs du xe siècle avant notre ère : cette invasion est communément désignée dans les traditions légendaires sous le nom de Retour des Héraclides.

Le groupe des Éoliens se présente à nous moins clairement. Moins clairement quant aux circonstances de son installation en Grèce. Moins clairement aussi, quant aux traits dialectaux assez divers qui caractérisent le béotien, le thessalien et le lesbien : ces parlers, à côté de traitements communs qui les associent de façon décisive (labio-vélaires, datifs en -εσσι, etc.) nous ont paru également comporter des divergences appréciables, et avoir pu subir,

chacun de son côté, l'influence de dialectes voisins. Les Éoliens, qui sont connus avant l'époque homérique, peuvent être une avant-garde des populations doriennes qu'ils auraient précédées de peu, en s'installant notamment dans la Grèce du Nord. La grammaire de l'éolien nous a semblé posséder des affinités assez nettes avec le dorien. On pourrait donc y voir un rameau marginal du grand groupe des Doriens, c'est-à-dire des derniers envahisseurs.

Nous n'aurions plus affaire, en définitive qu'à deux grands ensembles dialectaux : dialectes méridionaux, avec le résidu archaïque de l'arcado-chypriote et le développement nouveau et vigoureux de l'ionien attique ; — dialectes septentrionaux avec les restes marginaux et complexes que constituent les dialectes éoliens, et le groupe plus jeune des dialectes doriens et du Nord-Ouest, qui, aux yeux même des Grecs, s'opposaient franchement à l'ionien-attique.

*
* *

§ XVIII. — Cette vue, peut-être un peu schématique, mais assez claire, qui distingue deux grands ensembles dialectaux, celui du Sud, des plus anciens envahisseurs helléniques, celui du Nord, des derniers venus trouve une certaine confirmation dans le déchiffrement par le jeune anglais Michael Ventris (1953) des tablettes mycéniennes de Pylos en Messénie, Mycènes en Argolide, et Cnossos en Crète. Ces tablettes d'argile, cuites dans l'incendie des palais, nous livrent, sous une forme difficile à utiliser, des textes grecs consistant en inventaires, documents administratifs, fiscaux, cadastraux, et dont il faut situer la date, semble-t-il, entre 1450 et 1100 avant J.-Chr. suivant les lieux.

Le déchiffrement est aujourd'hui acquis, mais l'interprétation de détail est rendue malaisée par la difficulté de l'écriture (écriture syllabique, et non alphabétique, composée de 88 signes), et plus encore par la gaucherie et l'ambiguïté du système orthographique Malgré ces obstacles, les principaux traits grammaticaux apparaissent avec évidence. Il en résulte que, même dans un ouvrage

comme celui-ci, nous avions le droit et le devoir de les relever pour présenter la description du grec dans une perspective exacte. Nous l'avons donc fait en adoptant la translittération unanimement admise : *topeza* = τόρπεζα, *eukelo* = εὔχετοι et en affectant chaque fois la forme citée de la spécification « mycénien » ou « grec du second millénaire ».

Ce grec est très archaïque, comme le prouvent entre autres traits l'emploi de signes particuliers pour les labio-vélaires, l'absence de contractions, ou la notation constante du *w* intervocalique. Dans le domaine de la morphologie, on a des archaïsmes aussi remarquables que la désinence *-pi* = -φι de l'instrumental pluriel (§ 131) ; l'absence de la voyelle de liaison *o* qui dans le grec postérieur a joué un si grand rôle pour constituer des dérivés et des composés ; à l'homérique τερμιό(*F*)εντ- répond en mycénien une forme en *-idwent-*, attestée p. ex. dans le neutre pluriel *temidwela* = τερμίδϝεντα. — En outre on peut rappeler les participes parfaits en *-wos-*, sans aucun exemple du thème à dentale du type -ϝοτ- (§ 334), la forme très remarquable mais d'ailleurs isolée *eme* pour ἐνί (§ 163) ; de manière plus incertaine l'opposition fonctionnelle possible ou probable à la seconde déclinaison entre un locatif en -οισι et un instrumental en -οις (§ 20).

§ XIX. — On s'est, bien entendu, demandé ce que le témoignage du mycénien pouvait enseigner sur l'histoire du grec et de ses dialectes.

A première vue, le mycénien se range du côté des dialectes que nous avons appelés méridionaux, c'est-à-dire de l'ensemble constitué par l'ionien-attique et l'arcado-chypriote. Il s'agit notamment du passage phonétique de *-ti* à *-si* dans des mots comme 3e pers. pl. *ekosi* = ion. att. ἔχουσι, *apudosi* = ἀπόδοσις, etc. ; de même les adverbes du type ὅτε, τότε, etc. appartiennent au groupe méridional tandis que l'éolien a des formes en -τα et le dorien des formes en -κα ; or le mycénien possède un adverbe *ote ;* dans le vocabulaire *ijero* = ἱερός qui se retrouve en ionien-attique et en arcado-chypriote,

tandis que le lesbien a ῑρός qui a pénètre en ionien septentrional, et le dorien ῑαρός.

Le mycénien se trouve coïncider sur plus d'un point avec l'arcado-chypriote ou avec l'arcadien, là où ces dialectes diffèrent de l'ionien attique. Le cas le plus frappant, et qui renouvelle notre interprétation des faits grecs, est celui des formes primaires moyennes du type 3e pers. du sg. *-to : euketo*, etc. La forme doit être interprétée εὔχετοι et concorde avec la forme arcadienne ; il s'agit là d'un remarquable archaïsme (cf. § 344). Si les formes de l'arcado-chypriote et de l'ionien ne concordent pas, le mycénien va avec le dialecte qui a conservé la forme la plus ancienne. Ainsi, le mycénien pourrait représenter un état ancien des dialectes méridionaux qui devaient donner naissance à l'arcado-cypriote et à l'ionien attique. Cette vue est satisfaisante et elle doit être approximativement vraie.

Il subsiste toutefois quelques difficultés. Le mycénien affecte certains aspects qui font penser à l'éolien, par exemple la préposition *apu* (ἀπύ), qui s'observe également en thessalien, en lesbien, et par ailleurs en arcadien et en chypriote ; surtout dans le traitement des sonantes voyelles $\mathring{r}$, $\mathring{m}$, etc., les tablettes montrent de nombreux exemples d'une vocalisation de timbre *o*, par exemple dans *qetoropo-* = τετροποδ- tandis que l'ionien-attique a τετράποδ-, etc., ou *topeza* = τόρπεζα, pour le mot usuellement noté en grec du premier millénaire τράπεζα ou encore *enewo-* pour ἐννέ(ϝ)α. Il faut noter d'ailleurs que pour certains mots la vocalisation en *a* est préférée par certains scribes tandis que d'autres scribes préfèrent la vocalisation en *o*. Enfin il apparaît que lorsque la langue de nos tablettes s'accorde avec l'éolien, elle s'accorde également avec l'arcado-chypriote, et il s'agit d'archaïsmes.

Ainsi, malgré ces difficultés, les rapports entretenus entre le mycénien et le groupe méridional (ionien-attique et arcado-chypriote) restent essentiels. Il faut seulement ajouter que ce dialecte très archaïque peut présenter quelques traits anciens qui se retrouvent également en éolien. Aussi bien, sous la forme où il nous est livré dans les tablettes, le grec du second millénaire offre

en général une unité (de Pylos à Cnossos) qui surprend. Peut être les scribes usaient-ils d'une langue commune, un peu conventionnelle, ce qui expliquerait la difficulté que nous éprouvons à faire entrer leur langue dans le cadre des dialectes traditionnels. Bien des obscurités subsistent donc.

Un point pourtant, est acquis. Le mycénien nous livre le grec sous son aspect le plus archaïque. Nous ne devons donc pas hésiter à mettre en œuvre les données les plus sûres qu'il transmet dans une *Morphologie historique du grec.*

PREMIÈRE PARTIE

LE NOM

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS

§ 1. — La déclinaison indo-européenne constituait un ensemble complexe comportant trois genres, le masculin, le féminin et le neutre, trois nombres, le singulier, le duel et le pluriel, huit cas, le nominatif, le vocatif, l'accusatif, le génitif, le datif, l'instrumental, le locatif, l'ablatif. Dès les plus anciens textes grecs ce système est profondément simplifié : un des traits caractéristiques de l'histoire des langues indo-européennes est en effet la simplification de la flexion nominale. L'indo-européen lui-même présentait parfois l'emploi d'une même forme pour plusieurs cas. Dès l'indo-européen, tel que la grammaire comparée permet de le reconstruire, dans la flexion athématique (3e déclinaison), le génitif et l'ablatif se trouvent confondus au singulier[1] et lorsque le grec emploie κυνός à la fois comme génitif et comme ablatif, il n'innove pas. Au pluriel dans tous les types de déclinaison le nominatif et le vocatif présentent une forme commune. Le neutre (genre inanimé) utilise constamment et dans toutes les déclinaisons une forme unique pour le nominatif,

(1) Toutefois le témoignage de l'ablatif hittite en *-z* permet de poser un ablatif i. e. en *-ts* distinct du génitif en *-s*.

le vocatif, l'accusatif, au singulier comme au pluriel. Le duel n'a jamais qu'une seule forme pour le nominatif, vocatif, accusatif.

§ 2. — L'indo-européen possédait huit cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif, locatif, instrumental, ablatif ; en outre peut-être un cas indéterminé comportant le thème pur et simple qui rend compte en grec de certains adverbes comme αἰὲν (§ 77) et des infinitifs (§ 325).

Les cas de l'indo-européen dénotaient le rôle grammatical des noms dans la phrase : le nominatif était le cas du sujet, le vocatif servait à appeler, l'accusatif indiquait le complément direct, le génitif servait pour le complément de nom et pour exprimer la notion de partitif, le datif marquait l'attribution. Mais l'accusatif, par exemple, possédait outre sa valeur proprement grammaticale une valeur concrète : utilisé pour le complément direct d'objet, il servait également à indiquer le lieu vers lequel on se dirige *(eo Romam)*, l'étendue d'espace ou de temps que remplit une action. Voir sur le système des cas J. Humbert, *Syntaxe grecque*, §§ 403 et suivants.

La valeur de trois des cas était uniquement concrète : le locatif indiquait le lieu où l'on est *(habitat Romae)* et comportait aussi une signification temporelle ; l'ablatif le lieu d'où l'on vient *(uenio Romā)* ; l'instrumental ce avec quoi l'on est ou avec quoi l'on fait quelque chose. Le grec classique a cessé de caractériser d'une manière propre ces trois cas dont il ne subsiste quelques traces que dans des formations adverbiales. L'ablatif s'est fondu avec le génitif, confusion qui, nous l'avons vu, existait partiellement au singulier dès l'époque indo-européenne, le locatif et l'instrumental se sont fondus avec le datif : sur le maintien possible ou probable de ces cas en mycénien voir § 20. Les caractéristiques de type semi-adverbial comme -φι, originellement instrumental, -θι qui indiquait le lieu où l'on est, -θεν qui indiquait le lieu d'où l'on vient, peuvent continuer des morphèmes casuels de type concret. La langue homérique et le mycénien en possèdent encore de nombreux restes. Ils ne font pas partie de la déclinaison et tendent à s'éliminer.

§ 3 Le grec ancien ne possède donc plus que cinq cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif ; la valeur de certains de ces cas est complexe : l'accusatif indique à la fois le complément direct, l'extension dans l'espace et le temps, le lieu où l'on va ; le génitif note le complément de nom, le tout où l'on prend une partie : ces deux notions sont assez proches l'une de l'autre, comme complément de nom le génitif présente assez souvent une valeur partitive ; d'autre part le génitif continuant l'ablatif marque le lieu d'où l'on vient, l'origine, notion qui n'est pas sans contact avec celle de partitif : on s'explique que la confusion du génitif et de l'ablatif déjà amorcée en indo-européen se soit entièrement réalisée dès la préhistoire du grec. Reste le « datif », où se confondent le datif proprement dit, le locatif et l'instrumental. Ce dernier cas de « syncrétisme » s'explique en partie par des faits remontant à l'indo-européen commun : l'indo-européen a possédé des désinences en *-bh-* et en *-m-* dont ni la valeur, ni la structure n'étaient strictement définies. Certaines pouvaient servir au singulier ou au pluriel. Au pluriel, par exemple, le sanskrit a possédé un instrumental en *-bhiḥ* et un datif en *-bhyaḥ*, le vieux-slave un instrumental en *-mi* et un datif en *-mŭ*. Enfin en grec même le locatif des noms thématiques en -οισι et l'instrumental en -οις (ancien **-ōis*) devaient aisément se confondre et la répartition entre ces deux formes ne dépend pas de leur rôle syntaxique au moins au premier millénaire, mais les divers dialectes ont généralisé soit l'une, soit l'autre de ces désinences. Au singulier le datif athématique ποδί continue à la fois un ancien datif en **-ι* (alternant avec **-ei*) et un locatif en **-i*. Pour l'emploi même des formes l'instrumental et le locatif se trouvent souvent en contact. Bref, sous le nom de datif nous avons un cas indirect dont la désinence repose le plus souvent soit sur une forme d'instrumental (cf. λύκοις), soit sur une forme de locatif (cf. λύκοισι, et dans une certaine mesure ποδί). Le datif grec sert de datif, d'instrumental et de locatif. Il indique à la fois à qui ou à quoi on destine une action, ce à l'aide de quoi on fait quelque chose, ce avec quoi l'on est, le lieu et le temps où l'on se trouve.

Il faut toutefois ajouter que les tablettes mycéniennes de Pylos, Cnossos et Mycènes (grec du second millénaire av. J.-Chr.) semblent distinguer encore entre un locatif et un instrumental, notamment au pluriel, cf. §§ 20, 36.

Ce sont les prépositions qui précisent la valeur des cas lorsque cette valeur n'est pas uniquement grammaticale et exprime quelque chose de concret ; ainsi, le plus souvent, une préposition est employée lorsque l'accusatif indique le lieu où l'on va, le datif, le lieu où l'on est et l'accompagnement, le génitif, le lieu d'où l'on vient. Des constructions qui avaient en indo-européen une valeur concrète prennent, en grec, un caractère grammatical : dans le tour μείζων ἀδελφοῦ l'indo-européen employait un ablatif marquant le point de départ « particulièrement grand en partant de son frère » ; en grec nous n'avons plus à faire qu'à un complément de comparatif.

§ 4. — Toutes les langues indo-européennes ont tendu à réduire le nombre des cas. En grec cette tendance a été forte et durable. Dès le moyen-âge le datif a disparu et les premiers symptômes de sa décadence sont apparus déjà dans la κοινή. En grec moderne l'évolution se poursuit : l'accusatif pluriel dans de nombreux types de déclinaison est identique au nominatif, le génitif pluriel est peu employé, et, au singulier, des paradigmes usuels comme πατέρας « père », κόρακας « corbeau », κλέφτης « voleur » opposent purement et simplement un cas sujet πατέρας et un cas régime πατέρα.

§ 5. — Outre les cas, la flexion du nom indo-européen indiquait l'opposition des nombres et des genres.

Pour le nombre la distinction du singulier et du pluriel s'est toujours bien conservée. Le grec commun a également hérité d'une troisième catégorie « le duel », employé lorsqu'il s'agit de deux personnes ou de deux objets, de type concret et archaïque. Toutefois cette catégorie a tendu à disparaître, plus ou moins vite selon les dialectes. C'est l'attique qui sur ce point s'est montré le plus conservateur. Dans le système du nom, les formes de duel paraissent mieux conservées que dans celui du verbe qui présente beaucoup de flottements (cf. § 355). La première personne du duel est, en fait,

inexistante. Dès avant l'ère chrétienne l'usage du duel a disparu en grec.

§ 6. — L'opposition des genres animé (masculin-féminin) et inanimé (neutre) est également exprimée dans la flexion nominale. Le genre inanimé s'oppose nettement aux autres genres, mais uniquement aux cas directs, nominatif-accusatif. Au singulier les formes thématiques (seconde déclinaison) de ce type présentent dans le nom une forme en -ον qui répond à *-um* du latin, à *-am* du sanskrit et dans la flexion pronominale, généralement -ο, qui repose sur *-οδ et répond au sanskrit *-al* et au latin *-ud* de *aliud*. Dans la flexion athématique le neutre est caractérisé par l'absence de désinence, ainsi dans ὄνομα (cf. lat. *nōmen*).

§ 7. — Le neutre désigne en principe la chose par opposition aux êtres animés. Cet usage est net dans les pronoms comme τοῦτο ou τι par opposition à οὗτος, αὕτη, ou τις. Les noms neutres sont donc d'abord des noms de choses. Le nom du fruit considéré comme un produit est un neutre et s'oppose à celui de l'arbre qui est féminin : ἄπιον « poire » est le fruit de ἡ ἄπιος « le poirier », σῦκον « figue » mais συκῆ « figuier » ; pour l'olivier ἐλαία désigne l'arbre et le fruit, mais ἔλαιον signifie « l'huile ». Dans les diminutifs neutres comme μοσχίον tiré de μόσχος, μειράκιον tiré de μεῖραξ ou Σωκρατίδιον tiré de Σωκράτης, l'emploi du neutre est un procédé expressif (« petite chose »), que l'on retrouve dans d'autres langues. Toutefois, au fur et à mesure que le vocabulaire a pris un caractère abstrait, l'opposition entre le neutre et le genre animé est devenue moins claire. Originellement les noms d'action féminins apparaissent bien comme « animés » par opposition aux noms neutres correspondants : πρᾶξις signifie, en principe, le fait d'agir et πρᾶγμα le résultat de l'action. Mais en fait, dans le système de la langue, l'opposition entre l'animé et l'inanimé joue surtout un rôle grammatical et fonctionnel.

Au pluriel des noms neutres le grec comme d'autres langues indo-européennes a conservé un archaïsme : en indo-européen le rôle du pluriel de genre inanimé était tenu par un collectif en *-ā ou en *-$ə_2$. Sauf dans le premier terme de τριάκοντα où le premier α est long, le grec a généralisé α bref représentant $ə_2$. L'emploi d'un collectif dans la déclinaison du genre inanimé s'explique bien et il rend compte de la particularité qu'en grec le verbe construit avec un nom neutre au « pluriel » s'emploie au singulier : c'est la règle τὰ ζῷα τρέχει : cet usage qui se retrouve dans les Gâthas de l'Avesta constitue un archaïsme évident[1].

§ 8. — On observe dans le jeu des genres un certain nombre de flottements. Certains s'expliquent par le caractère du pluriel neutre en -α. On s'explique qu'un collectif en -α s'oppose à un singulier de genre animé : le pluriel de μηρός « cuisse » est généralement chez Homère le collectif μῆρα, en particulier dans les descriptions de sacrifices (A 464), mais μηρούς est également employé (A 460) ; — κύκλος « cercle », mais au pluriel chez Homère κύκλοι « cercles » (Λ 33, Υ 280) et κύκλα « roues d'un char » (E 722, Σ 375) ; κύκλοι est la forme usuelle du pluriel en ionien attique ; — le féminin κέλευθος fait au pluriel κέλευθοι, ainsi K 66 πολλαὶ γὰρ ἀνὰ στρατόν εἰσι κέλευθοι ; mais aussi le collectif κέλευθα, en particulier dans la formule ὑγρὰ κέλευθα (A 312, etc.) « les routes humides de la mer » ; — le pluriel de δεσμός est chez Homère δεσμοί lorsque l'on envisage les liens dans leur détail ou qu'on leur suppose une puissance « active », cf. Σ 379 κόπτε δὲ δεσμούς ou λ 293 (πέδησαν) δεσμοί τ' ἀργαλέοι καὶ βουκόλοι ἀγροιῶται ; lorsque le poète envisage l'ensemble des liens il emploie δέσματα (X 468, α 204, θ 278) ; l'attique connaît les deux formes δεσμοί et δεσμά (opposer *I. G.* II² 1425, 386 à *I. G.* II² 1604, 31) ; δεσμά signifie « câbles, chaînes » et δεσμοί signifie parfois

(1) Les collectifs en *-ā (cf. véd. *yugá* servant de pluriel neutre), ou *$ə_2$ ne devaient pas se distinguer originellement des féminins en *-$ə_2$/-ā, du type de γονα, γονή.

« le fait d'enchaîner », cf. Platon *Rép.* 378 d Ἥρας δὲ δεσμοὺς ὑπὸ ὑέος καὶ Ἡφαίστου ῥίψεις ὑπὸ πατρός ; — σῖτος n'est employé par Homère qu'au singulier, mais au pluriel l'on a en ionien-attique (Hérodote, Xénophon) le collectif σῖτα. Autres doublets : τὰ ζυγά, mais au singulier, soit τὸ ζυγόν « joug », soit ὁ ζυγός « joug » (*Hymne à Déméter* 217), « fléau de balance » (Platon, *Timée* 63 b) ; à partir de l'époque romaine ζυγός a triomphé et c'est la forme du grec moderne ; — ὄνειρος « songe » est usuel, mais l'on a aussi ὄνειρον déjà chez Homère δ 841 (pour ὀνείρατα, voir § 76) ; — λύχνος « lumière », mais au pluriel λύχνοι, λύχνα ; — στάδιον, mais au pluriel στάδιοι et στάδια ; — σταθμός, « étable, séjour », pluriel σταθμοί et parfois σταθμά ; — θεμέλιος « fondation » (λίθος sous-entendu) mais au pluriel θεμέλιοι et θεμείλια ; — le nom du « dos » s'emploie normalement au pluriel neutre τὰ νῶτα (Ψ 714, etc.), c'est un collectif ; au singulier on trouve le neutre et exceptionnellement le masculin (Xénophon, *Eq.* III, 3, Aristote et *koiné*) ; le pluriel οἱ νῶτοι apparaît dans les Septante. D'autres doublets de caractère différent s'observent également : l'attique emploie à la fois ἡ δίψα et τὸ δίψος. Les neutres en *s* se sont développés dans la *koiné :* τὸ νῖκος est une réfection analogique de νίκη « victoire » d'après τὸ κράτος. En outre en concurrence avec des masculins en *e/o :* τὸ ἔλεος « pitié »[1] (également en grec moderne), τὸ ζῆλος « envie » (également en grec moderne), τὸ ἦχος « le bruit », τὸ πλοῦτος « la richesse » (également en grec moderne), τὸ σκότος (déjà attesté chez Pindare). Le flottement entre ὁ θάμβος et τὸ θάμβος est ancien.

§ 9. — L'opposition à l'intérieur du genre animé entre masculin et féminin, également ancienne, est morphologiquement moins strictement définie. En indo-européen tous les types de substantifs admettent indifféremment les deux genres masculin et féminin. Ce fait est évident dans la déclinaison athématique (3e déclinaison) :

(1) La forme en *s* doit être ancienne comme l'indiquent le composé νηλεής et le dérivé ἐλεεινός.

les mots πατήρ et μήτηρ n'ont rien dans leur forme qui fasse reconnaître dans l'un un masculin, dans l'autre un féminin : πατήρ est masculin parce que le mot désigne un homme, μήτηρ féminin parce que le mot désigne une femme. Il est vrai que dans la déclinaison thématique (seconde déclinaison) le plus grand nombre des noms sont masculins, mais il n'y a là rien d'essentiel : les noms de femmes comme νυός « bru » ou les noms d'arbres comme φηγός « chêne » sont féminins ; enfin ἵππος peut s'appliquer à la femelle aussi bien qu'au mâle. Le cas des thèmes en *-*ā* est un peu différent : on trouve dans cette catégorie des féminins et quelques masculins, mais la flexion des masculins se distingue de celle des féminins au nominatif et au génitif singuliers : nous verrons toutefois que sur ce point le grec a innové et que le latin qui décline *agricola* comme *rosa* a conservé l'état ancien.

Certains substantifs comme ἵππος, βοῦς, οἶς, κύων s'appliquent aux femelles comme aux mâles. Βοῦς désigne l'animal de l'espèce « bovine », et c'est le genre de l'article ou de l'adjectif épithète qui spécifie s'il s'agit du mâle ou de la femelle. A côté de ce terme générique il existe des vocables précis et techniques comme ταῦρος « taureau », etc., qui s'emploient par exemple dans la langue des éleveurs.

Le grec a néanmoins tendu à opposer le féminin au masculin. Dans les adjectifs le féminin est parfois semblable au masculin, mais, pour les nombreux adjectifs du type κακός, le féminin est généralement en -ᾱ, ionien-attique -η. D'autre part le grec a utilisé un suffixe indo-eur. *-*yə₂*/*-*yā*, grec -*yα* alternant avec -*yᾰ* : ἄνασσα est le féminin de ἄναξ, λέαινα celui de λέων, et dans les adjectifs μέλαινα celui de μέλας, dans les participes λύουσα celui de λύων. Le suffixe se retrouve dans diverses combinaisons : σώτειρα de σωτήρ, αὐλήτρια de αὐλητήρ et αὐλητής. Enfin un suffixe complexe -ιδ- a servi également à constituer des féminins : δεσπότις de δεσπότης, αὐλητρίς à côté de αὐλήτρια, θεραπαινίς à côté de θεράπαινα comme féminin de θεράπων. Les deux suffixes -*yα* et -ι-δ- semblent répondre respectivement aux suffixes de skr. véd. *dēvī́* et de skr. véd. *vṛkī́ḥ*.

Tout en se maintenant là où elle présentait un sens net, l'opposition du masculin et du féminin a généralement perdu toute signification : on ne voit pas pourquoi γόνος et γονή coexistent. L'opposition du masculin et du féminin est souvent aussi effacée en grec ancien qu'elle l'est en français moderne, mais elle a servi à rendre plus apparents les rapports entre les mots de la phrase, et si l'on se souvient que le participe et l'adjectif ont joué un grand rôle dans la syntaxe, l'importance grammaticale du genre apparaît considérable.

* * *

§ 10. — Les procédés employés dans la déclinaison sont divers. La déclinaison indo-européenne n'était pas caractérisée uniquement par des désinences. Elle comportait des alternances vocaliques de l'élément qui précède la désinence, c'est-à-dire que selon les cas les voyelles présentaient des variations de timbre et de quantité. Ce procédé n'apparaît en grec que dans quelques survivances : dans la flexion de πατήρ on a l'*e* long au nominatif, l'*e* bref à l'accusatif πατέρα, le degré zéro au génitif πατρός. Ailleurs le grec a conservé des alternances de timbre dans νέφος, génitif νέφεος, ou dans les noms thématiques ἄγγελος, mais vocatif ἄγγελε.

Enfin la place du ton a joué un rôle dans le système de la déclinaison et il subsiste en grec quelques traces de cet usage : 1° la place du ton sert parfois dans les athématiques à opposer les cas directs (nominatif-accusatif) et les cas indirects (génitif-datif) : πόδα, mais ποδός, etc., cf. § 60 ; plus rarement dans les féminins en -ᾰ de la première déclinaison dans μία mais μιᾶς (cf. § 39) ; — 2° Il y a de rares traces d'une intonation initiale des vocatifs qui doit remonter à l'indo-européen, cf. σῶτερ (voir §§ 24, 43, 60).

Ces survivances mises à part, la place du ton reste fixe dans la déclinaison sous réserve de la loi de limitation.

Ces particularités dans le vocalisme prédésinentiel et la place du ton sont, en grec, des restes isolés. Les cas sont en fait caractérisés par leur finale et il est parfois difficile dans cette finale de

faire le départ entre les désinenses casuelles et la finale des thèmes. Dans la déclinaison athématique l'analyse est, il est vrai, souvent aisée : ainsi θηρ-ός, θηρ-ί, θῆρ-ες. Même dans la flexion athématique l'évolution phonétique a pu plus ou moins altérer les finales : πόλις, πόλεως, πόλει. Dès le grec commun, enfin, il apparaît franchement qu'on ne saurait distinguer thème et désinence dans la déclinaison thématique du type ἵππος, ἵππῳ, ἵπποι ou dans les noms en *-ā: ἡμέρᾱ, ἡμέρᾳ, ἡμέραι : ainsi les datifs sg. ἵππῳ, ἡμέρᾳ peuvent reposer sur une contraction indo-européenne de *ŏ-ei, *ā̆-ei, mais la démonstration n'en peut être faite et cette contraction ne relèverait pas de l'histoire du grec.

Malgré la simplication et les altérations qu'il a subies, le système de la déclinaison grecque continue le système indo-européen. On a pris l'habitude de répartir les faits entre trois types. La déclinaison thématique (type λύκος) où la voyelle thématique présente quelques survivances de l'alternance *e/o et qui possède quelques désinences qui lui sont propres. A la déclinaison thématique s'oppose la déclinaison athématique de caractère tout différent : les désinences s'y distinguent facilement du thème, l'élément prédésinentiel (racine ou suffixe) comporte des alternances de quantité et de timbre, la place du ton des variations ; c'est la catégorie de θήρ, θηρός, πούς, ποδός, ou πόλις, gén. πόλιος en ionien ou dorien, πόλεως en attique, etc.

Restent les thèmes en *-ā. Ce type se rapproche, à certains égards, des noms athématiques, la désinence du génitif est la même, le grec présente quelques traces d'alternance vocalique et de variation dans la place du ton. A d'autres égards il se rapproche de la déclinaison thématique ainsi au datif singulier, au nominatif pluriel, au datif pluriel.

CHAPITRE II

LA DÉCLINAISON THÉMATIQUE

(type ὁ λύκος, etc.)

---

§ 11. — La flexion thématique est une des pièces essentielles du système nominal du grec. Peut-être est-elle apparue en indo-européen postérieurement aux autres types. Il est certain, en tout cas, qu'elle s'est développée au cours de l'histoire du grec. Elle s'est étendue aux dépens d'anciens athématiques (3e déclinaison) : φυλακός est tiré de φύλαξ, υἱός est un doublet de υἱύς, etc.

Le type thématique comprenait en indo-européen des masculins, des féminins et des neutres. Il en va de même en grec. On y observe, par exemple, des féminins comme νυός « belle-fille », φηγός « chêne », νῆσος « île », νόσος « maladie » et le grec moderne possède encore des féminins de ce type. Mais sous l'influence du système de l'adjectif cette flexion a été sentie comme caractéristique du masculin (et du neutre) : noms d'hommes ou d'animaux, noms verbaux à vocalisme *o* et ton sur le radical comme λόγος.

Le type thématique a joué un rôle considérable dans le système de l'adjectif où il caractérise en principe le masculin (et le neutre). C'est du type thématique que relèvent le démonstratif, certains interrogatifs-indéfinis et quelques adjectifs pronominaux. Cette catégorie présentait en indo-européen certaines désinences spéciales qui en grec et en latin ont pu être étendues à tous les noms thématiques.

La déclinaison est caractérisée par l'alternance de la voyelle thématique : *e (au vocatif et quelquefois au locatif et à l'instrumental singuliers) et de *o (aux autres cas) ; elle ne présente pas le degré zéro de la voyelle prédésinentielle. Le ton qui peut occuper des places diverses reste immobile au cours de la flexion, dans la mesure où les règles générales d'accentuation le permettent. Enfin une des originalités de ce type, qui s'observe aussi dans les thèmes en *-ā est que, à certains cas (par exemple datif singulier ou pluriel), la désinence fait corps avec la voyelle thématique et ne peut en être disjointe, peut-être à la suite d'une contraction qui remonte à l'indo-européen.

Ce type de déclinaison (à l'exception du datif qui, bien entendu, a disparu) a subsisté tel quel en grec moderne.

§ 12. — Nous étudierons parallèlement la flexion du masculin-féminin et celle du neutre, qui ne diffèrent qu'au nominatif vocatif et accusatif singulier et pluriel.

	Masculin/féminin	Neutre
	SINGULIER	
N.	λύκος	ζυγόν
V.	λύκε	ζυγόν
A.	λύκον	ζυγόν
G.	λύκου	ζυγοῦ
D.	λύκῳ	ζυγῷ
	PLURIEL	
N.V.	λύκοι	ζυγά
A.	λύκους	ζυγά
G.	λύκων	ζυγῶν
D.	λύκοις	ζυγοῖς
	DUEL	
N.V.A.	λύκω	ζυγώ
G.D.	λύκοιν	ζυγοῖν

Telles sont les formes attiques (on observera que la flexion de ζυγόν donne une idée de la variation de l'accent, aigu ou périspomène à la finale, qui serait évidemment la même pour un masculin comme ἀνεψιός, cf. § 24).

§ 13. *Nominatif singulier, masculin et féminin.* — Dans ce nominatif o est la voyelle thématique et ς la désinence de nominatif singulier (qui se retrouve dans la déclinaison athématique). Λύκος est exactement comparable à lat. *lupus*.

Vocatif singulier. — Ce cas présente le vocalisme *e* de la voyelle thématique. Cette forme sans désinence a son correspondant exact dans le lat. *lupe*, lituanien *vil̃ke*. Ce vocatif en *e* qui est un archaïsme a été concurrencé par le nominatif employé en fonction de vocatif. Chez les poètes et déjà chez Homère on trouve par exemple ὦ φίλος. Le mot θεός fait, en attique. θεός au vocatif, et θεέ n'est attesté que dans le *Nouveau Testament* et dans le grec postérieur. En grec moderne le vocatif en ε a survécu, mais l'on emploie un vocatif -ο dans certains noms de personnes : Γιῶργο « Georges », γέρο « vieillard ».

§ 14. *Accusatif singulier.* — Λύκον répond au latin *lupum*. Une nasale caractérise en indo-européen tous les accusatifs singuliers de genre animé : *m* en latin et en indo-iranien, *n* dans toutes les autres langues dont le grec (cf. ἡμέραν, πόλιν, etc.).

§ 15. *Génitif singulier.* — Le génitif λύκου pose un problème. Il apparaît d'abord que cette forme est sans rapport avec le génitif latin en -ī (lequel se retrouve en celtique). Les formes dialectales du grec éclairent la structure de la désinence -ου. La langue homérique présente deux finales, -οιο et -ου. Au temps faible du pied -ου peut recouvrir *-οο et la métrique oblige parfois à penser que *-οο était la forme ancienne authentique. Quelques formules sont caractéristiques : O 66 = Φ 104 Ἰλίοο (manuscrits Ἰλίου) προπάροιθεν ; — X 313 ἀγρίοο (manuscrits ἀγρίου) πρόσθεν ; — κ 60 (cf. κ 36) Αἰόλοο (mss Αἰόλου) κλυτὰ δώματα ; — O 554 ἀνεψιόο (mss ἀνεψιοῦ)

κταμένοιο ; — E 21 ἀδελφεόο (mss ἀδελφειοῦ) κταμένοιο ; — I 440 ὁμοιίοο (mss ὁμοιίου) πτολέμοιο ; — au cinquième pied ξ 239 δήμοο (mss δήμου) φῆμις. Le texte est parfois gravement altéré : Z 344 les manuscrits donnent κακομηχάνου ὀκρυοέσσης qui recouvre κακομηχάνοο κρυοέσσης ; de même I 64 il faut poser ἐπιδημίοο κρυόεντος pour ἐπιδημίου ὀκρυόεντος. La désinence -ου est donc une contraction de -οο. Cette contraction se trouve attestée dans l'épopée, et au temps fort ou à la fin du vers on ne peut tenter de la corriger en -*οο. La langue d'Homère utilise donc trois désinences, -οιο, -*οο qui n'est pas attesté mais que l'on peut ou doit parfois restituer, et -ου.

La désinence -οιο n'apparaît en dehors d'Homère qu'exceptionnellement dans la poésie et sous l'influence d'Homère, mais c'était, semble-t-il, la forme ancienne du génitif dans la partie orientale du dialecte thessalien (Apollonios, *de synt.* 50, 9) parfois attestée épigraphiquement : *I. G.* IX, 2, 511 (Larissa) πολεμοιο ; mais le plus souvent nous avons -οι qui doit s'expliquer par une apocope de l'ο final : *I. G.* IX, 2, 1228, Αντιμαχοι. Fait plus important, dans les tablettes mycéniennes de Knossos, Pylos et Mycènes le génitif *-o-jo* = hom. -οιο se trouve presque constamment attesté[1].

Dans les autres dialectes la désinence repose sur la contraction de -οο : le dorien a -ω (laconien, crétois, Théocrite), et -ου dans certains parlers comme le delphique (en outre Pindare et Bacchylide où l'on peut se demander si la graphie -ου est authentique). En éolien, le thessalien occidental a -ω et -ου, le lesbien -ω, bien attesté dans des inscriptions anciennes et dans des papyrus d'Alcée et de Sapho. En arcado-chypriote la finale est -ω issu de *-οο ; toutefois à Chypre on rencontre dans certains textes, notamment dans ceux d'Édalion, une finale -ων dans les noms, par opposition à l'article qui a la forme τω. Cette finale s'explique par l'analogie du génitif pluriel où la nasale était débile et pouvait ou non figurer. L'ionien et l'attique ont -ου, contraction attendue de -οο.

(1) Quelques genitifs mycéniens en -ο doivent être des formes d'ablatif : de *-*ōd*.

Les désinences -οιο et -οο peuvent être irréductibles l'une à l'autre. La première repose sur *-*osyo*, cf. skr. -*asya* dans *áçvasya* « du cheval », etc., et en italique, falisque *Kaisiosio* « de Kaisios », elle peut être d'origine pronominale ; — et la seconde pourrait venir de *-*o-so* provenant des formes pronominales (cf. v. slave *česo*). Il est toutefois plus simple de partir d'une désinence unique *-*osyo*, d'où en grec commun *-*oyo*: le *y* a eu un double traitement selon qu'on le prononçait simple ou géminé.

§ 16. *Datif singulier.* — Λύκῳ suppose une désinence *-*ōi* (cf. sur l'origine possible de cette désinence, § 10), que l'on retrouve dans l'avestique -*āi* et le latin arch. -*ōi*, class. -*ō*. La graphie -ω attestée dans les inscriptions à partir du IVe siècle avant notre ère résulte de l'évolution phonétique. La forme -οι attestée dans l'ionien d'Eubée et dans quelques inscriptions attiques semble également y être un traitement phonétique. Mais ailleurs la désinence -οι pour -ῳ (arcadien, béotien et tout particulièrement étolien et grec du Nord-Ouest) doit être interprétée comme un emploi du locatif en fonction de datif (cf. § 23).

§ 17. *Nominatif, vocatif pluriel.* — La seule forme du grec est en -οι ; elle répond à la désinence latine en -*ī*. La comparaison du sanskrit, de l'osco-ombrien et du germanique qui ont une désinence *-*ōs* prouve qu'il s'agit d'une innovation introduite indépendamment en grec et en latin (de même qu'en celtique et en balto-slave). La désinence -οι a été prise aux démonstratifs : τοί, etc. Cette innovation rapprochait les noms thématiques des pronoms avec lesquels ils avaient des affinités ; elle les opposait mieux aux athématiques, enfin elle éliminait tout risque de confusion avec l'accusatif pluriel en *-*ons* qui passait phonétiquement à -ους ou -ως (pour les thèmes en *-*ā* voir § 34).

§ 18. *Accusatif pluriel.* — L'accusatif pluriel ionien-attique λύκους repose sur une finale grecque -ονς. La variété des formes que

l'on observe dans les dialectes s'explique par la variété des traitements phonétiques : dorien λυκως (de même chez Théocrite qui a parfois -ος comme le crétois, mais les manuscrits de Pindare notent toujours -ους) et parfois -ους ; le crétois oppose -ονς devant voyelle à -ος devant consonne ; l'argien a -ονς, le thessalien et l'arcadien -ος ; le béotien a -ως ; enfin le lesbien (inscriptions, Alcée et Sapho) -οις : toutes ces formes reposent sur gr. commun -ονς.

La désinence *-*ns* de l'accusatif pluriel se retrouve dans les autres langues indo-européennes. Elle a servi pour tous les types de déclinaison. Pour la flexion thématique il est malaisé de déterminer s'il faut poser en indo-européen *-*ŏns* ou *-*ōns*, l'un et l'autre aboutissant à -ονς en grec commun.

§ 19. *Génitif pluriel.* — Λύκων doit être rapproché du latin archaïque *socium*, *deum*, etc. Ce type de génitif qui coïncide avec celui des athématiques remonte à une désinence qui, en indo-européen, comportait suivant les dialectes la finale -*m* ou -*n*, et un *o* bref ou long.

§ 20. *Datif pluriel.* — Le datif pluriel présente en grec, suivant les dialectes, une désinence -οις ou -οισι. Ces désinences ne continuent pas proprement un datif indo-européen. La désinence -οις repose sur un instrumental indo-européen *-*ōis* attesté dans le sanskrit -*ais*, le latin -*īs*, etc. En grec commun la longue de la diphtongue à premier élément long s'est abrégée devant le groupe *i* + consonne. La désinence -οισι est un ancien locatif qui rappelle la désinence *-*oisu* attestée dans diverses langues indo-européennes : avest. -*aišu*, skr. -*eṣu*, v. sl. -*ěxŭ* (Sur la substitution de *i* final à *u* qui s'observe également en grec dans τιμαῖσι et dans κόραξι voir § 57). Les deux formes -οις et -οισι (qui devenait -οισ' devant voyelle) sont sémantiquement équivalentes en grec historique depuis Homère et les dialectes ont fait choix de l'une ou de l'autre de ces désinences. Toutefois il semble que les tablettes mycéniennes (XIVe à XIIe s. av. J.-C.) distinguent encore entre un datif-locatif

en *-o-i* (= -οισι), et un instrumental (ablatif?) noté *-o* (= -οις), employé par exemple dans les descriptions d'objets. Nous aurions là un très remarquable archaïsme.

La désinence -οις s'est imposée dans la majeure partie du dorien, en béotien, en arcado-chypriote et dans l'ionien d'Eubée ; -οισι se trouve en ionien (sauf l'Eubée), en lesbien (où l'article est toujours τοῖς). L'attique est énigmatique : les inscriptions emploient -οισι jusque 450 av. J.-C. environ, puis -οις se généralise. La langue homérique a presque toujours -οισι devant consonne ; -οις devant voyelle peut être interprété comme -οισι élidé. Mais -οις se trouve parfois également devant consonne ou à la fin du vers ; cette désinence est attestée plus souvent dans l'*Odyssée* que dans l'*Iliade*. Elle semble ancienne au moins dans les pronoms (τοῖς, τοῖσδε, etc.). Parmi les autres langues littéraires, Pindare et Bacchylide emploient librement -οις et -οισι ; de même Théocrite. Alcée et Sapho ont généralement suivant l'usage lesbien -οισι, mais pour l'article τοῖς. Les datifs en -οισι attestés dans la tragédie attique sont au moins en partie dus à l'influence d'Homère.

§ 21. *Nom. vocat. accus. duel.* — La désinence ancienne était -ω (véd. *-ā*, v. sl. *-a*, etc.) : ἄμφω, cf. lat. *ambō*, etc.

Génitif-datif duel. — Le grec présente une désinence -οιν, qui n'a d'équivalent dans aucune autre langue : λύκοιν, chez Homère -οιν et -οιιν. L'arcadien fournit les formes Διδυμοιυν et μεσουν (Schwyzer 664, 25), que l'on rapproche de skr. *-ayoḥ* (= **oy-* suivi d'une diphtongue en *u*) malgré la différence des finales -ν et *-ḥ*. La désinence arcadienne en -υ- trouve une confirmation indirecte dans mycénien *duwoupi*, δυουφι = δυοῖν, cf. aussi § 163. On peut supposer que l'homérique -οιιν est une réfection d'une forme ancienne attestée par l'arcadien -οιυν.

§ 22. *Remarques sur les formes de genre inanimé.* — Les seules formes distinctes de celles du genre animé sont au nominatif, vocatif, accusatif qui présentent comme toujours une forme unique

pour les trois cas. Au singulier τέκνον ou ζυγόν répondent à lat. *iugûm* (v. lat. *iugom*), aux formes sanskrites en *-am*, etc.

Au pluriel τέκνα, ζυγά comportent un α bref (cf. lat. *iuga*) comme dans les athématiques ὀνόματα (lat. *nōmina*, skr. *nā́māni*) ; l'*a* bref du grec et du latin, l'*i* du skr. reposent sur i.-e. **ə* ; dansl es thématiques le sanskrit védique oppose à ζυγά, lat. *iuga*, *yugā* avec *-ā* (cf. § 7).

Remarques I. — Le nom de l'arbre est chez Homère et Hérodote δένδρεον ; c'est peut-être d'après une prononciation disyllabique de δενδρέῳ, δενδρέων (Γ 152, τ 520) qu'a été constituée une flexion δένδρον, δένδρου attestée chez Hérodote et constante en attique. D'autre part, de δένδρεα, δενδρέων, il a été tiré un datif athématique δένδρεσι (Hérodote, Thucydide II, 75, etc.), puis une flexion sigmatique du type δένδρος, δένδρους en ionien (Hérodote VI, 79, etc.), en dorien (*I. G.* IV, 951, etc.), et dans la *koiné*.

II. — 'Ανδράποδα est un collectif désignant les « esclaves » et constitué d'après τετράποδα. Homère (Η 475) emploie un datif athématique ἀνδραπόδεσσι, mais l'attique a généralisé une flexion thématique, dat. pl. ἀνδραπόδοις et au singulier ἀνδράποδον, etc.

Au duel de genre inanimé, le grec emploie une forme de nom.-accus. ζυγώ créée d'après l'analogie de λύκω, etc. : le skr. et le v. sl. ont une diphtongue en *-i*.

§ 23. — Nous avons expliqué le datif pluriel par des désinences de locatif et d'instrumental, certains datifs singuliers par une désinence de locatif. Quelques formes adverbiales nous livrent d'autres formes casuelles disparues du système de la déclinaison. La plus nette est celle du locatif. Le locatif singulier qui a donné le datif de certains dialectes est conservé dans quelques adverbes de lieu. On observe une désinence **-oi* dans des adverbes comme οἴκοι, πέδοι, ποῖ, 'Ισθμοῖ, Μεγαροῖ (à côté du nom. acc. pluriel Μέγαρα).

Il existe avec un autre degré vocalique une désinence -ει attestée dans οἴκει (qui n'apparaît pas avant Ménandre et que l'on a parfois

expliqué par une dissimilation des deux diphtongues -οι) et dans les formes adverbiales comme ἐκεῖ, en particulier dans le dorien διπλει, τειδε, τουτει, ἀλλει ; peut-être αἰεί, cf. § 69 *Rem.* II, avec la note 2, etc. Le locatif latin en -*ī*, à en juger par l'osque, semble reposer également sur une diphtongue **-ei*.

§ 24. — La place de l'accent ne varie pas au cours de la flexion. Mais au génitif et datif singulier, pluriel et duel la finale comporte une intonation particulière (intonation dite « douce ») ; lorsque cette finale porte l'accent, cet accent est nécessairement périspomène : ζυγόν, mais ζυγοῦ, ζυγῷ ; ζυγά, mais ζυγῶν, ζυγοῖς ; ζυγώ, mais ζυγοῖν. L'archaïsme de ce procédé semble assuré par la comparaison des faits baltiques et slaves. Le locatif singulier s'oppose pour l'accent au nominatif pluriel : -οι du locatif vaut deux mores et est périspomène s'il porte le ton (οἴκοι, Ἰσθμοῖ) ; -οι du nominatif pluriel vaut une more, et ne peut être qu'oxyton s'il porte le ton (οἶκοι, θεοί).

Le vocatif occupait dans la déclinaison une place particulière : c'est ainsi que s'explique ἄδελφε (accentuation des grammairiens anciens, mais les manuscrits ont généralement ἀδελφέ), tandis que le nominatif est ἀδελφός.

§ 25. — La déclinaison thématique se présente parfois en ionien et en attique avec une voyelle longue finale. Cette voyelle peut provenir d'une métathèse de quantité : ainsi λεώς « peuple » de ληός (Hérodote, Hipponax), homérique λᾱός ; νεώς « temple » de νηός (Homère et Hérodote), dorien νᾱός ; dans le système de l'adjectif, ἵλεως « bienveillant ». Quelques mots semblent comporter un ω étymologique : λαγώς ou λαγῶς « lièvre », hom. λαγωός, ionien λαγός (cf. λαγαρός et οὖς, ὠτός), κάλως « câble », ἅλως « aire à battre le blé ». Voici le type de cette déclinaison dite attique :

SINGULIER

N.	*ληός > λεώς	ἵλεως, ἵλεων
A.	*ληόν > λεών	ἵλεων
G.	*ληοῦ > λεώ	ἵλεω
D.	*ληῷ > λεῴ	ἵλεῳ

PLURIEL

N.	*ληοί > λεῴ	ἵλεῳ, ἵλεα
A.	*ληούς > λεώς	ἵλεως, ἵλεα
G.	*ληῶν > λεών	ἵλεων
D.	*ληοῖς > λεῴς	ἵλεῳς

DUEL

N.A.	*ληώ > λεώ	ἵλεω
G.D.	*ληοῖν > λεῴν	ἵλεῳν

Les formes s'expliquent par l'évolution phonétique : métathèse de quantité et d'aperture dans le nom. λεώς, l'acc. λεών, abrègement en hiatus et métathèse d'aperture au gén. λεώ, abrègement en hiatus au datif λεῴ, etc.

Cette déclinaison altérait gravement les caractéristiques casuelles. Dès le IVe siècle on trouve dans les inscriptions des accusatifs singuliers sans nasale finale : τὸν νεώ, τὴν ἅλω, Ἡγησίλεω sans doute d'après l'analogie de τὴν αἰδῶ et de τὴν ἕω « aurore » (cf. § 68) : ce dernier mot est d'ailleurs passé en attique à la flexion du type λεώς : gén. ἕω, dat. ἕῳ. Au nominatif pluriel on trouve également des formes en *s* dues à l'influence de la flexion athématique, ainsi οἱ κάλως sur des inscriptions attiques du IVe siècle.

L'adjectif πλέως (homérique πλεῖος, graphie pour *πλῆος ; ionien πλέος) présente des formes notables : le féminin est πλέᾱ, le pluriel neutre πλέα qui doit comporter un α long ; mais il a été constitué d'après l'analogie des autres formes de la flexion un pluriel neutre ἔκπλεω (Xénophon, *Hellén.* III, 2, 11, etc.) ; au nominatif masculin pluriel on trouve parfois des formes comme ἔμπλεοι (Platon, *Rép.* 411 c).

Pour l'accentuation on notera les proparoxytons comme ἵλεως, ἔμπλεως, le ton ayant conservé la place qu'il occupait originellement dans ἵληος, *ἔμπληος. Dans les oxytons comme λεώς l'aigu est étendu même aux cas obliques, ce qui ne saurait être ancien (pour plus de détails voir Vendryes, *Traité d'accentuation*, § 273).

Cette déclinaison a été éliminée de la κοινή qui emploie λᾱός, νᾱός.

§ 26. — Un certain nombre de substantifs et d'adjectifs présentent en attique une déclinaison contracte : la contraction peut reposer soit sur -οο-, soit sur -εο-. Homère au contraire n'emploie en principe que les formes non contractes.

SINGULIER

N.	πλόος > πλοῦς	ὀστέον > ὀστοῦν
A.	πλόον > πλοῦν	ὀστέον > ὀστοῦν
G.	πλόου > πλοῦ	ὀστέου > ὀστοῦ
D.	πλόῳ > πλῷ	ὀστέῳ > ὀστῷ

PLURIEL

N.	πλόοι > πλοῖ	ὀστέα > ὀστᾶ
A.	πλόους > πλοῦς	ὀστέα > ὀστᾶ
G.	πλόων > πλῶν	ὀστέων > ὀστῶν
D.	πλόοις > πλοῖς	ὀστέοις > ὀστοῖς

DUEL

N.A.	πλόω > πλώ	ὀστέω > ὀστώ
G.D.	πλόοιν > πλοῖν	ὀστέοιν > ὀστοῖν

Le système de l'adjectif présente une flexion de même type : ἁπλόος > ἁπλοῦς « simple », χρύσεος > χρυσοῦς « en or ». Le masculin se décline sur le modèle de πλόος, le neutre sur le modèle de ὀστέον Pour les féminins χρυσῆ, ἁπλῆ, voir § 40, et Lejeune, *Phonétique grecque*, § 263.

Noter qu'au pluriel neutre la contraction n'est conforme à la phonétique ni dans ὀστᾶ, χρυσᾶ, ni dans ἁπλᾶ, cf. Lejeune, *ibid.*

Pour la place du ton cette flexion présente quelques particularités. Lorsque les autres cas de la flexion sont périspomènes, le nominatif-accusatif duel est toujours oxyton : πλώ, ὀστώ ; on n'a jamais la finale -ῶ que demanderaient les règles de la contraction.

Dans le système des adjectifs la langue a généralisé dans les mots simples l'accentuation périspomène : ἀδελφιδοῦς, χρυσοῦς, ἀργυροῦς de ἀδελφιδεός, χρύσεος, ἀργύρεος. Dans les composés elle constitue des paroxytons : d'après εὔνους de εὔνοος on a fait ἄθρους de ἀθρόος ; noter pourtant l'opposition entre ἄπλους de ἄπλοος « non navigable » et ἁπλοῦς de ἁπλόος « simple » (voir Vendryes, *Traité d'accentuation*, § 220).

Le ton conserve dans la déclinaison la place qu'il occupe au nominatif quelle que soit l'accentuation de la forme non contracte : on a χρυσοῦς, χρυσοῦ, χρυσῷ, etc. ; mais εὔνους (de εὔνοος) fait εὔνου, εὔνῳ, εὖνοι, etc., comme si le nominatif sg. était *εὖνος) cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, §§ 246, 265, 267. On lit de même (Platon, *Banquet* 181 c) un nominatif pluriel ἔπιπνοι de ἐπίπνους, etc.

Cette déclinaison contracte présente des flottements. Le neutre pluriel a parfois la forme non contracte : εὔνοα, εὔπλοα, ἡμίχοα. Le type a subi l'influence de la flexion athématique (de βοῦς par exemple) : ainsi dans le grec tardif génitif νοός (*Épître aux Romains* VII, 23), πλοός, ῥοός, datif νοΐ, πλοΐ, ῥοΐ. répondant aux nominatifs νοῦς, πλοῦς, ῥοῦς (ῥόος).

Le nouvel attique offre déjà des formes comme nom. pl. εὔνους (comme de *εὔνοες), cf. Lysias 8, 19 ; *I. G.*, 2², 505 ; et surtout, du substantif χόος, χοῦς (de χέω) employé comme nom de mesure, gén. sg. χοός (Aristophane, *Th.* 347), nom. pl. χόες (Platon. *Théét.*, 173 e, *I. G.*, 2², 1672) ; toutefois les formes les plus usitées sont issues d'un dérivé χοεύς, acc. χοᾶ, etc. De même pour la fête des Conges on a d'une part dat. pl. χουσί (Aristophane, *Ach.* 1211). de l'autre acc. pluriel χοᾶς (*ibid.*, 961, de χοεύς).

CHAPITRE III

LA DÉCLINAISON EN -ᾱ

(Type ἡμέρᾱ, δόξα, etc.)

---

§ 27. — La déclinaison en -ᾱ ressemble à beaucoup d'égards à celle des thématiques en *-*e*/*o*- du type λύκος. L'accusatif et le datif singulier, le locatif singulier, le nominatif-vocatif pluriel, l'accusatif pluriel, le datif pluriel présentent des structures comparables. Ces rapports entre les deux types ont été renforcés par le fait que, dans un grand nombre d'adjectifs, la langue opposait à un masculin δίκαιος un féminin δικαίᾱ : le duel des thèmes en -ᾱ, par l'effet d'une innovation propre au grec, a été constitué sur le modèle du type λύκος. Par ailleurs les thèmes en -ᾱ présentent un génitif en *s* qui fait penser au génitif athématique ; ils conservent des traces d'une alternance vocalique *-*ā*-/-$ə_2$- (cf. δόξης gén., mais nom. δόξᾰ, acc. δόξᾰν) et quelques restes de variation dans la place du ton (μίᾰ, μιᾶς), ce qui permet de rattacher cette catégorie à celle des athématiques.

Les noms qui suivent cette déclinaison peuvent être masculins ou féminins. Mais ce type semble, dès l'indo-européen, avoir fourni des types d'adjectifs féminins et la plupart des substantifs sont des féminins. Originellement il n'y avait aucune différence de flexion entre les masculins et les féminins, mais le grec a innové en créant au nominatif et au génitif singulier des masculins en -ᾱ des formes constituées sur le modèle de la flexion en *-*e*/*o*- du type λύκος.

A. Thèmes féminins

§ 28

SINGULIER

N.V.	ἡμέρᾱ	γνώμη	εὐχή
A.	ἡμέρᾱν	γνώμην	εὐχήν
G.	ἡμέρᾱς	γνώμης	εὐχῆς
D.	ἡμέρᾳ	γνώμῃ	εὐχῇ

PLURIEL

N.V.	ἡμέραι	γνῶμαι	εὐχαί
A.	ἡμέρᾱς	γνώμᾱς	εὐχάς
G.	ἡμερῶν	γνωμῶν	εὐχῶν
D.	ἡμέραις	γνώμαις	εὐχαῖς

DUEL

N.V.A.	ἡμέρᾱ	γνώμᾱ	εὐχά
G.D.	ἡμέραιν	γνώμαιν	εὐχαῖν

La flexion de εὐχή donne une idée de la variation de l'accent, aigu ou périspomène à la finale (qui serait évidemment la même pour σπορά), cf. § 38.

L'attique a conservé au singulier un type en ᾱ lorsque l'-ᾱ du grec commun se trouve placé après ρ, ι, ε. Noter δικρόα, ἀθρόα où le ρ a maintenu l'ᾱ après ο. Tous les autres noms[1] comportent en attique un η : δίκη, γνώμη. En ionien l'η est généralisé même après ρ ou ι. Tous les autres dialectes ont conservé l'ᾱ du grec commun. Pour le type δόξα, δόξης voir § 39.

§ 29. *Nominatif et vocatif singulier.* — Comme en indo-européen le nominatif grec commun comporte la voyelle -ā sans autre désinence : attique ἡμέρᾱ, γνώμη. Le vocatif est en général semblable au

(1) Dans κόρη l'ᾱ est passé à η parce que la forme repose sur un ancien *κορϜᾱ, cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 224.

nominatif ; mais le grec a quelques exemples d'un vocatif en -ᾰ (cf. v. sl. *ženo* « femme »). Homère a un vocatif νύμφα (Γ 130, δ 743) qui appartient à ce type. En lesbien les formes avec α bref Δίκα. Εἴρηνα, ἔραννα sont des vocatifs mais peuvent aussi s'employer comme nominatifs (Pour δόξα voir § 39 ; pour les masculins, § 43).

§ 30. *Accusatif singulier.* — La désinence nasale de l'accusatif s'ajoute au thème : ἡμέρᾱν, σκιᾱ́ν, γνώμην, βουλήν, cf. lat. *rosam* (Pour δόξαν, avec α bref, v. § 39).

§ 31. *Génitif singulier.* — La finale ancienne était *-*ās ;* elle est conservée en grec : ἡμέρᾱς, σκιᾶς, γνώμης, βουλῆς. L'osco-ombrien l'a également conservée, et le latin dans quelques formes archaïques seulement.

§ 32. *Datif singulier.* — La finale *-*āi* que l'on a dans ἡμέρᾳ, σκιᾷ, γνώμῃ, βουλῇ est ancienne et trouve un correspondant en lituanien et en italique, lat. *Fortunai Poblicai* ; pour l'origine de cette finale, cf. § 10. Cette diphtongue à premier élément long était instable. En ionien dès le VIe siècle on trouve -η pour -ῃ ; dans les inscriptions attiques on trouve à partir du IVe siècle d'une part (pour ᾳ) ᾱ : δεξιᾱ ; d'autre part (pour -ῃ) ει : βουλει pour βουλῃ. Dans les autres dialectes la finale du datif singulier a également été altérée. Le lesbien a -ᾰ pour -ᾳ. Là où les inscriptions dialectales notent -αι, il est malaisé de déterminer si l'α est long ou bref ; il est bref en béotien où αι est noté -αε, -η (ταε Δαματρι *I. G.* VII 1671), cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 216. Cet α bref du béotien ne résulte pas d'un abrègement phonétique mais de l'analogie du datif en -οι de la déclinaison thématique (§ 16).

Le locatif qui était de la forme *-*āi* (cf. lat. *Romai*, *Romae*) est confondu avec le datif : Νεμέᾳ « à Némée ».

§ 33. *Nominatif pluriel.* — Le nominatif-vocatif pluriel indo-européen était en *-*ās*. Comme en latin où l'on a -*ai*, puis -*ae*, cette

désinence a été remplacée par -αι. Cette caractéristique qui semble avoir servi d'abord pour les pronoms a été étendue aux noms féminins, par analogie avec -οι au masculin. Elle provient peut-être aussi d'une ancienne forme de duel qui, à en juger par l'indo-iranien, le balto-slave et l'irlandais devait être une diphtongue *-*ai* et devenir en grec -αι. Dans le grec homérique les féminins en -*ā* n'ont aucune forme propre de duel. On peut donc admettre que χῶραι continue pour une part un ancien duel.

§ 34. *Accusatif pluriel.* — Il présente la finale *-*ns* attendue : *σκιᾱνς a abouti phonétiquement à σκιανς avec α bref, conservé en crétois, d'où en ionien-attique et en dorien σκιᾱ́ς, δίκᾱς, et en lesbien σκίαις, δίκαις. Devant consonne -ανς aboutissait à -ας avec α bref et cette forme a parfois été employée devant voyelle : τροπάς (Hésiode, *Travaux* 564), ἀθρόας (*Hymne à Hermès* 106), ὄχνας (Théocrite I, 134), etc.

§ 35. *Génitif pluriel.* — Le grec comme l'italique (cf. lat. *rosārum*, Ernout § 21) a utilisé une désinence de démonstratif *-*sōm* jointe à la voyelle longue du thème, *-*ā-sōm*, cf. skr. démonstratif *tā́sām*, grec τᾱ́ων. Cette désinence, après chute du σ intervocalique, apparaît clairement dans hom. χωρᾱ́ων : cette forme qui est constante dans les tablettes mycéniennes se trouve largement attestée dans l'*Iliade* et l'*Odyssée;* elle est connue en béotien : δραχμᾱων (Collitz-Bechtel 413,4) et dans une partie du thessalien (κοινᾱουν). En ionien -ᾱων passait à *-ηων, mais cette forme n'a pas subsisté et l'on ne trouve que -έων issu de l'abrègement de l'η : cette désinence est attestée chez Homère où elle est presque toujours monosyllabique, ainsi dans ἐφετμέων (A 495, etc.) ; elle s'observe également chez Hérodote et dans les inscriptions ioniennes. La forme de l'attique et de la κοινή est -ῶν, contracté de -έων. D'autres dialectes présentent une forme contracte en -ᾶν (dorien, thessalien, lesbien, arcadien), conforme aux lois phonétiques de chacun d'eux. Elle est attestée chez Alcée et Sapho, dans les poèmes doriens de Théocrite. Pindare et

Bacchylide présentent à la fois le génitif dorien -ᾶν et le génitif homérique -ᾱων.

Remarques I. — La désinence -ᾱων a été employée hors des thèmes en -ᾱ dans quelques formes artificielles de la langue épique : homérique ἑάων (Ω 528), cf. ἐύς, κυανεάων au neutre (Hésiode, *Bouclier* 7), chez Callimaque νησάων de νῆσος.

II. — La désinence attique -ῶν, résultant d'une contraction de -έων, comporte l'accent circonflexe dans tous les mots, quelle que soit la place de l'accent premier : ἡμερῶν de ἡμέρα, etc. Le dorien accentue régulièrement -ᾶν ; mais chez Alcée et Sapho on a irrégulièrement et par analogie -ᾶν. Pour les adjectifs, voir § 103, *Rem.* II.

§ 36. *Datif pluriel.* — Le datif pluriel présente des formes parallèles à celles de la déclinaison thématique. La désinence -αις (de *ᾱις) est analogique du datif de la déclinaison thématique -οις (de -ωις), comme le latin -*īs*. En grec commun le premier élément de la diphtongue s'est abrégé devant ι suivi de consonne, ce qui explique le maintien de l'α dans l'attique -αις. Il faut poser, d'autre part, une désinence de locatif *-*āsi* (noter la longue et l'absence de diphtongue), qui rappelle le skr. -*āsu* (pour le problème posé par l'ι final voir § 57). La forme -ᾱσι ou -ησι suivant les dialectes est bien attestée en grec dans sa fonction propre de locatif : Πλαταιᾶσι, Ἀθήνησι, θύρᾱσι, ces formes adverbiales ayant persisté jusque dans l'attique récent. Les formes en -ησι (-ᾱσι) se sont employées de bonne heure en vieil attique et en ionien en fonction de datif pluriel : ionien δεσπόνησι (Collitz-Bechtel 5525), attique, inscriptions jusque 420 avant notre ère ταμίᾱσι (*I. G.*, I², 232, etc.), δίκησι. Mais c'est également de bonne heure que s'est introduit un iota dans la finale -ᾱσι, -ησι, par analogie des masculins en -οισι d'une part et des datifs en -αις de l'autre. Cette addition étant secondaire -ησι a subsisté constamment chez Homère et en ionien sans que l'η s'abrège. En attique la forme -αισι que l'on trouve sur des inscriptions et dans la tragédie à côté de -ησι doit son α bref à l'analogie de -οισι.

Les formes attiques ont varié : -ησι (-ᾱσι), -ησι et -αισι, mais

à partir de 420 dans les inscriptions et dans tous nos textes de prose littéraire -αις est seul attesté. C'est la seule forme qui soit restée dans la κοινή. Les dialectes doriens emploient (avec de rares exemples de -ᾱσι et -αισι en crétois) -αις, mais les langues littéraires artificielles de Théocrite et de Pindare utilisent côte à côte -αις et -αισι. En éolien le béotien et le thessalien ont -αις, toutefois le lesbien emploie -αισι (mais dans l'article ταῖς).

Aujourd'hui le témoignage du mycénien apporte des clartés nouvelles sur le « datif » pluriel. Les tablettes ont d'une part un datif locatif en *-a-i* (de *-āsi*), de l'autre un instrumental de fonction distincte en *-āpi* (= -ᾱφι). Nous constatons ainsi : 1° que le locatif-datif et l'instrumental sont distincts ; 2° que le datif instrumental en -αις analogique de -οις n'est pas attesté mais que les féminins ont un instrumental en -φι, cf. *-bhis* de l'indo-iranien et voir § 131.

§ 37. *Nominatif-accusatif duel.* — Le grec a perdu la vieille désinence -αι répondant au skr. *-e*. Il l'a remplacée par -ᾱ d'après l'analogie de la flexion thématique en -ω : ἵππω. Cet ᾱ est assez récent pour n'être pas passé à η en ionien attique. Mais le mycénien, de son côté, présente une forme en *-ō*, p. ex. *topezo* « deux tables », emprunt pur et simple à la flexion thématique (cf. τώ féminin § 134).

Génitif-datif duel. — Ce cas présente une désinence -αιν, arcadien -αιυν. Cf. κραναιυν, Schwyzer 664 (v. -οιυν et -οιν § 21). Mais le mycénien a -οιιν, cf. *wanasoi* pour (ϝ)ανάσσαιν, cf. § 58.

§ 38. — Comme dans la flexion thématique la place du ton ne varie pas au cours de la flexion. Le génitif pluriel en -ῶν toujours périspomène ne constitue qu'une exception apparente et résulte d'une contraction (§ 35). D'autre part les génitif et datif singuliers, le datif pluriel, le génitif et datif duel comportent toujours un circonflexe lorsqu'ils portent l'accent sur la finale : τιμῆς, τιμῇ, τιμαῖς, τιμαῖν s'opposent à τιμή, etc. (cf. § 24).

Enfin -αι du nominatif pluriel compte pour bref pour l'accentua-

tion : γνῶμαι, ἀγοραί. Mais par ailleurs la langue a tendu à maintenir l'accent à la même place qu'au nominatif-singulier au moins dans les substantifs : d'où ἡμέραι (à côté de γέφυραι de γέφυρᾰ), mais ἐλεύθεραι, adjectif.

§ 39. *Féminins en *-yα.* — A côté des thèmes en -ᾱ, le grec a possédé d'autres féminins comportant un suffixe **-yα-/-yᾱ-* représentant l'indo-européen **-yə-* ou **-iyə-/-yā-* (féminins sanskrits en *-ī*). Ce suffixe à la différence de l'-ᾱ de ἡμέρα, τιμή est uniquement féminin et a servi à constituer le féminin d'athématiques : λύουσα, βᾶσα, λύσασα, λελυκυῖα, μέλαινα, etc., ou des noms féminins comme δόξα, σφῦρα, ὄσσα (cf. *ὄψ, ὀπός). L'α bref figure au nominatif-vocatif et à l'accusatif sing. Aux autres cas du singulier on a en attique -ᾱ ou -η selon les règles phonétiques propres à ce dialecte : d'où en attique τράπεζα, τράπεζαν, τραπέζης, etc. ; σφῦρα, σφῦραν, σφύρᾱς, etc. ; ἀλήθεια, ἀλήθειαν, ἀληθείᾱς, etc. Le pluriel et le duel sont identiques à celui des féminins en -ᾱ (ionien-attique -η). Pour l'accentuation de γέφυραι, τράπεζαι, distincte de celle de ἡμέραι, voir § 38. On observe d'autre part des traces du balancement dans la place du ton opposant les cas directs et les cas indirects, comme dans les athématiques, dans μία/μιᾶς, ἄγυια/ἀγυιᾶς, ὄργυια/ὀργυιᾶς.

§ 40. — Il existe quelques formes contractes. Adjectifs : χρυσῆ de χρυσέη, ἀργυρᾶ de ἀργυρέᾱ. La forme contracte est souvent altérée par l'action de l'analogie : ἁπλόος fait au féminin ἁπλῆ qui ne représente pas la contraction phonétique de -όη. Le substantif μνᾶ semble contracté de *μνάα, mais Hérodote, II 180 a un accusatif pluriel μνέας.

B. **Thèmes masculins**

§ 41. — Le singulier est seul à envisager. Le pluriel et le duel sont identiques à ceux des féminins (cf. pourtant § 45).

N.	νεανίᾱς	πολίτης
V.	νεανίᾱ	πολῖτᾰ
A.	νεανίᾱν	πολίτην
G.	νεανίου	πολίτου
D.	νεανίᾳ	πολίτῃ

§ 42. *Nominatif singulier.* — La forme a été caractérisée en attique comme dans la plupart des dialectes par un *s* final emprunté à la déclinaison du type λύκος ; cette innovation propre au grec avait pour effet de caractériser nettement le genre masculin de ces noms. On a donc : dorien πολίτᾱς, ionien-attique πολίτης, etc.

Le béotien présente des nominatifs en -α : ὀλυμπιονικα (Collitz 791), etc. ; de même l'éléen a τελεστα (Collitz 1148). Il est difficile de déterminer si l'α final y est long ou bref. Homère présente de nombreux exemples de nominatifs en α bref : μητίετα, νεφεληγερέτα, κυανοχαῖτα, ἱππότα, etc. Ces formes ont parfois été considérées comme de vieux nominatifs asigmatiques en -α bref. On peut plutôt penser que ce sont des vocatifs en fonction de nominatifs. Tous ces mots sont en général, chez Homère, des épithètes de dieux ou de héros.

§ 43. *Vocatif singulier.* — Le vocatif possède dans un grand nombre de mots une désinence -α bref qui continue une vieille alternance (cf. νύμφα § 29) dans les noms en -της : συβῶτα (ξ 55), τοξότα, etc. ; dans certains composés : παρθενοπῖπα (Λ 385), γεωμέτρα, μυροπῶλα ; dans quelques noms propres : Σκύθα, Πέρσα. Noter le recul de l'accent dans δέσποτα de δεσπότης.

Les autres noms présentent un vocatif en -η ou -ᾱ (conformément aux lois phonétiques de l'attique) dont la longue provient du nominatif : hom. αἰναρέτη, Ἑρμειᾱ, Ἀτρείδη, attique νεανίᾱ, Θουκυδίδη, etc.

§ 44. *Génitif singulier.* — Au génitif les dialectes ont diversement remplacé la vieille désinence *-ās de l'indo-européen. On a constitué

un génitif sur le modèle des masculins du type λόγος : cette innovation va de pair avec l'addition du sigma au nominatif et répond à la même tendance à distinguer le type des féminins ; le sigma, étant conféré au nominatif, devait d'ailleurs être exclu du génitif. L'innovation apparaît déjà dans les tablettes du second millénaire : *-ao*. Ensuite on a hom. -ᾱο, qui répond au mycénien : l'ο terminal de λόγοιο, ou *λόγοο se trouve apparemment ajouté à l'ᾱ final du thème. Même finale -ᾱο en thessalien et béotien. La désinence -ᾱο a subi des traitements phonétiques divers : arcado-chypriote -αυ (passé par analogie au féminin à Tégée, ζᾱμιᾱυ), lesbien et dorien -ᾱ. Pindare emploie soit la forme dorienne en -ᾱ, soit la forme homérique -ᾱο. L'ionien a -έω, issu de -ηο (attesté au VIe siècle, Δεινοδικηο, Collitz-Bechtel 5423), par métathèse de quantité. Chez Homère on trouve -εω monosyllabique devant consonne ou en fin de vers (ἀγκυλομήτεω) ; soit encore devant voyelle et dans ce cas l'on peut soupçonner que -εω s'est substitué à un ancien -ᾱο : A 1 Πηληιάδεω Ἀχιλῆος peut être lu Πηληιάδᾱ' Ἀχιλῆος. L'attique présente une finale -ου : πολίτου. On a parfois rapproché cette finale de l'ionien récent Μασσαλιήτεο (Dittenberger[3], 12), et par contraction Ἀρχηγέτευ (Collitz-Bechtel 5690, b), ces formes reposant sur -ηο par abrègement de l'η et sans métathèse. Mais il serait difficile de tirer l'attique -ου d'une contraction de -εο parce qu'il n'y a pas trace en attique d'un génitif -εο. Il faut plutôt penser que -ου est un substitut de -εω (ou d'une contraction -ω), cette finale -ου étant prise au type λόγου.

Enfin, de rares génitifs d'anthroponymes en -ᾱς sont attestés, surtout en acarnanien (Προκλειδᾱς, Schwyzer 140), et en mégarien (Φαγᾱς. Schwyzer 157) ; ils ne répondent qu'en apparence au *-*ās* indo-européen ; ces formes, généralement tardives, seraient dues à l'analogie des gén. féminins en -ᾱς et des athématiques.

Remarque. — Les formes corcyr. ΤλᾱσιᾱϜο (Collitz-Bechtel 3188) et rhod. ΠᾱσιαδᾱϜο (Collitz-Bechtel 4247) sont probablement de faux archaïsmes artificiels (inscriptions métriques).

§ 45. *Duel*. — Le duel qui est nom. acc. -ᾱ, gén. dat. -αιν, est constitué sur le modèle de la déclinaison thématique en **e/o*, cf. § 37. Mais Homère et les tablettes mycéniennes présentent des témoignages qui divergent singulièrement entre eux. Homère n'a ce duel en -ᾱ qu'au masculin et n'a aucun duel au féminin. Le mycénien a -ō au féminin (cf. § 37), et semble présenter au masculin, dans les noms d'agent en -τᾱς, ion. att. -της une forme *-lae*: analogie des noms d'agent athématiques en -τῆρ-ε?

§ 46. — **Notes sur la déclinaison des masculins en** -ᾱ(-η). I. La déclinaison de Ἑρμῆς, Ἑρμῆν, Ἑρμοῦ... et celle de Βορρᾶς, Βορρᾶν, Βορροῦ, etc., présentent une contraction conforme à la phonétique attique.

II. En ionien les noms propres comme Αἰσχίνης, -ου se confondaient au nominatif avec les thèmes en *s* du type Σωκράτης, -ους. Il est résulté de ce rapprochement la création de formes analogiques comme accus. Λευτυχίδεα (Hérodote VI, 85), δεσπότεα (Hérodote I, 91). Au génitif on observe des exemples épigraphiques de -εος : Ζεφυριδεος à Thasos (*I. G.* XII, 8, 376), avec contraction Ἀπελλευς (*B. C. H.* XXXVIII, 233) à Chios ; l'attique présente une forme du même type dans Καλλιάδους (Meisterhans-Schwyzer, p. 119).

§ 47. — Il ne faut pas confondre avec le type νεανίας les hypocoristiques périspomènes comme Ἀντιπᾶς (Collitz-Bechtel 5727 a, 51) surtout ioniens, des noms d'animaux comme ἀτταγᾶς « francolin » (Aristophane, *Guêpes* 257), et à l'époque hellénistique et romaine des noms de métiers comme κλειδᾶς « serrurier », μαχαιρᾶς « fabriquant d'épées » : les grammairiens anciens enseignent qu'ils comportaient en attique la déclinaison suivante : nom. -ᾶς, voc. -ᾶ, acc. -ᾶν, gén. -ᾶ, dat. -ᾷ. Mais en ionien et dans la κοινή on a gén. -ᾶδος, dat. -ᾶδι. Cette déclinaison d'origine obscure a eu dans le grec populaire une grande fortune. Elle subsiste en partie en grec moderne.

CHAPITRE IV

DÉCLINAISON ATHÉMATIQUE

A. Généralités

§ 48. — La déclinaison athématique s'oppose au type en **-e-/-o-* et présente un aspect particulièrement archaïque. La flexion était compliquée, les alternances vocaliques de l'élément prédésinentiel y jouaient un rôle, la place du ton y variait. Mais des simplifications se sont produites et, dans le grec tardif, on a même tendu à éliminer complètement ce type.

§ 49. — Le nominatif masculin-féminin est caractérisé soit par la désinence zéro (absence de désinence), avec vocalisme long de la prédésinentielle comme dans πατήρ, ἄκμων (lat. *pater*, *homō*), ou bien par une désinence *s*, ainsi dans εἷς (génitif ἑνός), ἅλς, πόλις, πῆχυς (cf. lat. *urbs*, *hiems*, *cīuis*) ; dans certains monosyllabes le nominatif est marqué à la fois par *s* et prédésinentielle longue : le fait est visible dans dor. πώς (§ 63), masqué en grec par l'évolution phonétique dans βοῦς (§ 98), Ζεύς (§ 99) ; sur le cas exceptionnel de ἀλώπηξ, voir § 62. Le nominatif-accusatif neutre présente toujours la désinence zéro et, normalement, le degré zéro du suffixe : ἧπαρ (lat. *iecur*), ὄνομα (cf. lat. *nōmen*), ἄστυ (cf. lat. *cornū*) ; exceptions : ὕδωρ, σκώρ.

§ 50. — Le vocatif ancien comportait la désinence zéro : de ἄναξ,

ἄνα (Γ 351, etc.), cf. § 62. Mais la tendance que nous avons déjà observée (§§ 13, 29) à employer le nominatif en fonction de vocatif a triomphé dans certains types (cf. lat. *cīuis*, *homō*).

§ 51. — L'accusatif masculin-féminin était caractérisé comme dans les noms thématiques ou dans les thèmes en **-ā* par un ν (α bref après consonne), qui répond à l'*m* du latin *ouem*, *pedem*, etc.

Dans divers dialectes sous l'influence des thèmes vocaliques comme πόλιν et des types ἡμέρᾱν ou λόγον il a été constitué un accusatif en -ᾰν : constamment en chypriote, ιjατηραν (table d'Édalion), etc. ; de façon sporadique dans d'autres dialectes : thessalien κιοναν (Schwyzer 614), etc. Dans la κοινή cette désinence a pris une grande extension. La forme reste toutefois assez rare avant l'ère chrétienne : on n'en rencontre guère d'exemples dans les papyrus ptolémaïques. Les exemples du *Nouveau Testament* sont eux-mêmes mal attestés. La forme s'est répandue et son développement en grec moyen a eu de graves conséquences. C'est d'après γυναῖκαν ou πατέραν qu'ont été constitués les nominatifs γυναῖκα ou πατέρας.

§ 52. — Au génitif-ablatif l'indo-européen disposait d'une désinence à alternance **-es*, **-os*, **-s*. Au lieu que le génitif latin repose sur un ancien **-es* (vieux latin *salutes*), le génitif grec ποδός comporte le vocalisme *o* (cf. v. lat. *nōminus*).

§ 53. — Le datif possède dans les autres langues indo-européennes une désinence **-ei* représentée en sanskrit par la diphtongue *-e*, en latin par *-ī* reposant sur un ancien *-ei* (v. lat. *uirlutei*), en osque par *-ei*, etc. Le grec homérique et classique comporte un **-i* bref : ποδί. Cet **-i* bref qui se retrouve en germanique continue probablement une désinence de datif à degré zéro et d'autre part un ancien locatif. La confusion du datif et du locatif en grec s'explique donc au moins en partie par cette confusion morphologique. Il y a trace en grec d'un datif en **-ei* à vocalisme *e* dans chypriote Διϝει-θεμις

(table d'Édalion), attique Διειτρέφης (*I. G.* I² 527) et il est possible qu'il faille chercher un datif en -ει sous l'homérique Διίφιλος, où l'ι long peut toutefois être un allongement métrique. On a enfin vu un datif en -ει dans l'attique δόρει de δόρυ (Sophocle, *Œd. à Col.* 620, etc.) et dans κρέᾳ (§ 70).

Mais le déchiffrement des tablettes mycéniennes du second millénaire a renouvelé le problème. Un datif-locatif en *-ei* (noté *e* dans la convention orthographique) est largement attesté, dans *pode* = ποδει, etc. — Une forme en *i* apparaît notamment dans les thèmes en *s*, cf. *wele-i wele-i* = Ϝέτεϊ Ϝέτεϊ « tous les ans ».

§ 54. — Le nominatif-vocatif pluriel masculin-féminin a une désinence **-es* distincte en indo-européen de celle du génitif sing. par le fait qu'elle ne présente aucune trace d'alternance vocalique. En grec cette désinence est nette dans πόδες, ionien πόλιες de πόλις, etc. L'*e* long du latin s'explique par l'histoire propre de cette langue.

Le nominatif-accusatif pluriel neutre est caractérisé par un -α bref issu de **ə*, ancienne marque de collectif (cf. § 22) : ὀνόματα, νέφη (contraction de νέφεα), ἄστη (contraction de ἄστεα) : cf. lat. *nōmina*.

§ 55. — L'accusatif plur. masculin-féminin a hérité de l'indo-européen **-ns* dont l'*n* est resté consonne après ι et υ dans certains dialectes : crétois τρινς, υιυνς (l'attique présente des formes nouvelles) ; après consonne *n* s'est vocalisé en α bref : πόδας, πατέρας, hom. βασιλῆ(Ϝ)ας. Au cours de l'histoire du grec il s'est produit des altérations importantes qu'il y a lieu de signaler dès maintenant. En crétois sous l'influence des thèmes en **-e/o-* et en **-ā-* où l'accusatif était à la fois λογονς et λογος, σκιᾰνς et σκιᾰς, et des thèmes en ι qui avaient πολῐνς et πολῐς, la désinence -ανς a été étendue aux thèmes consonantiques, στατηρανς, θυγατερανς dans les *Lois de Gortyne*, et à des formes comme πατρωανς, ματρωανς, etc.

Une autre innovation de plus grave conséquence a été l'emploi de plus en plus étendu du nominatif pluriel en fonction d'accusatif : cf. ἀληθεῖς § 67 ; pour πόλεις et πήχεις attestés dès les plus anciens textes attiques voir §§ 86 et 91, pour βασιλεῖς voir § 102, pour κρείττους voir § 112. Quant aux thèmes consonantiques, l'accusatif en -ες y apparaît d'assez bonne heure dans divers dialectes, d'abord pour les noms de nombre et les notions de sens voisin : Delphes ve siècle μνας δεκατετορες (Collitz 1683), Phtiotide τους στατηρες (Collitz 1448 a), Messénie παντες τους ιερους (inscription d'Andanie), éléen χαριτερ et πλειονερ (Collitz 1172), lesbien récent γυναικες (Schwyzer 633). L'accusatif en -ες s'est étendu dans la κοινή qui possède des accusatifs comme τέσσαρες (*Pap. Tebl.* I, 110), γυναῖκες καθημένας (*P. Par.* 50, 21), τοὺς λέγοντες (*P. Par.* 47). Dans les manuscrits du *Nouveau Testament* l'accusatif τέσσαρες est souvent attesté, mais uniquement comme variante. Ce développement semble avoir eu son origine dans le nom de nombre τέσσαρες qui aurait subi l'influence de τρεῖς dont l'accusatif était dans certains dialectes semblable au nominatif (cf. aussi attique πόλεις, κρείττους). Le grec moderne n'emploie plus que -ες comme accusatif des thèmes consonantiques, et d'autre part dans les thèmes en -α ou -η dont le nominatif a reçu la désinence -ες : on trouve dès l'époque impériale une forme comme ἥμερες (= ἡμέρας) et dans le démotique d'aujourd'hui τοὺς πατέρες et τοὺς κλέφτες.

§ 56. — Au génitif pluriel le grec a une désinence -ων, -ῶν lorsqu'elle porte le ton : κοράκων, ποδῶν ; cette désinence a un correspondant *-ām* en indo-iranien en lituanien et en germanique (la finale latine *-um* peut reposer sur une brève ou une longue ; l'osco-ombrien, l'irlandais et le slave présentent une forme à *o* bref).

§ 57. — Au datif pluriel le grec se sert d'une désinence de locatif -σι, parallèle à -ᾱσι et -οισι des thèmes en *-*ā* et en *-*e*/*o*-, et qui présente également un *i* répondant à l'*u* du sanskrit *-su*, etc. (variation remontant à l'indo-européen ? ou influence du singulier ποδί ?).

Le mycénien du second millénaire connaît bien la désinence de datif locatif : cf. *kakeusi* = χαλκεῦσι. Mais il présente également de plus nombreux exemples encore de *-pi* = -φι en fonction d'instrumental : *popi* = ποπφι « avec des pieds ». Il semblerait donc qu'il ait encore distingué entre le locatif datif, et l'instrumental (cf. §§ 20 et 36).

Cette désinence -σι présentait l'inconvénient de masquer souvent la forme du thème en raison d'accidents phonétiques : dans des datifs comme ὀδοῦσι, σώμασι, ποσί on reconnaît mal les thèmes ὀδοντ-, σωματ-, ποδ-. Pour constituer une désinence à initiale vocalique certains dialectes ont tiré parti du datif pluriel des thèmes en -εσ- qui était de la forme -εσ-σι, νέφεσσι, etc., que l'on pouvait analyser en νέφ-εσσι. En outre le couple θεοί, θεοῖσι favorisait la constitution d'un couple ἄνδρ-ες, ἄνδρ-εσσι. Ce développement a pris naissance en éolien : ainsi dans les inscriptions lesbiennes Μακεδόνεσσι, χρημάτεσσι, πάντεσσι et même βασιλήεσσι, ou d'un thème en -ι, πολίεσσι, enfin ἐτέεσσι où -εσσι a été ajouté à un thème en -εσ- ; chez Sapho πόδεσσι, ὀππάτεσσι, etc...[1] ; chez Alcée νάεσσι ; béotien χαρίτεσσι, thessalien κατοικέντεσσι (= attique κατοικοῦσι). Cette finale s'est répandue dans les dialectes du Nord-Ouest : éléen φυγαδεσσι ; locrien Κεφαλλᾶνεσσι, χρηματεσσι ; Delphes σᾱματεσσι, τετορεσσι, ἱερομνᾱμονεσσι. Enfin dans des colonies de Corinthe : syracusain παίδεσσι, ὑέεσσι. La désinence -εσσι constitue un des éolismes les mieux assurés de la langue homérique, qui en fournit les premiers exemples, bien antérieurs au témoignage de nos inscriptions ; la forme est surtout employée dans certains mots auxquels elle conférait un rythme commode pour l'hexamètre : Μυρμιδόνεσσι, κηρύκεσσι, φυλάκεσσι, ἄνδρεσσι, χείρεσσι ; après voyelle : σύεσσι, οἴεσσι, πολίεσσι, πολέεσσι de πολύς, βόεσσι, νήεσσι ; thèmes en -εσ- : ἐπέεσσι, νεφέεσσι, τεκέεσσι. En dehors d'Homère les datifs en -εσσι ne s'observent guère que chez des poètes dont le parler comportait cette forme comme les

(1) Mais l'on trouve également chez Sapho πόσσι, χέρσι.

Éoliens ou Épicharme. Pindare en présente quelques exemples, ainsi πόδεσσι (*Ném.* X, 63).

Au lieu de -εσσι, on rencontre, beaucoup plus rarement, une désinence -εσι (résultant d'une simplification phonétique de -εσσι) : béotien παραμεινάντεσι, delph. παντεσι à côté de πάντεσσι, locrien παντεσι. Chez Homère même des formes en -εσι sont attestées : αἴγεσιν (Κ 486), ἀνάκτεσιν (ο 557), ἴνεσιν (Ψ 191), χείρεσιν (Υ 468). Pindare a une fois πολίεσι (*Pyth.* VII, 9).

La désinence -εσσι présentait un inconvénient : elle donnait au datif pluriel une syllabe de plus que les autres cas. On lui a, dans les parlers du Nord-Ouest, substitué une désinence -οις empruntée à la flexion thématique. En locrien le bronze d'Œanthée au ve siècle porte déjà μειονοις (Collitz 1479) ; en éléen des inscriptions archaïques emploient χρηματοις (Collitz 1154) : sauf un exemple isolé de φυγαδεσσι l'éléen ne connaît que ce type. Cette désinence a joué un grand rôle en Étolie et elle s'est répandue après la constitution de la κοινά étolienne : le premier exemple de ἀγωνοις apparaît à Delphes en 359, mais la désinence ne devient usuelle qu'au IIIe siècle. Autres exemples dans la Grèce du Nord, dans le Péloponnèse, et jusqu'en Crète et en Sicile.

§ 58. — Au duel la désinence grecque de nominatif-accusatif en -ε πόδε se trouve en alternance avec l'-*ā* (indo-européen *-*ē*) de l'indo-iranien. Un -*e*, vraisemblablement bref figure également dans les tablettes mycéniennes. Le génitif-datif ποδοῖν, hom. ποδοῖιν (avec circonflexe sur οι quand la désinence porte le ton) présente la même désinence, propre au grec, que la flexion thématique à laquelle elle est empruntée ; elle est attestée en mycénien sous la forme -*o-i*, ce qui exclut que -οιιν remonte à -οιϝιν.

§ 59. — La flexion n'était pas caractérisée uniquement par les désinences mais aussi par l'alternance vocalique et la place du ton. L'alternance de timbre *e*/*o* subsiste à peu près uniquement dans les neutres du type νέφος, génit. νέφεος. Ailleurs il ne reste que des

débris isolés : ainsi au nominatif αἰών répond un thème αἰέν « toujours » qui sert d'adverbe (cf. § 77) ; de même αἰές répond à des formes qui supposent αἰοσ- (§ 69 II). Alternance de timbre également dans la dérivation et la composition : ἀναιδής répond à αἰδώς, εὐανθής à ἄνθος ; inversement σώφρων à φρήν (§ 77), ἀπάτωρ à πατήρ (cf. § II). Au contraire l'alternance quantitative *ē/e* ou *ō/o* joue un rôle proprement grammatical : λιμήν, -ένος, δώτωρ, -ορος, ἀληθής, gén. hom. -έος, αἰδώς, gén. -όος ⟩ -ους, πειθώ, gén. -όος ⟩ -οῦς. La longue opposait le nominatif masculin-féminin sans désinence au reste de la flexion. Toutefois dans certains types la longue du nominatif a été généralisée : δοτήρ, -ῆρος ; λειμών, -ῶνος, αἴθων, -ωνος, θήρ, θηρός.

Il s'est parfois produit une généralisation de la brève. Le grec a hérité de deux mots **wokʷ-* « voix » et **okʷ-* « vue » comportant l'un et l'autre une alternance vocalique *ŏ/ō*. Mais après la chute du *ϝ* initial qui s'est produite de très bonne heure devant *o* la langue se trouvait disposer de deux formes homonymes ; pour les distinguer il a généralisé la brève dans ὄψ, ὀπός « voix » et la longue dans ὤψ, ὠπός « visage ».

Un vocalisme *ē* doit être également posé à la prédésinentielle pour expliquer des formes comme πόληι, πόληος (§ 84). Les thèmes en *i* opposent ainsi un vocalisme *e* (πόλεις), un vocalisme *ē* (πόληι), un vocalisme zéro πόλις. Les thèmes en *u* (§ 90) présentent des faits parallèles. Un complexe d'alternance subsiste, malgré certaines altérations, dans des termes comme πατήρ (§ 73).

§ 60. — Quant à la variation dans la place du ton, il n'en subsiste que des vestiges. Les thèmes monosyllabiques portent le ton sur la syllabe radicale au nominatif et à l'accusatif et sur la finale aux cas obliques (génitif, datif) : πόδα, πόδες, πόδε s'opposent à ποδός, ποδί, ποδῶν, ποσί, ποδοῖν. Ce procédé s'observe aussi en sanskrit. Autres exemples : θήρ, θῆρα, θηρός, θηρί, θηρῶν, θηρσί, θηροῖν ; μήν, μηνός, μηνί, etc. ; ὁ φῶς, φωτός, etc. ; μῦς, μυός, etc.

Remarques I. — La règle ne s'applique pas aux participes monosyllabiques comme ὤν, ὄντος, ni au pronom interrogatif τίς.

II. — Elle ne s'applique pas en principe aux mots dont le nominatif n'est monosyllabe que par contraction ainsi ἦρος, ἦρι de ἔαρος, ἔαρι, et même κῆρος, κῆρι de κῆρ considéré en attique comme une contraction de κέαρ (Eschyle, *Prom* 185 etc.), mais cf § 64 Inversement on a οἶς, οἰός, bien que ce mot ne soit devenu monosyllabe que par contraction, et φρητός, φρητί, φρητῶν bien que ces formes reposent également sur une contraction, cf. nom. φρέαρ.

Certains noms ne présentent l'alternance qu'au singulier et au datif pluriel : οὖς, ὠτός, ὠτί, ὠσί mais ωτων (cf. § 81), κρατός « de la tête », mais κράτων (cf. § 80), παῖς, παιδός, mais παίδων. Même règle pour ἡ δᾴς, ὁ δμώς, ὁ θώς, ὁ σής (σεός), ὁ Τρώς, τὸ φῶς « lumière ». D'autre part l'adjectif πᾶς fait παντός, παντί mais πάντων, πᾶσι Même procédé dans les formes homériques de γόνυ et δόρυ, γουνός et δουρός mais au pluriel γούνων et δούρων. Εἷς, ἑνός n'a pas de pluriel : il en resulte que dans les composés οὐδείς et μηδείς le singulier est οὐδενός, οὐδενί, mais le pluriel οὐδένων, οὐδέσι.

De même quelques mots à nominatif disyllabique, soit paroxytons : κύων (κυνός), μήτηρ (μητρός), soit oxytons : ἀρήν (ἀρνός), ἀνήρ (ἀνδρός), πατήρ (πατρός), γαστήρ (γαστρός), et par extension γυνή (γυναικός), θυγάτηρ (θυγατρός).

Au vocatif singulier le recul de l'accent que nous avons observé dans ἄδελφε se rencontre aussi dans la déclinaison athématique : πάτερ, ἄνερ, γύναι, θύγατερ, σῶτερ, Ἄπολλον, etc.

§ 61. — Les thèmes de la déclinaison athématique se répartissent naturellement en thèmes consonantiques et thèmes sonantiques. Ces deux catégories n'ont pas agi et réagi l'une sur l'autre comme en latin et elles fournissent un principe de classement bien net.

B. **Thèmes consonantiques**

I. Thèmes terminés par une occlusive.

§ 62. — *Thèmes terminés par une occlusive et caractérisés au nominatif de genre animé par un sigma.* La flexion de ce type peut être illustrée par l'exemple de φύλαξ.

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
N. V.	φύλαξ	φύλακες	φύλακε
Acc.	φύλακα	φύλακας	
Gén.	φύλακος	φυλάκων	φυλάκοιν
Dat.	φύλακι	φύλαξι	

Remarques sur la flexion. — Le vocatif est identique au nominatif, ou, plus exactement c'est le nominatif qui a été employé en grec en fonction de vocatif. Exception : hom. ἄνα, vocatif de ἄναξ, ἄνακτος[1], la forme s'explique par la chute des occlusives finales ; c'est peut-être ce traitement qui a dissocié le vocatif du reste de la flexion et l'a fait remplacer par le nominatif.

Les mots de ce type ne comportent normalement pas d'alternance vocalique : ἀλώπηξ, -εκος constitue une exception à peu près unique.

Aux thèmes à occlusive finale doit être rattaché le nom de la femme, γυνή, voc. γύναι, acc. γυναῖκα, gén. γυναικός, dat. γυναικί. Il est possible que γύναι soit un vieux vocatif anomal de γυνή et que le reste de la flexion ait été constitué sur γύναι avec élargissement -κ-. De γυνή les comiques présentent acc. sing. γυνήν, nom. et acc. plur. γυναί et γυνάς, toutes formes évidemment refaites. Le grec moderne a créé un nominatif ἡ γυναῖκα.

§ 63. — Le nom racine πούς, ποδός « pied » appelle quelques observations. Ce mot comportait en indo-européen à la fois une alternance de timbre *-e/o-* et une alternance de quantité. Tandis que le latin a généralisé le timbre *e*, le grec a généralisé le timbre *o* (le timbre *e* subsistant dans quelques dérivés comme la préposition éolienne πεδα (= μετά), πέδη, πέδον, πεζός, etc.). Dans la flexion du nom le vocalisme *o* bref est généralisé en grec, à tous les cas autres que le nominatif singulier : πόδα, ποδός, ποδί, πόδες, πόδας, ποδῶν, ποσί (traitement phonétique de *ποδ-σί). Le nominatif est caractérisé

(1) Le dorien a pour ce mot un thème Ϝανακ- cf. Ϝανακες (Schwyzer 79). C'est également sur Ϝανακ- que repose le dénominatif ἀνάσσω.

par une longue qui est notée ω en dorien (πώς Hesychius) et ου (πούς) en ionien attique, ce dernier vocalisme ne pouvant être ancien la longue alternante du nominatif étant toujours ω (cf. δαίμων, etc.)[1]. Le grec a constitué d'autre part un nominatif à voyelle brève πός attesté en dorien (*Lyr. adesp.* 72 Bergk), laconien πόρ (Hesychius), hom. τρίπος, ἀρτίπος, etc.

Dans la déclinaison des composés il a été créé d'après le nominatif sing. un accus. -πουν : πουλύπουν (Aristophane), τρίπουν (Eschyle), ἄπουν (Eschyle) ; au neutre on a un nom.-accus. τρίπουν de τρίπους. Le nom propre Οἰδίπους, outre la flexion en -ποδα, -ποδος, etc., possède un accusatif Οἰδίπουν et même un génitif Οἰδίπου (seule forme attestée chez les tragiques), vocatif Οἰδίπου (Sophocle, *Œd. Roi* 405).

§ 64. — Dans les thèmes terminés par les dentales -δ-, -θ-, -τ- cette dentale était souvent un simple élargissement. Ce fait apparaît dans ὄρνις, -ῑθος qui présente des formes de thème en -*i*-, acc. sing. ὄρνιν à côté de ὄρνιθα, accusatif pluriel ὄρνεις ou ὄρνῑς (Aristophane, *Oiseaux* 717, etc.) à côté de ὄρνιθας[2]. Les dialectes doriens comportent un élargissement χ : ὄρνιχα (Pindare, *Ol.* II 97, etc.). — Κληΐς, -ῖδος qui répond étymologiquement au lat. *clāuis*, attique κλείς, (cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 210), accus. κλεῖν (Démosthène XVIII, 67) et κλεῖδα dans la κοινή. Le dorien a eu une forme à gutturale κλᾳξ à Andanie (Schwyzer 74_{92}), à Épidaure. Le thème en *i* (long ou bref ?) est attesté dans le composé mycénien du second millénaire *karawiporo* = κλᾱϝιφορος.

Θέμις, qui est peut-être un ancien neutre, présente d'une part un thème θέμισ- de l'autre θεμι- qui se fléchissent anciennement à l'aide d'un τ, en passant à la flexion animée : nom. pl. θέμιστες

(1) On a proposé comme explication diverses influences analogiques comme celle du type δούς, δόντος, etc.

(2) L'iota est normalement long, mais il y a chez Homère et les tragiques de rares exemples de ὄρνις et ὄρνιν avec iota bref.

(A 238, etc.), acc. sg. θέμιστα (E 761) et d'autre part génitif Θέμιτος (Pindare *Ol.* XIII, 6) ; il existe un accusatif θέμιν (Hésiode *Théog.* 16, etc.) ; finalement d'après l'analogie des nombreux thèmes en delta final on a génitif Θέμιδος, etc. (Eschyle, *Pr.* 18, etc.).

A côté de l'usuel Ἄρτεμιν on lit une fois Ἀρτέμιδα (*Hymne Aphr.* 16), le génitif est Ἀρτέμιδος, etc. Dans quelques noms propres l'absence de la dentale ne s'observe pas seulement à l'accusatif. Θέτις fait à la fois gén. Θέτιδος et Θέτιος (Pindare, *Isth.* VIII 27), datif Θέτιδι et Θέτῑ (Σ 407) ; Πάρις a Πάριδος et Πάριος (Γ 325).

Il est résulté de ces faits une grande confusion : ἔρις fait à l'accusatif ἔριν, mais la langue épique a ἔριδα à côté de ἔριν ; autres doublets : ὄπιν et ὄπιδα, χάριν et χάριτα. En règle générale l'accusatif est en -ιν lorsque l'ι ne porte pas l'accent, χάριν est la forme usuelle et, en revanche, l'on ne trouve jamais que πατρίδα.

Quelques thèmes avec υ présentent également les deux formes d'accusatif : κόρυθα (N 188) et κόρυν (N 131). Le mycénien a *koru* = κόρυς, *koruto* = κόρυθος.

Certains thèmes de flexion difficile ont reçu un élargissement τ et sont passés au type consonantique. Pour χρώς, γέλως, φῶς voir § 68. Pour ἧπαρ, ἥπατος § 76. Pour τέρας, -ατος § 71. Pour ὄνομα, -ατος § 79.

Dans les noms neutres l'amuïssement de l'occlusive finale au nominatif-accusatif singulier effaçait l'indication du thème : μέλι gén. μέλιτος (même flexion assurée en mycénien) ; γάλα gén. γάλακτος (cf. lat. *lac*). De là est née une flexion γάλατος (? cf. Eustathe, *Od.* 1761, 38), ou γάλακος (Phérécrate 108, Kock ; Callimaque, *Hécalé* I, 4, 4) : le mot est même devenu indéclinable, τοῦ γάλα (Platon le comique 238, Kock). Dès le grec commun κῆρ « cœur » (de *κηρδ, cf. καρδία) est passé à la flexion des thèmes en -*r*-, gén. κῆρος, dat. κῆρι (cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, §§ 26 et 200). Mais les tragiques emploient un nom. κέαρ tiré de κῆρος d'après l'analogie de ἔαρ en face de ἦρ et ἦρος.

§ 65. *Thèmes en* *-nt. — Le grec a hérité de l'indo-européen des thèmes en *-*nt* qui ont servi à former des participes présent et aoriste du type (accusatif) λείποντα, λιπόντα, δείξαντα. Une partie de ces formes est caractérisée au nominatif masculin-féminin par l'*s* du nominatif. C'est le cas du participe aoriste sigmatique (δείξᾱς, etc.), des participes athématiques (τιθείς et θείς, διδούς et δούς, etc.), des adjectifs du type χαρίεις et de quelques substantifs comme ἱμάς, ἱμάντος, etc. Le traitement de *-ντς > -νς a suivi (de même qu'au datif pluriel *-ντσι) les règles propres à chaque dialecte : crétois καταθενς, νικᾱσανσι, pour l'ionien attique καταθείς, νικήσᾱσι. Devant consonne le traitement grec commun était du type crétois ὀμόσας avec α bref. Cette forme a été parfois étendue à la position devant voyelle : Hésiode, *Théog.* 521, δήσας ἀλυκτοπέδῃσι (variante).

Au datif pluriel, le degré vocalique ancien devant la désinence -σι était le degré zéro (cf. φρασί § 78). A Héraclée on a εντασσιν (Schwyzer 62_{104}) pour l'attique οὖσι, πρασσοντασσι (62_{158}) pour πράττουσιν, où la désinence -ασσι provient d'anciennes formes à degré zéro *ἅσσι (valant attique οὖσι), *πρασσασσι avec *-*n̥tsi*. Dans la déclinaison des adjectifs du type χαρίεις le datif pluriel χαρί(ϝ)εσ(σ)ι, avec ε bref, doit avoir été substitué à *χαριϝασ(σ)ι de *-*n̥tsi* (cf. §§ 104 et 105).

§ 66. — Dans certains types de flexion en *-*nt*, le grec se sépare des autres langues indo-européennes par la constitution d'un nominatif -ων caractérisé non par la consonne *s*, mais par le vocalisme long : λείπων, λιπών, ὤν, ἑκών (qui est un ancien participe) et quelques substantifs comme γέρων. Il s'agit, semble-t-il, d'une forme analogique du type ἄκμων, εὐδαίμων, etc. Le datif pluriel est λείπουσι (de *-οντσι). On observe des échanges entre la catégorie du type δαίμων, -ονος et la catégorie du type γέρων, -οντος. D'anciens thèmes en -ον- sont passés au type en -οντ- (déjà en mycénien du second millénaire, cf. *rewolejo* = λεϝόντειος) : δράκων (cf. le fém. δράκαινα), λέων (cf. λέαινα et le latin *leō*, *leōnis*), θεράπων, (cf. θεράπαινα et θεράπνη) font au génitif δράκοντος, λέοντος, θεράποντος.

Remarques I. — Le vocatif des thèmes en -ντ- est constitué par le thème pur et simple au vocalisme bref : γέρον, λέον, ἄρχον avec chute de la dentale finale. Dans les thèmes en -ντ- à nominatif sigmatique on trouve également quelques vocatifs de ce type Κάλχαν, γίγαν ; la langue hésite entre Αἶᾶς et Αἶαν Les vocatifs en ᾱ du type hom. Πουλυδάμᾱ (M 231) sont énigmatiques.

II. — Dans l'adjectif πᾶς, παντός, on attend un neutre πᾰν, de *παντ ; cette forme se trouve dans ἄπαν avec -αν bref, cf. aussi πᾰν (Pindare, *Ol.* 2, 85, Sapho 66 [Diehl]), et les composés : πᾰν-αίολος, etc. ; mais dans le simple on a en ionien-attique πᾶν avec une longue empruntée à πᾶς et qui s'explique en outre par le caractère monosyllabique du mot.

III. — Le nominatif du nom de la dent ὀδοντ- (cf. lat. *dēns*) est ὀδών en ionien (Hérodote 6, 107, etc.), mais dans la κοινή, ὀδούς (Aristote, Septante) de type sigmatique.

II. THÈMES EN -*s*-.

§ 67. — Les thèmes en -*s*- se répartissent en quatre catégories : les neutres comme γένος ; les adjectifs comme ἀληθής (avec les anthroponymes comme Σωκράτης, etc.) ; quelques thèmes féminins ou masculins en *-*os*- comme ἠώς, αἰδώς, etc. : des neutres comme κρέας, etc.

Les neutres du type γένος comportent l'originalité de présenter une alternance de timbre entre le nom. acc. sing. γέν-ος et les autres cas à vocalisme *e* γεν-εσ-. Ce type archaïque répond exactement à skr. *jánaḥ* et à lat. *genus*. Le σ intervocalique est tombé et il en est résulté dans la plupart des formes casuelles un hiatus généralement conservé chez Homère et Hérodote, mais qui a abouti à une contraction en attique. *Flexion attique:* Sing. nom. acc. γένος ; gén. γένεος > γένους ; dat γένεϊ > γένει. Plur. nom. acc. γένεα > γένη. gén. γενέων > γενῶν (la forme non contracte est assez fréquente chez les tragiques et chez Xénophon). datif homér. γένεσσι > att. γένεσι (cf pour la simplification de la géminée. Lejeune. *Phonétique grecque*. § 81). Duel nom. acc *γένεε > γένει ; gén. dat. *γενέοιν > γενοῖν.

Les adjectifs du type ἀληθής sont caractérisés au nominatif masculin-féminin par l'allongement de la voyelle prédésinentielle,

le neutre ayant un ε : ἀληθής, ἀληθής, ἀληθές. Vocat. ἀληθές ; acc. masc. fém. ἀληθέα > att. ἀληθῆ ; nom. plur. ἀληθέες > ἀληθεῖς ; acc. plur. hom., ionien ἀσινέας (λ 110) ; on attendrait en attique une contraction -ης[1] de -έας, mais la forme de nominatif ἀληθεῖς a été employée (cf. § 55). Les autres cas sont identiques à ceux de γένος.

Remarques I. — A l'acc. sing. et au nom. acc. plur. neutre la contraction attique est en -ᾱ après ι ou ε (χρέᾱ, κλέᾱ, ὑγιᾶ), mais en η après ρ (τριήρη). Après υ on a ὑπερφυᾶ (Aristophane *Cav.* 141) mais εὐφυῆ (Platon *Rép.* 455 b), cf. M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 268.

II. — D'après l'analogie du type πολίτης, Αἰσχίνης il a été constitué en attique des accusatifs sing. τριήρην, τριέτην, Σωκράτην (cette dernière forme très usuelle). Les papyrus ptolémaïques ne connaissent plus guère que cette forme. De l'attique Σωκράτην on a tiré un génitif Σωκράτου (Stobée, *Fl.* VII, 66) et même dans des papyrus τοῦ ἔτου (*Pap. Grenf.* I, 33), gén. de τὸ ἔτος.

Même dans les dialectes autres que l'ionien att. où l'ᾱ des thèmes en ᾱ subsistait, ils ont exercé une influence sur les thèmes en *s*. Lesbien acc. δᾱμοτέλην (*I. G.* XII, 2, 645 a), ἀδάκην (Sapho 108 [Diehl]), arcadien Επιτελην (*I. G.* V, 2, 16). L'altération a été profonde surtout dans les noms propres : en lesbien d'après le génitif -ᾱ de -ᾱο on a gén. Θεογενη (*I. G.* XII, 2, 74), datif Διννομένη (Alcée 34 [Diehl]) ; en arcadien voc. 'Ατελη (*I. G.* V, 2, 337).

III. — Noter, dans les Septante et le Nouveau Testament le dat. pl. συγγενεῦσι (cf. Marc VI, 4) pour συγγενέσι, analogique de γονεῦσι.

IV. — Les noms propres en -κλέης comme Ἡρακλέης présentent quelques difficultés. Ce sont des composés de κλέ(*F*)ος, cf. chypr. Νικοκλε*F*ες (Schwyzer 681, 4). La langue homérique fournit les graphies acc. -κλῆα, gén. κλῆος, etc., qui peuvent recouvrir d'anciens -κλέεα, κλέεος, etc. En attique on a le nom. Περικλέης et, plus souvent, des formes contractes, Περικλῆς, voc. Περίκλεις (de -κλεες), acc. Περικλέᾱ (de -κλέεα), gén. Περικλέους (de -κλεεος), datif Περικλεῖ de Περικλέει. — L'ionien de son côté présente des formes à hyphérèse (cf. M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 249) : -κλέᾱ, -κλέος, κλέϊ.

§ 68. — Le grec possédait quelques substantifs masculins et féminins en *s* avec vocalisme *o* et alternance de quantité nom. *ō*,

(1) Ou par une contraction non phonétique -ᾶς (cf. ἡμᾶς § 150) : on trouve ψευδᾶς dans une épigramme attique archaïque (Meisterhans-Schwyzer, p. 137).

autre cas *ŏ*. Le σ intervocalique étant tombé il s'est produit des contractions. Ce type répond à lat. *honōs*, *honōris* où la longue du nominatif s'est généralisée (Ernout § 62).

N. V.	αἰδώς
Acc.	αἰδόα > αἰδῶ
Gén.	αἰδόος > αἰδοῦς
Dat.	αἰδόϊ > αἰδοῖ

Le duel et le pluriel manquent.

La seule particularité dialectale notable est, en lesbien, l'accusatif en -ν (cf. δαμοτέλην p. 70), par exemple dans αὔων « aurore » (Sapho, 65 [Diehl]).

Les mots de ce type sont peu nombreux et ont subi des altérations diverses. Le nom de l'« aurore » dor. ᾱώς, ionien ἠώς, éolien αὔως (cf. lat. *aurōra*, et pour le problème phonétique posé par ces formes, voir M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 200) suivait originellement la flexion des thèmes en *s*. Chez Homère acc. ἠῶ (ι 151) que l'on peut lire ἠόα non contracte ; gén. ἠοῦς (Θ 470), pour quoi l'on peut parfois lire ἠόος (cf. μ 3) ; datif ἠοῖ (H 331, etc.). En attique ἕως (avec déplacement de l'accent) est passé à la flexion du type de λεώς ; toutefois l'accusatif ancien ἕω a été conservé (cf. § 25).

Certains thèmes en *s* ont reçu un élargissement τ ajouté au vocalisme long du thème. Mais il subsiste chez Homère des traces de la flexion sigmatique. L'accusatif de ἱδρώς « sueur » est chez Homère ἱδρῶ que l'on peut lire ἱδρόα (cf. par exemple K 572), le datif est ἱδρῷ (P 385, pour ἱδροῖ ?). Mais Hésiode emploie ἱδρῶτα (*Trav.* 289) et la flexion attique comporte partout le τ. Χρώς « peau » présente chez Homère des formes non contractes du type sigmatique : χρόα, χροός, χροΐ ; toutefois, on lit χρωτός K 575, et l'attique a la flexion χρῶτα, χρωτός, χρωτί.

Γέλως et ἔρως se présentent dans des conditions un peu différentes et ne montrent pas des traces nettes du thème sigmatique dans la flexion (cf. toutefois les dérivés γελαστός et ἐραστός. etc.). Chez

Homère nom. γέλως ; à l'acc. les manuscrits hésitent entre les formes γέλω (de *γέλοα??), γέλον et γέλων (σ 350, υ 8, 345) ; datif γέλῳ. L'éolien a généralisé une flexion thématique, γέλος, etc. L'ionien-attique emploie γέλων à côté de γέλωτα et γέλωτος, γέλωτι. — Pour ἔρως on a chez Homère les formes thématiques ἔρος, ἔρον, ἔρῳ, ce qui est la flexion de l'éolien ; le nominatif ἔρως ne se lit que devant consonne. L'attique décline ἔρως, ἔρωτος.

On a supposé que ces thèmes barytons à vocalisme *e* étaient d'anciens neutres (cf. τέρας, gén. -ατος, etc.) et que c'est là que se serait introduite d'abord la flexion en τ.

Le même élément τ s'observe dans le neutre attique φῶς, φωτός « lumière ». La forme est contractée de l'hom. φάος. En attique la déclinaison est φωτός, φωτί mais il existe un datif φῷ (*I. G.* II[2] 1611 b 136, Euripide *Fr.* 534). Même flexion en τ pour masculin φώς, φωτός « homme », qui est homérique.

§ 69. **Remarques I.** — Du point de vue de l'attique quelques mots présentent une flexion comparable à celle de αἰδώς, mais avec une voyelle prédésinentielle, constamment longue : ἥρως, ἥρωα, ἥρωος (et ἥρω, d'après λεώ § 25), ἥρῳ ; ἥρωες, ἥρωας (et parfois nom. acc. plur. ἥρως), ἡρώων, ἥρωσι. C'est cette flexion que suivent πάτρως « oncle paternel » et μήτρως, « oncle maternel » ; on a voulu y voir d'anciens thèmes en *-*ōu*- où le vocalisme *ō* serait généralisé, mais le témoignage des tablettes mycéniennes semble prouver, au moins pour ἥρως, qu'il n'y a pas trace d'un *u*, cf. le datif *tiriseroe* = τρισήρωι.

II. — Un degré vocalique *e* d'un suffixe *-*es*- est conservé dans les locatifs dorien αἰές cas indéfini sans désinence (Aristophane *Lysistr.* 1266), att. αἰεί, dorien etc. αἰϝει, de *αιϝ-εσ-ι locatif en -*i* ; suffixation de **aiw*-[1], cf. skr. *āyu*- et *āyuṣ*-, lat. *aeuom*[2]. On rencontre aussi avec le vocalisme *o* un accusatif αἰῶ de *αιϝοσα (Eschyle *Ch.* 350). Le grec possède apparemment quelques autres formes à suffixe *-*os*- parallèle à *-*on*- : κυκεῶ (κ 290) doublet de κυκεῶνα ; acc. laconien Ἀπελλω, attique Ἀπόλλω de Ἀπόλλων, Ποσειδῶ de Ποσειδῶν ; εἰκώ

(1) Un locatif de ce thème est peut-être conservé dans lesbien ἄι, etc., cf. Bechtel, *Griech. Dialekte*, 1, 102. — Pour un suffixe *-*en*-, v. § 77.

(2) Le latin *aeuom* a aussi conduit à poser pour αἰεί un locatif de thème en *e*/*o*, cf. § 23.

(Euripide *Médée* 1162), etc. de εἰκών. Mais il peut s'agir pour certaines de ces formes d'analogie (avec les comparatifs comme accusatif μείζω, etc.).

III. — Dans le nom du « mois », thème **mēns-*, cf. lat. *mēnsis*, la sifflante finale appartient au radical. La flexion est compliquée par des accidents phonétiques. Au génitif **mēns-os* est devenu **mēnhos* d'où attique μηνός, lesb. μῆννος, thess. μεῖννος, cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 111. Au nominatif, au contraire, *-ns* final subsistait, l'*ē* s'abrégeait devant *-ns* puis s'allongeait après chute de l'*n* par allongement compensatoire, d'où l'ionien μείς (T 117), dor. μής. L'attique a créé un nominatif μήν sur μηνός, μῆνα. On rencontre en éléen un nominatif μευς (Collitz 1151, 15) créé sur μῆνα d'après le modèle Ζεύς, Ζῆνα.

Le nom de l'« oie » χήν repose aussi sur un thème en *-ns-* (**ghans-*, cf. lat. *ānser)*, avec un nom. analogique des autres cas : déclinaison du même type que μήν, mais avec ᾱ hors de l'ion.-attique.

§ 70. — La flexion des neutres en -ας, qui sont peut-être en partie des substituts de thèmes en -αρ, pose des problèmes. Ce sont pour la plupart des mots archaïques attestés surtout au nominatif-accusatif singulier : γέρας, γῆρας, δέμας, σέβας, τέρας, etc. La flexion que l'on peut attendre pour ce type s'observe dans κρέας « viande » qui semble répondre à skr. *kravíḥ*, mais avec un élément suffixal différent.

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
N. V. A.	κρέας	κρέα et κρέᾱ	*κρέαε > κρέᾱ
G.	*κρέαος > κρέως	κρεάων > κρεῶν	*κρεάοιν > κρεῷν
D.	κρέαι et κρέᾳ	κρέασι	

Génitif. C'est une contraction de *κρεασος > *κρέαος > κρέως, mais cf. § 71, *Rem.* 1. Le génitif pluriel vient de *κρεασων > κρεάων (*Hymne à Hermès* 130) > κρεῶν.

Datif singulier. Les grammairiens anciens enseignent qu'il comportait un ᾱ : κρέᾳ, σέλᾳ, δέπᾳ. On a parfois supposé que cette finale énigmatique repose sur la contraction de -αει, avec une vieille désinence de datif en -ει.

Nom.-acc. plur. La forme est peu claire. Elle comporte générale-

ment un α bref (Θ 231, γ 65, Aristophane *Nuées* 339, etc.)[1]. Il est possible que nous ayons là une vieille forme de neutre sans le suffixe -ας, qui aurait servi de pluriel, de **kr-ew-ə₂* (de même γέρα avec α bref B 237, I 334). En revanche Δ 345 et X 347 κρέα ἔδμεναι peut représenter κρέα'(α) ἔδμεναι (de *κρεασα) ; on a κρέᾱ avec contraction des deux α (Antiphane 20 [Kock]), γέρᾱ (Sophocle *El.* 443) ; δέπα devant voyelle (ο 466, etc.) doit être interprété δέπα'(α) ou δέπᾱ, avec ᾱ abrégé en hiatus. La déclinaison de κρέας est suivie par des mots comme γέρας, γῆρας (gén. hom. γήραος, att. γήρως), σέλας. τέρας (nom. acc. plur. τέραα μ 394).

Les tablettes mycéniennes présentent un bon exemple de cette flexion avec *dipa* (= δέπας), nom. duel *dipae.*

Ce type archaïque a subi diverses altérations. Quelques mots substituent au cours de la flexion un ε à l'α caractéristique du thème. Ainsi οὖδας a chez Homère un génitif οὔδεος (M 448, ι 242) et un datif οὔδει (Ψ 283, ι 459) ; de κτέρας on a κτέρεα, κτερέων, de κῶας, κώεα. On a expliqué ces formes par un traitement phonétique (dissimilation des deux α), mais elles ont, d'autre part, subi l'influence du type γένος. Cette transformation s'est plus ou moins poursuivie : l'ionien a κέρεα de κέρας, τέρεος, τέρεα de τέρας ; Aristophane le gén. κνέφους (*Assemblée* 290), de κνέφας ; la κοινή, le datif γήρει (Luc I, 36) de γῆρας.

§ 71. — La déclinaison des neutres en -ας présente parfois gén. -ατος, datif -ατι, etc. Ce type peut être ancien et s'explique par le fait que à l'exception de κέρας issu de *ker-ə₂-s-* cf. κεραός, etc., et de κρέας les mots en -ας ne doivent être rien d'autre que d'anciens neutres en -αρ *(*-r̥)* passés avec leur voyelle α au type en *s* ; or le type en -αρ (§ 76) comporte normalement un génitif -ατος, etc. : cf. πεῖρας et πεῖραρ, et, à côté de γέρας, γεραρός et γεραίρω. Par ailleurs l'élargissement en dentale de -ατος, etc., permettait de

(1) γ 33, ι 162, etc., il faut lire κρέα τ', non κρέατ'. Pour le génitif κρέατος en attique, voir § 71, *Rem. I.*

constituer une flexion que des contractions variées n'obscurcissaient pas. Voici la flexion de τέρας « prodige » et κέρας « corne » en attique :

SINGULIER

N. Acc.	τέρας	κέρας
Gén.	τέρατος	κέρᾱτος et κέρως
Dat.	τέρατι	κέρᾱτι et κέρᾳ

PLURIEL

N. Acc.	τέρατα et τέρᾱ	κέρᾱτα et κέρᾱ
Gén.	τεράτων et τερῶν	κέρᾱτων
Datif	τέρασι	κέρᾱσι

DUEL

N. Acc.	τέρατε	κέρᾱτε et κέρᾱ
G. Datif.	τεράτοιν	κερᾱ́τοιν et κερῷν

Chez Homère les formes à dentales ne sont pas attestées : κέραος, κέραι (ou κέρᾳ), κέρα devant voyelle (κερα'(α) ?), κεράων, κεράεσσι et κέρασσι ; τέραα (μ 394), τεράων, τεράεσσι.

Noter dans la déclinaison attique de κέρας la quantité longue de l'α dans κέρᾱτος, etc. (influence de κέρᾱ sur κέρᾱτα ?).

Remarques I. — Quelques exemples de la flexion en dentale dans d'autres thèmes en -ας : κρέατος (inscription attique 338 av. J.-Chr., Meisterhans-Schwyzer, p. 143), κνέφατος (Polybe), δέρατος de δέρας « peau » (Diodore de Sicile).

II. — Il a été constitué dans la κοινή (Aristote, *Nouveau Testament*, etc.) un nouveau thème neutre en -ας : ἅλας, -ατος « sel », tiré de l'accusatif pluriel τοὺς ἅλας.

III. — Le mot λᾶας « pierre » doit être un ancien neutre passé au masculin et au féminin : les noms de pierres et de minéraux sont volontiers de genre animé et souvent masculin en grec, cf. ὁ ou ἡ λίθος, ὁ ἄργυρος, etc., en face de lat. *saxum*, *argentum*. Pour λᾶας il n'y a plus de trace claire de thème en *s* : chez Homère acc. λᾶαν, gén. λᾶος, etc. Il existe aussi en dorien, en béotien, une forme thématique nom. λᾶος, etc.

III. Thèmes en *l* et en *r*.

§ 72. — Le grec ne possède qu'un thème en λ : ἅλς, ἁλός « sel », qui comporte un nominatif sigmatique (mais cf. avec une autre forme de nominatif, lat. *sāl*). En attique le mot ne s'emploie guère qu'au pluriel (cf. ἅλας § 71, *Rem.* II).

Les thèmes en ρ ne présentent généralement pas de caractéristique sigmatique au nominatif singulier. L'alternance vocalique, là où elle existe, est réduite à sa plus simple expression : le nominatif où la voyelle prédésinentielle est longue s'oppose aux autres cas où elle est brève : cf. αἰθήρ, -έρος et la catégorie des noms d'agents avec le vocalisme *o* : οἰκήτωρ, gén. -τορος, δώτωρ, -τορος, etc. (cf. au contraire lat. *dator*, *-tōris*). Mais le vocalisme long a souvent été étendu à toute la déclinaison : θήρ, θηρός, et dans le suffixe de nom d'agent parallèle à -τωρ, mais avec timbre *e* : δοτήρ, -τῆρος, sans alternance vocalique. Le vocatif du type δοτήρ est semblable au nominatif : exception σῶτερ.

Les noms d'agent présentent ainsi deux types entièrement différents dans la forme (et dans la fonction) : δώτωρ, -ορος avec vocalisme *o* du suffixe, alternance de quantité dans le suffixe *ō* au nominatif, *o* bref aux autres cas, ton sur le radical ; c'est le type de skr. *dā́tṛ-* : il désigne l'« auteur » de l'acte ; — δοτήρ avec vocalisme long généralisé du suffixe au timbre *ē*, ton sur le suffixe, c'est le type de skr. *dātṛ́-* : il désigne l'« agent » voué à une certaine activité, cf. p. 2.

Les noms de parenté, fort archaïques, ont bien conservé les alternances anciennes et on observe encore, dans un mot comme πατήρ, le degré long, le degré bref et le degré zéro du vocalisme.

§ 73. — Déclinaison attique de πατήρ :

	SING.	PLUR.	DUEL
N.	πατήρ	πατέρες	πατέρε
V.	πάτερ	πατέρες	πατέρε
Acc.	πατέρα	πατέρας	πατέρε
Gén.	πατρός	πατέρων	πατέροιν
Datif.	πατρί	πατράσι	πατέροιν

Cette déclinaison présente un type très archaïque. La place du ton varie entre le groupe nom. acc. et le groupe gén. datif (exceptions πατέρων, πατέροιν), voir § 60 ; pour πατράσι dont le ton s'explique par la loi de Wheeler, voir Lejeune, *Phonétique grecque*, § 315 ; au vocatif sing. l'accent recule : πάτερ, cf. ἄδελφε, etc.

Le jeu des alternances de quantité reproduit dans l'ensemble celui de l'indo-européen : Nom. sing. allongé, πατήρ, cf. skr. *pitā́*. Degré zéro au gén. sing., datif sing., datif pluriel : πατρός (skr. *pitúḥ*), πατρί (skr. dat. *pi-tr-é*, mais le locatif en *-i* a le degré *e* du suffixe, *pi-tár-i*), πατράσι (skr. *pitṛ̥ṣu*), le ρα du grec représente un *r̥* vocalisé. Degré *e* : acc. sing. πατέρα, skr. *pitáram*, vocatif sing. πάτερ, skr. *pítaḥ*, nom. pluriel πατέρες, skr. *pitáraḥ*, nom. acc. duel πατέρε, skr. *pitárau*. Toutefois le vocalisme *e* a été dès le grec commun étendu à certains cas qui ne le comportent pas en skr. et ne semblent pas l'avoir comporté en indo-européen : acc. pluriel πατέρας (d'après πατέρα et πατέρες), gén. pluriel πατέρων (2 ex. homériques de πατρῶν δ 687, θ 245), gén. datif duel πατέροιν (d'après πατέρε). Mais l'alternance vocalique, dès les plus anciens textes grecs, n'a plus aucune signification fonctionnelle. On a chez Homère une extension du degré *e* dans πατέρος (λ 501), πατέρι (E 156).

§ 74. — Μήτηρ suit exactement la même flexion que πατήρ (noter la différence d'accent du nom. sing.). Formes irrégulières : μητέρος (Homère, Eschyle, *Suppl.* 539, etc.), μητέρι (Homère, Sophocle, *Œd. à Colone* 1481, etc.).

Θυγάτηρ voc. θύγατερ « fille », appartient au même type. Formes notables : extension du vocalisme *e* dans θυγατέρος (Homère), θυγατέρι (Homère), datif pluriel θυγατέρεσσι avec la désinence -εσσι (O 197), pour les formes usuelles en -τρός, -τρί, -τράσι. Inversement on a parfois pour θυγατέρα, θύγατρα (A 13), pour θυγατέρες, θύγατρες (I 144, etc.) ; à l'acc. pluriel pour θυγατέρας qui est attique et homérique, on a θύγατρας (X 62, etc.) ; au gén. plur. attique θυγατέρων (*I. G.* II² 832, Platon, *Rép.* 461 c), mais hom. θυγατρῶν (B 715, etc.) qui peut être ancien.

Γαστήρ « ventre » suit la flexion de πατήρ ; formes hom., gén. γαστέρος (ρ 473), datif γαστέρι (Z 58). Au datif plur. la forme ancienne était γαστράσι (Dion Cassius 54, 22), mais Hippocrate a la forme récente γαστῆρσι (*Morb.* 4, 54).

'Ανήρ devait présenter en grec commun une flexion à alternance : ἀνήρ, ἀνέρα, ἀνδρός, ἀνδρί, ἀνέρες, ἄνδρας, ἀνδρῶν, ἀνδράσι. Mais l'attique a généralisé le degré zéro et emploie ἄνδρα, ἄνδρες. Homère utilise selon le besoin du vers des formes à degré *e* ou à degré zéro : on a ἀνέρα, ἀνέρος, ἀνέρι, ἀνέρες, ἀνέρε. Noter chez Sophocle ἀνέρες (*Phil.* 707), ἀνέρων (*Œd. Roi* 869). Voc. sing. ἄνερ avec recul de l'accent. — 'Αστήρ présente à tous les cas autres que le nom. sing. le vocalisme ε, mais le datif pluriel a conservé le degré zéro, ἀστράσι.

Remarque. — Cette flexion a, bien entendu, disparu du grec moderne : πατήρ est remplacé par πατέρας, μήτηρ par μητέρα, ἀνήρ par ἄνδρας.

§ 75. — De rares thèmes masculins-féminins en -ρ comportent un nominatif sigmatique : μάκαρς est attesté dans le dorien d'Alcman (11 [Diehl]) ; Homère a μάκαρ avec -αρ bref (vocatif en fonction de nominatif ? ou ancien thème neutre ?) ; — le thème μάρτυρ- « témoin » a dû faire au nominatif *μάρτυρς attesté dans le crétois μαιτυρς (Collitz 4998, V, 11), mais l'on a (par dissimilation progressive ? voir Lejeune, *Phonétique grecque*, § 110) nom. sing. crétois μαιτυς, ionien attique μάρτυς d'où datif pl. μάρτυσι (Platon, *Banquet* 175 e) et même, pour l'usuel μάρτυρα, acc. sing. μάρτυν (Ménandre 1034, Kock).

La flexion du mot χείρ « main » est peu claire. Tout se passe comme si l'on disposait de deux thèmes χερ- et χειρ-. L'attique a généralisé une flexion χείρ, χειρός, mais a au datif pluriel χερσί (noter chez Homère χείρεσσι). Il faut partir d'un thème χερσ- qui doit répondre d'une façon ou d'une autre au **ghes-r-* supposé par le hittite *kessar/kesras* (cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, p. 311) ; ce χερσ- explique à la fois l'éolien χερρ- (acc. pluriel χέρρας, Théocrite XXVIII, 9), le dorien χηρ- (gén. sing. χηρός, Alcman 82 [Diehl]), et l'attique χειρ- dans χεῖρα, χειρός, etc. En partant de χερσ- le datif pluriel χερσί s'explique : de *χερσ-σι, cf. Lejeune, *ibid.*, p. 106, n. 2, 108 n. 2. Au nom. sing. une forme χέρς est attestée en dorien (Timocréon de Rhodes 6 [Diehl]). L'attique, qui ne conserve pas -ρς final, a χείρ. D'après χερσί il a été constitué des formes à ε : χέρες (Sophocle, *Trach.* 1089), χέρας (Aristophane, *Guêpes* 1193), χερῶν (Sophocle, *El.* 296, etc.), χεροῖν (Sophocle, *El.* 431, etc.). Le grec moderne emploie le dérivé neutre χέρι.

§ 76. — Le grec possède une catégorie assez importante de neutres en -αρ ou en -ωρ comme ἧπαρ ou ὕδωρ. Quelques-uns présentent la flexion attendue, mais peut-être secondaire, avec l'extension du thème en -ρ à tous les cas : θέναρ, θέναρος ; ἔαρ, ἔαρος et ἦρος ; κύαρ, κύαρος. Le plus souvent la déclinaison est du type ἧπαρ, ἥπατος ; ὕδωρ, ὕδατος. A ἧπαρ répond en skr. un neutre *yákṛt* « foie », gén. *yaknáḥ*. Il apparaît que les formes grecques, aux cas autres que le nominatif-accusatif singulier, sont constituées avec un morphème en nasale suivi de la dentale *t*, au degré zéro, *-n̥-t-* ; la dentale répond peut-être à celle que présente le nom. acc. sing. skr. *yákṛt* et se retrouve en grec dans divers thèmes comme γέλως, -ωτος (§ 68), τέρας, -ατος (§ 71), ὄνομα, -ατος (§ 79)[1]. Au skr. *yákṛt*,

(1) La fréquence des pluriels en -ατα, et, d'autre part, des formes anomales comme δέσματα, ὀνείρατα, προσώπατα, ont suggéré l'hypothèse qu'il faudrait partir, pour expliquer la flexion en -ατ-, de collectifs en *-*nt*- dont on trouve l'attestation en hittite, louvite et tokharien.

yaknáḥ et au grec ἧπαρ, -ατος répond le latin *iecur*, *iecinoris* où les deux suffixes en *r* et en nasale se trouvent combinés (Ernout, § 57).

Ce type d'hétéroclisie est extrêmement archaïque. Il s'observe dans quelques mots anciens : ἦμαρ, -ατος, οὖθαρ, -ατος, φρέᾱρ, -ᾱτος (où l'ᾱ est issu d'une métathèse de quantité, cf. hom. φρείατος graphie pour φρήατος), etc. ; ὄναρ « rêve » n'a pas de génitif *ονατος, mais on a constitué sur le masculin ὄνειρος un gén. ὀνείρατος, un nom. acc. pluriel ὀνείρατα (Homère, tragiques, Platon). Au pluriel ἀλείφατα « graisse, onguent » répond un sg. ἄλειφα ou ἄλειφαρ ; l'orthographe des tablettes mycéniennes *arepa* ne permet pas de déterminer quelle est la forme la plus ancienne au nom.-acc. singulier. De même que *t* a été introduit dans la flexion des thèmes en *s* (cf. ci-dessus), de même -*n̥t*- > -ατ- a été étendu à divers nomsaux cas obliques du singulier et au pluriel, cf. γόνυ et δόρυ (§ 95), κάρᾱ « tête », gén. κρᾱ́ατος (§ 80).

IV. Thèmes en -*n*.

§ 77. — Ces thèmes se trouvent dans des conditions assez comparables à celles des thèmes en -ρ. L'alternance vocalique y est très gravement altérée. Dans la déclinaison de φρήν on a aux cas autres que le nom. sing. gén. φρενός, etc., mais au datif pluriel quelques exemples de φρασί (cf. § 78). Le degré zéro ne s'observe guère, hors le cas de φρασί, que dans deux thèmes où il a été généralisé : ἀρήν, ἀρνός, dat. plur. ἄρνεσσι (Π 352) et ἄρνασι (Flavius Josèphe, *Ant. J.* III, 8, 10, etc., la forme phonétique normale serait *ἄρασι, et κύων « chien » gén. κυνός, dat. pl. κυσί (on attendrait *κυασι). En général il ne subsiste qu'une opposition entre un vocalisme long au nom. sing. et bref aux autres cas : δαίμων, voc. δαῖμον, acc. δαίμονα, etc. Toutefois certains thèmes ont généralisé la longue : ἀγών, -ῶνος ; τρίβων, -ωνος qui doit continuer un type ancien, cf. lat. *praecō*, -*ōnis*. Enfin l'alternance de timbre entre *e* et *o* qui a dû jouer un rôle dans la flexion indo-européenne ne tient plus aucune place dans la déclinaison grecque et n'apparaît que dans des faits de

vocabulaire : certains thèmes ont généralisé le vocalisme *e* comme φρήν, φρενός, ποιμήν, -ένος, σφήν, -ηνός d'autres, plus nombreux, ont généralisé le vocalisme *o* et l'on note des oppositions comme celle de φρήν avec σώφρων ou εὔφρων, où l'alternance est liée non à la flexion, mais à la composition : de même dans les thèmes en *r* : πατήρ, mais ἀπάτωρ, etc. Il subsiste aussi une trace de l'alternance de timbre dans αἰέν « toujours » (A 290, etc., tragiques) ancien cas indéfini fonctionnant comme adverbe temporel en face de αἰών, -ῶνος ; pour αἰές et αἰεί voir § 69.

§ 78. — Le mot δαίμων donne une idée de la flexion la plus courante :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	δαίμων	δαίμονες	δαίμονε
Voc.	δαῖμον	»	»
Acc.	δαίμονα	δαίμονας	»
Gén.	δαίμονος	δαιμόνων	δαιμόνοιν
Datif.	δαίμονι	δαίμοσι	»

Le nom. sing. est caractérisé généralement par l'allongement de la voyelle prédésinentielle, alors que le plus souvent elle est brève aux autres cas.

Un petit nombre de mots présentent un nominatif sigmatique : ainsi ῥίς, ῥῑνός et, avec allongement secondaire de la voyelle après chute du ν devant ς, κτείς, κτενός et les adjectifs εἷς, ἑνός, μέλᾱς, μέλανος, etc.

Le vocatif est caractérisé par le vocalisme bref sans désinence : δαῖμον, τάλαν de τάλᾱς, -ανος. Dans les thèmes où le vocalisme long a été généralisé à tous les cas, l'ω se trouve également au vocatif : ὦ γλίσχρων (Aristophane, *Paix* 193), ὦ γλύκων (*Assemblée* 985), γάστρων (*Gren.* 200). Toutefois l'attique a Ἄπολλον de Ἀπόλλων,

-ωνος, Πόσειδον de Ποσειδῶν, -ῶνος[1]. La longue du nominatif se trouve étendue au vocatif dans ποιμήν, -ένος (Hérodien II, 717).

Le datif pluriel δαίμοσι, ἀγῶσι, est évidemment une forme refaite. Ce cas comportait en indo-européen le vocalisme zéro de la voyelle prédésinentielle. Cette forme archaïque ne subsiste que dans ἄρνασι où elle est altérée (§ 77) et dans φρασί de *φρnσι, datif pluriel de φρήν attesté chez Pindare (*Pyth.* IV 109) et dans une épigramme attique du VIe siècle av. J.-C. (*I. G.* I², 971), cf. aussi des noms propres du type de Φρασι-μήδης, etc. Par analogie avec les autres cas ε s'est substitué à α, d'où φρεσί. Dans ἀγῶσι, δαίμοσι (qui ne peut reposer sur *δαιμονσι lequel serait passé à *δαιμουσι) ω et ο ont remplacé α : on attend *-μασι de *-*mn̥-si*, etc.

Remarques I. — Σπλήν « rate » repose sur un thème *σπληγχ, cf. σπλάγχνα. Le génitif σπληνός a donc été refait sur le nominatif.

II. — En grec un μ final passait à ν. Il est donc possible qu'un thème en -*m* de l'indo-européen devienne en grec un thème en ν, le ν du nom. sing. passant aux autres cas. Ainsi χθών, χθονός « terre », cf. χαμαί et le dérivé χθαμαλός ; χιών, -όνος « neige », cf. δύσχιμος, χίμαρος, χειμών, etc. Voir aussi εἷς, § 163.

§ 79. — Il existe en grec une catégorie importante de thèmes en -*n* du genre inanimé du type ὄνομα, cf. lat. *nōmen*, etc. ; à l'exception de ce type en -μα cette flexion n'apparaît que rarement dans quelques mots dont le plus clair est ἄλειφα (Eschyle, *Ag.* 322) à côté de ἄλειφαρ.

Le suffixe comporte à tous les cas le degré zéro *-*mn̥* et la nasale se trouve régulièrement représentée en grec par α. Aux cas autres que le nominatif-accusatif singulier les désinences vocaliques sont précédées d'un τ : à lat. *nōminis* répond gr. ὀνόματος, etc. (mais ὀνόμασι semble reposer sur ὀνόμα-σι plutôt que *ονοματ-σι, il n'y a

(1) Ποσειδῶν doit être, par ailleurs, une forme contracte, cf. hom. Ποσειδᾱ́ων, ion. Ποσειδέων, dor. Ποτιδᾶν, Ποτειδᾶν, Ποσειδᾶν,, etc. Les tablettes mycéniennes ont une forme qui doit être transcrite Ποσειδᾱ́ων. Le -δᾱϝων du corinthien (Schwyzer 123) est donc secondaire.

pas trace d'une forme *ὀνομασσι chez Homère). Pour expliquer cette dentale on a parfois rapproché le type de lat. *armentum*. Mais il faut surtout rappeler que l'élargissement τ a joué un grand rôle dans la déclinaison (cf. χρώς § 68, et surtout ἧπαρ, ἥπατος § 76, δόρυ, δόρατος, § 95). Le type ὄνομα, -ατος est propre au grec, mais il est constitué avec des éléments archaïques. Il est déjà constitué dans les tablettes mycéniennes du second millénaire.

§ 80. — Le suffixe à nasale élargi par dentale a joué un certain rôle dans des noms archaïques : outre ἧπαρ, δόρυ il s'observe dans certains thèmes isolés.

Le grec possède un vieux thème neutre du nom de la « tête » qui sous sa forme la plus archaïque comporte un nominatif κάρᾱ et un génitif hom. κρᾱ́ατος ou κρᾱτός.

Ce nom de la tête présente d'extrêmes difficultés. Il est tiré de la racine **ker*- de κέρας, etc. Le thème I **ker*-$ə_2$- a fourni le nom de la corne κέρας (cf. § 71) et l'adjectif κεραός qui ne nous concernent pas ici. Mais affecté de suffixes divers, il a fourni des formes du nom de la tête. Un thème **k*^{o}*r-əs-no*- a donné *καρασνο-, pluriel neutre ionien κάρηνα employé dans des expressions toutes faites comme ἀνδρῶν κάρηνα = ἄνδρες (Λ 500), ou pour désigner le sommet des montagnes ; de même **kr̥-s*- aurait fourni la forme isolée κάρ dans ἐπὶ κάρ « sur la tête, la tête la première » (Π 392). Aucune de ces formes n'est usuelle. Mais sur même thème a été bâti nom. acc. sg. neutre, hom. κάρη, tragédie attique κάρᾱ : on pose un élément **n̥*, d'où **k*^{o}*r-əs-n̥*- > *κάρασα > κάρᾱ (attique), mais chez Homère κάρη d'après l'analogie de κάρηνα.

Sur le thème κάρᾱ / κάρη, usuel au nom. acc. sg., il a été créé des formes nouvelles et rares, avec l'addition de **n̥* > α : n. acc. pl. καρήατα (Λ 309, P 437), gén. sg. καρήατος (Ψ 44), et κάρητος (ζ 230, ψ 157), dat. sg. καρήατι (T 405, X 205), et κάρητι (O 75), d'où finalement nom. κάρηαρ (Antimaque 76). D'autre part, avec la déclinaison des thèmes en -ᾱ ou -η, τῷ κάρᾳ (Eschyle *Ch*. 229), gén. fém. τῆς

κάρης (Callimaque, *Fr.* 110, 40; 292 [Pfeiffer]); *Hymne à Déméter* 12, κάρᾰ (en hiatus, de κάρᾱ? ou κάρα'[α]?) est un nom. acc. pluriel neutre.

Un thème II **kreə₂-s-* rend compte du dérivé κρᾱνίον (κρᾱσ-ν-) « crâne ». Ce thème κρᾱσ- pourrait rendre compte de la forme mycénienne figurant surtout comme second terme de composés : nom. sg. *-kara*[1], duel cas oblique *-karaoi* (*κρᾱοιιν?), pluriel instr., *karaapi* qui admet plusieurs interprétations. Un thème nom. κράς qui peut être ancien est attesté (Simmias 4, Powell) et dans les composés εὐκράς · εὐκέφαλος (Hésychius), λευκόκρᾱς (Hsch.), χαλκόκρᾱς synonyme de χαλκοκορυστής (inscriptions, Timothée), cf. aussi au premier terme d'un composé, κρᾰσ-πεδον. Ce thème joue par ailleurs un rôle important dans la déclinaison de κάρᾱ/κάρη. Un suffixe *-*en*- produit **krəs-en* > **kr̥̄-sen*- qui rend compte de skr. *çīrṣan*- et en grec homérique des cas indirects (et parfois pluriel) opposés à κάρᾱ/κάρη : avec vocalisme zéro de cet *-*en*-, *n̥* > α, gén. κρααατος (Ξ 177), dat. κρᾰατι (χ 218), nom. pl. κρᾰατα (T 93), et plus usuellement κρᾱτός (A 530, etc.), κρᾱτί (Γ 336, etc.), κρᾰτων avec un accent irrégulier (χ 309, ω 185) κρᾱσίν (K 152), et κρᾰτεσφι (K 156) : formes contractes de κρᾰατος, etc. ?

Sur ce thème a été créé secondairement l'acc. sg. κρᾶτα (θ 92, *sic*).

Dans ce système obscur il apparaît que la flexion usuelle chez Homère est nom. acc. κάρη, gén. κρᾱτός, datif κρᾱτί. Les formes de pluriel sont rares. La plus usuelle est κάρηνα.

§ 81. — Le nom de l'« oreille » οὖς présente également une flexion complexe. La déclinaison ionienne attique est la suivante :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
N. Acc.	οὖς	ὦτα	ὦτε
Gén.	ὠτός	ὤτων	ὤτοιν
Datif.	ὠτί	ὠσί	ὤτοιν

(1) Toutefois, au nom. sg. une forme -κάρᾱ serait également possible.

Ce sont les formes dialectales qui permettent d'analyser la structure des différents cas. La forme du nom. acc. singulier est en ionien attique οὖς (notée en vieil attique ὄς, *I. G.* I², 372_{201}), dorien ὦς (Théocrite XI, 32, etc.). On explique ces formes comme reposant sur un ancien *ουσ-ος > *ουος > *ο(ϝ)ος thème en *s* confirmé par les adjectifs mycéniens en -ῶϝες- (cf. *Remarque* III) et l'on compare le v. sl. *uxo* (le latin *auris* présente un autre degré du vocalisme et un suffixe *i*). Les autres cas comportent l'élément nasal affecté d'un τ que l'on a dans ἥπατος, etc. (un élément nasal se retrouve pour ce mot en germanique et en arménien) : Homère emploie gén. sing. οὔατος (N 177, etc.), nom. plur. οὔατα (K 535, etc.), datif plur. οὔασι (M 442) ; le dorien a le nom. plur. οὔατα (Épicharme 9 et à Cos, Collitz 3636_{62}) ; en attique οὔατος est passé phonétiquement à ὄατος (Hérodien II, 921) puis par contraction attique ὠτός, datif sing. ὠτί, gén. plur. ὤτων, datif plur. ὠσί (forme également attestée chez Homère μ 200, mais l'on a corrigé οὔασ'), cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 239.

Remarques I. — L'accentuation est en attique celle des monosyllabes avec déplacement de l'accent, mais au pluriel à côté du datif ὠσί on a gén. ὤτων, de même ὤτοιν au duel.

II. — D'une forme à diphtongue initiale *au-* (cf. lat. *auris*) on a en dorien ἄανθα « pendants d'oreilles » (Alcman, 120 [Bergk]). La forme à vocalisme *au* (cf. lat. *auris*) s'observe dans le tarentin ἆτα de *αυσατα (Hésychius) et αὔασιν · ὠσίν (Hésychius).

III. — Un ω apparaît dans le composé ἀμφώης « à deux anses » (Théocrite I, 28) : ce thème en *-es-* est déjà attesté en mycénien dans les composés du type *anowe* = neutre ἀνῶϝες « sans oreille », c'est-à-dire « sans anse » ; — et dans λαγωός thématique (cf. § 25), nom du lièvre qui signifie originellement « aux oreilles molles ».

IV. — La flexion en -ατος, etc., a entraîné la constitution d'un nominatif en -ας : οὖας (Simonide 37 [Bergk]) et ὦας (Sophron [*Rev. de Phil.* 61, 1935, p. 22]).

C. Thèmes en -i et en -u

§ 82. — Il existait en indo-européen deux types de thèmes en *-*ei*- distingués par la forme du génitif-ablatif. Dans l'un le génitif-ablatif présentait le vocalisme *e*/*o* de la désinence et le vocalisme

zéro de la prédésinentielle : skr. *ávy-aḥ* qui répond exactement à grec οἰός « du mouton » de *οϜy-ος ; dans l'autre le génitif-ablatif avait le vocalisme zéro de la désinence et le vocalisme *e/o* de la prédésinentielle : skr. *máte-ḥ* « de la pensée », où *-eḥ* représente un ancien *-ei-s*. Les deux types avaient des formes communes. Au nominatif et à l'accusatif singulier la prédésinentielle recevait le vocalisme zéro : ὄις, ὄιν comme πόλις, πόλιν. Au nominatif pluriel le vocalisme prédésinentiel était *e* : skr. *ávay-aḥ* comme *mátay-aḥ* ; le grec a conservé nom. plur. πόλεις qui repose sur *πολεy-ες. L'accusatif pluriel, avec le degré zéro, était en *-*i-ns*, grec -ινς, cf. crétois πόλινς, hom. ἀκοίτῑς (κ 7) et ὄῑς (Λ 245) ou -ῑς repose sur -ινς. Le latin ancien oppose de même un nom. plur. en *-ēs* et un accus. *-īs* de *-*ins* (Ernout § 71). Au duel le degré *e* est régulièrement attesté dans att. πόλει, etc.

§ 83. — Le type οἶς (de ὄϜις qui est attesté en argien ; cf. lat. *ouis*) est très peu représenté en attique mais il a exercé une influence décisive dans les dialectes autres que l'attique. En voici la déclinaison attique :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	οἶς	οἶες	οἶε
Acc.	οἶν	οἶς (Λ 245, Xénophon, etc.)	
Gén.	οἰός	οἰῶν	οἰοῖν
Datif	οἰί et οἰ	οἰσί	

Nominatif pluriel. — La désinence -ες du nom. pluriel est ajoutée au thème à vocalisme prédésinentiel zéro, cf. au contraire le vocalisme ε de πόλεις (§ 82) ; on peut se demander si ὄϊες (ι 425) ne recouvre pas un ancien ὄϊεες avec vocalisme *e* de la prédésinentielle, qui serait lui-même un arrangement de *ὄεες (de *oweyes).

Accusatif pluriel. — Οἶς repose sur οϜινς qui est attesté en argien (Schwyzer 83 B).

Datif pluriel. — Οἰσί est la forme attendue et se trouve dans des textes littéraires et dans des inscriptions attiques (*I. G.* I², 825, 2). Chez Homère le datif pluriel est de la forme οἴεσι, οἴεσσι et ὄεσσι.

Pour l'accentuation de la flexion, voir § 60.

Remarques I. — Ce mot archaïque tend à disparaître dès le nouvel attique et à être remplacé par πρόβατον.

II. — La déclinaison de οἶς est apparemment suivie par de vieux thèmes en *-*ī* comme κῖς, κιός ; l'accusatif pluriel devait être κίς, (Hérodien II, 925) mais l'on trouve chez Théophraste, *Caus. Pl.* IV, 15, 4, κίας. Ces thèmes en *-*ī*, qui sont très rares (cf. encore (*F*)ῖς « force » avec l'instrumental (*F*)ῖφι, λῖς « lion ») se distinguent du type de οἶς par le fait que l'iota est originellement long à tous les cas ; c'est seulement par un phénomène prosodique qu'il peut s'abréger en hiatus.

§ 84. — Le type le plus fréquent de thème en *-*i* est celui qui comportait, au gén. sing. par exemple, le vocalisme *e* de la prédésinentielle, mais cette déclinaison a été grandement modifiée en attique, et dans les autres dialectes elle est passée à peu près complètement au type de οἶς.

Déclinaison attique de πόλις :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	πόλις	πόλεις	πόλει
Voc.	πόλι	»	»
Acc.	πόλιν	»	»
Gén.	πόλεως	πόλεων	πολέοιν
Datif	πόλει	πόλεσι	»

§ 85. — Nous avons vu que le vocalisme *e* de la prédésinentielle était ancien au nominatif pluriel et au génitif singulier. En attique, à l'exception du nominatif, du vocatif et de l'accusatif singulier, un ε apparaît devant la désinence à tous les cas. D'autre part le génitif singulier, si on l'oppose à l'indo-européen -**eis*, apparaît gravement altéré.

Vocatif. — Cette déclinaison est une de celles qui ont conservé le vocatif ancien sans sigma. On trouve toutefois πόλις en fonction de vocatif (Sophocle, *Œd. Roi*, 629).

Gén. Sing. — Πόλεως, comme l'indique la place de l'accent, s'explique par une métathèse de quantité et provient de πόληος attesté chez Homère (Π 395, etc.). La désinence -ος provient de l'analogie de οἰός, ποδός ; d'autre part la voyelle prédésinentielle est au degré *ē* d'après l'analogie du locatif-datif πόληι. Un génitif πόλεος se trouve dans la tragédie attique (Eschyle, *Agam.* 1167, etc.) et dans des inscriptions ioniennes et attiques tardives. Il s'agit sans doute d'une forme refaite.

On a cherché à identifier dans des inscriptions dialectales des formes de génitifs en -εις (qui répondraient au skr. *-es*) : mais aucune n'est assurée, cf. Schwyzer, *Gr. Gr.* 1, 572.

Datif sing. — L'ionien-attique emploie πόλει avec vocalisme *e* de la prédésinentielle (cf. Ρ 152 πτόλεϊ, etc.). Mais il existe aussi un vocalisme *ē* : πόληι trisyllabique (Γ 50), sur une inscription d'Iasos (Dittenberger[3] 169), en attique même (Meisterhans-Schwyzer, p. 137). Cette forme doit être un ancien locatif à vocalisme *-ē-* que l'on retrouve en sanskrit. On a voulu aussi s'appuyer sur le chypriote πτόλιϝι (cf. § 87, Rem. 1) pour poser *ποληϝι, et partir d'un locatif en *-*ēu* (skr. *-āu*). Dans un thème comme πόλις « ville » le locatif a dû exercer une influence décisive sur la déclinaison et entraîner la création du génitif πόληος > πόλεως.

§ 86. *Nom. pluriel.* — Il repose sur *πολεyες avec contraction des deux ε. La langue épique possède quelques formes du type πόληες (Δ 45), faites sur πόληι.

Accus. pluriel. — La forme attique πόλεις présente la voyelle prédésinentielle ε qui a été généralisée dans la flexion. Elle peut provenir de *πολενς, constitué sur le thème πολε- et affecté de la désinence d'accusatif pluriel *-*ns*, mais aussi avoir subi l'action

analogique du nominatif pluriel (cf. §§ 55, 67, 91). Dans la vulgate homérique elle est souvent donnée par les manuscrits (B 648, etc., cf. § 87) ; πόληας (ρ 486) présente le thème πολη- suivi de la désinence des thèmes consonantiques -ας, cf. πόλιας § 87.

Gén. pluriel. — Πόλεων est constitué sur le thème πολε-. L'accentuation sur l'o est analogique de celle de πόλεως.

Datif pluriel. — πόλεσι présente le thème πολε-. On a déjà chez Homère ἐπάλξεσιν, X 3.

Au duel le nom.-acc. πόλει (inscriptions) repose sur πόλεε (cf. Isocrate IV, 17) ; gén.-datif πολέοιν (Isocrate IV, 73, inscriptions attiques).

Voir aussi la flexion de τρεῖς, § 163.

§ 87. — Dans tous les dialectes autres que l'attique le vocalisme zéro *i*, qui était ancien à certains cas comme l'accusatif singulier et pluriel, le génitif et le datif pluriel, se trouve généralisé : toute la déclinaison est constituée sur un thème en -ι auquel sont ajoutées les désinences de la flexion athématique : gén. sing. πόλιος, homérique (B 811, etc.), ionien (Hérodote, inscriptions), dorien (Pindare, inscriptions), éolien (cf. Alcée et Sapho) ; datif πόλῑ issu de *πολι-ι : homér. (νεμέσσῑ Z 335), ionien (Hérodote, inscriptions), dorien, éolien. Le nominatif plur. πόλιες est attesté chez Homère (ο 412), en ionien (Hérodote et inscriptions), en dorien, en éolien. La forme ancienne de l'acc. pluriel était πόλινς conservé en crétois, d'où πόλῑς parfois attesté chez Homère (cf. § 82) et le plus souvent dissimulé dans la vulgate sous l'attique πόλεις, mais des inscriptions ioniennes et Hérodote emploient une forme déjà attestée chez Homère (Δ 308, Z 240, etc.) πόλιας, constituée avec la désinence des thèmes consonantiques comme πόδας ; cette désinence est également usuelle en dorien et en éolien. Le gén. pluriel est πολίων dans tous les dialectes autres que l'attique. Dans ces mêmes dialectes le datif pluriel est πόλισι (noter chez Homère les formes éoliennes du type πολίεσσι, § 57).

Remarques I. — En chypriote se trouvent des formes comme πτολιϝι (Edalion 6), Τιμοχαριϝος (Schwyzer 681), où le ϝ est certainement secondaire ; peut-être d'après les thèmes en *-u-*.

II. — En grec moderne les thèmes en -ι se sont confondus avec les thèmes en -η dont ils ont suivi la flexion.

§ 88. — Du point de vue de l'indo-européen, les féminins en **-oi-* du type πειθώ sont un type apparenté au type **-i/-ei-*. Cette catégorie comprend des noms de femmes comme Λητώ, καμινώ et quelques abstraits (πειθώ, etc.). Cette déclinaison qui n'est attestée qu'au singulier présente en attique les formes attendues : Nom. Λητώ[1] ; voc. Λητοῖ (thème pur et simple, noter le circonflexe) ; acc. Λητώ (de -ο*y*α), accentué d'après le nominatif ; gén. Λητοῦς (de -ο*y*ος) ; datif Λητοῖ (de -ο*y*ι). A l'acc. sing. on rencontre en lesbien, en béotien et parfois en dorien une forme -ων : crétois Λᾶτων (Collitz 5101 14), lesbien Ἦρων (Sapho 62 [Diehl]), etc. ; enfin en ionien se trouve un accusatif en -ουν : Λητοῦν (*I. G.* XII, 9, 191 A, Érétrie), Ἰοῦν (Hérodote I, 1) ; ces formes sont constituées d'après le génitif. Le génitif en -ως du lesbien et du dorien présente le traitement phonétique attendu dans ces dialectes.

Remarque. — Un type en -ω et en -ου a subsisté en grec moderne dans des noms propres comme Φρόσω, ou des noms communs comme ψωμοῦ « boulangère », avec au pluriel une flexion en -ῶδες ou -οῦδες.

§ 89. — Les thèmes en *-u-* devaient comporter en indo-européen les mêmes types de flexion que les thèmes en *-i-* et présenter les mêmes alternances vocaliques. Au singulier le nominatif et l'accusatif avaient le vocalisme zéro *(u)* de l'élément prédésinentiel : πῆχυς, πῆχυν, au neutre ἄστυ, γόνυ. Au pluriel le nom. masc. fém. présentait le vocalisme *e* : πήχεις (grec commun *πᾶχεϝες) ; le nom.

(1) Dans ce nominatif, -ω est issu de -ωι par réduction de la diphtongue a premier élément long. Les nominatifs dialectaux en -ωι (Buck *Greek Dialects* § 111, 5), doivent s'expliquer par l'analogie du vocatif.

acc. neutre était du type hom. ἄστεα (de *ϝαστεϝα). L'acc. masc. fém. avait le degré zéro, cf. crétois υἱυνς. Le nom. acc. duel comportait le vocalisme *e* : πήχει (de *πᾱχεϝε). Au génitif sing., comme pour les thèmes en *i*, il existait une forme à vocalisme zéro de la prédésinentielle qui est bien attestée en grec : δάκρυος, hom. δουρός de *δορϝος. Le génitif qui était le plus courant en indo-européen était en *-^{e}/*ou-s*, avec vocalisme *e* ou *o* de la prédésinentielle et désinence au degré zéro, cf. skr. *bāhóḥ* (de *bāhú-* qui correspond étymologiquement à πῆχυς), où *o* représente *-ou-* ou *-eu-*, osque *castrous*, lat. *manūs*. Le grec a innové en combinant le vocalisme *e* et la désinence *-os* : πήχεος, ἡδέος. Ce type est celui de tous les adjectifs et d'un bon nombre de substantifs.

§ 90. — Flexion attique des thèmes en *u* avec vocalisme *e* de la prédésinentielle :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	πῆχυς, ἄστυ	πήχεις, ἄστη, ἡδέα	πήχει, ἄστει
Voc.	πῆχυ, »	» » »	» »
Acc.	πῆχυν, »	» » »	» »
Gén.	πήχεως, ἄστεως, ἡδέος	πήχεων, ἀστέων	πηχέοιν, ἀστέοιν
Dat.	πήχει, ἄστει	πήχεσι, ἄστεσι	» »

§ 91. — Le vocalisme *e* s'est généralisé à tous les cas autres que le nominatif, le vocatif et l'accusatif sing. Le génitif singulier présente le vocalisme *e* de la prédésinentielle et la désinence -ος : ἡδέος repose sur grec commun *ϝhᾱδεϝος. Cette finale -εος est constante dans le système de l'adjectif. Elle est également attestée pour les substantifs dans la plupart des dialectes : πήχεος (Hérodote, I, 178), hom. ἄστεος (Γ 140, etc.). béotien ϝαστιος de ϝαστεος (*I. G.* VII, 3170). La forme attique est πήχεως, ἄστεως, soit qu'il faille partir d'une forme -ηος due à l'analogie d'un ancien locatif en -ηι (réfection d'un plus ancien *ēu-*?), soit, plus probablement, que

la désinence ait été empruntée à πόλεως (d'abord dans ἄστεως?). Cette forme -εως a été étendue aux adjectifs dans la κοινή.

Le nominatif pluriel πήχεις repose sur *πᾶχεϝες (vocalisme *e* ancien) : la forme non contracte est attestée, hom. βραδέες (Θ 104), ionien πήχεες (Hérodote II 153).

L'accusatif pluriel attique πήχεις doit reposer sur *πᾶχενς avec extension du vocalisme *e* comme dans les thèmes en *-i* (§ 86). Une forme d'accusatif πολεῖς de πολύς se lit parfois dans les manuscrits d'Homère avec une variante πολέας, cf. N 734. La vieille forme à degré zéro et à désinence -νς se trouve dans le crétois υιυνς ; πολῦς, donné comme variante de Zénodote en B 4, représente peut-être un exemple de ce type. La désinence ionienne -εας, constituée avec -ας emprunté aux thèmes consonantiques, est bien attestée chez Homère : πελέκεας (Ψ 114, etc.), πολέας (A 559, etc.) ; de même chez Hérodote, πήχεας (II 13).

Génitif pluriel. Toujours avec le vocalisme *e* de la prédésinentielle. La place de l'accent s'explique par l'analogie de πήχεως et d'autre part de πόλεων. La forme contracte πηχῶν est tardive (Polybe, Diodore, Plutarque). Le gén. plur. de ἄστυ est généralement accentué ἀστέων dans les manuscrits, mais les grammairiens ne fournissent aucune règle formelle à ce sujet.

Datif pluriel au vocalisme *e* : πήχεσι comme πόλεσι de πόλις. Chez Homère on trouve πελέκεσσι (N 391), avec le σ géminé emprunté aux thèmes en *s*. Au datif pluriel de πολύς Homère emploie à la fois πολέσι (Δ 388), πολέεσσι (M 399), et πολέσσι (P 236).

Au nominatif-accusatif pluriel neutre la forme ancienne ἄστεα est attestée chez Homère et dans les dialectes. La contraction de l'attique ἄστη n'est peut-être pas phonétique, mais due à l'analogie du type γένη.

Remarques I. — Les accusatifs homériques comme εὐρέα πόντον (Z 291) ont été constitués à cause de leur commodité métrique.

II. — Πρέσβυς présente une déclinaison compliquée. Le mot signifie « vieux » en parlant de personnes, mais en impliquant toujours la notion de « vénérable,

respectable », etc, d'où l'emploi du terme ou de tel de ses dérivés pour désigner un ambassadeur, parfois, en Laconie, le président d'un collège de magistrats. Par analogie du type βασιλεύς il a été créé au sens d'« ambassadeur » des formes avec -η, nom. plur. πρέσβηες (Ps. Hésiode, *Bouclier* 245[1]), béotien πρισγειες (*I. G.* VII, 1720), nom. acc. duel πρέσβη, contracté de -ηε (Aristophane *Fr.* 639 [Kock]). Au sens d'« ambassadeur » le vieux pluriel πρέσβεις a été peu à peu remplacé par πρεσβευταί. Mais au singulier c'est πρεσβευτής qui a toujours été usuel en ce sens. Sur les difficultés phonétiques présentées par ces mots, voir Lejeune, *Phonétique grecque*, § 100, etc.

§ 92. — Flexion des thèmes où la prédésinentielle zéro est généralisée. Ce type de flexion στάχυς, etc., n'est pas très richement représenté. Il s'est confondu avec celui des thèmes en -*ū*- comme ἰχθῦς, ὀφρῦς ou σῦς et il en est résulté des flottements dans la quantité de l'υ des thèmes en -υ. Ἰχθῦς « poisson » peut fournir un paradigme complet.

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	ἰχθῦς	ἰχθύες et ἰχθῦς	ἰχθύε et ἰχθῦ
Voc.	ἰχθῦ		
Acc.	ἰχθῦν	ἰχθῦς	
Gén.	ἰχθύος	ἰχθύων	ἰχθύοιν
Datif	ἰχθύϊ	ἰχθύσι	

Ἰχθῦς est un vieux thème en -*ū*- mais on observe dans la quantité de l'υ des alternances qui ne semblent pas remonter à l'indo-européen. Le nominatif pluriel est souvent ἰχθύες (Platon, *Phédon* 109 e, etc.), mais parfois ἰχθῦς en attique (Alexis le comique 261 Kock). Cette forme considérée par les anciens comme contracte peut être due à l'influence de l'accusatif pluriel.

La forme originelle d'accusatif pluriel est ἰχθῦς (Homère ε 53), cf. aussi νέκῦς (H 420, etc.), de *-*ūns*. Mais il a été constitué un

(1) En ce passage le sens du mot est « vieux ».

accusatif en -ας tiré de la déclinaison des thèmes consonantiques (cf. d'autre part πόλιας, etc.). Cet accusatif est déjà attesté chez Homère : σύας (ξ 41), νέκυας (λ 94), ὀφρύας (ι 389), ἰχθύας (χ 384). Ἰχθύας se lit aussi peut-être chez Antiphane 68, Kock. Les manuscrits d'Hérodote présentent les deux formes. La désinence -ας tend à se répandre dans la κοινή.

Le duel « contracte » ἰχθῦ (cf. nom. plur. ἰχθῦς) est attesté chez Antiphane (194, Kock), etc.

Ce type de déclinaison est suivi par de vieux thèmes en *ū* : σῦς, συός ; ὀφρῦς, -ύος ; νέκῡς, -υος ; — mais également par des thèmes avec υ bref comme γένυς, γῆρυς, et, semble-t-il, στάχυς.

Remarques I. — Également avec υ bref on a un exemple de la flexion du genre inanimé dans δάκρυ, δάκρυος ; pluriel δάκρυα, δακρύων, δάκρυσι. Sur δάκρυα il a été créé, déjà chez Homère, un singulier δάκρυον (Π 11, etc.), et un datif pluriel δακρύοισι (σ 173). En attique c'est le type thématique qui s'est imposé (toutefois δάκρυσι, Thucydide VII 75).

II. — Μῦς, μυός est un ancien thème à *s* final (cf. lat. *mūs*, *mūris*) qui est devenu en grec, un thème en ῡ après la chute du σ intervocalique. L'υ bref de μυός est secondaire.

III. — Les tablettes mycéniennes n'apportent rien de net sur la flexion des thèmes en *-u :* le mot le plus clair est *taranu* = θρῆνυς, avec le nominatif pl. *taranuwe* = θρήνυες, voir *Documents*, p. 86, Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne*, p. 288.

§ 93. — Le nom du fils était originellement un thème en υ bref : crétois υιυς (Collitz 4991, XII, 17), attique ῡυς (*I. G.* I², 670, VIe siècle av. J.-Chr.), par contraction ῡς (*I. G.* I², 663). L'accusatif singulier υιυν se trouve en arcadien et en crétois (Collitz 4991 X, 15), l'accusatif pluriel υιυνς en crétois (Collitz 4991, IV, 40). Ces formes reposent sur un thème indo-européen **suyu-* qui devait comporter une déclinaison comparable à celle de οἶς, avec le degré zéro de la prédésinentielle : chez Homère, gén. sing. υἷος de **suyw-os* (B 230, etc.), datif υἷι (B 20, etc.) ; nom. plur. υἷες (A 162, etc.), gén. υἱῶν (Φ 587, etc.). Par analogie avec le type consonantique

il a été fait un acc. sing. υἷα (M 129), acc. plur. υἷας (B 72, etc.) ; enfin le datif pluriel est υἱάσι (E 463, etc., crétois, Collitz 4991, IV, 37, Sophocle *Ant.* 571), l'α et l'accentuation s'expliquent par l'analogie de πατράσι. Duel nom. acc. υἷε (B 679). On notera la place du ton dans υἷος, υἷι chez Homère : la barytonèse semblerait indiquer que ces formes sont éoliennes.

Il est probable que certains cas comportaient à date ancienne le vocalisme *e* de la prédésinentielle. Les lois de Gortyne (Collitz 4991, VII, 22) opposent nom. plur. υἱεες à l'acc. plur. υἱυνς ; υἱέες se trouve également chez Homère (B 518), et la forme contracte υἱεῖς chez Homère et en attique. Autres cas où le vocalisme *e* a été étendu : gén. sing. υἱέος (γ 489, attique), datif υἱέϊ (Γ 174) et υἱεῖ (attique) ; l'acc. sing. υἱέα ne se trouve qu'une fois chez Homère (N 350, vers condamné). Pluriel, acc. υἱέας (B 693, etc.), attique υἱεῖς comme πήχεις, datif υἱέσι (attique Aristophane, *Nuées*, 1001, etc.). Duel, nom. acc. υἱεῖ (Platon, *Ap.* 20 a) noté υιε (*I. G.* I^2, 775), gén.-datif υἱέοιν (Platon, *Lachès* 186 a).

§ 94. — Enfin le mot est passé à la flexion thématique. Le thème en *e/o* semble né du désir d'éviter la succession de deux υ. Ainsi chez Homère : nom. sing. υἱός, acc. sing. υἱόν, voc. υἱέ, mais υἱοῦ et υἱοῖσι ne se trouvent chacun qu'une fois τ 418 et χ 238. Voici la déclinaison usuelle en attique constituée à l'aide des deux thèmes :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	υἱύς, ὑύς (inscriptions archaïques) υἱός (attique classique, textes littéraires)	υἱεῖς et υἱοί (nom. voc.)	υἱεῖ (nom. voc. acc.)
Voc.	υἱέ		
Acc.	υἱόν	υἱεῖς et υἱούς	
Gén.	υἱέος et υἱοῦ	υἱέων et υἱῶν	υἱέοιν (gén. datif)
Datif	υἱεῖ et υἱῷ	υἱέσι et υἱοῖς	

La flexion thématique est seule attestée dans les inscriptions à partir de 350 avant J.-Chr. et, bien entendu, dans la κοινή.

Les poètes fournissent parfois des formes singulières : Simonide a un nominatif ὕις (249 Bergk) ; on trouve chez Apollonius de Rhodes (II 1093) et chez les poètes tardifs des formes du type υἷῆες, υἷῆας, etc., analogiques de la déclinaison épique de βασιλεύς (§ 102).

§ 95. — La déclinaison homérique de γόνυ et δόρυ se rattache à celle des thèmes en *-*u* avec degré zéro de la prédésinentielle : gén. sing. δουρός (Π 863), γουνός (Λ 547), nom. plur. γοῦνα (Z 511), δοῦρα (B 135), etc. ; δουρός repose sur *δορϝος, γουνός sur *γονϝος, etc. : le ϝ représente le υ du thème sous forme consonantique. Noter au singulier l'alternance dans la place du ton, gén. δουρός, datif δουρί. Au pluriel on a, sans alternance, δούρων et δούρεσσι. γούνων et γούνεσσι. Cette déclinaison est attestée chez les tragiques au datif δορί (pour δόρει où on notera la divergence d'accent. voir § 53) ; rarement en prose : δορὶ ἑλεῖν (Thucydide I, 128).

Le thème avait été élargi dès l'indo-européen d'un élément nasal (cf., pour δόρυ, védique *dā́ru* « bois », gén. *drúṇaḥ*). Le grec homérique a δούρατος (Λ 357), δούρατι, δούρατα, δούρασι, γούνατος. γούνασι. La déclinaison attique en γόνυ, γόνατος, etc. ; δόρυ, δόρατος, etc. (pour l'élément *-*n̥*- en grec voir § 76).

§ 96. — Un certain nombre de thèmes en υ sont des thèmes à diphtongue.

Le mot γραῦς « vieille femme » est un thème γρᾱυ- qui ne comporte pas d'alternance vocalique ; devant sigma ᾱυ est passé à αυ, d'où le nom. sing. γραῦς et le datif plur. γραυσί. Aux autres cas l'ᾱ long a subsisté en attique après ρ : gén. sing. γρᾱός de *γρᾱϝος. dat. γρᾱί, nom. plur. γρᾶες, gén. plur. γρᾱῶν ; les formes homériques et ioniennes possèdent un η qui a été généralisé même dans le groupe -ηυς : dat. sing. γρηί, voc. γρηῦ, nominatif γρηῦς, cf. Chantraine, *Gr. homérique*, I, p. 224. Les tablettes mycéniennes ont peut-être *karawe* = n. pl. γρᾱϝες. En attique l'acc. sing. est γραῦν, l'acc. plur. γραῦς, comme ναῦν et ναῦς.

§ 97. — Le nom du navire ναῦς (skr. *nauḥ*, lat. *nāuis*) est également un vieux nom-racine sans alternance. Le nom sing. grec commun est ναῦς issu de **nāus*, le datif plur. ναυσί. C'est par extension de l'η ionien (de ᾱ) qu'Homère et Hérodote ont νηῦς et νηυσί. Aux autres cas les formes hom. anciennes sont : sing. acc. νῆα, (de **nāwn̥*), gén. νηός, dat. νηΐ ; plur. nom. νῆες, acc. νῆας (de **nāwn̥s*), dat. νηυσί et νήεσσι (Γ 283). Mais l'η en hiatus s'est abrégé en ionien d'où νεός (κ 172), νέα (ι 283, seulement), νέες (γ 312), νέας (Α 487), νεῶν (Α 48). A l'exception de νηῦς, νηυσί et νηΐ, Hérodote n'emploie que les formes avec ε.

En dorien la déclinaison est : ναῦς (νᾶς Hérodien I, 400) ; acc. ναῦν (Pindare, *Pyth.*, IV, 245), νᾶν (Hérodien I, 328) qui peut être ancien, cf. βῶν de βοῦς, νᾶα (Bacchylide XVI, 89) ; gén. νᾱός ; dat. νᾱΐ ; plur. nom. νᾶες ; acc. νᾶας ; gén. νᾱῶν ; dat. ναυσί.

Voici la flexion attique :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	ναῦς	νῆες	
Acc.	ναῦν	ναῦς	
Gén.	νεώς	νεῶν	νεοῖν (Thuc. IV, 8)
Dat.	νηΐ	ναυσί	

C'est d'après l'accusatif singulier, qui semble lui-même être une innovation du grec, qu'a été constitué l'accusatif pluriel ναῦς.

Là où l'η se trouve en contact avec une voyelle de timbre *o* on observe une métathèse de quantité au gén. sing. νεώς (de νηός), l'abrègement de l'η dans νεῶν et dans le duel νεοῖν pour *νεῷν que l'on attend. Dans la *koiné* le mot ναῦς est remplacé par πλοῖον.

§ 98. — Le nom du « bovin » βοῦς présentait une alternance de quantité. Le mot répond au skr. *gáuḥ*, au lat. *bōs*, ce qui permet de poser une diphtongue à premier élément long. L'accusatif sing. comporte également une longue : βῶν (dorien et chez Homère Η 238, la vulgate homérique ayant ailleurs βοῦν) repose sur

**gʷō(u)m* et répond à skr. *gā́m*. Les autres cas du singulier ont une voyelle brève, gén. βοός de *βοϝός, dat. βοΐ. Le nom. sing. dorien βῶς (Théocrite IX, 7) est tiré de l'acc. βῶν. A l'acc. sing. l'ionien attique a remplacé βῶν par βοῦν refait sur le nominatif. Enfin Chœroboscos cite un acc. βόα constitué sur βοός, etc. (Bekker, *Anecdota* 1196). Un vocatif βοῦ est cité par les grammairiens. Pluriel : nom. βόες, gén. βοῶν, dat. βουσί ; à l'accusatif pluriel hom. et attique βοῦς, dor. βῶς sont parallèles à l'acc. sing., ce qui peut être ancien, cf. skr. *gāḥ*. Mais d'après les autres cas on a fait βόας (de *βοϝṇς) chez Homère (M 137, etc.) et dans la κοινή.

En mycénien où le thème *qou* = βου- est bien attesté en composition, la forme *qoo* (accusatif pluriel ?) est difficile, cf. *Documents*, p. 207, E. Vilborg, *Tentative Grammar*... § 40.

§ 99. — Le nom du « dieu du ciel » Ζεύς visiblement apparenté à skr. *dyáuḥ* et à lat. *diēs*, *diem* pose des problèmes compliqués. Sur le plan de l'étymologie indo-européenne on admet que l'ensemble des formes dépend d'une racine **dei-* « briller ». Elle a reçu un suffixe *-w-/-eu-* et c'est sur la racine ainsi suffixée qu'est bâtie la flexion de Ζεύς. Le thème I **dei-w-*, qui rend compte de lat. *deivos*, *deus*, fournit le génitif avec vocalisme zéro radical et vocalisme *o* de la désinence grecque, Διϝ-ός, skr. *div-áḥ*. Le thème II **dy-ēu* avec l'allongement des noms-racines fournit à la flexion ancienne de Ζεύς le nominatif et l'accusatif sg. Ζεύς, Ζῆν(α). Il est possible maintenant de présenter les faits. Nom. sing. **dyēus*, skr. *dyáuḥ*, d'où avec abrègement de la longue devant -υς, grec Ζεύς. Sur ce nominatif a été constitué en grec un vocatif Ζεῦ (noter le recul de l'accent). A l'acc. sing. la forme ancienne comportait également un vocalisme long, mais le *u* est tombé dès l'indo-européen devant *-m* : **dyē(u)m* représenté en skr. védique par *dyām*, en lat. par *diem*, en grec par l'hom. Ζῆν, qui n'est employé que devant voyelle ou en fin de vers lorsque le vers suivant commençait par une voyelle (Ξ 265, etc.). Sur Ζῆν ont été constitués un acc. Ζῆνα, un gén. Ζηνός, un datif Ζηνί attestés chez Homère et chez les poètes (et en

Crète). Il a été créé sur ce thème un nom. Ζήν (Eschyle, *Suppl.* 162), et avec un α long obscur Ζάν (Aristophane, *Oiseaux* 570). Cette flexion singulière avec ᾱ se trouve dans des textes épigraphiques : gén. Ζανος à Chios en Ionie (Schwyzer 696), dat. Ζανι à Sparte (Schwyzer 30), etc. Il à enfin été constitué sur ce thème un nom. sing. Ζας (Phérécyde de Syros 1, 2). On a supposé que le thème Ζᾱν- est venu d'Olympie, où il s'expliquerait phonétiquement, issu de Ζην-. Un nom. pl. Ζᾶνες pour désigner des statues de Zeus est attesté à Olympie par Pausanias 5, 21, 2.

Le génitif singulier comportait le degré zéro **di-w-*, d'où le skr. *diváḥ* et le grec Διός de ΔιϜός (la forme à digamma est attestée à Cephallénie), même degré vocalique dans le datif ΔιϜί (Argos), Διί (et ΔιϜει-, cf. § 53 et mycénien *diwe*) ; enfin il a été fait un accusatif Δία : tout ce type est homérique et ionien-attique. C'est sur ce thème qu'a été bâti un nom. sing. Δίς attesté chez le comique dorien Rhinton (*Fr.* 14 [Kaibel]). La flexion attique est : nom. Ζεύς, voc. Ζεῦ, acc. Δία, gén. Διός, dat. Διί (parfois contracté en Δί).

§ 100. — On peut rattacher aux thèmes en diphtongue la forme παῦς attestée sur des vases attiques archaïques (doublet du thème élargi παῖς de *παϜ-ιδ-), cf. chypr. gén. ΦιλοπαϜος et avec perte de la sonante δίπας « qui a deux enfants » (Schwyzer, 683, 7).

§ 101. — Aux thèmes en *-*u*- se rattachent en grec des thèmes en *-*ēu*- auxquels il est malaisé de trouver des correspondants dans d'autres langues indo-européennes, mais qui se trouvent largement attestés dans les tablettes mycéniennes : *kakeu* = χαλκεύς, *kakewo* = χαλκῆϜος, etc. Ces thèmes du type βασιλεύς ne comportent pas d'alternance vocalique, mais au nom. sing. et au datif pluriel *βασιληυς, *βασιληυσι sont phonétiquement devenus βασιλεύς, βασιλεῦσι. Aux autres cas le digamma intervocalique se trouve noté constamment dans les tablettes mycéniennes où ce type est fréquent, et dans quelques inscriptions chypriotes : la table d'Édalion

(Schwyzer 679) a le génitif βασιλεϝος, le datif Εδαλιεϝι, le nom. plur. Εδαλιεϝες ; avec chute du ϝ le lesbien a βασιλῆες (Collitz 214), le thessalien βασιλειος, avec ει notant ē (Collitz 345). Chez Homère la déclinaison est du type suivant : sing. βασιλεύς, βασιλεῦ (fait sur le nominatif par suppression du ς final ; pour l'accent, cf. Ζεῦ), βασιλῆα, βασιλῆος, βασιλῆι ; pluriel βασιλῆες, βασιλῆας, βασιλήων, βασιλεῦσ ; duel nom. acc. βασιλῆε. Les formes contractes sont rares et suspectes (cf. l'acc. sing. 'Οδυσῆ, τ 136). D'autre part quelques noms propres présentent, pour des raisons métriques, semble-t-il, une flexion avec ε : ainsi 'Ατρέος υἱός (Β 23).

Pindare emploie les mêmes formes qu'Homère, mais on trouve dans des inscriptions laconiennes des contractions comme acc. sing. γραμματῆ (*I. G.* V, 1, 1111), etc. L'arcadien (comme le chypriote) emploie à l'accusatif singulier un accusatif refait ἱερῆν (Schwyzer 654), peut être dû à l'analogie de Ζεύς/Ζῆν, et d'après cet accusatif un nominatif ἱερης (*I. G.* V, 2, 115).

Dans divers dialectes l'η en hiatus s'abrège en ε : gén. sing. βασιλέος (Hérodote, inscriptions ioniennes, dorien), et avec diphtongaison, de -εο- en -ευ- ιαρευς (mégarien, Collitz 3025), acc. plur. crétois δρομεανς et même nom. plur. δρομεες (Collitz 4991, VI, 36).

§ 102. — La déclinaison attique est du type suivant :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	βασιλεύς	βασιλῆς, puis βασιλεῖς	βασιλῆ
Voc.	βασιλεῦ		
Acc.	βασιλέᾱ	βασιλέᾱς, puis βασιλεῖς	
Gén.	βασιλέως	βασιλέων	βασιλέοιν
Datif	βασιλεῖ	βασιλεῦσι	

Une partie de ces formes s'expliquent par une métathèse de quantité : βασιλέως repose sur βασιλῆος ; on a de même βασιλέᾱ et βασιλέᾱς, normalement attestés avec ᾱ chez les tragiques (cf. pourtant φονέα, Euripide, *Héc.* 882 avec α bref) ; la contraction

'Αχιλῆ s'observe exceptionnellement en poésie (Euripide, *El.* 439). Au gén. plur. βασιλέων il ne pouvait y avoir de métathèse la seconde voyelle étant un ω. Au gén. dat. duel βασιλέοιν (Eschyle, *Sept* 820) ne doit pas être l'orthographe ancienne, et chez Eschyle, *Suppl.* 297 la leçon des manuscrits βασιλέων peut être lue βασιλέῳν au duel, avec métathèse de quantité. Le datif sing. βασιλεῖ n'est pas phonétique et s'explique par la généralisation de l'ε des autres cas. Au nom. pluriel βασιλῆς (de -ῆες) est la forme ancienne qui prévaut dans les inscriptions jusque 350 avant J.-Chr. environ. Par analogie avec l'ε du reste de la déclinaison il a été constitué des formes en -έης (inscriptions des environs de 400), -έες (poètes attiques, ce peut être un ionisme), enfin -εῖς par contraction, usuel en nouvel attique. A l'accusatif pluriel -έᾱς est parfois remplacé par -ῆς (d'après le nominatif?), Sophocle, *Ajax* 390 ; -εῖς (d'après le nominatif, cf. πήχεις, πόλεις), est attesté dans les inscriptions à partir de 307 avant notre ère. Il n'est pas certain qu'on ait le droit de corriger la forme lorsqu'elle figure dans les manuscrits des orateurs ou de Xénophon. Elle est fréquente dans la κοινή, par exemple dans le *Nouveau Testament*. Le nom. acc. duel βασιλῆ est une contraction de βασιλῆε.

Remarque. — Les noms en -ιεύς présentent le plus souvent la contraction des formes en -εω- et en -εα- : gén. sing. ἁλιῶς, gén. plur. ἁλιῶν, acc. sing. ἁλιᾶ, acc. plur. ἁλιᾶς.

CHAPITRE V

LE SYSTÈME DE L'ADJECTIF

A. Déclinaison

§ 103. — En indo-européen la déclinaison de l'adjectif n'a pas de forme propre et se confond avec celle des substantifs : le seul trait qui la caractérise est la distinction des genres (qui reste d'ailleurs incomplète) : le thème du masculin-neutre admet à la fois la flexion du masculin et du neutre aux cas où ces flexions sont distinctes. De plus on y constitue à côté du thème du masculin et du neutre un thème féminin qui dans certains types apparaît nettement comme dérivé.

Une première classe d'adjectifs est définie en attique par la flexion ἀγαθός, ἀγαθή, ἀγαθόν, ou ἐρυθρός ἐρυθρᾱ́, ἐρυθρόν, le masculin et le neutre appartenant, au type en *e/o*, le féminin au type en -η ou en -ᾱ.

Remarques I. — Un certain nombre d'adjectifs présentent en fonction de féminin la flexion thématique du masculin : surtout des composés comme ταλαίπωρος, ἄδοξος, σύνθετος, etc. ; en outre quelques mots simples : βάρβαρος, ἥμερος, ἔτυμος, ἔκηλος, κίβδηλος, ἥσυχος, ἵλαος, etc.

II. — Le féminin des adjectifs suit la flexion de ἡμέρα ou de τιμή, sauf en attique au génitif pluriel. La désinence -ᾱων se trouve chez Homère : ἁπαλᾱ́ων (Σ 123), πολλᾱ́ων (B 117), de même sous la forme ionienne -έων : πρωτέων (O 656), πολλέων (B 131), le pronom αὐτέων (M 424) ; même forme chez Hérodote : ἀλλέων, λοιπέων, μακρέων, etc. ; le dorien emploie la forme contracte en -ᾶν correspondante : ἀλλᾶν (Pindare, *Ol.* VI, 25), ποντιᾶν (*Ol.* XIII, 46), etc.

En attique le génitif masculin a été étendu au féminin : de φίλη le gén. plur. n'est pas la forme féminine attendue *φιλῶν (cf. § 35), mais φίλων.

Toutefois là où le féminin en *-*yα* s'oppose à un thème masculin athématique (cf. § 104) il présente bien entendu la désinence contracte -ῶν : μελαινῶν, πασῶν, λυουσῶν, etc.

III. — Pour la déclinaison des adjectifs contractés voir §§ 26 et 40.

§ 104. — Le grec possède divers types d'adjectifs athématiques répondant aux types de substantifs. Thèmes consonantiques avec nominatif masculin sigmatique : thèmes en *-*n* μέλᾱς, μέλαινα, μέλαν, thèmes en *-*nt* χαρίεις, χαρίεσσα, χαρίεν, participes athématiques διδούς, διδοῦσα, διδόν ; le participe parfait est εἰδώς, εἰδυῖα, εἰδός (cf. § 335). Nominatif asigmatique φέρων, φέρουσα, φέρον (gén. φέροντος). Thèmes vocaliques avec nom. masc. sigmatique : γλυκύς, γλυκεῖα, γλυκύ (voir pour la déclinaison § 90). Tous ces thèmes sont caractérisés au féminin par un suffixe de dérivation *-$y\partial_2$ ou *-$iy\partial_2$/-*yā*, grec -*yα*/-*yᾱ* (alternance de α bref et long, voir § 39) qui constitue le procédé ancien de l'indo-européen pour former le féminin. Remarquer que les participes thématiques (ainsi que ἰών, ὤν) forment le nom. sing. par allongement de la voyelle prédésinentielle (cf. au contraire lat. *legens*), et les athématiques par un sigma δείξᾱς, διδούς, βᾱ́ς, etc. Pour la flexion des participes voir § 65.

§ 105. — Le problème commun que posent ces types d'adjectifs est celui de la formation du féminin. Dans les thèmes en *-*u*- le vocalisme *e* de la voyelle présuffixale est général dès le grec commun : γλυκεῖα repose sur *γλυκεϝ-*yα* ; cette extension du vocalisme *e* semble propre au grec.

Les adjectifs du type χαρίεις sont constitués au moyen d'un suffixe -ϝεντ- (hittite -*want*-, skr. -*vant*-), qui a généralisé le vocalisme ε à tous les cas dès le mycénien ; sur le datif χαρίεσι, cf. § 65. Le féminin comportait en indo-européen le degré zéro du suffixe, cf. skr. -*vatī* de *-*wn̥tyə*. En grec l'analogie du masculin qui avait un ε

dans toute la déclinaison a fait créer *-ϝετ-yα : corcyr. στονόϝεσσαν (Collitz 3189), béotien χαρίϝετταν (Buck, *Gr. Dialects*, § 164, 2), hom. στονόεσσα, etc., et déjà en mycénien *milowesa* = μιλτόϝεσσα « peinte en rouge ».

Remarque. — Ce type d'adjectif est peu représenté en attique qui emploie φωνήεις non contracté, mais avec contraction μελιτοῦς, μελιτοῦττα.

Une vieille alternance a été conservée dans l'adjectif πίων où un suffixe en *r* alterne au féminin avec le suffixe en *n* du masculin et du neutre : πίων, πίειρα, πῖον répond au skr. *pī́van-*, fém. *pīvarī́* (pour des traces d'alternances vocaliques dans le suffixe de participe voir §§ 65 et 334).

§ 106. — Le suffixe *-$y\partial_2$- ou -$iy\partial_2$/-yā-, grec -*yα*/-*yᾱ* a été concurrencé pour la formation des féminins par les morphèmes -ιδ- et -αδ- dont l'étude relève plutôt de la théorie du vocabulaire que de la morphologie proprement dite. En général -ιδ- (doublet de -*yα*) fournit surtout des féminins de substantifs : le féminin de αὐλητήρ est parfois αὐλήτρια, mais le plus souvent αὐλητρίς. Mais ce suffixe joue parfois le rôle d'un véritable féminin d'adjectif. Homère dit θοῦρος Ἄρης (E 507). mais au féminin θούριδος ἀλκῆς (E 718) ; cf. § 9.

Peut-être par analogie avec -ιδ-, -αδ- joue parfois le rôle d'un suffixe de féminin même dans le système de l'adjectif : ξ 521 ἀμοιβάς « de rechange » épithète de χλαῖνα sert de féminin à ἀμοιβός.

§ 107. — Dans certains types d'adjectifs l'opposition entre le masculin et le féminin n'est jamais marquée : ainsi les thèmes en *-*s* de la déclinaison athématique : ἀληθής, ἀληθής, ἀληθές, συγγενής, συγγενής, συγγενές ; le type de εὐδαίμων, etc. On a, pourtant, parfois pour certains adjectifs en *-*s* une forme de féminin : ἑπτέτις « âgée de sept ans » (Aristophane, *Thesm.* 480), féminin de ἑπτέτης, συγγενίς « parente » (*Évangile de Luc* I, 36), féminin de συγγενής.

§ 108. — Le grec moderne possède divers types d'adjectifs dont les uns sont hérités du grec ancien, les autres des innovations. Il tend à marquer nettement l'opposition entre le masculin, le féminin et le neutre. Le type συγγενής ne subsiste que dans la langue savante et présente la structure suivante : masc. συγγενής, fém. συγγένισσα, neutre συγγενικό.

§ 109. — Certains adjectifs présentent une déclinaison irrégulière. Μέγας possède à certains cas un élargissement en *l* qui se retrouve dans certaines formes germaniques (got. *mikils*). Chez Homère et en attique sont attestés : nom. masc. sing. μέγας, nom. acc. neutre μέγα, acc. masc. μέγαν. Tous les autres cas sont tirés d'une forme thématique en *l* : μεγάλου, μεγάλῳ, μεγάλοι, μεγάλα, etc. Le féminin est du type μεγάλη, μεγάλην, etc. Comme vocatif masculin on emploie soit μέγας (Sophocle, *Œd. Col.* 1471), soit μεγάλε (Eschyle, *Sept* 822).

Les thèmes en -υς, de déclinaison archaïque et difficile, ont parfois été remplacés par des adjectifs dérivés : κρατύς est attesté quelquefois au nominatif chez Homère mais la forme usuelle est le dérivé κρατερός. Le féminin attique πρᾱεῖα « douce » suppose un thème en *-*u*- et ce thème existe : nom. masc. sing. πρᾱύς (Pindare, *Pyth.* III, 71), acc. πρᾱύν (Pindare, *Pyth.* IV, 136). Mais en attique πρᾱύς a été remplacé par un thème en **e/o* πρᾶος, πρᾶον, πράου, etc. Quelques formes du thème en *-*u* sont toutefois employées : nom. plur. πρᾱεῖς à côté de πρᾶοι, nom. acc. plur. neutre πρᾱέα (mais πρᾶα, Aristote, *Histoire des An.* 488 b) ; au gén. on emploie πράων mais parfois πρᾱέων (Xénophon, *An.* I, 4, 9) ; le datif pluriel est toujours πρᾱέσι. La flexion athématique se trouve encore dans la κοινή : le *Nouveau Testament* emploie πρᾱύς.

§ 110. — La déclinaison de πολύς présente également la combinaison de deux thèmes. Voici les formes de l'attique :

	MASCULIN	FÉMININ	NEUTRE
N. V. Sg.	πολύς	πολλή	πολύ
Acc. Sg.	πολύν	πολλήν	πολύ
Gén. Sg.	πολλοῦ	πολλῆς	πολλοῦ
Dat. Sg.	πολλῷ	πολλῇ	πολλῷ
N. V. Plur.	πολλοί	πολλαί	πολλά
Acc. Plur.	πολλούς	πολλάς	πολλά
Gén. Plur.	πολλῶν	πολλῶν	πολλῶν
Dat. Plur.	πολλοῖς	πολλαῖς	πολλοῖς

Chez Homère les deux thèmes se trouvent entièrement déclinés : d'une part πολύς, πολύν, gén. sing. πολέος, nom. plur. πολέες, acc. plur. πολέας, gén. plur. πολέων, dat. plur. πολέσι, πολέεσσι, πολέσσι ; d'autre part πολλός, πολλόν, πολλοῦ, etc. Chez Hérodote la déclinaison est normalement πολλός, πολλή, πολλόν, etc.

L'origine du thème à géminée de πολλοῦ, πολλή, etc.. est obscure, cf. M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 126, *Add.*, p. 312.

B. Les degrés de comparaison

§ 111. — L'adjectif présente des degrés de comparaison. Le comparatif exprime qu'une personne ou une chose comporte telle ou telle qualité à un degré plus élevé que telle autre (français *plus sage*), mais il possède aussi une valeur intensive et en ce cas il exprime une notion voisine de celle des adverbes français *assez* ou *trop ;* le superlatif exprime le même rapport que le comparatif, mais entre plusieurs personnes ou plusieurs choses (français *le plus sage*) c'est le *superlatif relatif ;* il sert aussi à indiquer qu'un sujet possède à un très haut degré la qualité exprimée par l'adjectif *(superlatif absolu) :* français *très*, *fort.*

Ces idées de comparatif et de superlatif se rendent en grec comme en latin par des suffixes qui sont hérités de l'indo-européen. Le comparatif et le superlatif d'infériorité *(moins sage*, *le moins sage)*,

le comparatif d'égalité *(aussi sage)* n'ont pas de formation propre et s'expriment par des adverbes.

En grec les degrés de comparaison sont exprimés par deux groupes de suffixes bien différents. Le premier **-yes-* (et **-istho-*) est un suffixe primaire qui s'ajoute à la racine, et dont la fonction était originellement d'exprimer l'*intensité*. Il tend à disparaître. L'autre **-tero-* (et -τατο-) est un suffixe secondaire ajouté à des thèmes d'adjectifs ou de pronoms, et exprimait une *différence.*

I. SUFFIXES **-yes-* ET **-istho-*.

§ 112. — Le grec a utilisé pour constituer le comparatif un vieux suffixe primaire **-yes-/*-yos-*, attesté en latin sous la forme *-yos-* dans gén. *meliōris* (de **meliōses*), nom. acc. neutre *melius.* Ce suffixe est attesté en grec à l'acc. masc. fém. sing. : ἐλάσσω de *ελαχ-*y*οσ-α, au nom. acc. neutre pluriel ἐλάσσω, au nom. masc. fém. plur. ἐλάσσους de *ἐλαχ-*y*οσ-ες, cette dernière forme servant également pour l'accusatif (cf. § 55). Il semble que **-yos-* pouvait aussi se présenter dès l'indo-européen sous la forme **-īyos-*, d'où ἡδίω, γλυκίω, etc. Cette forme avait l'avantage en grec de ne pas altérer l'occlusive finale d'un thème auquel elle s'ajoutait. Le suffixe sigmatique sans élargissement nasal semble seul attesté dans les tablettes mycéniennes, avec nom. pl. masc. en *-oe* (= -οες), neutre *-oa* (= -οα), etc. Quant à la déclinaison, les formes contractes de ce suffixe sigmatique se sont bien conservées en attique, surtout au singulier ; dans les inscriptions attiques elles apparaissent nombreuses jusqu'à une date relativement basse. On les trouve également chez Homère, en ionien et en dorien. La κοινή du *Nouveau Testament*, au contraire, les évite.

§ 113. — Ces formes sont concurrencées par des formes à suffixe nasal dès la langue homérique. On trouve en attique ἡδίονα, ἡδίονες, ἡδίονας et ce suffixe à élargissement nasal est seul employé à tous les autres cas. A côté du suffixe **-yos-* le grec a en effet hérité d'un

morphème à élargissement nasal -ισ-ον- > -ιον-, où -ισ- représente le degré zéro du suffixe *-*yes*-, *-*yos*-. Ce morphème se retrouve dans le germanique -*izan*. C'est en fait ce suffixe à nasale qui est usuel en grec, mais il se présente à la fois sous la forme -ιον- et sous la forme monosyllabique -*y*ον-, par l'analogie de *-*yes*-/*-*yos*-. On a donc, à côté de γλυκίων ou ἡδίων, des formes comme μείζων ou ἐλάσσων avec suffixe -*y*ον-. Il est arrivé qu'un même adjectif possède les deux formes de comparatif : sur βραχύς ont été créés βραχίων (Hésychius) et βράσσων (K 226).

Remarque. — La quantité de l'ι de -ιων a varié dans les textes métriques : il est long en attique, bref ou long chez Homère, bref chez Pindare.

§ 114. — La flexion des formes à nasale est comparable à celle de δαίμων : les formes sigmatiques et contractes étant incorporées à cette flexion pour certains cas, le paradigme présente cet aspect irrégulier :

	MASCULIN, FÉMININ	NEUTRE
Nom. sing.	ἡδίων	ἥδιον
Acc. sing.	ἡδίω et ἡδίονα	ἥδιον
Gén. sing.	ἡδίονος	ἡδίονος
Dat. sing.	ἡδίονι	ἡδίονι
Nom. plur.	ἡδίους et ἡδίονες	ἡδίω et ἡδίονα
Acc. plur.	ἡδίους et ἡδίονας	ἡδίω et ἡδίονα
Gén. plur.	ἡδιόνων	ἡδιόνων
Dat. plur.	ἡδίοσι	ἡδίοσι.

Il est remarquable que, comme dans d'autres langues indo-européennes (cf. lat. *melior*), le féminin ne se distingue pas du masculin : le thème de comparatif n'est pas proprement un adjectif. Il n'est pas non plus dérivé de l'adjectif correspondant, mais tiré immédiatement de la racine qui comporte en général le degré *e*, cf. ionien κρέσσων en face de κρατύς et κρατερός.

§ 115. — A cette forme de comparatif répond un superlatif en -ιστος qui repose sur *-*is-t(h)o-* (cf. skr. -*iṣṭhaḥ*), où l'élément -*is-* est le suffixe de comparatif *-*yes-*/*-*yos-*, au degré zéro ; le degré vocalique radical semble être le degré zéro, cf. κράτιστος à côté de ionien κρέσσων. Le suffixe -*t(h)o-* marquant l'accomplissement total d'une qualité est le même que celui des ordinaux qui marque l'accomplissement d'une série numérique (cf. § 169).

§ 116. — Parfois le thème de comparatif ne répond à aucun thème d'adjectif constitué sur la même racine : à ἀγαθός répond ἀμείνων d'étymologie obscure ; βελτίων et βέλτιστος dont le τ semble emprunté au comparatif parallèle βέλ-τερος ; ἀρείων (à côté du mycénien plur. neutre *aro²a* = *ἄρyοα), avec le superlatif ἄριστος (cf. ἀρετή ?) ; enfin λῴων et λῷστος ; — pour κακός outre κακίων (à côté de mycénien nom. plur. *kazoe* = *κασσοες) et κάκιστος (sans parler de l'hom. κακώτερος), on a χείρων (et hom. χερείων), superl. χείριστος, constitués sur le thème attesté dans hom. χέρηϊ ; — comme comparatif et superlatif de ὀλίγος ou μικρός (outre ὀλείζων, μείων, cf. plus bas, et ἐλάσσων § 117) on a tiré du radical de hom. ἦκα, ἥσσων et ἥκιστος ; la forme ionienne a dû être ἕσσων (d'après κρέσσων ?) : les manuscrits d'Hérodote donnent généralement ἥσσων, mais le verbe dérivé ionien est ἑσσοῦσθαι ; — sur le thème de l'adverbe homér. ῥεῖα (ῥῆα) ont été constitués ῥᾴων et ῥᾷστος qui servent de degrés de comparaison à l'adjectif ῥᾴδιος « facile ».

Dans quelques cas, il apparaît nettement que le vocalisme du comparatif était originellement au degré *e* : sur la racine qui a fourni l'adjectif πολύς, on a πλείων[1] et πλεῖστος, de **plē-is-on-*, **plē-is-tho-*, cf. skr. *prāyaḥ*. Un thème **plē-is-* avec degré zéro du suffixe et sans élargissement nasal se trouve peut-être dans att.

(1) Mais dans πλείων la diphtongue a premier elément bref ne peut s'expliquer phonétiquement puisque l'abrégement de la loi d'Osthoff est postérieur à la chute de *s* intervocalique (Lejeune, *Phonétique grecque*, § 200). La forme serait donc analogique de πλεῖστος (ou de *πλεῖς).

πλεῖν (pour *πλεῖς, d'après πλεῖον). Le suffixe *-*is*- n'apparaît pas dans hom. πλέες, πλέας (B 129, Λ 395) ; enfin arcad. πλος (*I. G.* V, 2, 3) est obscur (o bref ou long ?) ; — de ὀλίγος, on a un comparatif ὀλείζων dans de vieilles inscriptions attiques (*I. G.* I[2], 76, cf. aussi chez Homère Σ 519), mais superl. ὀλίγιστος ; — de la racine qui se retrouve élargie dans lat. *minor*, μείων « moindre » (Homère, attique) à côté du mycénien *mewijo* et *meujo*, qui conduit à poser un thème μειϝ-*y*οσ- ; — sur la racine du vieil adjectif κρατύς et de κρατερός a été constitué un comparatif ionien κρέσσων « plus fort, qui vaut mieux, meilleur » et un superlatif κράτιστος ; en dorien *κρετ-*y*ων a été refait en *καρτ-*y*ων d'après le vocalisme de καρτερός d'où phonétiquement *κάρσων > κάρρων (Alcman 78, Diehl, Épicharme 165), cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 90 ; en crétois καρτων est une réfection de *καρσων d'après καρτερός, etc. ; pour attique κρείττων, voir plus bas ; — de μέγας, μέζων en ionien (Hérodote, etc.) en éolien (Sapho), en dorien (Épicharme, etc.), mycénien *mezo ;* superlatif μέγιστος (ionien attique, etc.).

Pour κρέσσων et μέζων l'attique possède des formes à diphtongue ει qui lui sont propres, κρείττων et μείζων ; la diphtongue est obscure (analogie de ἀμείνων et ὀλείζων ?).

On observe dans des comparatifs à vocalisme α un allongement dont il est malaisé de préciser l'origine et qui semble secondaire. Dans ᾆσσον (hom. ἄσσον qui fait difficulté), cf. ἄγχι, ἄγχιστος l'allongement peut être phonétique (de *αγχ-*y*ον- > *ανσον-), cf. M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 90. — En outre θᾶσσων, neutre θᾶσσον (attique θᾶττων, θᾶττον), cf. ταχύς, τάχιστος ; — μᾶλλον (mais μάλιον avec α bref Tyrtée 9, 6 [Diehl]), cf. μάλα, μάλιστα.

§ 117. — Les comparatifs archaïques en -ίων/-*y*ων (superlatif -ιστος) sont souvent tirés d'adjectifs en -υς. De ἐλαχύς, ἐλάσσων, ἐλάχιστος servent de degrés de comparaison à μικρός. En outre : βάσσων (Épicharme 188, Kaibel), et βαθίων (attique), βάθιστος (Θ 14, etc.) de βαθύς ; βραδίων (Hésiode, *Trav.* 528), βάρδιστος (Ψ 310) de βραδύς ; βράσσων (Κ 226), βράχιστος (Pindare, *Isthm.* VI,

59), de βραχύς ; γλυκίων (ι 34) et γλύσσων (Xénophane 34, Diehl), γλύκιστος *(koiné)*, de γλυκύς ; ἡδίων, ἥδιστος (ionien-attique), de ἡδύς ; πάσσων (ζ 230, etc.) πάχιστος (Π 314) de παχύς ; de πρειγυς (attique πρέσβυς), le crétois a un comparatif peu clair πρείγων (Lois de Gortyne XII, 34) et un superlatif πρείγιστος (Lois de Gortyne VII, 18) ; ὤκιστος (O 238, etc.) superl. de ὠκύς. Toutefois à l'exception de ἡδίων l'ionien attique emploie habituellement pour les adjectifs en -υς un comparatif en -ύτερος et un superlatif en -ύτατος qui ont pris la place des vieilles formes : βαθύτερος, -τατος ; βραδύτερος, -τατος, etc.

§ 118. — Autres comparatifs et superlatifs de ce type : αἰσχίων et αἴσχιστος (Homère, ionien-attique), de αἰσχρός ; ἐχθίων (attique), ἔχθιστος (Homère, ionien-attique) de ἐχθρός ; κῡδίων (Euripide, *Alc.* 960), κύδιστος (Homère), de κῡδρός. Ces formes sont tirées des radicaux des substantifs αἶσχος, ἔχθος, κῦδος, non des adjectifs en -ρος qui en sont dérivés. De même ἀλγίων, -ιστος (Homère, attique), cf. τὸ ἄλγος ; καλλίων, -ιστος (Homère, attique), cf. τὸ κάλλος ; κερδίων, -ιστος (Homère), cf. τὸ κέρδος ; ῥῑγίων, -ιστος (Homère), cf. τὸ ῥῖγος. Ces exemples confirment que le comparatif en -ίων est une formation primaire et qu'il n'est pas tiré d'un thème d'adjectif. Φέριστος « très fort, excellent » (Homère, poètes) est constitué sur la racine du verbe φέρω ; φιλίων (Homère) sur φιλ-, non sur le thème φιλο- de φίλος.

II. Suffixes *-*tero*- et -τατο-.

§ 119. — L'indo-européen possédait d'autre part un suffixe *-*tero*- qui marquait une opposition, une différence. Il a fourni des formes pronominales comme πότερος « lequel des deux » (§ 146), ἡμέτερος « notre » (§ 160). La valeur ancienne du suffixe apparaît nettement dans θηλύτερος qui désigne la classe féminine comme distincte, notamment dans la formule γυναικῶν θηλυτεράων (λ 386, etc.). On observe que, dans la phrase, le dérivé en -τερος

s'oppose généralement à une forme de positif : cf. encore ἄρσενα ἢ θηλυτέραν (Schwyzer 109, 84, Épidaure). L'emploi de -τερος pour le nom du mâle (qui n'a pas besoin d'être « marqué ») semble secondaire et les formes varient dans les dialectes : ἀρρέντερος (arcadien, Schwyzer 661), ἐρσεναίτερος (Élide, Schwyzer 424).

L'emploi distinctif de *-tero-* s'observe en mycénien dans *wanakatero* « qui appartient au seigneur », cf. le thème Ϝανακ-.

'Ορέστερος dérivé de ὄρος (X 93, etc.) désigne ce qui est de la montagne par opposition à la plaine, ἀγρότερος (B 852, etc.) ce qui est des champs par opposition aux maisons ou aux jardins; κουρότερος (Δ 316) oppose les jeunes aux vieux. Le sens originel du suffixe a conduit à l'appliquer à des dérivés exprimant une situation : πρότερος de πρό ; δεξιτερός, cf. δεξιός ; ἀριστερός ; ὕστερος. De même en latin dans *dexter*, *exterus*, etc. (Ernout, § 98).

Comme en sanskrit *(-tara-)*, le suffixe -τερος, fonctionnant comme suffixe de comparatif, a concurrencé et peu à peu éliminé le suffixe primaire de comparatif (-ίων). L'emploi de -τερος est normal dans les thèmes dérivés ou composés et dans les thèmes en *e/o*.

§ 120. — A ce suffixe de comparatif a été associé un morphème de superlatif -ατος, -τατος. Celui-ci est issu du suffixe d'ordinal -τος ; δέκατος oppose « le dixième » à tous les autres et achève une totalité, comme le superlatif oppose un être ou une chose à tous les autres parce qu'il porte une qualité à son point ultime. Le suffixe -ατος s'observe dans quelques « superlatifs » de sens local : ἔσχατος (Homère, etc.), μέσσατος (Homère), ὕπατος (Homère). La forme usuelle -τατος comporte un élargissement τ (cf. aussi τρίτατος), qui se retrouve dans skr. *-tama-*, lat. *-timus* à côté de *-imus* (Ernout, § 99).

§ 121. — Lorsque les suffixes -τερος ou -τατος ont été ajoutés à un thème en *-*o/e-* comme σόφος, le grec, évitant la succession de trois brèves, a allongé la voyelle thématique en ω lorsque la syllabe

précédente était brève ; c'est ainsi que l'on a ὠμότερος, μικρότερος, mais σοφώτερος. Les exceptions s'expliquent en général sans peine : attique κενότερος, στενότερος se justifient par le fait qu'en grec commun ces comparatifs avaient la forme *κενϝοτερος, *στενϝοτερος. Enfin cet allongement ne s'observe pas dans les comparatifs de thèmes en υ et relativement récents : βαρύτερος, βραχύτερος. γλυκύτερος avec υ bref, cf. Aristophane *Ach.* 467.

§ 122. — Quelques adjectifs thématiques en -αιος forment leurs degrés de comparaison non, comme on l'attend, en -αιότερος, -αιότατος, mais en -αίτερος, -αίτατος. L'origine du système se trouve peut-être dans παλαίτερος, -τατος, constitués non sur παλαιός, mais sur l'adverbe πάλαι. D'où γεραίτερος, -τατος de γεραιός, σχολαίτερος, -τατος de σχολαῖος. Cette finale a été étendue par l'analogie à quelques autres comparatifs et superlatifs : par exemple, πρωιαίτερον, -τατα (attique), de πρωΐ « tôt », d'après παλαίτερος ; puis sur πρωιαίτερον a été fait ὀψιαίτερον, -τατα (Platon, Xénophon), de ὀψέ « tard » ; en outre μεσαίτερος, -τατος (ionien-attique) de μέσος ; πλησιαίτερον, -τατα (Xénophon), de πλησίος ; ἰσαίτερος (Thucydide, Xénophon) de ἴσος ; προυργιαίτερον « plus avantageux » de προὔργου ; ἡσυχαίτερος (attique), de ἥσυχος, mais on a parfois ἡσυχώτερος et il existe, d'autre part, un adjectif ἡσυχαῖος ; φιλαίτερος (Xénophon, *An.* I, 9, 29), -τατος (Xénophon, *Hell.* VII, 3, 8) ; ἰδιαίτερος, -τατος de ἴδιος, à partir d'Aristote.

§ 123. — Dans les thèmes terminés par une consonne les suffixes -τερος, -τατος s'ajoutaient immédiatement au thème : μακάρτατος de μάκαρ, τερέντερος de τέρην, -ενος. Les thèmes terminés par une dentale faisaient difficulté : χαριέστερος de χαρίεις, -εντος peut être phonétique, ou avoir subi l'influence de χαρίεσσα ; noter πενέστερος de πένης, -ητος, avec un ε dû à l'analogie des comparatifs en -έστερος.

Le radical a parfois été altéré : de ἐπιλήσμων, -ονος, on a une fois ἐπιλησμότατος (Aristophane, *Nuées* 790) ; de πίων, πιότερος (*Hymne*

à Ap. 48, etc.) et πιότατος (I 577, etc.) ; de πέπων, πεπαίτερος -τατος (Eschyle, Alexis le comique), d'après πεπαίνω et les comparatifs en -αίτερος.

§ 124. — Le suffixe constituait une finale -έστερος, -έστατος dans χαριέστερος et surtout dans les adjectifs en -εσ- : ἀληθέστερος, -έστατος, etc. Cette finale a connu une certaine extension : elle a servi à former en attique les degrés de comparaison de εὐδαίμων, εὐδαιμονέστερος, -τατος (d'après εὐτυχέστερος ?) ; ἐπιλησμονέστερος (Xénophon), de ἐπιλήσμων. En outre : ἀκρᾱτέστερος ; -τατος (Platon *Phil.* 53 a, Hypéride) de ἄκρᾱτος ; ἀφθονέστερος (Pindare, *Ol.* II, 104, Platon, *Rép.* 460 b) de ἄφθονος, mais on trouve aussi en attique ἀφθόνωτερος : le suffixe s'emploie volontiers pour des composés. De thèmes de participes, ἐρρωμενέστερος, -τατος (Platon, *Banquet* 181 c, *Rép.* 477 e), de ἐρρωμένος ; ἀσμενέστατα (Platon, *Rép.* 329 c, 616 a) de ἄσμενος, mais avec une variante ἀσμεναίτατα.

Ce type de comparatifs et de superlatifs est fréquent en ionien et en dorien : εὐωνέστερος (Épicharme 121, Kaibel) de εὔωνος ; ἀπονέστερος (Pindare, *Ol.* II, 68) de ἄπονος ; αἰδοιέστατος (Pindare, *Ol.* III, 42) de αἰδοῖος (d'après ἀναιδέστερος ?). Homère offre déjà une variante ἀνιηρέστερος (β 190) de ἀνιηρός. Chez Hérodote, σπουδαιέστερος, I, 8 de σπουδαῖος, ὑγιηρέστατος II, 77 de ὑγιηρός (d'après ὑγιέστατος ?). On observe parfois comment -εστατος a pu s'étendre analogiquement : Hérodote I, 196 πωλέων τὰς εὐειδεστάτας τῶν παρθένων, ἀνίστη ἂν τὴν ἀμορφεστάτην. L'emploi de ἀμορφεστάτην de ἄμορφος est dû à l'analogie de εὐειδεστάτας.

§ 125. — Enfin l'on observe quelques exemples d'un suffixe -ίστερος, -ίστατος, qui s'emploie surtout pour des adjectifs pris en mauvaise part : γαστρίστερος (Platon le comique 195, Kock) semble être tiré phonétiquement de γάστρις « glouton ». D'où par analogie, ποτίστατος (Aristophane, *Thesm.* 735) de πότης « buveur » ; κλεπτίστατος (Aristophane, *Plutus* 27) de κλέπτης ; λαλίστερος (Aristophane, *Gren.* 91) de λάλος « bavard » ; μονοφαγίστατος

(Aristophane, *Guêpes* 923) de μονοφάγος « goinfre » ; πτωχίστερος (Aristophane, *Ach.* 425) de πτωχός « mendiant ». Ces formes ont dû servir d'abord pour les féminins en -ιδ- : ποτίσταται (*Thesm.* 735) est le superlatif de πότις ; pour κλεπτίστατος il existe aussi un féminin κλέπτις, mais c'est le superlatif masculin κλεπτίστατος qui est attesté (*Plutus* 27).

§ 126. **Remarques I.** — Les suffixes -τερος, -τατος peuvent s'ajouter directement à un thème sans voyelle, mais le procédé est exceptionnel : βέλ-τερος, -τατος (Homère) qui sert de comparatif à ἀγαθός (pour βελτίων, voir § 115), φέρ-τερος, -τατος (Homère etc.), cf. φέρω ; φίλ-τερος, -τατος (Homère, attique), de φίλος, mais l'on a aussi φιλώτερος (Xénophon *Mém.* III, 11, 18), φιλαίτερος (§ 122), φιλίων (§ 118).

II. — Le suffixe -τερος étant expressif a été ajoute à des thèmes de substantifs : βασιλεύτερος « plus roi », κύντερον « plus chien » chez Homère, δουλότερος « plus esclave » chez Hérodote. On trouve aussi -τατος dans des thèmes qui ne devraient pas admettre de degrés de comparaison : μονώτατος « tout à fait seul » (Thucydide, Aristophane), αὐτότατος « tout à fait lui-même » (Aristophane, *Plutus* 83).

III. — Le suffixe de comparatif ou de superlatif a été ajouté à des thèmes comportant déjà le suffixe -τερο- ou -τατο- comme προτεραίτερος (Aristophane, *Cav.* 1165), κυντερώτερος (Phérécrate 106, Kock), κυντατώτατος (Euboulos 85, Kock) ; ou à des thèmes ayant le suffixe -ίων ou -ιστος : ἀσσότερος de ἄσσον (ρ 572, τ 506), ἀμεινότερος (Mimnerme 13 [Diehl]). Dans la *koinê* μειζότερος (*3e lettre de Jean, 4*), ἐλαχιστότερος en fonction de superlatif (*Lettre aux Éphésiens* III, 8, etc.).

IV. — La *koinè* où le superlatif tend à disparaître présente quelques formes nouvelles en -τερος, -τατος qui se sont substitués à de vieilles formes : ἀγαθώτερος (Septante), -τατος (Héliodore V, 15), αἰσχρότατος (Athenée XIII, 587 b, et dans des papyrus, *Pap. d'Alexandrie* IX, 2).

V. — Durant toute l'histoire du grec le tour analytique avec μᾶλλον et μάλιστα a toujours été possible et a concurrencé les comparatifs et superlatifs suffixaux. Le grec moderne conserve de rares comparatifs en -τερος comme καλήτερος « meilleur » (grec ancien καλλίων), mais il forme habituellement le comparatif et le superlatif avec l'adverbe πιό; il emploie même le tour πιό καλήτερος.

CHAPITRE VI

FORMES ADVERBIALES ET ANCIENS CAS

§ 127. — Une des originalités du système nominal est d'avoir possédé des formations de caractère semi-adverbial : les unes peuvent continuer un usage indo-européen ancien, les autres sont le reste de cas tombés en désuétude (ablatif, instrumental, locatif), dans la préhistoire du grec.

§ 128. — Il a existé des désinences en -θ- qui ont surtout formé des adverbes de sens local. Le suffixe -θεν (peut-être attesté en mycénien) qui marquait l'origine, le point de départ, se trouve soit dans de vieilles formations adverbiales comme ἔνθεν, ἐντεῦθεν (Hérodote, etc., ἐνθεῦτεν, cf. ἐνθαῦτα) soit dans des thèmes pronominaux comme πόθεν, mais également dans des noms propres comme Ἀθήνηθεν « d'Athènes » (attique), enfin dans des noms communs comme οἴκοθεν « de la maison » (Homère, attique), et chez Homère ou les tragiques θεόθεν « d'un dieu », οὐρανόθεν « du ciel » et même ἐξ οὐρανόθεν (Θ 19). En éolien et chez Homère -θεν a fourni une désinenee de génitif pour les pronoms personnels (cf. § 148).

Remarque. — Il faut distinguer de cette désinence d'ablatif le suffixe -θε attesté dans des adverbes de lieu qui n'ont pas le sens ablatif : ὕπερθε « au-dessus », ὄπισθε« derrière », πρόσθε « devant » (avec des variantes προσθα et ὀπισθα dans les dialectes doriens, cf. aussi attique ἔνθα, § 129).

§ 129. — Au sens local (question *ubi*) il a existé un suffixe parallèle

-θι, qui ne se trouve pas en attique, mais seulement chez Homère et les écrivains qui l'ont imité : ἄλλοθι « ailleurs », ὅθι « où », Κορινθόθι, « à Corinthe », οἴκοθι « à la maison », et dans des expressions de caractère plus artificiel : Ἰλιόθι πρό « devant Ilion » Θ 561), ἠῶθι πρό « au point du jour » (Λ 50), οὐρανόθι πρό « devant le ciel » (Γ 3). Le suffixe se trouve également attesté dans des inscriptions dialectales arcadiennes (Bechtel, *Gr. Dial.* I, p. 376).

Il existe également, au sens local ou temporel, un suffixe -θα attesté dans ἔνθα, ἔνθαδε, etc. ; ionien ἐνθαῦτα est tiré de ἔνθα, constitué à partir de ἔνθα comme ταῦτα à partir de τά, la forme attique ἐνταῦθα est secondaire, la transposition des occlusives donne à l'adverbe la même finale qu'à ἔνθα.

§ 130. — L'étymologie de ces formations est obscure, comme celle de la plupart des morphèmes adverbiaux qui divergent souvent d'un dialecte à l'autre. Un des plus nets est -δε, indiquant le changement de lieu, qui s'ajoute à l'accusatif : hom. θύραζε (de *θύρασδε) « à la porte », Οὔλυμπον δέ « vers l'Olympe », hom. et att. οἴκαδε, d'un vieux nom racine *ϝοιξ répondant à οἶκος, attique Ἀθήναζε (de *Ἀθήνας δε), etc. Les tablettes mycéniennes offrent déjà de bons exemples de ce -δε. Un autre morphème latif plus rare est -σε : πάντοσε, τηλόσε, κυκλόσε.

§ 131. — Certaines désinences de cas peuvent être reconnues plus clairement, grâce, notamment, aux tablettes mycéniennes. C'est surtout le cas de la désinence -φι, notée *-pi* en mycénien, apparentée aux instrumentaux en *-bh-* (skr. *-bhiḥ*, lat. *-bus*). Il apparaît dans les tablettes qu'elle fonctionne essentiellement comme instrumental, en particulier dans la description d'objets : ainsi un char *araruya aniyapi* ἀραρυῖα ἀνίᾱφι « pourvu de rênes » ; ou dans la description d'une table, une table *erepaleyo popi* ἐλεφαντείοις ποπφί « avec des pieds d'ivoire ». Outre cet emploi d'instrumental comitatif bien défini, il est possible que des formes en -φι se trouvent attestées dans des noms de lieu avec une valeur locale. Mais la

fonction essentielle du cas est clairement l'instrumental. Il ne sert jamais de datif proprement dit (attribution). Le cas est encore vivant en mycénien.

Du point de vue morphologique trois traits importants apparaissent : 1) C'est une désinence athématique propre à la première et à la troisième déclinaison, cf. *aniyapi* et *popi* ci-dessus ; — 2) à la troisième déclinaison elle s'ajoute directement, sans voyelle de liaison, aux thèmes sonantiques et consonantiques, cf. *popi* ci-dessus ; — 3) sans être exclusivement attachée à un nombre déterminé, elle est essentiellement employée au pluriel.

Cet état de choses s'accorde bien avec ce qu'enseigne la grammaire comparée : l'indo-iranien qui emploie un instrumental *-ais* dans la flexion thématique utilise pour les noms en *-ā* et pour les athématiques une désinence *-bhis*.

Nous constatons maintenant que le grec alphabétique du premier millénaire n'offre plus qu'un reflet confus de l'état ancien. Des indications peu claires d'Hésychius donnent à croire que la désinence aurait existé en béotien ; elles semblent confirmées par un unique témoignage épigraphique, le dérivé béotien ἐπιπατρόφιον « patronymique » (Schwyzer 462, A, 28), qui suppose une locution *ἐπὶ πατρόφι.

La langue homérique, d'autre part, a de nombreux exemples de -φι et cet usage peut être classé dans les « mycénismes » de la langue épique. Mais l'usage des aèdes n'est qu'une survivance, en partie artificielle. Le suffixe sert au pluriel et au singulier, et pour tous les cas autres que le nominatif et l'accusatif.

Dans certaines formules la valeur d'instrumental est nette : ainsi (ϝ)ῖφι (ϝ)ανάσσειν (A 38, etc.), où (ϝ)ῖφι est l'instrumental du vieux nom-racine qui répond à lat. *uīs*. Mais d'autres valeurs syntaxiques sont attestées. Valeur locative dans θύρηφι « à la porte » (ι 238), ὄρεσφι « dans la montagne » (Λ 474, etc.), etc. Valeur de datif ou même de génitif pluriel ou singulier lorsque la forme en -φι fournit, pour la métrique, un substitut commode : δακρυόφι (P 696) pour δακρύοισι ou δακρύων, ὀστεόφι (μ 45) pour ὀστέων complément

de nom, Ἰλιόφι (φ 295), pour Ἰλίου complément de nom ; φρήτρηφι (B 363) datif complément de ἀρήγειν, etc. ; avec prépositions δι' ὄρεσφι à travers les montagnes (K 185, etc.) pour δι' ὀρέων ; ἐπὶ δεξιόφιν, ἐπ' ἀριστερόφι (N 308 et 309) pour ἐπὶ δεξιοῦ, ἐπ' ἀριστεροῦ. Ainsi, -φι fournit des cas divers, plutôt que des adverbes proprement dits.

Morphologiquement des formes comme δακρυόφι, ὀστεόφι δεξιόφι, etc., enseignent que la désinence a été étendue à la déclinaison thématique, ce qui n'est pas mycénien.

Le caractère artificiel du système est marqué par l'extension de -οφι, pour des raisons métriques, à la flexion athématique : ἐσχαρόφι (ε 59) pour ἐσχάρης ; κοτυληδονόφι (ε 433) pour κοτυληδόσι. — Par un procédé différent on a bâti κρᾱτεσφι (K 156), comme substitut du génitif κρᾱτός de κάρη d'après l'analogie des formes en -εσφι.

§ 132. — Différents cas ont pu servir à constituer des adverbes : peut-être le nominatif dans ἅπαξ, etc. ; — l'accusatif dans ἀρχήν, μάτην (d'un substantif μάτη ?) ; suffixe -δον dans σχεδόν, ἀγεληδόν, etc., -δην dans βάδην, σποράδην, etc., -δα dans μίγδα, κρύβδα, φύγδα ; — le génitif dans ἀριστερᾶς, δεξιᾶς, ἔνης « le surlendemain » ; du point de vue grec il faut peut-être associer à ces génitifs les adverbes de lieu en -ου (question *ubi*), beaucoup plus fréquents que les adverbes en -θι : ποῦ, οὗ, ὁμοῦ, etc. ; — le datif dans ἀνάγκῃ, κομιδῇ « tout à fait » ; toutefois certaines formes d'instrumental ont pu se trouver en concurrence avec le datif : ces instrumentaux ne comportent pas l'iota souscrit et certains possèdent un *ē* grec commun.

Pour divers adverbes la tradition des manuscrits et des grammairiens hésite entre une forme à ι et une forme sans ι : chez Homère la graphie la plus autorisée est peut-être ἁμαρτῇ « ensemble » (E 656), non ἁμαρτῇ ; ᾗχι « là où » semble devoir s'écrire sans iota souscrit. Le dorien montre bien l'origine complexe de ces formes ;

à côté de datifs féminins en -ᾳ comme οπᾶι, « là où, comme » (*Lois de Gortyne* II, 35), qui répond au type de l'attique ὅπῃ, ἰδίᾳ, etc., il existe des formes en -ᾱ comme ταυτᾱ « ainsi » (Schwyzer 12), correspondant à l'attique λάθρᾱ à côté de λάθρᾳ. Enfin le dorien possède des adverbes en *-ē, probablement d'anciens instrumentaux : οπε̄ « où » (*Lois de Gortyne* I, 42, etc.), ταυτε̄ (éléen, Schwyzer 418), etc.

Le grec emploie, d'autre part, des adverbes en -ω où se sont confondus des instrumentaux en *-ō (alternant avec *-ē) et des ablatifs en *-ōd (latin *poplicōd*). 1) Ce doit être un ancien instrumental que nous avons dans ὧδε « ainsi », οὕτω(ς), et la série des adverbes de manière en -ως du type σοφῶς (avec addition d'un ς) doit appartenir à cette catégorie. 2) Le dorien possède un certain nombre d'adverbes en -ω qui doivent être d'anciens ablatifs : ϝοικω « de la maison » (Delphes, Inscription des Labyades, C 23), ὧ « d'où » (inscriptions et Théocrite III 11), τηνῶ « de là » (Théocrite III, 25), ou. avec l'addition d'un suffixe -θεν ou -θε, τηνῶθε (Théocrite III, 10) et τουτῶθεν (Théocrite IV, 48).

Enfin certains adverbes en -οι et en -ει comme οἴκοι, etc., sont d'anciennes formes de locatif (voir § 23)[1] ; il en a été créé d'autres sur ce modèle, comme ἐνταυθοῖ (Homère, attique) tiré de ἐνταῦθα, etc. — Il faut peut-être voir également d'anciens locatifs dans quelques adverbes dialectaux obscurs : lesbien πῆλυι « au loin » (Sapho 1, 6), argien et crétois *h*οπυι « où » (Schwyzer 83, A, 14 et *Lois de Gortyne* IV, 15) crétois υι « où » (Schwyzer 198) ; avec l'addition d'un ς, rhodien (?) υις « jusqu'à ce que » (Schwyzer301), syracusain πῦς « où » (Sophron 5 et 75 Kaibel) de *πυις, cf. ci-dessus υι et *h*οπυι.

(1) Aux adverbes en -ει cités § 23, s'associe ἐκεῖ « là-bas ». Locatif en -ει ? ou dérivé inverse de ἐκεῖνος ? Archiloque a κεῖ, Sapho κῆ.

CHAPITRE VII

PRONOMS

---

§ 133. — Dans l'étude des pronoms il convient de distinguer deux catégories, d'une part les pronoms démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis qui comportent une distinction des genres, d'autre part les pronoms personnels qui n'en présentent pas.

Les pronoms du premier groupe présentent généralement des thèmes en **-e/o-*, et au féminin des thèmes en **-ā*. Ils possèdent quelques caractéristiques qui leur sont propres. Le neutre était marqué en indo-eur. par un **-d* final : le δ final tombe en grec, mais τό repose sur **tod*, τι sur **kwid*, cf. lat. *illud*, *quid*, skr. *tad*. Certaines désinences originellement propres au pronom comme le nom. plur. masc. en **-oi*, fém. en **-ai*, le gén. plur. fém. en **-āson* (grec -ᾱων, -ῶν) ont été étendues dès le grec commun aux thèmes nominaux si bien que sur ce point l'originalité du système n'apparaît pas en grec.

A. **Pronoms adjectifs**
avec distinction du genre

I. Démonstratifs.

§ 134. — Les thèmes de démonstratifs présentent souvent une structure particulière : ils peuvent subir d'un genre à l'autre de variations de thèmes (ὁ, ἡ, τό ; οὗτος, αὕτη, τοῦτο), leur étymologie

est parfois obscure ; là où elle est claire, il apparaît que des particules ont pu leur être préposées (cf. ἐκεῖνος) ou postposées (cf. ὅδε). Ce trait s'observe dans d'autres langues. Cf. lat. *hic* (Ernout, § 128), français *celui* de *ecce illui*.

Le thème de l'article ὁ, ἡ (grec commun ᾱ), τό est un ancien démonstratif comme il apparaît chez Homère et dans certaines expressions attiques comme ὁ μέν, ὁ δέ.

	MASCULIN	FÉMININ	NEUTRE
Nom. sing.	ὁ	ἡ	τὸ
Acc. sing.	τὸν	τὴν	τὸ
Gén. sing.	τοῦ	τῆς	τοῦ
Dat. sing.	τῷ	τῇ	τῷ
Nom. plur.	οἱ	αἱ	τὰ
Acc. plur.	τοὺς	τὰς	τὰ
Gén. plur.	τῶν	τῶν	τῶν
Dat. plur.	τοῖς	ταῖς	τοῖς
Nom. Acc. duel	τὼ	τώ (τᾲ)	τὼ
Gén. datif duel	τοῖν	τοῖν (ταῖν)	τοῖν

Le nom. masc. singulier ὁ est sans désinence (skr. *sá*) ; le démonstratif ὅς dans καὶ ὅς, ἢ δ' ὅς, ὃς καὶ ὅς (τὸν καὶ τόν), etc., doit être une variante de ὁ avec le **s* caractéristique du nominatif (skr. *sáḥ*). Le neutre sing. τὸ repose sur **tod* (skr. *tád*). Les autres cas se déclinent sur le type ἀγαθός, -ή, -όν : toutefois le duel féminin est en général identique au masculin (cf. § 37) et au neutre, τώ, τοῖν (quelques exceptions, cf. τᾲ, Aristophane *Cav.* 424 et 484, Sophocle *Ant.* 769 ; ταῖν Lysias XIX, 17, Platon, *Polit.* 260 c). Le génitif féminin pluriel repose, comme on l'attend, sur τάων (skr. *tā́sām*) qui est attesté chez Homère, d'où ion.-att. τῶν, dor. τᾶν, etc.

Le thème présente des variations aux nom. sing. et pluriel. Au nominatif sing. ὁ, ἡ, τὸ répond à skr. *sa*, *sā*, *tat*. Au nom. pluriel la forme ancienne du thème était τοί, ταί, τά, ce qui répond aux

formes sanskrites. Les formes anciennes τοί, ταί subsistent dans une partie de l'éolien (béotien et une partie du thessalien), chez Homère où elles constituent un éolisme, et, en général, dans tout le groupe occidental sauf en Crète. Mais le singulier ὁ, ἡ a entraîné au pluriel οἱ, αἱ dans une grande partie des dialectes : c'est cette forme qui est employée en ionien et en attique, en arcadien et chypriote, en lesbien (Alcée et Sapho, etc.), dans une partie du thessalien, en Crète.

§ 135. — Le pronom οὗτος répond dans une certaine mesure au latin *iste* et est essentiellement le démonstratif de la seconde personne. En voici la flexion en ionien attique et chez Homère.

	MASCULIN	FÉMININ	NEUTRE
Nom. sing.	οὗτος	αὕτη	τοῦτο
Acc. sing.	τοῦτον	ταύτην	τοῦτο
Gén. sing.	τούτου	ταύτης	τούτου
Dat. sing.	τούτῳ	ταύτῃ	τούτῳ
Nom. plur.	οὗτοι	αὗται	ταῦτα
Acc. plur.	τούτους	ταύτας	ταῦτα
Gén. plur.	τούτων	τούτων	τούτων
Dat. plur.	τούτοις	ταύταις	τούτοις
Nom. Acc. duel.	τούτω	τούτω (ταύτᾱ)[1]	τούτω
	τούτοιν	τούτοιν (ταύταιν)[2]	τούτοιν

Le thème est expressif et d'étymologie incertaine. Le premier élément οὐ-, αὐ-, του-, ταυ- doit comporter le thème de l'article élargi par υ (cf. πάν-υ?), le second élément est το-, τᾱ-[3]. La répar-

(1) ταύτα ne semble nulle part sûrement attesté.

(2) ταύταιν Platon, *Pol.* 260 c.

(3) La forme τοτο sur un vase du Dipylon est d'interprétation difficile et le mycénien *toto* n'a, semble-t-il, rien à faire avec οὗτος : si att. τοτο et mycénien *toto* sont identiques, il peut s'agir d'une forme redoublée de l'article (ou présentatif), cf. védique *tát-tad*.

tition des formes sans τ initial ou avec τ initial, en το- ou en τα- initial répond donc à la flexion de l'article ; seule exception en attique le génitif fém. plur. τούτων qui est la forme du masculin employée pour le féminin (cf. § 103, *Remarque* II). Au nominatif pluriel on observe un étroit parallélisme avec la déclinaison de l'article : les dialectes occidentaux (Cos, Delphes, Rhodes) ont τουτοι, ταυται mais l'ionien, l'attique et le lesbien οὗτοι, αὗται. — D'autre part le béotien a généralisé dans toute la flexion le thème du nom. masculin singulier : acc. masc. sing. οὗτον (*I. G.* VII, 685), neutre οὗτο (*I. G.* VII, 1738), féminin οὗτᾱ (Corinne 5, 80 [Diehl] cf. Sophron, *P. S. I.* XI, 1214 a, v. 8). — Il y a eu des flottements entre les thèmes του- et ταυ-. Au génitif fém. pluriel le dorien a ταυτᾶν (crétois, *Lois de Gortyne* V, 20) comme on l'attend, pour l'ionien-attique τούτων qui est une innovation, voir plus haut. Extension du thème του- : neutre plur. τοῦτα (ionien *I. G.* XII (9) 189, delphique, Inscriptions des Labyades B, 21), accusatif fém. plur. τούτας (delphique). Inversement extension du thème ταυ- : gén. pluriel neutre ταύτων (éléen, Schwyzer 424) d'après ταῦτα.

Remarques. — Le grec moderne a généralisé un thème του- : τοῦτος, τούτη, τοῦτο dont on relève déjà quelques exemples dans la κοινή tardive.

II. — On observe souvent, particulièrement en attique (orateurs et Aristophane), un élargissement de οὗτος par la particule démonstrative -ι long : οὑτοσί, αὑτηί, οὑτοιί ; avec γε, αὑτηγί, τουτογί (pour cette particule *-ī, cf. latin *haec* Ernout, § 128).

§ 136. — Ὅδε, ἥδε, τόδε, démonstratif de la première personne, est constitué du thème de l'article suivi d'une particule démonstrative -δε (cf., peut-être, les adverbes latifs du type οἴκαδε). En ionien (Homère, Hippocrate) se trouve un datif τοῖσδεσσι et τοῖσδεσι avec extension de la flexion à la particule ; en éolien τῶνδεων chez Alcée (*Fr.* 126 [Bergk]). L'attique emploie aussi ὁδί avec la particule démonstrative *-ī. Ce pronom n'est plus guère employé dans la κοινή et a disparu en grec moderne.

Remarque. — Pour ὅδε divers dialectes ont employé des démonstratifs constitués avec d'autres particules : thess. ονε, arcad. ονι, arcad. chypr. ονυ ; cette dernière forme s'explique bien si l'on pense à la particule νυ.

§ 137. — C'est au thème de l'article que se rattachent τόσος (hom. τόσος et τόσσος, de **tolyo-*, cf. lat. *tot* < **toti*, skr. *táti*), neutre τόσον, τοσόσδε, neutre τοσόνδε « si grand » (cf. ὅσος, πόσος), τοῖος, neutre τοῖον « tel » (cf. οἷος et ποῖος), τηλίκος neutre τηλίκον, τηλικόσδε neutre τηλικόνδε « si grand » ou « de tel âge » (cf. ἡλίκος, πηλίκος). Toutes ces formations secondaires ont le neutre en -ον comme les adjectifs, et non en -ο suivant le type pronominal. Par combinaison avec οὗτος on a τοσοῦτος, τοσαύτη, τοσοῦτο(ν) « si grand », plur. τοσοῦτοι, τοσαῦται, τοσαῦτα. Même répartition de formes en -ου- et en -αυ- que dans οὗτος (gén. plur. fém. τοσούτων). Même déclinaison pour τηλικοῦτος, -αύτη, -οῦτο(ν) « si grand », τοιοῦτος, -αύτη, -οῦτο(ν) « tel » (mais en lesbien τέουτος qui suppose peut-être un *τεῖος = τοῖος). Dans ces pronoms la forme du neutre est le plus souvent en -ον, en particulier chez Homère et dans les inscriptions attiques. L'attique littéraire (cf. Hérodien I, 349) présente parfois une forme en -ο (comme τοῦτο), cf. Démosthène XVIII, 259, etc.

§ 138. — Le pronom démonstratif de l'objet éloigné est en attique ἐκεῖνος qui se décline comme les adjectifs du type ἀγαθός, à la seule réserve que le neutre sing. a toujours la désinence pronominale -ο. L'ionien emploie généralement κεῖνος (Homère, Hérodote), attesté également dans les manuscrits de Pindare, ce qui prouve que ἐ- n'est pas essentiel (particule démonstrative ?). Κεῖνος semble également devoir s'analyser et être composé d'une particule démonstrative **ke-* (cf. lat. *cedo*) et d'un démonstratif *ἕνος (cf. v. sl. *onŭ*, ombrien *enom*, hittite *eni-*), qui subsiste dans des expressions comme εἰς ἕνην (Aristophane, *Ach.* 172) « le surlendemain ». Le lesbien et le dorien présentent parfois avec la contraction attendue κῆνος (Sapho, inscriptions de Crète, de

Rhodes, de Cos). Mais la forme proprement dorienne est τῆνος, où -ενος est précédé d'une autre particule démonstrative (cf. homérique τῆ). Cette forme est attestée à Delphes, Héraclée, Argos, Mégare, dans le dorien littéraire de Sicile (Épicharme, 35, Kaibel, Sophron, 56, Kaibel, Théocrite I, 1, 8 ; II 60, 84, etc.).

Remarques I. — On a supposé assez arbitrairement que le démonstratif *ἕνος se trouve également impliqué dans ὁ δεῖνα « un tel » : on part d'un pluriel neutre *τὰ δὲ ἕνα. La déclinaison de cette formation nouvelle est ὁ δεῖνα, τὸν δεῖνα, τοῦ δεῖνος (mais τοῦ δεῖνα Aristophane, *Thesm.* 622), τῷ δεῖνι, neutre τὸ δεῖνα ; pluriel οἱ δεῖνες, τοὺς δεῖνας, τῶν δείνων. Le syracusain a ὁ δεῖν (Sophron 58).

II. — L'explication proposée pour ἐκεῖνος, celle aussi de οὗτος (et de οὑτοσί), suppose que le thème démonstratif est précédé ou suivi d'une ou de plusieurs particules déictiques. Cette hypothèse n'est pas arbitraire et le fait n'est pas isolé, cf. lat. *hic*, Ernout, §§ 127, 128, et en français *celui-ci*.

§ 139. — Αὐτός qui n'est pas proprement un démonstratif et joue en particulier le rôle de pronom personnel de 3e personne, est probablement à rapprocher de αὖ, αὖτε, etc. La déclinaison est identique à celle de ἐκεῖνος : αὐτός, αὐτή, αὐτό. Le neutre αὐτόν se trouve en attique dans ταὐτόν de τὸ αὐτό ; on trouve également αυτον en crétois (*Lois de Gortyne*, III, 4).

Remarque. — Les dialectes ionien et dorien (presque uniquement dans des textes littéraires) présentent comme anaphorique atone équivalent a αὐτόν un thème en *i* dont la structure est obscure : on a μιν en ionien, en particulier chez Homère et Hérodote (mais le mot est maintenant attesté dans les tablettes mycéniennes), νιν dans des inscriptions doriennes (*I. G.* IV² (1) 121 [Épidaure], Pindare, tragiques). Ces formes semblent devoir être rapprochées de la glose d'Hésychius ἰν · αὐτήν, αὐτόν, Κύπριοι qui doit répondre au lat. *is*, *im*. L'indo-européen paraît avoir possédé des anaphoriques en *-*i* et il est possible que μιν soit un anaphorique répondant au thème du démonstratif rare, skr. *ama-* et νιν au thème qui se trouve dans grec νή, ναί, lat. *nam*.

§ 140. — Quelques pronoms indéfinis présentent le même type de flexion, ainsi ἄλλος, ἄλλη, ἄλλο « autre » qui répond au thème de lat. *alius*. D'autres entrent purement et simplement dans la catégorie

des adjectifs comme ἕκαστος, -η, -ον, et, avec le suffixe d'opposition -τερος (cf. § 119), ἑκάτερος, -η, -ον. Le plus notable est ἕτερος « l'un des deux », mais la forme ancienne est celle des tablettes mycéniennes *$a_2$tero* = ἅτερον et du dor. ἅτερος, cf. att. θάτερον crase pour τὸ ἅτερον ; racine **sem-* au degré zéro, cf. εἷς, ἅ-παξ, etc.

Remarque. — De cette même racine doit être tiré l'indéfini attesté par les adverbes comme ἀμῶς-γέ-πως, et les pronoms composés οὐδ-αμός, μηδ-αμός, etc.

II. Relatifs.

§ 141. — Le relatif grec est de la forme ὅς, ἥ, ὅ qui répond à skr. *yaḥ*, *yā*, *yad* ; il repose sur un thème **yo-*[1] attesté en grec, en indo-iranien, en slave et en baltique. Le latin et l'italique emploient un thème tout différent *quī*, évidemment apparenté à l'interrogatif indéfini *quis*, de même que hittite *kuiš* sert de relatif. C'est à ὅς que se rattachent quelques adjectifs relatifs (avec le neutre en -ον), comme οἷος, ὅσος (et ὅσσος à côté de ὅσος chez Homère, cf. τόσος § 137, et M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 83). Le relatif s'est volontiers adjoint des particules : ὅς γε, ὅσπερ, hom. ὅς τε ; pour l'indéfini ὅς τις voir § 144.

Remarques I. — Le relatif a été concurrencé dans de nombreux dialectes par le thème de l'article ὁ, ἡ, τό. Cet emploi s'observe chez Homère où le thème du relatif et celui de l'article sont attestés côte à côte, en lesbien (Alcée et Sapho), en arcado-cypriote, parfois en dorien (en particulier à Héraclée et chez Épicharme), en ionien littéraire (mais non dans les inscriptions) ; chez Hérodote on a une flexion ὅς, ἥ, τό, pluriel οἵ, αἵ, τά ; aux autres cas on a le thème de l'article, sauf après les prépositions qui admettent l'élision (ἐφ' οὗ, etc.), en outre dans certaines expressions équivalant à des conjonctions : ἐξ οὗ « depuis que », ἐν ᾧ « pendant que », ἐς ὅ, μέχρι οὗ « jusqu'à ce que ».

II. — Le grec moderne a généralement remplacé le pronom relatif par l'adverbe relatif πού.

(1) Dérivé de l'anaphorique **i-*, gr. ἴν (§ 139), il n'est pas relatif à l'origine, comme le montrent l'iranien et le slave, cf. Humbert, *Synt. grecque*, § 48.

III. Interrogatifs et indéfinis.

§ 142. — L'indo-européen possédait un thème caractérisé par une labio-vélaire initiale qui avait le double rôle d'indéfini (lorsqu'il était atone) et d'interrogatif (tonique). Ce thème comportait deux formes *$k^w i$- cf. lat. *quis*, etc. et *$k^w e$-. En voici la déclinaison attique, pour l'interrogatif tonique.

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	τίς (neutre τί)	τίνες (neutre τίνα)	τίνε
Acc.	τίνα (neutre τί)	τίνας (neutre τίνα)	
Gén.	τίνος ou τοῦ	τίνων	τίνοιν
Datif	τίνι ou τῷ	τίσι	

§ 143. — C'est en définitive le thème en ι qui est le plus attesté. A l'accusatif singulier un ancien *τίν (avest. *cim*, osque *pim*. etc.) a été pourvu d'un α pour mieux caractériser le cas (cf. Ζῆνα et Ζῆν). Sur cet accusatif, dont le ν a été considéré comme appartenant au thème, ont été refaites les formes τίνος, τίνι, etc. Le datif pluriel τίσι peut être la vieille forme de thème en -ι. L'ancien nom. acc. pluriel neutre *$k^w y ə_2$- (lat. *quia*) se trouve dans mégar. σά (Aristophane, *Ach.* 757), béot. τά (Pindare, *Ol.* I, 82) ; les indéfinis, ionien ἅσσα (τ 218 etc.), attique ἅττα sont issus d'une fausse coupe : ὁποῖά σσα coupé en ὁποῖ' ἅσσα, sous l'influence du relatif ἅσσα doublet de ἅ τινα. A côté des formes de thèmes en *-*i* il existe aux cas indirects un thème en *-$^e/_o$: gén. sing. hom. indéfini τεο (π 305), constitué avec une désinence *-*so* (cf. v. sl. *česo*, etc.) propre au système pronominal ; τέο se contracte en τεῦ en ionien (Homère, Hérodote) et en τοῦ en attique, forme qui disparaît des inscriptions vers 300 av. J.-Chr. et qui ne se trouve jamais dans la *Septante* et le *Nouveau Testament*. Sur τέο a été créé chez Homère et Hérodote un datif τεῳ (Π 227, etc.) et τῳ (Α 299, etc.) formes indéfinies atones, en attique τῷ (jusque 300 avant notre ère). Au pluriel gén. τέων (Ω 387, etc., Hérodote) ; peut-être datif τοῖσι (κ 110) mais on a

corrigé en τέοισι, et il y a une bonne variante οἷσι ; pour ὅτεων, ὀτέοισι, voir la déclinaison de ὅστις. En attique la flexion thématique n'est attestée au pluriel que pour ὅστις : noter pourtant τοῖσι pour τίσι Sophocle *Tr.* 984. Au singulier comme au pluriel des cas indirects le thème en **-e/o* est plus fréquent chez Homère que le thème en **-i*.

Remarques I. — Sur un thème τε- ont été constitués en ionien un gén. sing. τεου (Archiloque 45 [Diehl]) et peut-être un nom. acc. neutre οὔ-τεον de οὔτις (Parménide VIII, 46 [Diels]).

II. — Le lesbien présente des formes τίῳ (Sapho 127 [Diehl]) et τίοισι (Sapho 168 [Bergk]) qui semblent refaites sur τις.

III. — Le pronom négatif qui signifie « personne » est chez Homère et en ionien οὔτις, μήτις. Dès l'époque homérique on a constitué une forme expressive οὐδείς devenue usuelle en attique. Au IVᵉ siècle l'attique emploie οὐθείς, οὐδείς étant réanalysé en οὐδ' εἷς et le δ s'aspirant.

IV. — En grec moderne τις a disparu, remplacé par ἕνας = εἷς comme indéfini, et par ποιός comme interrogatif, mais le neutre τί interrogatif a subsisté.

§ 144. — Le grec a possédé un relatif complexe ὅστις ou ὅτις. La première forme est constituée du relatif juxtaposé avec l'indéfini τις, les deux termes se déclinant ; la seconde, où seul τις se décline, peut être issue du relatif neutre combiné avec τι : *ὀδ-τι, cf. hom. lesb. ὅττι, ion. attique ὅ τι et par extension aux autres cas ὅττις et et ὅτις, gén. ὅττευ et ὅτευ (Hom.), ὅτου (attique), etc. En attique les formes constituées sur le thème en **-e/o-* présentent toujours et sont seules à présenter le premier élément ὁ- indéclinable.

SINGULIER

Nom.	ὅστις	ἥτις	ὅ τι
Acc.	ὅντινα	ἥντινα	ὅ τι
Gén.	οὗτινος / ὅτου	ἧστινος	οὗτινος / ὅτου
Dat.	ᾧτινι / ὅτῳ	ᾗτινι	ᾧτινι / ὅτῳ

PLURIEL

Nom.	οἵτινες	αἵτινες	ἅτινα ἅττα
Acc.	οὕστινας	ἅστινας	ἅτινα ἅττα
Gén.	ὧντινων ὅτων	ὧντινων ὅτων	ὧντινων ὅτων
Datif	οἷστισι ὅτοις (rare)	αἷστισι	οἷστισι ὅτοις (rare)

DUEL

Nom. Acc.	ὥτινε	»	ὥτινε
Gén. Dat.	οἷντινοιν	»	οἷντινοιν

§ 145. — Les formes οὕτινος et ᾧτινι sont rares et ne se trouvent guère attestées dans des textes épigraphiques ou littéraires avant le IVe siècle av. J.-Chr. Ἅττα est la combinaison du relatif avec l'indéfini *σσα (*$k^wyə_2$), cf. § 143. Chez Homère les formes à double flexion ne se trouvent qu'au nom. et à l'acc. sing. et pluriel : ὅστις, ὅντινα, οἵτινες, οὕστινας et ἅσσα. Aux autres cas sont employés : gén. sing. ὅττεο, ὅττευ et ὅτευ, datif sing. ὅτεῳ (et ὅτῳ), gén. plur. ὅτεων, dat. plur. ὁτέοισι. Enfin avec le thème en *-*i* et le premier élément indéclinable Homère a des exemples de nom. sing. ὅτις, acc. sg. ὅτινα, acc. plur. ὅτινας, nom. acc. plur. neutre ὅτινα. Ces dernières formes, qui ne sont pas attiques, se retrouvent en lesbien et en delphique.

Remarques I. — Parmi les formes dialectales quelques-unes sont notables. Le crétois a un datif singulier ὀτιμι (*Lois de Gortyne* VII, 51, VIII, 19) avec une désinence qui se retrouve dans skr. *kasmin*, etc. En crétois également sont attestées des formes du pronom où le premier terme est décliné et le second terme τι invariable (*Lois de Gort.* II, 47).

II. — Dans la *koiné* ὅστις ne se distingue plus guère du relatif ὅς ; la déclinaison en est appauvrie et l'on ne trouve plus que le nominatif sing. et plur.

§ 146. — Un certain nombre d'adjectifs pronominaux ont été constitués sur le thème de l'interrogatif-indéfini au vocalisme *o* et présentent par conséquent une labiale à l'initiale[1]. Lorsqu'il s'agit de deux personnes ou de deux choses πότερος, -α, -ον (cf. lat. *uter*) ; en outre πόσος « combien », ποῖος « quel » ; pour l'interrogation indirecte ὁπότερος (hom. ὁππότερος), ὁπόσος (hom. ὁππόσος), ὁποῖος (hom. ὁπποῖος), où le premier élément est le même que dans ὅτις, ὅτου. Mais le crétois, au lieu de ὁποῖος, a οτειος (*Lois de Gortyne* IV, 52) avec le vocalisme *e* du thème.

B. **Pronoms personnels**

§ 147. — Le pronom personnel se situe à part dans la flexion nominale de l'indo-européen. Il n'a pas de marque du genre. Pour une personne donnée le singulier, le pluriel et le duel sont notés par des thèmes entièrement distincts : ἐγώ, ἡμεῖς, νώ. C'est que ἡμεῖς ne signifie pas « plusieurs moi », mais « moi et d'autres ». La flexion est différente de celle des autres pronoms et des substantifs ; le nominatif peut avoir un thème différent de celui des autres cas. Toutefois la déclinaison du pronom personnel s'explique en grande partie par l'influence de la flexion nominale. Enfin plusieurs cas opposent une forme tonique et une forme atone.

I. Première personne.

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	ἐγώ	ἡμεῖς	νώ
Acc.	ἐμέ et με	ἡμᾶς et ἥμας	
Gén.	ἐμοῦ et μου	ἡμῶν et ἥμων	νῷν
Datif	ἐμοί et μοι	ἡμῖν et ἥμιν	

Telle est la déclinaison de ce pronom en attique.

(1) Sur les formes d'Hérodote du type ὁκοῖος, etc., cf. Bechtel *Gr. Dial.* 3, 87-89, et Lejeune *Phonétique grecque*, § 28.

§ 148. — Le nominatif singulier présente un thème qui s'oppose aux autres formes de la flexion : ἐγώ, cf. lat. *ego*. Cette forme pouvait être élargie par diverses particules. Ainsi la particule affirmative γε : ionien attique ἔγωγε, laconien ἐγώνγα (Alcman), béotien ἱώνγα (Corinne 15 [Diehl] singulièrement noté avec un esprit rude par un grammairien ancien, cf. Aristophane *Ach.* 898) : le procédé doit remonter à l'indo-européen, cf. à d'autres cas hittite *amug*, got. *mik*. — Autres formes du pronom : dor. lesb. et hom. devant voyelle ἐγών, béot. ιων (par affaiblissement du γ intervocalique), avec un -ν qui n'est pas sûrement expliqué ; — enfin avec une particule -νη : lacon. εγωνη, béot. ἱωνει.

A l'accusatif on a le thème qui a fourni les cas autres que le nominatif, sans désinence : la forme atone με est à rapprocher du latin *mē* (qui comporte une longue) ; la forme tonique ἐμέ se retrouve, semble-t-il, en arménien. L'opposition de formes tonique et atone s'observe à tous les cas autres que le nominatif.

Au génitif le grec s'est constitué sur ἐμέ une forme sur le modèle de la flexion thématique en -οιο : homér. ἐμεῖο, ἐμέο (K 124) ; homér. et Hérodote ἐμεῦ, μευ ; attique ἐμοῦ et μου ; avec l'addition d'un -ς pris à la flexion athématique, dor. ἐμέος (Épicharme 144), béot. ἐμοῦς (Corinne 37 [Bergk]) ; enfin l'éolien (Homère : A 525, etc., Sapho) emploie une forme tonique ἐμέθεν avec la désinence -θεν de génitif ablatif qui s'emploie originellement comme caractéristique adverbiale, cf. πόθεν, etc., et § 128. Datif ἐμοί et μοι présentent la même diphtongue que suppose skr. *me :* la forme atone semble parfois chez Homère jouer le rôle d'un génitif (cf. κλῦθί μοι, E 115, etc.). Le dorien emploie μοι atone, mais comme forme tonique ἐμίν (Épicharme 99, Aristophane, *Ach.* 733, Schwyzer 263, 8) qui semble comporter un ι long (cf. Théocrite II, 144) ; le tarentin ἐμίνη (Rhinthon 13) présente la même particule que εγωνη. Ces datifs en -ιν font penser aux datifs pluriels comme ἡμῖν, etc.

§ 149. — Pour expliquer la déclinaison du pluriel entièrement indépendante de celle du singulier, il faut partir d'une vieille forme

d'accusatif fournie par l'éolien ἄμμε (auquel répond avest. *ahma*, skr. *asma-*) attesté chez Homère et Sapho. Au thème à vocalisme zéro -*n̥s* répondant au skr. *nas*, lat. *nōs*, est jointe une particule **-me* ou **-sme* d'où éolien ἄμμε ; la forme dorienne attendue ἁμέ avec α long (dont l'aspiration doit s'expliquer par la chute de l'*s* intérieur de **n̥sme*) est attestée Épicharme 173, Aristophane *Lys.* 95.

Sur cet accusatif l'éolien a refait un nominatif ἄμμες (Homère, Alcée), le dor. ἁμές (Épicharme 42, Aristophane, *Lys.* 168), formes caractérisées par le ς final du nominatif athématique (κόρακες).

Au génitif les dialectes ont ajouté -ων au thème en -ε, d'où lesbien ἀμμέων (Alcée 147, Diehl), dor. ἁμέων (Alcman 20, Diehl), ou ἁμῶν (Aristophane, *Lys.* 168).

Le datif est en -μι(ν), ce qui fait penser aux désinences pronominales du skr. en *-smin*. L'éolien a ἄμμι et ἄμμιν (Homère, Sapho). Le dorien a ἁμὶν avec ι bref (Alcman, 17, 21 [Diehl], Aristophane, *Lys.* 1081), ou long ἁμῖν (Aristophane, *Ach.* 821, Théocrite VII, 145).

Remarques I. — Les manuscrits de Pindare ne donnent jamais la forme dorienne, mais la forme éolienne ἄμμε, ἄμμιν, etc.

II. — Formes dialectales notables : crétois nom. ἅμεν (Collitz 5155), d'après l'analogie de la désinence verbale de 1re personne du pluriel? Lesb. dat. ἄμμεσιν (Alcée 18 [Diehl]).

§ 150. — L'ionien-attique a constitué autrement sa déclinaison. Au nominatif et à l'accusatif les désinences -ες et -ας empruntées à la flexion nominale ont été ajoutées à ἡμε- (de **n̥sme*), d'où nom. ἡμεῖς, acc. ἡμέας (Homère, Hérodote) et ἡμᾶς (attique) où l'ᾱ n'est pas phonétique (att. εα >η), cf. Lejeune, *Phonétique grecque* § 263.

Le gén. est ἡμέων (Hérodote), ἡμῶν (attique) ; ἡμέων ne pouvait entrer dans un vers épique, Homère emploie soit ἡμέων disyllabique (Γ 101, etc.), soit ἡμείων (Ε 258, etc.) où la diphtongue ει s'explique par un allongement métrique, et par l'analogie de ἐμεῖο.

Le datif pluriel, à la différence de éolien ἄμμι, comporte toujours une nasale finale et généralement un ι long : Homère, Hérodote, attique, ἡμῖν ; plus rarement l'ι est bref : ἧμιν (Homère P 415), ἡμίν (Sophocle, *Ant.* 253, etc.). Il est possible que la désinence à ι long soit secondaire et postérieure à la forme avec brève.

Remarque. — Comme au singulier le grec disposait au pluriel de formes atones secondairement pourvues d'un accent initial : ἧμας, ἧμων, ἧμιν (B 339) et avec ι bref ἧμιν (P 415, θ 569, etc.).

§ 151. — Le thème de duel, nom. acc. νώ (probablement ancien accusatif génitif datif atone en indo-européen) répond au gâthique *nā* qui sert d'acc. gén. dat., skr. *nau*. Ce thème est attesté en attique et chez Homère ; l'on a également chez Homère νῶι dont l'ι est peu clair, et chez Corinne (9 [Diehl]) νῶε qui a reçu la désinence des noms athématiques. Le génitif-datif est νῶιν (attique νῷν). Toutefois en Π 99 νῶιν semble devoir être interprété comme un nom. acc.

II. Seconde personne.

§ 152. — Déclinaison en attique :

	SINGULIER	PLURIEL	DUEL
Nom.	σύ	ὑμεῖς	σφώ
Acc.	σέ et σε	ὑμᾶς et ὕμας	
Gén.	σοῦ et σου	ὑμῶν et ὕμων	σφῷν
Datif	σοί et σοι	ὑμῖν et ὕμῖν	

A la seconde personne l'opposition entre le nom. et les autres cas n'est pas marquée par une différence de thème. La forme ancienne du nominatif est **tŭ̄* (cf. lat. *tū*) avec voyelle brève ou longue : dor. τύ (Pind., *Ol.* I, 85, Épicharme 34), béotien τού, avec une brève (Corinne 5, 83 [Diehl]). La longue n'est attestée que dans l'hom. τύνη (E 485). Les particules -ν et -νη (cf. ἐγών et ἐγώνη) se retrouvent dans béotien τούν (Apoll. Dysc., *Pron.* 50, 27), hom. τύνη et lac.

τούνη (Hésychius). En ionien-attique et en lesbien le nom. est σύ qui pourrait, peut-être, s'expliquer phonétiquement, mais semble plutôt dû à l'analogie de σέ, σοῦ, σοί.

Les autres cas sont généralement constitués sur un thème à *tw-* initial : σέ, σοῦ, σοί. Toutefois à l'accusatif le dorien présente quelques exemples d'un pronom atone τε (Pind., *Ol.* I, 48, Alcman 113 [Diehl]), et de τυ (*I. G.* IV² (1), 121 [Épidaure], Aristophane, *Ach.* 730, Théocrite I, 60) ; enfin on trouve également τίν comme acc. (Théocrite XI, 39, 55, 68, Corinne selon Ap. Dyscole, analogie de μιν et νιν?).

Le génitif sing. est comparable à celui de ἐγώ : Homère σεῖο, σέο, Homère et Hérodote σεῦ et σευ ; l'éolien et Homère ont un génitif σέθεν toujours tonique, cf. ἐμέθεν. Le dorien et le béotien connaissent un thème **te-* : τευ (Théocrite V, 19) ; avec le -ς des athématiques τεος (Sophron 83), τεῦς (Théocrite II 126). Enfin d'un thème **tewe-* (ou plutôt **tewo-*?) : τεοῖο (Θ 37, *hapax*), τεοῦ (Épicharme 90), τεοῦς (Sophron 59).

Datif. La forme atone ancienne était τοι (de **toi*, cf. skr. *te*). Cette forme est employée chez Homère, en ionien, en dorien ; elle n'a subsisté en attique que comme particule. La forme tonique, est σοί (de **twoi*), mais l'attique a innové en employant également σοι atone. Comme forme tonique le dorien emploie parfois σοί (Pindare), mais également τίν (cf. ἐμίν), Alcman 24, Diehl, Pind., *Pyth.*, I, 29, avec ι bref (*Pyth.* I, 29) ou long (Théocrite II, 20, etc.) ; tarentin τίνη (Rhinthon 13), cf. ἐμίνη. Enfin avec un vocalisme *e* τείν (de *τεϝιν?) chez Homère (Λ 201, δ 619, etc.), cf. béot. ἑίν § 156.

Les formes du pluriel sont parallèles à celles de la première personne (on se reportera donc aux §§ 149 et 150 pour l'explication de détail), mais on pose comme syllabe initiale **us-* (cf. lat. *uōs*, etc.) ou **yus-* cf. skr. acc. *yuṣmān*, etc. Le thème est donc **(y)u-sme* ou **(y)us-sme* (cf. ἄμμε § 149). Accusatif, éol. ὔμμε (Homère, Sapho), dor. ὑμέ (Alcman 4 [Diehl], Sophron 52, Aristophane, *Ach.* 737). Nom. éolien, ὔμμες (Homère, Sapho), dor. ὑμές (Sophron 60,

Aristophane *Ach.* 760), crétois ὑ̄μεν (cf. ἄμεν § 149). Génitif éol. ὑμμέων (Alcée 147, Diehl), dor. ὑ̄μέων (Sophron 46) ; homér. ὑ̄μείων, et ὑμέων disyllabique. Datif ὔμμι et ὔμμιν chez Homère et les poètes de Lesbos ; dorien ὑ̄μίν (Sophron 92). Comme à la première personne, les manuscrits de Pindare ne donnent jamais la forme dorienne, mais la forme éolienne.

En ionien et en attique déclinaison parallèle à celle de la première personne : nom. ὑ̄μεῖς, acc. ὑ̄μέας (Homère et Hérodote), attique ὑ̄μᾶς. Le datif a généralement l'ι long et le ton sur la finale ὑ̄μῖν. Avec ι bref ὑ̄μίν (Sophocle, *Ajax* 864, 1242).

Remarque. — Aux formes toniques s'opposent des formes atones secondairement pourvues d'un accent initial : ὕμας, ὕμων, ὕμιν (Ω 33, α 373, etc.).

§ 153. — Le thème de duel est d'origine obscure : nom. acc. σφώ (Homère, Sophocle), parfois σφῶϊ (Homère). Gén.-datif σφῶιν (Homère) et σφῷν (δ 62, attique). Cf. pour les désinences § 151. Le thème n'a évidemment aucun rapport avec le pronom de 3e personne σφᾶς, etc.

§ 154. — La déclinaison des pronoms personnels de la première et seconde personne est restée à peu près intacte dans la κοινή (le duel a toutefois disparu). A l'accusatif sing. on rencontre, dans des inscriptions et des papyrus, des formes ἐμέν, σέν dont le -ν, s'explique par l'analogie de la flexion nominale ; le grec moderne a ἐμένα, σένα. Par ailleurs les thèmes du pluriel ont été à l'époque byzantine et en grec moderne gravement altérées : d'après ἐμέ et με a été constitué un thème ἐμεῖς et μεῖς et, à la seconde personne, ἐσεῖς et σεῖς.

III. Troisième personne.

§ 155. — Il n'existait pas proprement de pronom de troisième personne en indo-européen. La troisième personne se situe tout autrement que la première ou la seconde, et l'on pourrait la définir comme l'« absence de personne » : le démonstratif ou l'anaphorique pouvaient y être employés.

Mais il a existé, aux cas autres que le nominatif un réfléchi **sewe-*, **swe-*, **se-* qui devait servir à toutes les personnes et aux trois nombres. Il reste en grec quelques traces de cet emploi (cf. § 157, Remarque III, et § 159, Remarque I). Ce thème **sewe-* **swe-*, **se-* a fourni un pronom de troisième personne au grec (aux cas autres que le nominatif). Accentué : il fait fonction de réfléchi, atone il vaut un anaphorique. Il apparaissait parallèle dans la forme au thème **tew-*, **twe-*, **te-* de seconde personne ; on le retrouve hors du grec, par exemple dans lat. *sē*. Les formes grecques reposent sur un thème **swe-;* exceptionnellement **sewe-;* les formes homériques, lorsqu'elles n'acceptent pas le digamma initial pour la métrique peuvent peut-être comporter un thème **se-*. Dans ce thème l'opposition entre formes toniques et atones est essentielle : chez Homère les formes toniques sont généralement réfléchies, les formes atones jouent le rôle d'un anaphorique. Ce pronom est en attique un archaïsme qui tend à disparaître (les orateurs ne l'emploient plus). Il est parfois attesté comme anaphorique chez les tragiques, à l'imitation d'Homère, mais la prose attique l'a remplacé par αὐτόν. Comme réfléchi direct il est remplacé par une forme composée ἑαυτοῦ, σφῶν αὐτῶν (cf. § 159) ; toutefois il a été conservé comme réfléchi indirect (voir par ex. Platon, *Banquet* 174 d, 175 c).

	SINGULIER	PLURIEL
Nom.	»	σφεῖς
Acc.	ἕ et ἑ	σφᾶς
Gen.	οὗ et οὑ	σφῶν
Datif	οἷ et οἱ	σφίσι et σφισι

§ 156. — L'accusatif ἕ réfléchi et ἑ anaphorique (de **swe*) est fréquent chez Homère ; ἑ anaphorique (Pind. *Ol.* IX 15) ; ἕ réfléchi indirect (Platon, *Banquet*, 175 a). Le *F* initial est garanti par pamphylien *Fhε* (Schwyzer, 686) qui atteste également l'aspirée. Chez Homère ἑέ (de **sewe*), Υ 171 ; Ω 134.

Génitif homér. ἕο et εἷο ; ἑο et εὑ (enclitique) ; Hérodote εὑ

(III, 135) ; ἕθεν tonique chez Homère et en lesbien : Ϝέθεν (Alcée 9 [Diehl]) ; dor. locrien Ϝεος (*I. G.* IX (1) 334, 33) ; attique οὗ, rare, comme réfléchi indirect (cf. Platon, *Banquet* 174 d) ; béotien ἑοῦς (Corinne 11 [Diehl]), d'un thème **sewe-* cf. ἐμοῦς.

Datif : homér. οἱ atone et anaphorique, οἷ tonique et réfléchi ; Hérodote οἱ et οἷ ; éol. Ϝοι (Sapho 3 [Diehl]) ; dor. Ϝοι (Delphes, inscription des Labyades, D, 14) ; cypriote Ϝοι (Schwyzer 680) ; l'attique a οἱ anaphorique chez les tragiques et οἷ réfléchi indirect (Platon, *Banquet* 174 e, etc.) ; avec vocalisme *e*, homér. ἑοῖ (N 495, δ 38). Le dorien emploie d'autre part Ϝιν, avec ι bref, semble-t-il (*Lois de Gortyne* II, 41, Pind. *Pyth.* IV, 36) ; béot. ἑίν (de **sewin*), Corinne 36 [Bergk].

§ 157. — Le thème du pluriel est plus obscur. Il est possible que toute la flexion soit tirée du datif σφι, constitué du thème au degré zéro **s-* et de la désinence d'instrumental que l'on a dans ναῦφι, etc. (§ 128). A côté de σφι a dû exister une forme de datif *σ-φει, qui répond mieux à v. lat. *sibei*, d'où *sibī*, etc. Cette forme, affectée d'un sigma final à l'analogie de la deuxième déclinaison (-οις ou -οισι), se trouve attestée dans arcadien σφεις « à eux » (Schwyzer 656) et mycénien *pei* que l'on lit *spheis* ou *spheihi*. — Mais σφι est beaucoup plus important en grec. Chez Homère σφι(ν) est atone et non réfléchi (sauf en combinaison avec αὐτοῖς) ; la forme se retrouve chez Hérodote, et, en dorien, chez Pindare et dans des inscriptions (Argos, Schwyzer 92) ; syracusain ψιν (Sophron 93) ; lesbien ἄσφι est obscur (Sapho 125 [Diehl]). Cette forme a généralement été remplacée par σφίσι(ν), accentué ou atone, constitué avec la désinence -σι de la déclinaison nominale (Homère, Hérodote, Pindare ; attique, Thucydide IV, 8, etc., où ce datif sert de réfléchi indirect).

Toute la déclinaison a été bâtie sur ce thème σφ-, le parallélisme entre σφι et ἄμμι entraînant sur le modèle de ἄμμε un accusatif σφε (Homère, Pindare, tragiques), cf. ἄμμε ; syracusain ψε (Sophron

94), lesbien ἄσφε (Alcée 16 [Diehl]). On a créé une forme σφέας (Homère, Hérodote), cf. ἡμέας ; attique σφᾶς (*I. G.* I², 101, 3, Thucydide) ; enclitique σφεας et σφας (Homère).

Génitif : homér. σφείων, σφεων et σφῶν (devant αὐτῶν), attique σφῶν (*I. G.* I², 39, Thucydide I, 120, etc.).

Le nominatif σφεῖς (cf. ἡμεῖς) est évidemment la forme la moins archaïque : elle n'est attestée que chez Hérodote (VII 168, etc.) et en attique (Thucydide V, 46, etc.) ; elle sert uniquement de réfléchi indirect au nominatif dans une subordonnée.

Remarques I. — Il a été constitué en ionien un nom. acc. neutre σφεα, atone (Hérodote I, 46, etc.) ; la forme est rare, évidemment secondaire, car le pronom ἑ, pluriel σφεῖς etc., s'emploie presque uniquement pour des personnes.

II. — En poésie l'emploi archaïsant du thème σφε est artificiel et certaines formes du pluriel ont parfois servi de singulier : σφιν (Sophocle, *Œd. à Col.* 1490), σφε (Eschyle, *Prom.* 9, Sophocle, *Œd. à Col.* 40, etc.).

III. — Σφίσι semble avoir la valeur d'une seconde personne du pluriel en K 398 et d'une première personne du pluriel chez Apollonius de Rhodes II, 1278, cf. § 155.

§ 158. — Homère a pour ce pronom un duel : nom. acc. σφωε ; gén. datif σφωιν ; ces formes sont toujours enclitiques et les cas indirects ne peuvent pas être confondus avec les cas homonymes de la seconde personne.

§ 159. — C'est αὐτός qui a remplacé le thème *swe- en fonction d'anaphorique ; c'est également αὐτός qui combiné avec ἑ a servi à former un nouveau réfléchi ἑαυτόν. L'origine de ces formes s'observe dans l'hom. ἕ αὐτόν, οἷ αὐτῷ (Π 47), plur. σφῶν αὐτῶν (M 155), etc. Aux autres personnes on avait également ἔμ' αὐτόν, ἐμοὶ αὐτῷ, etc. De même crétois ἐμὶν αὐτῷ, etc. Plus tard a été créé par contraction un thème qui est en attique de la forme sing. ἑαυτόν, ἑαυτοῦ, ἑαυτῷ, ἑαυτήν, ἑαυτῆς, ἑαυτῇ. On a pensé qu'au datif par exemple ἑοῖ αὐτῷ s'est contracté par crase en ἑᾱυτῷ (cf. τᾱὐτό de

τὸ αὐτό) et le thème a été étendu aux autres cas. De même à la première et la seconde personne ἐμαυτῷ, etc., σεαυτῷ, etc. L'ionien (Hérodote, inscriptions), avec une contraction différente (cf. τωὐτό de τὸ αὐτό), a dat. ἑωυτῷ, ἐμωυτῷ, σεωυτῷ, d'où acc. ἑωυτόν, etc. Au pluriel l'attique emploie ἡμῶν αὐτῶν, ὑμῶν αὐτῶν, etc. A la troisième personne σφᾶς αὐτούς, σφῶν αὐτῶν, σφίσιν αὐτοῖς. Toutefois cette forme qui est presque seule attestée dans les inscriptions archaïques et qui prévaut chez Thucydide est remplacé par ἑαυτούς, ἑαυτῶν, ἑαυτοῖς (déjà chez Thucydide), tiré de ἑαυτοῦ, etc.

Par contraction ἑαυτοῦ est passé à αὑτοῦ, σεαυτοῦ à σαυτοῦ, etc. Dans les inscriptions αὑτοῦ prévaut après 300 av. J.-Chr. mais la κοινή n'emploie plus que les formes à ἑ initial.

Remarques I. — Le pluriel et parfois le singulier de ἑαυτοῦ, etc., ont été employés en attique pour la première et la seconde personne (Eschyle, *Ag.* 1142, Lysias VIII 5). Noter aussi l'emploi de ἑαυτῶν etc. comme équivalent de ἀλλήλων, etc. (Thucydide, IV, 25, 9, etc.).

II. — Il s'est constitué un réfléchi d'un autre type par répétition de αὐτός. Le tour n'est pas sans exemple en attique. Eschine III, 233 rapproche αὐτός de αὑτοῦ : καταλέλυκε τὴν αὐτὸς αὑτοῦ δυναστείαν. Chez les tragiques[1] : Sophocle, *Œd. à Col.* 1356 τὸν αὐτὸς αὑτοῦ πατέρα τόνδ' ἀπήλασας. Le dorien a ainsi constitué un réfléchi composé : nombreux exemples à Delphes : αὐτοσαυτον (Collitz 1749, etc.). Le premier élément du composé αὐτός reste invariable : αυτοσαυτᾶς (Delphes, Schwyzer 336), gén. plur. fém. αυτοσαυτᾶν (Schwyzer 335), αυτοσαυτων (Tables d'Héraclee I, 124), αυτοσαυτοις (Crète, Schwyzer 195). Autres formes du même pronom : αυταυτου, αυταυτᾶς en Sicile (Épicharme 172), αυταυτον (Égine, *I G* IV, 156) ; enfin αὔσαυτον qui semble s'expliquer par la réduction de la syllabe finale du premier élément : béotien αυσαυτυ [= ἑαυτῷ] (Schwyzer 503 a), delphique αὔσαυτον (Collitz 1713).

C. Adjectifs possessifs

§ 160. — Des thèmes de pronoms personnels le grec a tiré des pronoms-adjectifs possessifs qui constituent des formes toniques

(1) Le texte présente souvent des variantes et hésite entre αὐτὸς καθ' αὑτὸν et αὐτὸς κατ' αὐτόν, etc., cf. Eschyle, *Perses* 415 αὐτοὶ ὑπ' αὑτῶν.

par opposition au tour avec le génitif atone du pronom, ὁ ἐμὸς πατήρ s'opposant ainsi à ὁ πατήρ μου.

Première personne, sing. : ἐμός. Au plur. : lesbien ἄμμος, dorien ἁμός (employé chez les tragiques, mais y équivaut souvent à ἐμός), et avec le suffixe -τερος lesbien ἀμμέτερος, dor. ἁμέτερος, ionien-attique ἡμέτερος.

Seconde personne : Homère, attique, etc. σός de *two-, cf. skr. *tva-*, mais dialectalement avec le degré *e* du thème τεός (Homère, lesbien, dorien) de *tewo- (cf. lat. *tuus*), d'où béotien τιος. Au pluriel formes parallèles à celles de la première personne : dor. ὑμός, lesbien ὔμμος, et avec suffixe -τερος dor. ὑμέτερος, lesb. ὐμμέτερος, ion.-att. ὑμέτερος.

Lorsque l'on veut souligner l'idée que le possessif est réfléchi on emploie le génitif du pronom ἐμαυτοῦ, σεαυτοῦ, ἑαυτοῦ et au pluriel ἡμέτερος αὐτῶν, ὑμέτερος αὐτῶν plutôt que ἡμῶν αὐτῶν, ὑμῶν αὐτῶν.

§ 161. — Sur le thème du réfléchi *swe- il a été également constitué un adjectif possessif réfléchi ‘(ϝ)ός de *swo-, cf. skr. *sva-*. Ce thème est employé chez Homère au sens de « son, sa, ses » réfléchi. La forme est encore attestée chez les tragiques, Pindare, Sapho et dans des inscriptions dialectales (crétois : *Lois de Gortyne*, I, 18, ϝος, etc.). Il existe d'autre part une forme ἑός de *sewos, cf. lat. *suus*) attestée chez Homère, en dorien (fréquent chez Pindare), béotien ιος (Corinne 5, 73 [Diehl]). Sur le thème de pluriel σφε il a été constitué σφός « leur » (Homère, Sapho, Pindare). En outre il existe une forme σφέτερος chez Homère, et en attique aussi bien comme réfléchi direct que comme réfléchi indirect (Thucydide III, 68, etc.), souvent accompagné de αὐτῶν. Le plus souvent la prose attique emploie pour exprimer l'idée de possessif réfléchi le génitif ἑαυτοῦ, ἑαυτῆς, ἑαυτῶν qui s'enclave entre l'article et le nom, et pour le possessif non réfléchi αὐτοῦ, αὐτῆς, αὐτῶν qui ne s'enclave pas.

Remarque. — L'emploi du possessif réfléchi de troisième personne ὅς, σφός, σφέτερος présente chez les poètes archaïques ou archaïsants une grande variété. Il est probable qu'en indo-européen, comme l'enseignent le védique et, semble-t-il, le dialecte homérique, le possessif ὅς (védique *sva-*) ait servi de réfléchi pour toutes les personnes. Cet usage répond à l'emploi ancien du thème pronominal **swe-* (cf. § 155, début). Chez Homère les emplois sont parfois ambigus (cf. pourtant ι 28 et ν 320) ; ailleurs il y a des variantes (cf. A 393). Chez des poètes postérieurs l'emploi de ὅς présente de notables flottements : ὅς équivaut à σός chez Hésiode, *Trav.* 381 et l'on observe des variations diverses chez Apollonius de Rhodes. Σφέτερος est parfois attesté au sens de « son » (Ps. Hésiode, *Bouclier* 90, Pindare, *Pyth.* IV, 83, etc.), au sens de « votre » (Hésiode, *Trav.* 2). Nombreux exemples comparables chez Apollonius de Rhodes.

CHAPITRE VIII

NOMS DE NOMBRE

§ 162. — Voici la liste des noms de nombre :

	CARDINAUX	ORDINAUX
α′	εἷς, μία, ἕν	πρῶτος, -η, -ον
β′	δύο	δεύτερος, -ᾱ, -ον
γ′	τρεῖς, τρία	τρίτος, -η, ον
δ′	τέσσαρες, -α (att. τέτταρες)	τέταρτος, -η, -ον
ε′	πέντε	πέμπτος, -η, -ον
ς′	ἕξ	ἕκτος, -η, -ον
ζ′	ἑπτά	ἕβδομος, -η, -ον
η′	ὀκτώ	ὄγδοος, -η, -ον
θ′	ἐννέα	ἔνατος, -η, -ον
ι′	δέκα	δέκατος, -η, -ον
ια′	ἕνδεκα	ἑνδέκατος
ιβ′	δώδεκα	δωδέκατος
ιγ′	τρεῖς (τρία) καὶ δέκα	τρίτος καὶ δέκατος
ιδ′	τέσσαρες (-ρα) καὶ δέκα	τέταρτος καὶ δέκατος
ιε′	πεντεκαίδεκα	πέμπτος καὶ δέκατος
ις′	ἑκκαίδεκα	ἕκτος καὶ δέκατος
ιζ′	ἑπτακαίδεκα	ἕβδομος καὶ δέκατος
ιη′	ὀκτωκαίδεκα	ὄγδοος καὶ δέκατος
ιθ′	ἐννεακαίδεκα	ἔνατος καὶ δέκατος
κ′	εἴκοσι(ν)	εἰκοστός

κα′	εἷς, μία, ἕν καὶ εἴκοσι	εἷς, μία, ἕν (ou πρῶτος)[1] καὶ εἰκοστός
λ′	τριᾱ́κοντα	τριᾱκοστός
μ′	τεσσαράκοντα (att. τετταράκοντα)	τεσσαρακοστός (att. τετταρ.)
ν′	πεντήκοντα	πεντηκοστός
ξ′	ἑξήκοντα	ἑξηκοστός
ο′	ἑβδομήκοντα	ἑβδομηκοστός
π′	ὀγδοήκοντα	ὀγδοηκοστός
ϟ′	ἐνενήκοντα	ἐνενηκοστός
ρ′	ἑκατόν	ἑκατοστός
σ′	διᾱκόσιοι, -οι, -α	διᾱκοσιοστός
τ′	τριᾱκόσιοι	τριᾱκοσιοστός
υ′	τετρακόσιοι	τετρακοσιοστός
φ′	πεντακόσιοι	πεντακοσιοστός
χ′	ἑξακόσιοι	ἑξακοσιοστός
ψ′	ἑπτακόσιοι	ἑπτακοσιοστός
ω′	ὀκτακόσιοι	ὀκτακοσιοστός
ϡ	ἐνακόσιοι	ἐνακοσιοστός
͵α	χίλιοι, -αι, -α	χιλιοστός
͵β	δισχίλιοι	δισχιλιοστός
͵γ	τρισχίλιοι	τρισχιλιοστός
͵δ	τετρακισχίλιοι	τετρακισχιλιοστός
͵ε	πεντακισχίλιοι	πεντακισχιλιοστός
͵ϛ	ἑξακισχίλιοι	ἑξακισχιλιοστός
͵ζ	ἑπτακισχίλιοι	ἑπτακισχιλιοστός
͵η	ὀκτακισχίλιοι	ὀκτακισχιλιοστός
͵θ	ἐνακισχίλιοι	ἐνακισχιλιοστός
͵ι	μύριοι, -αι, -α	μυριοστός
͵κ	δισμύριοι	δισμυριοστός
͵ρ	δεκακισμύριοι	δεκακισμυριοστός

(1) Mais ensuite δεύτερος, τρίτος, τέταρτος καὶ εἰκοστός, etc.

A. **Cardinaux**

§ 163. — Les quatre premiers nombres se déclinent et cet usage remonte à l'indo-européen. Le nom de nombre *un* est tiré d'un thème **sem-* que l'on retrouve dans lat. *semel*, *simplex* et le préfixe ἁ- (de **sm̥-*) dans ἅπαξ, etc. Le thème en *-m* s'observe en grec dans le féminin μία et dans le remarquable hapax mycénien, datif masculin *eme* = ἑνί. — En grec du premier millénaire on a : masculin εἷς, ἑνός, neutre ἕν, ἑνός : εἷς repose sur **sems* > *ἑνς et le ν a été étendu à toute la flexion. Noter l'accent circonflexe de εἷς, qui peut être secondaire, cf. οὐδείς. — Féminin μία qui repose sur **smiyə* avec le degré zéro de la racine et la flexion du type δόξα (§ 39) ; pour l'accent, voir § 10. — Le grec a dû posséder une vieille forme de féminin ἴα, ἰᾶς d'origine différente mais dont l'étymologie est incertaine (Homère, Alcée, Corinne). C'est sur ce féminin qu'a été créé le datif neutre ἰῷ (Z 422). Une forme ἰῷ est également attestée en crétois, valant ἑνί (*Lois de Gortyne* VII, 23), mais ἐκείνῳ (*ibid.* 8,8) ; à Andanie (Schwyzer 74, 126) τὸν ἰὸν ἐνιαυτόν signifie « la même année ».

Deux. — Nom. acc. δύο, gén. dat. δυοῖν. Le féminin est semblable au masculin ; c'est un duel. L'o de δύο est isolé, mais peut être ancien, cf. l'arménien *erko-tasan* « douze ». Homère a également δύω avec la désinence généralement attestée dans les langues indo-européennes (cf. véd. *d(u)vā́*, etc.). Le gén. dat. δυεῖν de l'attique récent semble résulter d'un traitement phonétique de δυοῖν. Mais l'éléen δυοιοις (Schwyzer 417) doit être un vieux duel, cf. skr. *d(u)vayós* et voir § 21 ; le mycénien a *duwoupi* = δυουφι.

La flexion a été diversement altérée : en laconien (Schwyzer 13 A) et à Érétrie (Schwyzer 800) nom. acc. δυε (d'après κόρακε) ; en ionien où le duel a disparu on a gén. δυῶν, dat. δυοῖσι (Hérodote I, 32, 94) ; en attique récent, d'après l'analogie de τρισί, datif δυσί (Aristote, inscriptions à partir du IIIe siècle avant J.-Chr.) ; un datif δυοῖς se trouve chez Archimède et en crétois *Lois de Gortyne*,

VII 46, etc. (la forme pourrait être l'arrangement d'un ancien duel, cf. ci-dessus δυοιοις, mais elle est sentie comme un pluriel car le crétois, comme l'ionien a le génitif δυῶν), δύεσιν en éolien selon Eustathe 802, 28. Chez Homère δύο sert parfois de datif ou de génitif et l'on trouve quelques exemples comparables en attique. — Δύο est indéclinable en grec moderne.

La forme ancienne en composition est δι- ou δις-, cf. δισχίλιοι.

Ἄμφω « les deux ensemble » se décline comme δύο, mais avec l'ω (cf. lat. *ambō*) ; tend à être remplacé par ἀμφότερος.

Trois. — Nom. acc. τρεῖς, τρία, gén. τριῶν, datif τρισί, thème en *-*i*. Le nominatif repose sur **treyes* (cf. crétois τρεες, *Lois de Gortyne*, IX, 48), l'accus. sur **trins*, d'où τρῖς à Cyrène, τριινς en Crète (*Lois de Gortyne* V, 54), d'après τριῶν? Τρῖς a servi de nominatif en béotien, à Delphes, à Héraclée (*Tables d'Héraclée* I, 23). Inversement τρεῖς sert d'accusatif en attique. Noter en ionien chez Hipponax (47 [Diehl]) le datif thématique τριοῖσι.

En composition on a τρι-, cf. τρίπους, etc.

Quatre. — Le thème était en indo-européen **kʷetwor*- (le -*w*- pouvant manquer dans τέτορες, τέτρασι, τετρα-, cf. Lejeune, *Phonétique grecque* p. 72, n. 7 de la p. précédente) et comportait des alternances vocaliques de l'élément initial : degré réduit dans hom. πίσυρες comme dans lat. *quăttuor ;* ailleurs degré *e* ; — et de l'élément prédésinentiel : le vocalisme prédésinentiel *o* de lat. *quattuor* se trouve dans la forme du grec occidental τέτορες (Épicharme, 149, Théocrite XIV, 16, Hésiode, *Trav.* 698, *Tables d'Héraclée* I, 115, etc.) ; on a le degré zéro avec des traitements phonétiques variés dans hom. τέσσαρες (de **kʷetwᵒr*-), attique τέτταρες, éol. hom. πίσυρες (O 680, etc.), lesbien πέσυρες (Schwyzer 633 g) cf. Lejeune, *Phonétique grecque* p. 180, n. 1 ; l'ionien a avec un vocalisme ε (résultant d'une innovation? ou ancien, cf. lit. *keturì*, v. sl. *četver*-?) τέσσερες (Hérodote, inscriptions), qui est devenu usuel dans la κοινή ; c'est aussi la forme du grec moderne. La déclinaison est : nom. τέτταρες, τέτταρα, acc. τέτταρας, τέτταρα,

gén. τεττάρων, datif τέτταρσι (Isocrate XII, 3) ; mais il existe une autre forme ancienne τέτρασι (Pindare, *Ol.* VIII 68, etc.). Noter dans une inscription de *koiné* τετταροις (*I. G.* IX, 1, 32).

En composition τετρα- dans τετράπους, etc., à quoi répond mycénien *qetoro-* (*-ro*<r̥).

§ 164. — A partir de *cinq* les noms de nombre étaient indéclinables en indo-européen. Une amorce secondaire de flexion apparaît en éolien dans les génitifs πέμπων (Alcée 50 [Diehl]), δυοκαιδέκων (Alcée 133 [Diehl]), à Chio πεντηκοντων (Schwyzer 688 d) et chez Hésiode τριηκόντων (*Travaux* 696).

Cinq. — A l'indo-européen *penk^{w}e, lat. *quīnque*, skr. *pañca*, répond grec commun πέντε, éolien πέμπε. *Six :* ionien attique ἕξ, béotien εξ, mais crétois, héracléen, delphique ϝεξ ; le mycénien *we-* en composition confirme le digamma initial ; l'indo-européen semble avoir possédé deux formes, *seks (lat. *sex*) et *sweks (arm. *vec̣* et en celtique, cf. gaulois *suexos*, gallois *chwech*). *Sept :* ἑπτά, de *septm̥ cf. lat. *septem*. *Huit :* ὀκτώ, cf. lat. *octō :* éléen οπτō (Schwyzer 419), héracl. hοκτω (*Tables d'Héraclée* I, 34) ont subi de façons diverses l'influence de ἑπτά ; béotien οχτο (*I. G.* VII, 2421) celle de δύο. *Neuf :* ἐννέα (delph., cyrén. εννη, héracl. hεννεα d'après hεπτα, hοκτω) de *newn̥ (cf. lat. *nouem*), mais la forme comporte une prothèse comme arm. *inn ;* l'explication de -νν- est controversée ; le mycénien *enewo-* (*o* <n̥) en composition confirme le digamma intervocalique, mais n'enseigne rien, vu son système graphique, sur la nasale géminée. *Dix :* δέκα répond à lat. *decem*, etc.

§ 165. — De *onze à vingt*, les nombres sont composés de noms d'unités combinés avec *dix :* ἕνδεκα (indéclinable), δώδεκα (pour δω-, cf. skr. *dvā*), mais aussi δυώδεκα (Homère, dor. de Cos [Schwyzer 249] etc.), enfin δυοκαίδεκα est attesté chez Homère et dans la κοινή. Les autres nombres sont constitués avec καί : τρεῖς καὶ δέκα, τέτταρες καὶ δέκα, etc. La κοινή emploie volontiers le tour δεκαδύο, δεκατρεῖς, etc. : c'est aussi le procédé du grec moderne.

§ 166. — *Noms de dizaines. Vingt* est composé d'un préfixe **wī* (de **dwī*?) signifiant « deux » et d'un thème **kṃt* (de **dkṃt*, cf. δέκα) affecté d'une désinence de duel -ī, ou -ĭ comme en grec (cf. lat. *uīgintī*, avest. *vīsaiti*). On a la forme ancienne dans dor., béot., thessal. ϝῑκατι (*Lois de Gortyne* IV, 13, etc., *I. G.* VII 3193, IX, 2, 1014) ; le ει de ϝεικατι dans les *Tables d'Héraclée* II, 55 s'explique par l'influence de l'attique εἴκοσι. En ionien-attique, en lesbien, en arcadien on a εἴκοσι ; le passage de -τι à -σι est phonétique, le vocalisme ο est dû à l'analogie des autres noms de dizaines, le εἰ initial repose sur εϝῑ-, ε étant une prothèse : hom. ἐείκοσι recouvre un ancien *εϝῑκοσι. Dans les manuscrits de Pindare on n'a que la forme ionienne-attique εἴκοσι ; chez Théocrite les manuscrits donnent le porien εἴκατι, IV, 10, V, 86.

Les autres noms de dizaines sont constitués avec -κοντα, pluriel neutre du thème **dkomt*. D'où τριάκοντα (ionien τριήκοντα, pour l'ᾱ voir § 7) ; τετταράκοντα (ionien et *koiné* τεσσεράκοντα), béotien πετταρακοντα, dor., *Tables d'Héraclée* I, 20, τετρωκοντα (cf. lat. *quadrāgintā* mais le détail diffère) enfin avec un α bref qui peut être secondaire τετρακοντα dans une colonie de Chalcis (Thumb-Scherer II 282). Les autres noms de dizaines sont constitués à l'aide d'un élargissement grec commun η : πεντήκοντα, ἑξήκοντα ; on a bâti sur le thème d'ordinal ἑβδομήκοντα et ὀγδοήκοντα (d'où ὀγδώκοντα en ionien B 568, Hérodote I, 163, peut-être en dorien, Théocrite IV, 34) ; ἐνενήκοντα (Homère, ionien-attique) présente un redoublement obscur, mais l'on a ἐνήκοντα à Délos (*I. G.* XI, 2, 199 B) et ἐννήκοντα une fois chez Homère (τ 174).

§ 167. — *Centaines.* Ἑκατόν est originellement un neutre devenu indéclinable (de **dkṃ-to*$^{m}/_{n}$ où l'on voit un collectif tiré de **dekṃ* [δέκα], cf. lat. *centum*, skr. *çatám*, etc.) ; le ἑ- semble issu (par dissimilation ? ou action de εἷς ?) de ἁ- (de **sṃ*-), cf. ἅπαξ ; arcadien ἑκοτον (Schwyzer 413). Les autres noms de centaines sont des dérivés en -ιοι de -κατον et se déclinent ; le vocalisme ancien est conservé dans dorien et béotien -κάτιοι, arcad. -κάσιοι ; l'ionien-

attique -κόσιοι a pris le vocalisme *o* des noms de dizaines. D'où διᾱκόσιοι, ionien διηκόσιοι (d'après τριᾱκόσιοι, pour *δικόσιοι?), τριᾱκόσιοι, ionien τριηκόσιοι (τριᾱ- d'après τριᾱκοντα), τετρακόσιοι, ἑπτακόσιοι, ἐνακόσιοι, ionien εἰνακόσιοι (de *ενϜα-, cf. ἔνατος) ; d'après ces formes une finale ᾰ du premier membre a été généralisée : πεντακόσιοι (mais hom. πεντηκόσιοι d'après πεντήκοντα), ἑξακόσιοι (mais thessal. εξειкαττιοι avec *ē*, *Suppl. Épigr.* II, 264), ὀκτακόσιοι, ἐνακόσιοι.

§ 168. — *Mille* présente dans les différentes langues indo-européennes des formes diverses. La forme grecque semble reposer sur *χεσλιοι (cf. skr. *sahasram*), d'où thessal. lesbien χέλλιοι, ionien, béotien χείλιοι, attique χῑλιοι (par assimilation vocalique, cf. M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 228) ; χῑλιοι est également attesté dans les manuscrits d'Homère et d'Hérodote.

Remarques I. — Les noms de centaines et de milliers s'emploient parfois au singulier avec un collectif : Hérodote V, 63 ἵππος χιλίη, Thucydide I, 62 ἵππος διακοσία.

II. — Μυρίοι, -αι, -α (parfois employé au singulier) signifie primitivement innombrable ; mais accentué proparoxyton μύριοι fonctionne comme nom de nombre et signifie 10.000 : premier exemple τρὶς μύριοι (Hésiode, *Trav.* 252).

B. **Ordinaux**

§ 169. — Les ordinaux, toujours déclinables, sont en principe dérivés des noms de nombre. Certains sont particulièrement archaïques comme ἕβδομος, où la sonore est obscure (mais cf. v. sl. *sedmŭ*) et qui contient le thème de ἑπτά (lat. *septem*), affecté de la voyelle thématique (delph. *Inscription des Labyades* D, 6 *h*εβδεμος) ; de même ὄγδοος (*ογδοϜος) est tiré de ὀκτώ (lat. *octāuos*). Les autres ordinaux sont constitués à l'aide du suffixe -τος (parfois -ατος ou -τατος) évidemment identique à celui de superlatif (cf. § 115) : τρίτος et hom. τρίτατος, τέταρτος et hom. τέτρατος (cf. τετρα-

dans les composés et M. Lejeune, *Phonétique grecque*, p. 71, n. 7), lat. *quartus*, etc. ; pour le rapport entre τέτρατος et τέταρτος, cf. M. Lejeune, *ibid.*, § 179, p. 314 ; πέμπτος, cf. lat. *quīntus ;* ἕκτος, crétois Ϝεκτος cf. lat. *sextus ;* à côté de ἕβδομος et ὄγδοος, hom. ἑβδόματος et ὀγδόατος ; ἔνατος (hom. εἴνατος), d'un thème ενϜα- pour ἐννέα, qui se trouve aussi dans les composés ; δέκατος s'oppose au type ancien de lat. *decimus*.

Les deux premiers ordinaux ne sont pas tirés du cardinal correspondant. Pour « premier » le grec a des formes apparentées à πρό : ion.-att. πρῶτος pourrait venir de *προ-ατος, mais dor. béot. πρᾶτος (Inscr., Épicharme 88) ne le peut pas ; peut-être de **pr̥-tos* ? cf. M. Lejeune, *Phonétique grecque*, p. 236, n. 1 ; si le mycénien *poroto* valait bien πρῶτος, il prouverait qu'il n'y a pas de contraction ; avec un suffixe de superlatif -ιστος ajouté à -τος, πρώτιστος (Homère). Enfin avec un suffixe *-mo-* qui se retrouve dans lat. *prīmus*, πρόμος (Homère, tragiques), peut-être πράμος (Aristophane, *Thesm.* 50). Lorsqu'il s'agit de deux on emploie πρότερος.

L'ordinal δεύτερος n'a pas de rapport étymologique avec δύο, mais doit être rapproché de δεύομαι « être inférieur ». Cf. aussi δεύτατος « dernier ».

Pour *onze* et *douze* les ordinaux sont tirés du nom de nombre cardinal ἑνδέκατος, δωδέκατος. Ensuite on emploie deux ordinaux unis par καί : τρίτος καὶ δέκατος, τέτρατος καὶ δέκατος, etc. Les ordinaux de noms de dizaine sont du type τριακοστός, etc., de **-kont-tos* > *-κονστος > -κοστός ; de même εἰκοστός, mais le béot. Ϝικαστος (*I. G.* VII 3172_{109}) de Ϝικατι est une formation plus ancienne à vocalisme zéro. Cette finale -οστος a été ajoutée aux noms de centaines διακοσιοστός, etc., de même χιλιοστός.

DEUXIÈME PARTIE

LE VERBE

CHAPITRE IX

GÉNÉRALITÉS

§ 170. — Le système verbal indo-européen comportait une structure originale. Plutôt qu'une « conjugaison » systématique. il présentait des thèmes verbaux indépendants : les thèmes verbaux appartenant à une même racine existaient chacun à part et n'étaient liés à chacun des autres par aucune relation nécessaire. Cet état de chose a largement subsisté en grec, particulièrement dans la langue homérique. En attique même aucune des formations ne permet de prévoir aucune des autres dans πάσχω, fut. πείσομαι, aor. ἔπαθον, parf. πέπονθα, bien que tous ces thèmes soient tirés d'un même radical πενθ-, πονθ-, παθ-.

§ 171. — Par ailleurs certaines racines, par leur sens, convenaient particulièrement à un thème défini, soit le présent, soit l'aoriste, soit le parfait. Il en est résulté que pour une même notion on a pu utiliser, aux différents thèmes verbaux, des radicaux divers : pour dire « voir », on a présent ὁράω, mais futur ὄψομαι (cf. ὀφθαλμός, etc.), aor. εἶδον (racine de οἶδα et de lat. *uidēre*) ; le parfait enfin était constitué suivant les dialectes, soit sur le radical du présent, ἑόρακα, soit sur celui du futur, avec une structure différente de celle

de ἑόρακα, variant d'ailleurs à l'actif et au moyen, ὄπωπα et ὦμμαι.

Bien d'autres cas de « supplétisme » s'observent en grec : τρέχω « je cours » et ἔδραμον « j'ai couru », ἐσθίω « je mange » et ἔφαγον « j'ai mangé », ἔρχομαι « je vais », mais εἶμι qui est proprement un thème de présent « j'irai », et ἦλθον « je suis allé ».

Pour un même temps, présent, aoriste, etc., le grec peut disposer parfois de plusieurs thèmes parallèles qui ne se distinguent que par une nuance de sens ténue. L'aoriste ancien du verbe signifiant « dire » est εἶπον, hom. ἔειπον (§ 198) ; le présent est constitué avec divers thèmes, ἀγορεύω dérivé de ἀγορά, qui signifie originellement « parler en public », ou λέγω dont le sens premier était « cueillir, choisir », puis « énumérer » et qu'Homère ignore à peu près complètement au sens de « dire » ; le futur est tiré d'une troisième racine (celle du lat. *uerbum*) : ἐρῶ ; c'est cette racine qui a servi également à former les parfaits, passif εἴρημαι et actif εἴρηκα, ainsi que l'aoriste passif ἐρρήθην. Mais sur le présent λέγω ont été constitués secondairement des futurs λέξω et λελέξομαι, un aoriste ἔλεξα, un aoriste passif ἐλέχθην avec la nuance accessoire d'« exposer, raconter[1] ».

Remarque. — Le grec moderne a conservé quelques cas de conjugaison supplétive βλέπω, εἶδα « voir » ; ἔρχουμαι, ἦρθα « aller » ; λέω, εἶπα « dire » ; τρώω (τρώγω), ἔφαγα « manger ».

§ 172. — Les trois thèmes essentiels sont le présent (le futur étant originellement un cas particulier du présent, cf. § 293), l'aoriste, et le parfait : sur ce point le grec est plus archaïque que le latin, lequel ne connaît que l'opposition de l'*infectum* et du *perfectum*. Ces trois thèmes n'exprimaient pas proprement le temps, mais se définissaient par la considération d'un aspect de la durée : ils visaient moins à indiquer à quel moment une action s'était passée (cette notion était bien exprimée par des procédés accessoires

1. Autres exemples § 173.

comme l'augment et la forme des désinences), que le *développement* de cette action : le présent note un procès en cours de développement, l'aoriste un procès pur et simple, abstraction faite de toute considération de durée, le parfait qui se trouve un peu à part et qui en grec tend à perdre sa valeur originale, puis à disparaître, indique le procès considéré comme un état ou un résultat.

Si le parfait présente une structure originale, le présent et l'aoriste, au moins pour certaines catégories, étaient des formations comparables : ἔλειπον et ἔλιπον, il est vrai, s'opposent parce que le vocalisme radical est différent (et au participe et à l'infinitif la place du ton) ; le type ἔλιπον est normal à l'aoriste ; d'autre part la structure de ἔδειξα est propre à l'aoriste et l'on n'observe rien de pareil au présent ; toutefois rien dans la structure de ἔγραφον n'enseigne que c'est un thème de présent et non d'aoriste comme ἔδρακον « j'ai vu » ou, inversement, que ἐγενόμην est un aoriste et non le préterit d'un thème de présent comme ἐτρεφόμην. Enfin rien ne distingue dans sa structure l'imparfait ἔφην de l'aoriste ἔστην. La définition la plus générale de l'aoriste et qui englobe véritablement tous les cas, est que l'aoriste ne fournit à l'indicatif qu'un prétérit et pas de présent.

Le parfait au contraire, par sa structure même, par ses désinences, se situe hors de la conjugaison normale. Au cours de l'histoire du grec il s'est trouvé tiraillé entre le système du présent et celui de l'aoriste : ἕστηκα « je suis debout » ou οἶδα « je sais » sont proches pour le sens d'un thème de présent ; ἔφθαρκα au contraire, « j'ai détruit » est assez proche de l'aoriste et, dans certains cas, joue le rôle d'une sorte d'aoriste expressif « j'ai détruit, et la destruction reste acquise ». Il est appelé à disparaître. Le grec moderne possède bien un parfait composé ἔχω φέρει « j'ai porté » comparable au passé composé du français, mais il n'a plus rien de commun avec le parfait ancien. En revanche il a maintenu et développé l'opposition entre présent et aoriste qui est essentielle dans son système verbal.

L'opposition d'aspect est particulièrement nette dans le contraste entre l'imparfait et l'aoriste marquant le passé : Xénophon, *Hell.* IV,

4, 1... εἰρήνης ἐπεθύμησαν καὶ συνιστάμενοι ἐδίδασκον ταῦτα ἀλλήλους « ils furent pris du désir de faire la paix et dans des réunions ils cherchaient à s'expliquer sur ce point » (pour le sens propre du parfait, voir § 209).

§ 173. — L'importance de ces oppositions d'aspect explique, nous l'avons dit, certains cas de supplétisme, c'est-à-dire la combinaison de plusieurs racines pour une même conjugaison (§ 171). Certaines racines qui sont proprement duratives se prêtent à constituer un thème de présent, d'autres qui expriment l'action pure et simple fournissent des aoristes. La racine **ed-* « manger » exprimant une action qui dure, les diverses langues indo-européennes ont recouru à d'autres racines pour former l'aoriste : en grec, en face de hom. ἔδμεναι et de ἐσθίω, on a ἔφαγον. La racine **bher-* « porter » est également durative, aussi l'aoriste est-il emprunté à une autre racine. Comme le latin a *tetulī* et *tulī* de *ferō*, le grec a pour φέρω les aoristes ἤνεγκον, ἤνεγκα, ἤνεικα (toutefois le grec moderne oppose à un présent φέρνω un aoriste ἔφερα). C'est de la même façon que s'expliquent ὁράω/ εἶδον, λέγω/ εἶπον (cf. § 171).

§ 174. — Cette considération de l'aspect, c'est-à-dire du développement de l'action, domine la structure du verbe grec archaïque. Elle joue parfois un rôle à l'intérieur même du système du présent. Pour une même racine le grec dispose, en face d'un aoriste, de plusieurs thèmes de présent. Les uns expriment le procès sans que le terme en soit envisagé, ainsi μένω « je reste » ; d'autres, que certains savants comme A. Meillet ont pris l'habitude d'appeler « déterminés », envisagent le terme de l'action, ainsi μίμνω « j'attends » : d'une même racine **men-* le grec archaïque possédait donc deux présents distincts avec des sens un peu différents μένω et μίμνω ; de même, de **segh-*, ἴσχω « j'arrête » à côté de ἔχω « je tiens ». Le procédé s'est perdu assez vite ; en grec classique il relève du vocabulaire plus que du système grammatical proprement dit ; mais il rend compte de couples comme μίμνω et μένω, ἴσχω et ἔχω,

ἐρύκω et ἐρύω, σμήχω et σμῶ ; τρύχω et τρύω, φθινύθω et φθίνω, πλήθω et πίμπλημι, ἀνύτω et ἀνύω, αὐξάνω et αὔξω. Même lorsque deux thèmes de présent ne peuvent pas être opposés la valeur de certains suffixes est sensible : l'aboutissement de l'action est envisagé dans des présents comme τυγχάνω « j'atteins, j'obtiens », ἁμαρτάνω « je manque le but » ; de même dans διδάσκω « j'enseigne », mais avec la nuance que le succès résulte d'efforts répétés, etc.

§ 175. Ces faits nous donnent l'image d'un système souple fondé sur quatre thèmes fondamentaux surtout sur le présent et sur l'aoriste, en outre le futur et le parfait. Une racine donnée peut, par son sens, se prêter à fournir un thème de présent, non un thème d'aoriste ou inversement. Par ailleurs, au présent, le grec archaïque dispose parfois de plusieurs thèmes qui présentent l'action sous des « aspects » différents (cf. μένω et μίμνω, etc.).

Dans tout cela, rien qui réponde à ce que nous appelons une conjugaison, c'est-à-dire un ensemble de thèmes exprimant chacun un « temps » ou un « mode » du procès et qui se déduisent les uns des autres par des procédés morphologiques simples. Mais cet état archaïque a tendu de bonne heure à se modifier. Entre les thèmes variés qu'il avait hérités de l'indo-européen, le grec a établi un lien de sens et le plus souvent aussi de forme, de façon à constituer pour chaque racine verbale ce système cohérent et complet qu'on appelle une conjugaison. Pour l'établir la langue a pu utiliser des éléments archaïques : εἶδον et ὄπωπα sont sentis comme l'aoriste et le parfait du présent ὁράω, tout comme ἐβασίλευσα et βεβασίλευκα sont l'aoriste et le parfait réguliers de βασιλεύω ; toutefois l'attique a déjà créé un parfait ἑόρακα.

§ 176. — Le sentiment de la « racine » et des alternances vocaliques qui caractérisent les différents thèmes a peu à peu disparu. Dans le verbe λείπω, ἔλιπον, λέλοιπα il y a un « radical » à alternance λειπ-, λιπ-, λοιπ- (indo-européen *lei-k^w-). Mais le grec, à l'époque

historique ne crée plus de formes nouvelles sur ce modèle et il tend à éliminer celles qu'il possède (il existe un aor. ἔλειψα dans la κοινή et même chez Aristophane, *Fr.* 965 [Kock]). Pour un Athénien, nous l'avons dit, le rapport qui unit à une même racine πείσομαι, ἔπαθον, πέπονθα était perdu. Si les verbes à supplétisme comme ὁράω, εἶδον ont longtemps subsisté, la tendance du grec a été d'établir des paradigmes réguliers : βασιλεύω, βασιλεύσω, ἐβασίλευσα, βεβασίλευκα. C'étaient les verbes dérivés qui permettaient le plus aisément ce développement complet des différents thèmes. Les dérivés de noms, en particulier, ou dénominatifs, qui en indo-européen ne possédaient qu'un thème de présent ont reçu des formations d'aoristes, de futurs et de parfaits actifs, moyens et passifs. Ils ont pris la place des vieux verbes radicaux. Homère emploie ἔλπομαι « j'espère », mais l'attique ἐλπίζω dérivé de ἐλπίς ; le vieux verbe ὄρνυμαι est remplacé par ὁρμάω, dénominatif de ὁρμή, etc.

§ 177. — La conjugaison qui, comme le nom, possède trois nombres (mais la distinction des genres est étrangère au système verbal), oppose trois personnes caractérisées par des désinences différentes. Elle comporte trois voix, l'actif, le moyen, le passif (cf. § 339). Elle dispose de modes, l'indicatif, l'impératif, le subjonctif et l'optatif, les formes nominales, infinitif et participe, n'appartenant pas proprement à la conjugaison. Enfin il existait quatre thèmes « temporels » : le thème du présent (présent et imparfait), le thème du futur qui est en réalité un ancien thème de présent, le thème de l'aoriste (avec un thème particulier pour l'aoriste passif), le thème du parfait (avec le plus-que-parfait et le futur du parfait ou futur antérieur).

Dans l'analyse de ces formes verbales il y aura lieu de distinguer entre les formes thématiques qui comportent une voyelle *e/o* avant la désinence : type λείπω, λείπομεν, et les formations athématiques où les désinences sont ajoutées immédiatement à la racine : type εἰμί (de *εσμι), ἐσμέν ; la flexion athématique présente une

alternance vocalique à l'intérieur d'un même thème : τίθημι, mais 1re pers. plur. τίθεμεν. D'une manière générale la flexion athématique a été peu à peu éliminée par la flexion thématique. Le grec moderne n'a plus de verbes athématiques (sauf εἶμαι, qui continue εἰμί).

Le présent est le thème qui offre le plus de variété. Il apparaît souvent que le présent a été constitué secondairement sur un thème d'aoriste. C'est seulement dans les dénominatifs que le système verbal a son point de départ dans le présent. Il y a donc lieu de commencer l'étude des thèmes temporels par l'aoriste qui se trouve pour ainsi dire au centre de la conjugaison.

CHAPITRE X

L'AORISTE

§ 178. — Le grec a tiré parti de différents types d'aoristes que possédait l'indo-européen : aoristes radicaux athématiques, aoristes athématiques intransitifs en -*$\bar{e}$ (-η- et -θη-), aoristes radicaux thématiques, aoristes en -**s*.

A. L'aoriste athématique

§ 179. — La catégorie des aoristes athématiques n'a cessé de se réduire depuis l'indo-européen. La conjugaison même de ces aoristes est gravement altérée dès les plus anciens textes et on ne trouve plus que quelques traces de l'alternance vocalique opposant un degré *e* au singulier actif à un degré zéro au pluriel, au duel, et au moyen. A l'actif, enfin, seuls certains types de racines comportent des aoristes athématiques : elles présentent toujours une voyelle longue à l'actif avec parfois une brève au pluriel, qu'il s'agisse du type ἔστην ou du type ἔγνων, etc.

§ 180. — Les mieux conservés de ces aoristes sont : 1) *Racines monosyllabiques* en *ā* avec un reste de l'alternance : dor. ἔϐᾱν, ion. att. ἔϐην, cf. skr. *ágām*, avec une trace d'alternance dans le duel hom. βάτην (A 327), thème βᾱ-/βα- (*$g^{w}e\partial_2$-/$g^{w}\partial_2$-); ἔφθην, avec une trace d'alternance dans hom. φθάμενος (E 119, etc.) ; sans trace

d'alternance en grec dor. ἔστᾱν, ion.-att. ἔστην (cf. skr. *asthām*), thème **stā-* (**steə₂-*).

2) *Racines « disyllabiques » :* avec un timbre *ā*, ἀνέπτᾱν (Sophocle, *Ant.* 1307), ion.-att. ἔπτην, mais au moyen avec degré zéro ἔπτατο, de πέτομαι ; sans trace d'alternance dor. ἔτλᾱν, ion.-att. ἔτλην (de **tleə₂-*), cf. τελαμών (de **tel-ə₂*), ἐτάλασα (de **tolə-*) ; ἀπέδρᾱν (attique) cf. ἀποδιδρᾱ́σκω.

Avec un timbre *ē* : attique inf. ἀποσκλῆναι « se dessécher » (Aristophane, *Guêpes* 160) cf. σκληρός et σκελετός ; hom. ξυμϐλήμεναι « se rencontrer » (Φ 578), à côté du moyen βλῆτο « il a été frappé », de la racine de βάλλω, βέϐληκα, βέλεμνον (**gʷleə₁*>βλη- ; **gʷel-ə*> βελε- ; **gʷol-*>βαλ-).

Avec un timbre *ō* : ἐϐίων (de **gʷiyeə₃*), cf. M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 188 ; -ἔϐρων (*Hymne à Ap.* 127), cf. βιϐρώσκω ; ἔγνων, de γιγνώσκω.

Des aoristes présentent un ῡ sans alternance : ἔφῡν de φύομαι « naître, être naturellement » (cf. lat. *fuī*) ; ἔδῡν de δύομαι « s'enfoncer » : dans ces thèmes l'*ū* est issu de *uə*.

Remarque. — Ces aoristes à voyelle longue sont volontiers intransitifs : cela va de soi pour ἔϐην, à quoi s'oppose toutefois un factitif ἔϐησα ; c'est notable pour ἔστην (de ἵσταμαι) ; ἔφῡν de φύομαι ; ἔδῡν de δυόμαι ; ἔσκλην de σκέλλομαι.

§ 181. — Quelques aoristes posent des problèmes particuliers. Trois d'entre eux présentent au singulier actif un élément -κ-, le même probablement que l'on rencontre au parfait (§ 224) : ἔδωκα de δίδωμι, 3ᵉ personne du sing. *doke* déjà en mycénien ; ἔθηκα de τίθημι (cf. lat. *fēcī*), 3ᵉ pers. du sing. *teke* déjà en mycénien ; ἧκα de ἵημι (cf. lat. *iēcī*)[1]. A la différence de ceux que nous avons cités jusqu'ici ces aoristes comportent normalement l'alternance voca-

(1) Même élargissement dans le phrygien αδ-δακετ « afficit » et dans des prétérits en tokharien. Mais la théorie qui fait sortir le κ d'une laryngale échappe à toute démonstration.

lique : ἔθηκα, ἔθεμεν, moyen ἐθέμην ; ἧκα et hom. ἕηκα (de *ε-ἧκα), εἷμεν (de *ε-ἕμεν), moyen εἵμην ; ἔδωκα, ἔδομεν, moyen ἐδόμην. Cf. pour les alternances p. 5 sq. Cet élément κ qui évitait la constitution de formes monosyllabiques s'observe dans tous les dialectes (exception béot. 3ᵉ sing. ανεθε̄, Schwyzer 472, B 14, cf. skr. *ádhāt*). Par ailleurs le thème en κ s'est étendu au pluriel et au moyen en ionien (déjà dans la langue homérique qui a parfois ἔθηκαν, θήκατο, ἧκαν, ἔδωκαν et une fois ἐν-ήκαμεν, μ 401) ; ces formes, usuelles chez Hérodote, apparaissent dans les inscriptions attiques à partir de 385 av. J.-C. et y deviennent constantes à partir de 300, de même que plus tard dans la κοινή des papyrus, du *Nouveau Testament*, etc. C'est à date basse (pas avant le IIIᵉ siècle de notre ère) qu'apparaissent des aoristes sigmatiques pour ces trois verbes. Le grec moderne a ἔθεσα, ἔδοσα, ἄφησα.

§ 182. **Note.** — Certaines formes sont des débris isolés. D'un thème **wrā-* « enlever » de **wr-eə₂* (cf. avec une autre forme du thème **wer-* l'aoriste hom. ἀπόερσε) on a un aoriste athématique, part. ἀπούρᾱς (A 356, etc.), indicatif ἀπηύρᾱ (η étant un augment long, Z 17, etc.), la finale -ᾱ étant éolienne ; mais l'ᾱ a été interprété comme une contraction à l'imparfait (type ἐτίμᾱ) et il a été créé une première personne du singulier ἀπηύρων (I 131). — Les impératifs κλῦθι et κλῦτε (A 37, B 56, etc.) de la racine de κλυτός, ἔκλυον (κλυ- à côté de κλεϝ- dans κλέος) et dont l'ῡ long fait difficulté (substitut d'une diphtongue *eu* supposée par skr. *áçrot* à l'indicatif ? cf. § 250 δείκνῡμι ; mais le skr. a l'impér. sg. *çrudhi*, pl. *çrota*) se trouvent insérés dans un aoriste devenu thématique. La racine signifiant « boire » avait la forme **peə₃ = pō-*. D'où πέπωκα, ποτός, lat. *pōtus*. A l'aoriste on a lesb. πῶ, πῶθι (Alcée 105 [Diehl]). Il est difficile d'expliquer sûrement le thème πῑ- de l'impératif πῖθι (Aristophane, *Guêpes* 1489), cf. aussi ἔπιον et πίνω, mais ce thème en ῑ se retrouve hors du grec.

D'autres aoristes peuvent être secondaires : du verbe κτείνω « tuer » l'aoriste moyen de sens passif κτάτο, κτάμενος où α repose sur *n̥* (Γ 375, etc.) est ancien ; c'est sur cet aoriste moyen qu'ont été constituées les formes actives, inf. homér. κτάμεναι (E 301) ; troisième pers. plur. ind. ἔκταν (τ 276) ; enfin troisième sing. ἔκτα (O 432, λ 410), visiblement secondaire, avec α bref.

§ 183. — Les formes moyennes (cf. plus haut πτάτο, κτάτο, βλῆτο) présentent des vocalismes divers. Distinguer chez Homère, avec

longue finale πλῆτο « se remplir » (P 499), cf. πίμπλημι (de *plē-), de πλῆτο « s'approcher de » (Ξ 438), cf. πελάζω, πλησίος, dor. πλᾱτίος, etc. (de *plā-). — L'aoriste ἐπρίατο « il a acheté » doit reposer sur *k^wri-yə (cf. skr. krī- « acheter »), ἐπρίατο sert d'aoriste à ὠνεῖται ; le mot est sûrement attesté en mycénien sous la forme *qirijato* avec labio-vélaire.

Des aoristes athématiques moyens sont constitués sur des racines avec degré zéro de la racine (cf. plus haut κτάτο, κτάμενος) : λύμην, λύτο (δ 703, etc.), de λύω ; σύτο et ἔσσυτο (B 809, etc.), de σεύομαι ; ἔφθιτο, (Σ 100), φθίμενος de φθίνω ; χύτο (N 544, etc.) de χέ(ϝ)ω.

Certains thèmes dont le radical se terminait par une occlusive ou une liquide peuvent être interprétés comme des aoristes athématiques. Le degré vocalique est souvent, comme on l'attend, le degré zéro : de μίσγω, ἔμικτο « il s'est mêlé » (Λ 354) ; de ἅλλομαι, ἆλτο (A 532), ἐπάλμενος, etc., l'absence d'aspiration indique que la forme est éolienne ; de ἀραρίσκω, ἄρμενος « adapté » (Σ 600). — Avec thème ὀρ- généralisé : ὦρτο « il s'est élancé » (E 590, etc.) de ὄρνυμι ; la forme thématique rare ὤρετο s'explique en partie par des raisons métriques. — Avec un vocalisme *e* qui surprend : κατέπηκτο « il s'est fiché » (Λ 378) de *$peə_2$-g-, cf. ἐπάγην, etc. ; -ἔλεκτο « il s'est couché » (I 565, etc.), racine *legh-, cf. λέχος ; γέντο « il a saisi » (Θ 43), cf. γέμω, etc. Ces formes ne se définissent comme des aoristes que parce qu'il n'existe aucun présent constitué sur ces thèmes. Δέκτο « il recevait » ou « il a reçu » (B 420, etc.) de structure comparable, pourrait être originellement un thème de présent (§ 241) ; toutefois le sens est aoristique à la différence de δέγμενος qui pourrait être un substitut métrique de δεχόμενος.

Remarques I. — On a supposé que certains de ces aoristes (λέκτο de *λεχστο ?) sont issus d'aoristes sigmatiques, lesquels étaient originellement athématiques (cf. § 199). L'hypothèse présente des difficultés phonétiques.

II. — La plupart de ces aoristes moyens sont des archaïsmes, ils ne sont plus attestés après Homère : μίκτο est déjà concurrencé chez Homère par ἐμίγη et ἐμίχθη. D'autres ne sont connus que par des gloses. De la racine *g^when- « frapper » (cf. πέφνον), Hésychius conserve un aoriste moyen ἀπέφατο · ἀπέθανεν.

En revanche chez les poètes postérieurs à Homère on rencontre des aoristes athématiques qui sont probablement des formes artificielles : de γίγνομαι, ἔγεντο (Hésiode, *Théog.* 705, Pindare, *Pyth.* III 87, etc.).

III. — Dans la κοινή la décadence de l'aoriste radical athématique est apparente : ἔζησα pour ἐβίων, ἔδυσα pour ἔδῡν ; ἐφύην pour ἔφῡν.

§ 184. — Aux aoristes athématiques il faut rattacher des aoristes radicaux dont la conjugaison a pris le type des aoristes sigmatiques et ne présente pas d'alternance vocalique : ἔχεα « j'ai versé », hom. ἔχευα. L'α doit être ancien à la première personne du singulier et à la troisième personne du pluriel : ἔχεα (ἐχεϝ- avec la désinence -$\underset{\circ}{m}$ de 1[re] personne vocalisée), ἔχεαν (ἐχεϝ- avec un arrangement de la désinence -*nt* de 3[e] personne du pl.). Ce type d'aoriste s'observe dans des racines terminées par un ϝ : hom. ἔσσευα (cf. σύτο), hom. ἔχευα, att. ἔχεα, cf. χύτο ; hom. ἔκηα, att. participe κέας (Aristophane, *Paix* 1133) cf. καῦμα. — Racines en occlusive : hom., ionien ἔνεικα et ἤνεικα, lesbien ἤνικα (*I. G.* XII (2) 15) sert d'aoriste à φέρω, cf. l'aoriste passif ionien ἠνίχθην (Schwyzer 766 a) ; par analogie avec ἤνεικα l'aor. attique ἤνεγκον a pris généralement la flexion ἤνεγκα, ἤνεγκας, etc. (Sophocle, *El.* 13, etc.) ; — un autre aor. thématique εἶπον (§ 198) présente de nombreuses formes de la flexion εἶπα, εἶπας, etc. ; les formes de ce type le plus fréquemment attestées sont ind. 2[e] sing., εἶπας et l'impér. 2[e] plur. εἴπατε (déjà dans la vulgate homérique) ; de ce verbe on trouve en crétois impér. προϝειπατō (*Lois de Gortyne* II, 28). Dans la *koiné*, εἶπα a continué à se développer. En grec moderne l'aoriste de λέω (λέγω) est εἶπα.

Remarque. — Aujourd'hui tous les aoristes radicaux suivent cette flexion : εἶδα « j'ai vu », ἦρθα « je suis venu », ἔφαγα « j'ai mangé », etc.

B. **Aoristes intransitifs en** -ην, -θην

§ 185. — C'est à la catégorie des aoristes athématiques qu'il faut rattacher les aoristes intransitifs à élargissement *-*ē*-/-*ō*- sans alternance. A ce type appartient la forme ἑάλων « j'ai été pris »,

de ἁλίσκομαι, mais, du point de vue grec elle ne se distingue pas de ἔγνων. De même avec un vocalisme ē, ἔσκλην et ἔσβην, aoristes radicaux, sont venus s'insérer dans les aoristes à suffixe -η- comme ἐμάνην (§ 180).

Il existe en effet en grec un groupe défini d'aoristes où l'élargissement ē apparaît nettement. Cet élément ē, qui est attesté en baltique et en slave, et qui a fourni au latin une catégorie de présents à sens d'état *iacēre*, *latēre*, etc. (Ernout § 222), a servi en grec à constituer des aoristes. Ces aoristes exprimant l'état sont bientôt entrés dans le système passif, mais à l'origine ils ne sont pas essentiellement passifs : ἐχάρην « je me suis réjoui » répond à un présent χαίρω, à un parfait κεχάρηκα ; ἐρρύην « j'ai coulé » est l'aoriste hom. et att. de ῥέω ; ἐμάνην « j'ai été pris de folie » (cf. v. sl. *mĭnĕxŭ*) répond au présent μαίνομαι. Il n'est même pas exclu qu'une telle forme soit suivie d'un accusatif objet : ἐδάην « j'ai appris » par opposition à δέδαον « j'ai enseigné » : Γ 208 φυὴν ἐδάην ; ou ἐδράκην doublet de ἔδρακον de δέρκομαι « voir » : Pindare, *Nem.* VII, 4 δρακέντες εὔφρόναν.

Quant à leur structure, ces formes comportent originellement le ton sur le suffixe (cf. les formes nominales μανείς, μανῆναι), et le degré zéro du vocalisme radical : outre les exemples déjà cités, ἐτράφην (τρέφω), ἐφθάρην (φθείρω), ἐδάρην (δέρω) ; ἐπάγην (πήγνυμι) ; ἐρράγην (ῥήγνυμι) ; ἐσάπην (σήπομαι) ; ἐπλάγην (πλήσσω), mais aussi, déjà chez Homère où la forme est métriquement nécessaire ἐπλήγην ; peut-être ἐλίπην de λείπω (Π 507) ; avec une alternance ī/i : ἐπνῐγην de πνῑγω, ἐτρῐβην de τρῑβω.

§ 186. — Le sens propre de ces thèmes était, nous l'avons dit, intransitif : ἐφάνην « j'ai apparu » répond à φαίνομαι, comme ἔφηνα « j'ai fait paraître » répond au factitif φαίνω. Là où le sens de la racine s'y prêtait, l'aoriste en η a pris une valeur nettement passive : ἐτύπην, ἐπλήγην « j'ai été frappé ». A date ancienne, il est vrai, l'aoriste moyen radical ou sigmatique a pu servir à exprimer la voix passive : βλῆτο de βάλλω (Δ 518), ἀπέκτατο de κτείνω (Ο 437),

et même ἐπέξατο ὁ κριός « le bélier a été peigné » (Simonide 22 [Diehl]), de πέκω. Parmi ces formes les unes étaient archaïques et peu usuelles ; celles de l'aoriste sigmatique peu propres à conserver le sens passif. Au contraire l'aoriste en *-ē*, malgré sa flexion active, s'est prêté à servir de passif. Le procédé a été vivant : ἐμίγην « être mêlé », ἐάγην « être brisé », ἠλλάγην « être changé » de ἀλλάσσω, cf. ἀλλαγή ; avec le vocalisme *e* : ἐθέρην « être chauffé » (ρ 23), de θέρομαι ; συνελέγην « être rassemblé » (Hérodote VII 173) de λέγω ; — ἐκλίνην « être couché » possède une nasale qui vient du présent κλῑνω et se retrouve dans ἔκλῑνα (cf. au contraire κέκλιμαι).

§ 187. — Cet aoriste en η est resté usuel jusque dans la κοινή (cf. § 191). Le suffixe η présentait pourtant l'inconvénient de s'ajouter malaisément à un élément radical terminé par une voyelle. Cette difficulté a disparu lorsque -θη- a été substitué à -η-. Mais l'origine de ce suffixe -θη- est inconnue. Il apparaît dès les plus anciens textes grecs ; toutefois si Homère en présente déjà un assez grand nombre d'exemples, il est clair souvent que la forme en -θην n'est pas ancienne ; des verbes athématiques ἵημι, τίθημι, δίδωμι, ἵστημι les formes d'aoristes en -θην ne sont attestées chacune qu'une ou deux fois chez Homère et dans des passages peut-être « récents » : παρείθη (Ψ 868), ἀμφιτεθεῖσα (K 271), δοθείη (β 78), ἐστάθη (λ 243, ρ 463). Certains aoristes sont attestés dans l'*Odyssée* mais non dans l'*Iliade* comme κορέσθην (δ 541), ἐθέλχθην (κ 326).

§ 188. — Cet aoriste passif a été constitué au cours du développement qui est intervenu entre l'indo-européen et les textes grecs les plus archaïques. Nous ne disposons donc guère de moyen d'en analyser la structure. On a envisagé deux points de départ pour le développement de l'aoriste en -θην : 1° on a posé une seconde personne du singulier moyenne -θης, répondant à skr. *-thāḥ* désinence secondaire moyenne (cf. pour le traitement phonétique rare de *th*, la désinence de parfait -θα et M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 20). D'après ἐμίχθης, on aurait substitué ἐμίχ-θη à ἔμικ-το, et constitué

la flexion sur ce type ; 2° on peut imaginer aussi un rapport avec le suffixe **dh-e/o-* attesté dans les aoristes en -θον : ἐσχέθην serait à ἔσχεθον ce que ἐτράφην est à ἔτραφον. Les deux explications sont l'une et l'autre indémontrables. En faveur de l'existence d'un suffixe aoristique exprimant l'état **-dh-* associé à l'élément *ē* on peut indiquer que -θην exprime l'action verbale pure et simple plus nettement que -ην, et qu'il comporte une valeur plus proprement passive : ἐστάθην, par opposition à ἔστην (grec commun ἔστᾱν) « se tenir » signifie « être arrêté », λ 243 πορφύρεον δ'ἄρα κῦμα περιστάθη « la vague est arrêtée... » ; on a essayé de montrer que chez Platon ἐμίγη exprime particulièrement l'état des matières mélangées et ἐμίχθη l'opération du mélange.

§ 189. — L'aoriste en -θην participe à tous les emplois de l'aoriste en -ην et exprime d'abord l'état ; il concurrence ainsi l'aoriste moyen : homér. νεμεσσήθη « il s'est indigné », ὡρμήθη « il s'est élancé », attique ἐδυνήθη, ionien ἀπεκρίθη pour att. ἀπεκρίνατο. La construction avec l'accusatif n'est pas exclue : Δ 402 αἰδεσθεὶς ἐνιπήν « recevant avec respect la semonce » ; à côté de πονήσατο on a ἐπονήθη : corcyr. τοδε σᾶμα κασιγνε̄τοιο πονε̄θε̄ « il a fait la tombe de son frère, que voici (Schwyzer 133, cf. Archiloque 10 [Diehl]). De tels emplois sont toutefois exceptionnels, et -θην a tendu à prendre une valeur proprement passive.

§ 190. — Ces aoristes en -θην sont déjà bien constitués dans la langue homérique, mais les documents mycéniens n'en présentent pas encore d'exemple jusqu'ici ; c'est le type régulier pour toutes les conjugaisons nouvelles : ἐλύθην concurrence chez Homère l'athématique λύμην, et les dénominatifs ont en ionien attique ἐφιλήθην de φιλέω, ἐτιμήθην de τιμάω, ἐδηλώθην de δηλόω, ἐτελέσθην de τελέω, ἐνομίσθην de νομίζω, etc. Les aoristes nouveaux sont constitués sur le vocalisme du présent : hom. ἐπλέχθην, ἐστρέφθην de πλέκω, στρέφω ; ion. att. ἐκλέφθην de κλέπτω, ἐλείφθην de λείπω tandis que les formations plus anciennes présentent le degré zéro : ἐχυθήν de χέω, ἐσχέθην, de ἔχω, ἐστάθην de ἵστημι, etc. Dans plus

d'un thème on a le même degré vocalique qu'au parfait et à l'adjectif en -τος, notamment dans des thèmes II du type *dm-$e\partial_2$, etc. : dor. ἐδμᾱθην, ion.-att. ἐδμήθην de δάμνημι, cf. δέδμημαι; ἐκρᾱ́θην, cf. κέκρᾱμαι (κεράννυμι); ἐπρᾱ́θην, cf. πέπρᾱμαι (πέρνημι).

Dans quelques verbes, au contraire, le thème de l'aoriste passif comprend des éléments pris au thème de présent, cette extension s'observant dans toute la conjugaison, ainsi ἐφάνθην, cf. φαίνω, ἔφηνα, hom. κλίνθη (qui s'explique par des raisons métriques), cf. κλίνω, ἔκλινα, mais usuellement ἐκλίθην cf. κέκλιμαι. Parfois aussi extension d'un σ non étymologique (cf. § 367), ἐτανύσθην de τάνυμαι, cf. ἐτάνυσα et τετάνυσμαι.

§ 191. — Les suffixes -η- et -θη- se sont trouvés en concurrence et il arrive que pour un même verbe les deux formations soient attestées : ἠγγέλην (Euripide, *Iph. Taur.* 932, *I. G.* I², 76) et ἠγγέλθην; ἐξαλίφην et -αλείφθην (noter la différence de vocalisme); ἠλλάγην et ἠλλάχθην; ἐϐλάϐην et ἐϐλάφθην; ἐδάμην et ἐδμήθην; ἐδράκην et ἐδέρχθην (différence de vocalisme); ἐζύγην et ἐζεύχθην (différence de vocalisme); ἐτάφην attique et ἐθάφθην (Hérodote II 81, etc., pas de dissimilation d'aspiration); ἐκάην et ἐκαύθην; ἐκλάπην (Thucydide VII 85) et ἐκλέφθην (Hérodote V, 84), différence de vocalisme; ἐκλίνην, et ἐκλίθην ou κλίνθην, seules formes homériques; ἐκρύφην (Sophocle, *Ajax* 1145) et ἐκρύφην; συνελέγην et συνελέχθην (tous deux avec vocalisme *e*); ἐμίγην et ἐμίχθην; ἐπάγην et, avec vocalisme long, ἐπήχθην; ἐπλάκην (Platon, *Timée* 83 d) et ἐπλέχθην (*Timée* 80 c, noter la différence de vocal.); ἐπλάγην, ἐπλήγην et ἐπλήχθην (Euripide, *Troy.* 183); ἐρρίφην (Platon, *Phil.* 16 c) et ἐρρίφθην (*Lois* 944 d); ἐστέρην (Euripide, *Héc.* 623) et ἐστερήθην; ἐστράφην, ἐστράφθην (Hérodote I, 130) et ἐστρέφθην (Homère, Platon, *Polit.* 273 e, vocal. *e*); ἐσφάγην et ἐσφάχθην; chez Homère même coexistent ἐτάρπην, ἐτάρφθην et ἐτέρφθην (vocal. *e*), de τέρπομαι; ἐτράπην, ἐτράφθην (ο 80, Hérodote IX, 56), attique ἐτρέφθην (vocal. *e*) de τρέπω; ἐτράφην (qui est un substitut de l'intransitif ἔτραφον) et ἐθρέφθην (Platon, *Politique* 310 a, vocal. *e*, pas de dissimilation

des aspirées) ; ἐτρίβην et ἐτρίφθην ; ἐφάνην et ἐφάνθην, c'est cette dernière forme qui, en prose, présente une signification nettement passive (cf. Démosthène V, 9) ; ἐψύχην et ἐψύχθην.

On observe que dans les thèmes à aspirée initiale, les aspirées radicales ont été maintenues malgré le suffixe -θη- : outre ἐθρέφθην et ἐφάνθην, on a ἐθάφθην, ἐφοβήθην, ἐχολώθην. Au contraire ἐτέθην, de τίθημι, présente la dissimilation, cf. M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 39.

· § 192. — D'une manière générale les aoristes en -θην se dénoncent comme plus récents que les aoristes en -ην. Dans la κοινή quelques formes en -θην ont été créées comme ἐπνίχθην (Arétée) ; la forme la plus notable est ἐγενήθην (pour ἐγενόμην) qui apparaît dans les inscriptions attiques à la fin du IVe siècle, en ionien (*I. G.* XII, 8, 262) et en dorien (Épicharme 209) ; elle s'observe dans la langue du *Nouveau Testament* à côté de ἐγένετο (cf. Marc XII, 10, etc.). Toutefois l'aoriste en -ην s'est maintenu de façon durable, spécialement en ionien et dans la κοινή : ἐβράχην (Hippocrate, *Mul.* I, 80) et ἐβρέχην (Pap. Giessen 160v 12), de βρέχω ; ταγῆναι (Diodore de Sicile IV, 19, papyrus), pour ταχθῆναι ; ἠνοίγην de ἀνοίγω (Marc VII, 35) ; noter ἐφύην, pour ἔφῡν (Hippocrate VI, 182 [Littré], Luc VIII, 7, etc.) ; remarquer aussi l'extension d'une consonne sonore propre à l'aoriste en -ην : ὠρύγην Mathieu (XXIV, 43) de ὀρύσσω ; pour l'aor. ancien ἐψύχην on trouve ἐψύγην (Aristote, *Probl.* X, 54 4) ; pour ἐκρύφην ἐκρύβην (Mathieu V, 14).

Remarques I. — Les aoristes passif en -ην et -θην ont persisté en grec moderne sous la forme -ηκα ou -θηκα : κάηκα de καίω, φέρθηκα de φέρνω « porter ».

II. — Dans les parlers doriens sont attestés quelques aoristes intransitifs en -ᾱ : laconien ἀπεσσοῦᾱ (= ἀπέσσυτο) « il est mort » (Xénophon, *Hell.* I, 1, 23) et du verbe ῥέω comme équivalant à l'ionien-attique ἐρρύη, ἐξερρύᾱ (Épidaure, Schwyzer 109, 3), etc. Ces formes restent mal expliquées.

C. L'Aoriste thématique

§ 193. — Les aoristes thématiques (conjugaison avec voyelle alternante ε/ο précédant la désinence comme à l'imparfait ἔλειπ-ο-ν, degré zéro de la racine et ton sur la voyelle thématique) constituent un vieux type indo-européen. Ce type s'est relativement bien conservé en grec, mais le système propre du verbe grec ne laisse plus subsister la place ancienne du ton que dans les formes nominales λιπεῖν, λιπών et à l'impératif (cf. § 360, *Remarque* II) ; ἔλιπον, λιπεῖν s'opposait bien au présent λείπω et au parfait λέλοιπα.

§ 194. — Aoristes archaïques à degré zéro[1] chez Homère : ἅδε, εὔαδε « plaire » (ἁνδάνω), ἄρετο « enlever » (ἄρνυμαι) ; δίε « craindre » (δείδω, ἔδεισα) ; ἔδρακε « voir » (δέρκομαι) ; ἤρικε « se briser » (ἐρείκω) ; ἤριπε « s'écrouler » (ἐρείπω) ; ἔγρετο « s'éveiller » (ἐγείρω) ; ἱκέσθαι « arriver » (ἱκνέομαι) ; κτύπε « frapper » (κτυπέω) ; κύθε « cacher » (γ 16, de κεύθω, cf. κέκυθε, § 198) ; λάκε « crier » (λάσκω et ληκέω) ; ἔπλετο « se trouver » (πέλομαι) ; ἔπραθε « détruire » (πέρθω, autre aoriste ἔπερσα) ; ἔστιχε « marcher » (στείχω) ; ἔστυγον « haïr » (στυγέω) ; τάρπετο « se réjouir » (τέρπομαι) ; ἔτραπε « tourner » (τρέπω, autre aor. ἔτρεψα) ; ἔτραφε « être nourri » (τρέφω, ἔθρεψα) ; ἔχαδε « contenir » (χανδάνω). Ces formes archaïques ne sont souvent attestées que dans quelques passages homériques, puis disparaissent. Pindare nous conserve de même une forme isolée dans δραπών « cueillant » (*Pyth.* IV 130) de δρέπω.

Quelques aoristes de ce type, généralement attestés chez Homère, ont subsisté en ionien-attique : ἥμαρτον (éolien homér. ἤμβροτον) de ἁμαρτάνω ; ἔδακον de δάκνω ; κατέδραθον de καταδαρθάνω ; ἔδραμον, aor. de τρέχω ; σπέσθαι, σπόμενος de ἕπομαι (cf. ἔσπετο § 198) ;

(1) Lorsque ce degré zéro comporte un alpha bref, cet alpha bref peut venir soit d'une sonante *m̥*, *n̥*, *r̥*, *l̥* vocalisée, soit d'un $ə_2$, soit d'une voyelle d'appui.

ἤρυγε de ἐρυγγάνω ; εἶδε, ἰδεῖν (*wide* = εἶδε est déjà attesté en mycénien), de ὁράω, cf. οἶδα ; ἔλαβε de λαμβάνω ; ἔλαθε de λανθάνω ; ἔλαχε de λαγχάνω ; ἔλιπε de λείπω ; ἔμαθε de μανθάνω ; ἐπίθετο de πείθομαι ; ἐπύθετο de πυνθάνομαι et πεύθομαι ; ἔπταρε de πτάρνυμαι ; ἔσχε de ἔχω (thème **segh-*, degré zéro **sgh-*) ; ἔτυχε de τυγχάνω ; ἔφυγε de φεύγω ; ἔφαγε, aor. de ἐσθίω. Ἔθιγε de θιγγάνω est attique, mais non homérique.

Ces aoristes archaïques comportent parfois par opposition aux autres thèmes une valeur intransitive et absolue : ἤριπε, ἤρικε, ἔτραφε. Ils semblent dans quelques cas avoir servi de point de départ à la constitution d'un présent : κτυπέω, στυγέω doivent être tirés de l'aoriste ; de même certains présents en -άνω : ἁμαρτάνω, δαρθάνω, λαμβάνω (cf. § 255).

Quelques aoristes sont tirés de racines « disyllabiques » : ἔκαμον (**k°m-o* avec voyelle d'appui), cf. κάμνω, κάματος (**k°mə₂*>καμα-), κμᾱτός *(kmeə₂-)*; ἔβαλον *(*gʷ°l-o-)*, cf. βάλλω, βλητός *(*gʷleə₁-)*, etc. ; ἔθανον *(*dh°-n-o-)* cf. θνῄσκω, θνητός gr. commun θνᾱτός *(*dhneə₂-)*; le verbe signifiant « couper » présente plus de complexité : ἔταμον *(*t°m-o-)* chez Homère mais l'attique a ἔτεμον *(*tem-o-)*, cf. τάμνω et τέμνω, gr. commun τμᾱτός *(*tmeə₂-)*, τέμαχος *(*tem-ə₂-)*.

Ces racines peuvent avoir comporté un aoriste athématique (cf. βλῆτο), et l'aoriste thématique ἔβαλον peut être issu d'une 3e pers. plur. ἔβαλ-ον (avec degré zéro et désinence **-ont*, cf. § 352). Dans d'autres racines il est possible ou probable que l'aoriste thématique ait pris la place d'un aoriste athématique : ἔκτανον (cf. ἔκτατο) ; ἔκλυον (cf. κλῦθι) ; ἔπιον (cf. πῖθι).

§ 195. — De vieux aoristes possèdent un vocalisme ο répondant à un ω dans d'autres temps (et à un futur à vocalisme ο qui semble également avoir exercé une influence sur la constitution de ces thèmes) : ἔμολον « aller » (βλώσκω) ; ἔπορον « fournir » (πέπρωται) ; ἔθορον « bondir » (θρῴσκω) ; ὤλετο, ὀλέσθαι ne répond à aucun

thème à ω (mais cf. futur ὀλοῦμαι) ; — ὦφλον « devoir » est associé à ὀφλισκάνω ; la forme est déjà mycénienne : *-oporo* « ils ont dû ».

Quelques aoristes à vocalisme *e*. Ces thèmes n'ont pu servir d'aoristes que là où il existait un présent d'un type particulier : ἐγένετο de γίγνομαι (skr. présent *jánati*, cf. γένεσις, etc.) ; ἔπεσον de πίπτω (skr. présent *pátati*, cf. πέπτωκα), la forme commune est ἔπετον (Pindare, *Pl.* VII 69, Alcée 68 [Diehl]), l'att. ἔπεσον est obscur (influence de πεσέομαι ?) ; ἔτεκον (τίκτω) ; ἔθενον (θείνω, ἔπεφνον, ἔθεινα) ; ηὗρον (où l'on peut chercher aussi un thème à redoublement, **se-wre* ou **we-wre-*, d'un radical **swer-*, le présent εὑρίσκω est issu de l'aoriste) ; εἷλον (aor. de αἱρέω) ; ὤφελον (ὀφείλω). Pour ἦλθον, ἀπήχθετο, voir § 265.

Le sentiment de l'alternance vocalique se perdant, des thèmes à vocalisme *e* ont pu servir d'aoristes. Inversement des thèmes à degré zéro ont fourni des présents (§ 246). Nous voyons parfois cette évolution s'accomplir au cours de l'histoire du grec. De l'aoriste ἔκλυον a été tiré un présent κλύω (Hésiode, *Travaux*, 726, etc.) ; κίε « se mettre en mouvement » est un ancien aoriste (participe κιών), mais Eschyle, *Ch.* 680, a le présent κίεις ; λιτόμην est un aoriste chez Homère (présent λίσσομαι), mais il y a un présent λίτομαι (*Hymne à Ascl.* 5, Aristophane, *Thesm.* 313).

§ 196. — Le système de l'aoriste thématique tendait, on le voit, à s'altérer. La κοινή fournit une ou deux formations nouvelles comme ἤγγελον (Appien, *Bell. Civ.* I, 121, *Anth. Pal.* VII, 614). Le plus souvent des aoristes en -σα se sont substitués à des aoristes thématiques. En grec moderne lorsque l'aoriste radical s'est conservé il est passé au type εἶπα. La κοινή a déjà ἔπεσα, εὗρα (cf. § 184, *Remarque*).

§ 197. — Le grec a possédé, comme le sanskrit des aoristes thématiques à redoublement, type parallèle à celui des présents à redoublement (§ 247). Cette catégorie n'est en grec qu'une survivance et la plupart des formes ne sont attestées que chez Homère.

Quelques-uns de ces aoristes apparaissent dans des racines à initiale vocalique et le redoublement consiste dans la répétition devant le radical de la voyelle et de la consonne initiales : ἀραρεῖν « adapter » est ancien (arm. *arar*), cf. ἀραρίσκω ; ὤρορε « il a mis en branle », cf. ὦρτο, ὄρνυμι ; ἀλαλκεῖν « repousser », cf. datif ἀλκί, présent ἀλέξω, etc., d'un thème qui se présente sous la forme *$ə_2$*el-k-* (dans ἀλκί, ἀλαλκεῖν) alternant avec thème II *$ə_2$*l-ek-* dans ἀλεξω ; — même type de formation pour l'aoriste attique de φέρω, ἐνεγκεῖν : on pose un thème *$ə_1$*en-k-* (cf. ὄγκος avec vocalisme *o*), d'où avec redoublement εν-εγ-κ- le thème II figurant dans *$ə_1$*n-ek-* (cf. δουρηνεκές K 357). Sur ἤνεγκα, voir § 184.

Dans des racines terminées par une occlusive, quelques verbes expressifs comme ἤκαχε « angoisser » ; ἤπαφε « tromper » : sur ces deux aoristes ont été constitués des présents ἀκαχίζω et ἀπαφίσκω ; au présent ἐνίσσω « blâmer » (cf. ἐνῑπή, de **en-īk*^{w}-) répondent deux aoristes ἐνένῑπε et ἠνῑπαπε, dont la structure souligne la valeur expressive. C'est encore un redoublement de ce type que l'on observe dans ἤγαγον, ἀγαγεῖν, aoriste de ἄγω, usuel en attique.

§ 198. — Dans les thèmes à initiale consonantique les aoristes sont caractérisés par le vocalisme *e* du redoublement et le degré zéro de la racine : δέδαε « instruire » (cf. διδάσκω et ἐδάην de **dn̥-s-*) ; ἐκέκλετο (κέλομαι) ; κεκύθωσι « contenir », de κεύθω ; λελάχωσι « donner une part de » (sens différent de ἔλαχον) ; λέλαθον « faire oublier » (sens différent de ἔλαθον) ; ἀμπεπαλών « brandissant » ; πεπιθών, πεπιθεῖν « persuader » ; πεπύθοιτο « être informé de » ; τεταγών « prendre, empoigner » (A 591, O 23), sans présent correspondant (cf. lat. *teligī* ?) ; τετάρπετο (T 19) « se réjouir, se rassasier » de τέρπομαι ; πεφιδέσθαι (Φ 101) de φείδομαι ; ἔπεφνον « tuer » (Γ 281), aoriste ancien d'une racine **gwhen-* « frapper », cf. φόνος (autres aoristes de cette racine ἔθενον, ἔθεινα, prés. θείνω, parfait passif πέφαται) ; πέφραδον (K 127) de φράζω ; κεχάροντο de χαίρω, à côté de ἐχάρην.

Ces aoristes archaïques comportaient volontiers le sens factitif : δέδαε, λέλαθον, λέλαχον, πεπιθεῖν. Ils ont bientôt disparu. En attique πεπάγοιεν de πήγνυμι (Eupolis 435, Kock) est tout à fait isolé.

Pour ἑσπόμην, on a admis deux explications : forme redoublée sans augment **se-sk^w-o-* ; ou forme non redoublée avec augment **e-sk^w-o-*, tenant son esprit rude de l'analogie de ἕπομαι. Aux modes autres que l'indicatif la forme ἑσπ-, chez Homère, n'est jamais assurée par la métrique (toujours il y a élision d'une voyelle précédente), à l'exception des nombreux exemples du participe ἑσπόμενος qui peut être un arrangement métrique de ἑπόμενος ; à l'indicatif la forme à augment ἕσπετο peut avoir reçu l'esprit rude par analogie de ἕπομαι. En attique la flexion est du type ἑσπόμην σπέσθαι : il n'y a donc pas nécessité de poser un thème **se-skwe-* (cf. § 194).

La seule forme véritablement usuelle en attique est εἰπεῖν (rac. **wekw-* de ἔπος), où le redoublement n'est plus visible : **we-wkw-* > **weukw-* a été dissimilé en **weikw-* d'où (ϝ)ειπεῖν. Sur εἶπα voir § 184. Pour εὑρεῖν, voir § 195.

D. **L'Aoriste sigmatique**

I. Origines.

§ 199. — L'aoriste sigmatique est un vieux type athématique à alternance vocalique de l'indo-européen. Le sanskrit nous donne une idée de la structure fort archaïque de ce thème. L'actif y présente à toutes les personnes et à tous les modes un degré long qui est chose peu ordinaire : *ávākṣam* « j'ai mené en char », cf. lat. *uēxī*. Le moyen comporte, au contraire, un degré zéro *adikṣi* « j'ai montré » au lieu que le grec a ἐδειξάμην. En grec il est possible que ἔδειξα soit ancien (le skr. emploie également un aoriste sigmatique dans cette racine) et que δειξ- soit un traitement phonétique de **dēiks-*. Mais jamais le grec n'oppose le vocalisme de l'actif et celui du moyen, et par ailleurs, l'aoriste présente normalement le même vocalisme que le présent : tantôt l'aoriste a reçu le

vocalisme du présent comme ἔγραψα de γράφω, tantôt le présent doit avoir été constitué sur l'aoriste comme δείκνυμι de ἔδειξα, μείγνυμι de ἔμειξα. Certaines racines ont la forme à deux syllabes : ἐκέρασα (de *$kerə_2$-), cf. κεράννυμι et κρᾱτήρ ; ἤμεσα (de *$wemə_1$-, mais cf. p. 311, n. 1), de ἐμέω, etc. On a à la fois ἐστόρεσα (réfection d'un *στερε-σα d'après στόρνῡμι ?), d'où στορέννυμι, et ἔστρωσα d'où στρώννυμι. L'aoriste ἐτάλασα est isolé, cf. ἔτλην.

§ 200. — D'autre part la flexion de l'aoriste était originellement athématique : la troisième personne répondant en skr. à *avākṣam* est *avāṭ* (de **avākṣṭ*). En grec les subjonctifs à voyelle brève de l'aoriste en attestent le caractère athématique. Mais à l'indicatif l'addition des désinences au thème auraient déterminé des altérations graves. A la 3e pers. sg. de l'actif *δεικστ aurait abouti à *δειξ : cette forme qui ne s'appuyait sur aucune autre forme de la conjugaison, se serait d'ailleurs confondue avec la 2e personne. Au moyen 3e pers. sg. *δεικστο aurait abouti à *δειχθο qui se trouvait également hors de tout système.

Partout où la désinence personnelle a une initiale en consonne, un α bref a été inséré, cette insertion permettant de constituer clairement ce type aoristique (1re pl. -σαμεν, 2e pl. -σατε, 2e sg. -σας). Cet alpha caractéristique est issu des formes où la désinence[1] indo-européenne commençait par *-*m̥* ou *-*n̥*. Ainsi 1re sg. actif -σα de *-*s-m̥*, 3e pl. actif -σαν (au lieu de *σα[τ] < *-*s-n̥t*), où la nasale finale est analogique de la forme en -ον de la troisième personne du pluriel ἔλειπον, ἔλιπον, ou en -αν de la troisième personne du pl. ἔβαν (cf. § 352) ; de même au moyen 3e pl. -σαντο au lieu de -*σατο (issu de *s-*n̥to*) ; au participe -σατ- (issu de *-*sn̥t*-) a été modifié en -σαντ- sur le modèle de λείποντ- ou de βαντ- (aoriste ἔβην) : d'où δείξᾱς, -αντος, δείξᾱσα, -ης, δεῖξαν, -αντος.

Il est plus difficile d'expliquer l'-ε de ἔδειξε à la troisième

(1) Pour ces désinences voir §§ 341 sqq.

personne du singulier. On rapproche généralement la flexion du parfait ; à côté de ἔδειξα, on aurait créé ἔδειξε sur le modèle de ϝοῖδα, ϝοῖδε ; mais le parfait et l'aoriste ont peu de points communs ; on peut également évoquer la troisième personne thématique ἔλειπε, ἔλιπε.

Dans les modes le subjonctif δείξω, et la 2e personne de l'impératif δεῖξον ont échappé à cette réfection. Mais on a impératif 3e personne sg. δειξάτω, 2e pl. δείξατε, 3e pl. δειξάντων, opt. δείξαιμι (cf. § 313) ; finalement l'infinitif δεῖξαι d'origine différente s'est facilement agrégé au système (§ 327).

Désormais le vieil aoriste athématique à alternance était devenu un thème en -σα parfaitement clair et de conjugaison aisée.

On observe des exemples mycéniens de l'aoriste sigmatique, avec la flexion que nous venons de définir, dans *dekasato* = δέξατο et *akerese* = peut-être *ἄγρησε ou *ἄγρεσε de ἀγρέω ; *ereuterose* = ἐλευθέρωσε.

§ 201. — L'aoriste en -σα ne pouvait pourtant se maintenir si l'analogie n'avait conservé le σ caractéristique là où il subissait des altérations. Après occlusive le σ était conservé : ἔδειξα, ἔτριψα, ἔσχισσα, simplifié de bonne heure en ἔσχισα (σχιδ-) ; de même après σ, ἐτέλεσσα, puis ἐτέλεσα (cf. τέλος), εὗσα de εὕω (**eus-* cf. lat. *ūrō*, *ussī*). Par analogie le σ intervocalique a été conservé soit dans des formes probablement anciennes comme ἔτεισα (**kʷei-*) de τί-νω, soit, à plus forte raison, dans des formes récentes comme ἐτίμησα, ἐφίλησα, ἐδήλωσα, ἐβασίλευσα, ces aoristes de dénominatifs étant postérieurs à l'époque de la chute du σ intervocalique.

Remarques I. — Dans les parlers du Péloponnèse où les σ d'origine secondaires sont passés à leur tour à *h*, le σ de l'aoriste n'a pas été maintenu par l'analogie : laconien ἐνικᾱhε (Schwyzer 12), ἐποιεhε (Schwyzer 11), etc.

II. — Dans les thèmes terminés par un σ ou par une dentale, l'aoriste en grec commun devait admettre deux formes, ἐτέλεσσα et ἐτέλεσα, ἔσχισσα et

ἔσχισα et ces doublets s'observent dans divers dialectes autres que l'ionien-attique. Cette alternance rythmique a été étendue en éolien et chez Homère aux thèmes terminés par une voyelle brève, généralement de racines disyllabiques : ἤλασα et ἔλασσα ; ὄλεσα et ὄλεσσα ; δάμασα et δάμασσα ; κάλεσα (Homère et lesbien, Schwyzer 623, 47) et κάλεσσα (Homère, Alcée 99 [Diehl]) ; ὄμοσα (Homère ; thessalien Schwyzer 614, 25) et ὄμοσσα (Homère ; lesbien, Schwyzer 632, A, 16). L'attique et l'ionien n'ont jamais la géminée.

II. Thèmes en *-l*, *-m*, *-n*, *-r*.

§ 202. — Les seuls thèmes où le σ ait phonétiquement disparu sont ceux en ν et μ et, dans certains dialectes comme l'ionien-attique, ceux en ρ et en λ. Ainsi ion. att. ἔφηνα (de *εφανσα), ἔτεινα (de *ετενσα), ἔνειμα (de *ενεμσα). Les dialectes présentent le traitement phonétique attendu : dor. ἔφᾱνα, lesb. ἔκριννα, thess. ἔμεννα.

Dans les aoristes reposant sur grec commun -λσα ou -ρσα l'ionien présente la chute du σ et l'allongement compensatoire : ἔφθειρα, ἔστειλα, ἤγγειλα. De même, crétois ἀποστηλανσας (Collitz 5101_{25}), ἠραντας (Collitz 5015_{8}). Mais en lesbien, gémination de la sonante ἐπαγγελλάμενον (*I. G.* XII, 2, 526 a), ἀέρρατε (Sapho 123 [Diehl]). De même en thessalien ; voir Lejeune, *Phonétique grecque* § 109. — Toutefois il semble que le traitement le plus ancien comporte le maintien de -λσ- ou -ρσ-. Ce traitement est bien attesté chez Homère, particulièrement dans des aoristes que l'attique ne possède pas : -ἦρσε de ἀραρίσκω (Ξ 167) ; ὦρσε (A 10) de ὄρνυμι ; ἔκυρσε (N 145) de κύρω ; ἀπόερσε (Z 348), apparenté à ἀπηύρα ; subj. φύρσω (σ 21) de φύρω ; de κείρω la vulgate homérique présente à la fois ἔκερσεν (N 546) et κατέκειραν (ψ 356) ; κέλσαι (κ 511) de κέλλω ; ἔλσαι (A 409), à côté du présent εἰλόμενος.

Lorsque des formes de ce type s'observent en ionien et dans la poésie attique, elles s'expliquent par l'influence d'Homère : κέλσαι (Eschyle, *Suppl.* 16) ; κερσάμενος (Eschyle, *Perses* 952) ; ἐνέκυρσε (Hérodote IV, 125) ; noter ἔφθερσε de φθείρω (Lycophron 1402). Le même traitement s'observe au futur (§ 296).

III. Thèmes en gutturale et dentale.

§ 203. — Quelques formes posent des problèmes morphologiques. Les présents en -σσω (att. -ττω), et -ζω, sont tirés de radicaux terminés par une occlusive gutturale ou dentale. Mais le thème de présent ne permet pas de reconnaître le point d'articulation de cette occlusive : -σσ- peut être issu de -*ty*-, -*θy*-, ou de -*ky*-, -*χy*- ; -ζ- peut venir de -*δy*- ou de -*γy*-. A l'aoriste (et au futur) la différence devait apparaître ; ainsi avec gutturale, πατάσσω (cf. πάταξ), κηρύσσω (cf. κῆρυξ) et ἁρπάζω (ἅρπαξ) font ἐπάταξα, ἐκήρυξα, ἥρπαξα (Γ 444, mais cf. plus bas) ; au contraire ἐρέσσω (cf. ἐρέτης), βλίσσω (cf. μέλιτος), ἐλπίζω (cf. ἐλπίδος) font ἤρεσα, ἔβλισα, ἤλπισα.

Homère présente des aoristes en -ξα de verbes en -ζω lorsque le thème se termine en gutturale comme ἥρπαξα ou μάστιξα, cf. μάστιξ, et même dans des verbes où il est malaisé de déterminer une gutturale étymologique : δαΐξαι (B 416), cf. δαΐζω ; ἐνάριξα, de ἐναρίζω, κτερέιξα de κτερεΐζω, πολέμιξα de πολεμίζω, etc. ; ces formes doivent remonter à la période la plus ancienne de la langue épique. En réalité les suffixes -άζω et -ίζω sont devenus de simples outils grammaticaux et dans un verbe comme ἐργάζομαι ou ὁπλίζομαι, il est impossible de déterminer si l'on a un thème en gutturale ou en dentale.

L'ionien et l'attique ont généralisé l'aoriste en -σα : seuls ont conservé -ξα les présents qui se trouvaient en rapport net avec un substantif en gutturale comme ἐσάλπιγξα de σαλπίζω (cf. σάλπιγξ). Mais chez Homère déjà on trouve ἥρπασα à côté de ἥρπαξα et c'est cette forme qui est usuelle en attique. De même ὡπλίσατο de ὡπλίζομαι, εἰργάσατο de ἐργάζομαι, etc.

Par analogie avec les dérivés en -ίζω, le présent radical ἵζω (§ 247) a vu remplacer son vieil aoriste εἷσα (racine **sed*-), participe ἕσας, par ἷσα, ἵσας d'où ἐκάθισα, καθίσας en attique.

Les dialectes ont utilisé la flexion à gutturale mais dans un même groupe dialectal les faits varient d'une cité à l'autre. L'arcadien et le chypriote ont la forme à gutturale, cf. chypr. ὀρυξη (Table

d'Édalion), mais emploient aussi la dentale, cf. chypriote κατεσκευϝασε (Bechtel, *Gr. Dial.*, 1, 434) ; en arcadien παρεταξωνσι (Schwyzer 656) mais δικασασθαι (Schwyzer 657). — En éolien le lesbien a la flexion dentale, mais ailleurs, à côté de la flexion dentale, on a la flexion gutturale : béot. ἐκομιξαμεθα (*I. G.* VII, 1737), thess. ἐργαξατο (*I. G.* IX, 2, 602). — La flexion gutturale est particulièrement bien attestée en dorien où ἐψᾱφιξα pour ἐψήφισα est fréquent ; de même ἐμεριξα (*Tables d'Héraclée I*, 10), ὀρκιξατω (Andanie, Schwyzer 74, 1), δικαξασθαι (crétois, Collitz 5040, 48). L'argien présente la forme en σ lorsque la syllabe précédente contient une gutturale et un ξ dans le cas contraire : une inscription d'Épidaure (Schwyzer 109_{32} et $_{34}$) emploie côte à côte σχισας de σχίζω et παρενεφανιξε de παρεμφανίζω.

La littérature dorienne présente des exemples d'aoristes en -ξα : chez Théocrite, καθίξας (I, 12) de καθίζω, ἔπαιξε (XIV, 22) de παίζω. Mais Pindare emploie surtout l'aoriste en -σα (noter pourtant κωμάξατε, *Ném.* II, 24).

Remarque. — La κοινή possède quelques aoristes à gutturale : ἐνύσταξα (Mathieu, XXV 5) pour att. ἐνύστασα, ou ἔπαιξα de παίζω pour att. ἔπαισα qui avait le défaut de se confondre avec l'aor. de παίω. Un aoriste en -ξα s'observe en grec moderne dans divers dérivés comme φύσηξα de φυσῶ « souffler ».

IV. Développement de l'aoriste sigmatique.

§ 204. — Les aoristes (et les futurs) des dénominatifs des types τιμάω, φιλέω, δηλόω sont bâtis sur des thèmes à voyelle longue : ἐτίμησα, ἐφίλησα, ἐδήλωσα. Les exceptions s'expliquent : ἐτέλεσα est tiré d'un dénominatif de type différent issu d'un thème en *s*, τέλος ; ᾔνεσα de αἰνέω et hom. πόθεσα (mais. att. ἐπόθησα) de ποθέω : αἰνέω et ποθέω ne sont peut-être pas de véritables dénominatifs.

§ 205. — L'aoriste en -σα a tendu à devenir la formation « normale » de l'aoriste grec. C'est la seule forme attestée pour les dénominatifs comme τιμάω, βασιλεύω, ἐλπίζω, etc. Par ailleurs on voit

l'aoriste sigmatique se substituer à des aoristes radicaux. L'aoriste de πείθομαι « obéir » est chez Homère ἐπιθόμην, mais aussi participe πιθήσας ; du factitif πείθω on a πεπιθεῖν, mais aussi ἔπεισα qui devient usuel en attique ; de même encore : δίε, mais ἔδεισα ; ἀμπεπαλών mais πῆλε ; ἔπραθον, mais ἔπερσα ; ἔτραπον, mais ἔτρεψα ; ἔτυχον, mais au participe τυχήσας ; à côté de ἔπεφνον qui n'est plus senti comme apparenté au présent θείνω, Homère a ἔθεινα (sur ἔθενον, voir § 195). Ce développement s'est poursuivi : ἔφθασα (Thucydide, III, 112, etc.), à côté de ἔφθην, en attique ; ἔρρευσα pour ἐρρύην de ῥέω apparaît dès Aristophane (*Cav.* 526) ; ἔτεξα pour ἔτεκον (Ar. *Lys.* 553) ; ἐβίωσα (Hérodote I, 163, Platon, *Phédon* 113 d), et ἔζησα (Hippocrate, Plutarque) pour ἐβίων ; peut-être ἄξαι déjà chez Antiphon V, 46 pour ἀγαγεῖν ; ἔλειψα pour ἔλιπον (déjà chez Aristophane, *Fragm.* 965 [Kock]) ; ἡμάρτησα pour ἥμαρτον (Empédocle 115 [Diels]).

Dans le grec tardif ces formes se sont multipliées : ἐβλάστησα (Mathieu XIII, 26) pour ἔβλαστον ; ἔδηξα (Lucien, *Asin.* 9) pour ἔδακον, avec le vocalisme de δήξομαι ; ἔκραξα (Jean XII, 44, etc.) pour ἔκραγον ; ἔχευσα (*Anth.* XIV, 124) pour ἔχεα.

§ 206. — Une des originalités de l'aoriste sigmatique est d'avoir fourni des factitifs : ἔστησα (Homère, etc.), s'oppose à ἔστην, comme ἔφηνα à ἐφάνην (Homère, etc.). Déjà chez Homère, on a encore βῆσα « faire marcher, embarquer » (ἔβην) ; ἔδῡσα « faire entrer ou sortir » (ἔδῡν) ; ὤλεσα « faire périr » (ὤλετο) ; ἔφῡσα « faire pousser » (ἔφῡν) ; ἔσβεσα « éteindre » (ἔσβην) ; au moyen ἐγείνατο « faire naître » (ἐγένετο). Le procédé est resté productif, surtout en ionien : ἀνέγνωσα « j'ai persuadé » (Hérodote I, 68), cf. ἔγνων ; ἔπῖσα « j'ai fait boire » (Hippocrate, *Mul.* I, 59) cf. ἔπιον, d'où l'on a tiré le présent factitif πιπίσκω.

§ 207. — En grec moderne l'aoriste sigmatique est le type normal d'aoriste. Noter la structure de φόρεσα, πλάνεσα (ionien attique ἐπλάνησα, ἐφόρησα). Sur ἔθεσα, ἔδοσα, ἄφησα, voir § 181. Les aoris-

tes du type εἶπα, ἔβαλα, ἔφερα, s'ils n'ont pas le σ caractéristique de l'aoriste, suivent, en définitive, la même flexion.

E. **Aoriste sigmatique à flexion thématique**

§ 208. — La langue épique semble présenter des aoristes sigmatiques constitués avec une voyelle thématique comme δύσετο (B 578, etc.), βήσετο (Γ 262, etc.). Ces formes singulières, qui dans de vieilles formules se trouvent parfois associées à des imparfaits (β 388 δύσετό τ' ἠέλιος σκιόωντό τε πᾶσαι ἀγυιαί) et ne se rencontrent que chez Homère, semblent être constituées sur les thèmes en **-se-*-so-* qui ont fourni les futurs βήσομαι, δύσομαι (§ 294). S'agit-il de formes de vieux désidératifs ? Ou d'une forme artificielle de la langue épique ? On a pensé que de ἐπιβήσομαι a été tiré un impératif ἐπιβήσεο (cf. E 221 et 227), et finalement ἐβήσετο ; de même sur le futur δύσομαι aurait été créé un impératif δύσεο (Π 129, etc.), puis δύσετο.

En tout cas, le futur a en effet donné clairement naissance à des impératifs sigmatiques que l'on prend pour des aoristes et qui ont donné naissance à d'autres formes. De ἄξεσθε futur senti comme un impératif « conduisez » (Θ 505) est tiré (Θ 545) un « aoriste » ἄξοντο « ils conduisirent » ; de façon comparable, ἄξετε futur servant d'impératif (Γ 105 et deux autres ex.) a donné naissance à un infinitif ἀξέμεν (Z 53, etc.) -έμεναι (Ψ 50) dans des propositions dépendant de ὄτρυνον, etc., exprimant des ordres ; de même οἴσετε « portez » (Γ 103) et inf. οἰσέμεν (γ 429) ; de même λέξεο « couche-toi » (I 617) est un impératif issu du futur λέξομαι, employé pour λέξο pour des raisons métriques ; enfin sur le modèle de λέξεο, ὄρσεο « lève-toi » (Γ 250, etc.) substitut métrique de ὄρσο. De ἵκω « je viens » ont été tirées les formes moins explicables : 3e sg. ἷξε (Z 172, etc.) qui pourrait être un aoriste en -α, et 3e pl. ἷξον (E 773, etc.).

Toutes ces formes propres à l'épopée sont artificielles et parfois accidentelles.

CHAPITRE XI

LE PARFAIT

A. **Le parfait archaïque et sa structure**

§ 209. — Le parfait est une forme athématique qui apparaît fort originale et archaïque. Le parfait exprime proprement un état présent résultant d'une action passée : οἶδα signifie « je sais pour l'avoir vu » (cf. ἰδεῖν) ; τέθνηκα désigne l'état de mort et peut ainsi s'opposer non seulement au présent, mais à l'aoriste : Euripide, *Alc.* 541, τεθνᾶσιν οἱ θανόντες « ceux que la mort a frappés sont bien morts » ; τέτοκα (de τίκτω) désigne l'état d'une femme qui vient de mettre un enfant au monde.

Le parfait était volontiers intransitif : πέποιθα « j'ai confiance » répond à πείθομαι, non à πείθω ; ἕστηκα « je suis debout » à ἵσταμαι, ἔστην, non à ἵστημι, ἔστησα ; πέφῡκα « je suis naturellement » à φύομαι, ἔφῡν, non à φύω, ἔφῡσα ; γέγονα « je suis par la naissance » est le parfait de γίγνομαι (mais l'ionien et l'attique ont aussi γεγένημαι)[1] ; de φθείρω Homère n'a qu'un exemple de parfait et il est intransitif διέφθορας « tu es perdu » (O 128). Il n'est pas exclu, même chez Homère, que le parfait soit suivi d'un accusatif, mais le sens est

(1) La structure de la racine fait difficulté dans les deux formes : γέγονα présente une structure inattendue mais qui se retrouve dans skr. *jajāna* (cf. p. 11) ; au moyen le vocalisme γενη- est irrégulier, on attendrait γνη- de **gneə₁*.

toujours orienté vers la considération de l'état du sujet. S'il est suivi d'un accusatif, dans le vers B 272, ἦ δὴ μυρί' Ὀδυσσεὺς ἐσθλὰ (ϝ)έ(ϝ)οργεν c'est le sujet Ulysse qui est envisagé « oui Ulysse a bien des exploits à son actif ». Cette valeur du parfait tendra à se dégrader mais elle apparaît à plein chez Homère et elle explique pour une part l'originalité de la flexion.

§ 210. — L'opposition d'une flexion active et d'une flexion passive n'avait originellement guère de place au parfait, s'il était normalement intransitif. Un certain nombre de parfaits anciens sont intransitifs, avec la conjugaison « active » c'est-à-dire en -α, -ας, -ε, cf. ὄλωλα. Les désinences du parfait « actif » constituaient en ind.-eur. un système à part (§§ 341, 343, etc.). Si leur originalité n'apparaît pas nettement en grec c'est que l'aoriste sigmatique a reçu en partie les désinences du parfait.

D'autres parfaits sont de flexion uniquement moyenne à date ancienne, la valeur d'état propre du parfait le rendant apte à jouer un grand rôle au passif : δέδμηται « il est dompté » est un parfait passif de δάμνημι, qui est associé aux aoristes passifs ἐδάμην et ἐδμήθην. Il est exceptionnel chez Homère qu'un parfait actif et un parfait moyen coexistent. A l'actif ἔμμορε « obtenir une part de » (A 278) répond au plus-que-parfait εἵμαρτο « obtenir par le sort de » (ε 312). A βέβληται « il est atteint » répond un plus-que-parfait actif βεβλήκει « il avait atteint » et ce cas annonce le développement postérieur du parfait, avec le couple λέλυκα actif, λέλυμαι passif, alors que le groupement d'un présent moyen et d'un parfait « actif » nous donne une idée du rôle ancien du parfait : de φθείρομαι, ἔφθορα « je suis détruit ».

§ 211. — Le parfait exprimant l'état se situe dans le présent ; il peut se trouver associé à un présent : ἥδομαι καὶ γέγηθα (Aristophane, *Paix* 335). Ὄλωλε signifie « il est mort », ἀπελήλυθε « il est éloigné », ἔρριγε « il frissonne », γέγραπται « c'est écrit et cela se

trouve à l'état de chose écrite ». Mais cet état présent résulte d'actions passées : O 90 Ἥρη, τίπτε βέβηκας ; « Héra pourquoi es-tu venue et te trouves-tu ici ? » ; — ρ 284 κακὰ πολλὰ πέπονθα « je suis un homme qui a souffert bien des maux ». Le parfait s'est ainsi trouvé tiraillé entre le passé et le présent.

Le sens présent ancien a eu pour la flexion des conséquences graves. Déjà chez Homère il a été constitué sur le parfait ἄνωγα des formes de présent : ἀνώγει (Z 439), etc. Du plus-que-parfait ἐγεγώνει il a été tiré un imparfait ἐγεγώνεον (ρ 161), d'où l'infinitif contracte γεγωνεῖν (M 337).

Le passage à la flexion du présent s'est effectué en différents points du domaine dorien, particulièrement en syracusain : Rhodes γεγονει, διατετελεκει (Schwyzer 295) ; syrac. γεγάθει (Épicharme 109), δεδοίκω (Théocr. 15, 58) à l'impér. ἀνεστᾱκέτω (Archimède I, 298) au participe ἀνεστᾱκούσας (Archimède I, 284) ; pour ἴσᾱμι voir § 217.

En éolien le passage à la flexion du présent ne s'observe qu'au participe : lesb. λελάθων (Alcée 46, Diehl), πεφύγγων (Alcée 232, Reinach) tiré de φυγγάνω avec la nasale infixée du présent. En thessalien πεφειρᾱκοντες pour att. τεθηρᾱκότες (Schwyzer 596) ; béot. απειλθειοντες (*I. G.* VII 1748) pour ἀπεληλυθότες. La langue homérique a un ou deux exemples de ce type comme κεκλήγοντες (M 125) pour κεκληγότες, qui appartient aux éolismes homériques. Il faut évoquer en outre certaines formes singulières propres à la langue épique : βεβαῶτα (E 199), γεγαῶτας (B 866), μεμαῶτος (Θ 118), τεθνηῶτος (I 633), κεκμηῶτα (κ 31), où l'ω est nécessaire ou commode pour la métrique. Il est possible que ces formes aient été substituées par des aèdes ioniens à de vieilles formes éoliennes du type *βεβάοντα, etc.

§ 212. — Outre les désinences, le parfait est caractérisé par un redoublement et par des alternances vocaliques. Le redoublement comporte toujours le timbre *e* : λέλοιπα, πέφυκα, ce qui est le procédé

normal en indo-européen (au contraire lat. *didicī*, *momordī*, *tutudī*). Lorsque le radical comporte deux consonnes, seule la première est redoublée : γέγραφα, πέπτωκα, μέμβλωκα de [μ]βλώσκω.

Lorsqu'une racine possède un *s* initial le redoublement présente une aspiration dans ἕστηκα ; avec un groupe **sl-* : εἴλημμαι repose sur **se-slābh-*[1], de même que εἴληφα ; groupe **sw-* : εἴωθα de **se-swōdh-*[2] : noter dans ces deux cas la perte par dissimilation de l'aspiration initiale ; groupe **sm-* : noter chez Homère ἔμμορε de **se-smor-* (traitement éolien, psilose et gémination) ; mais εἵμαρτο (traitement ionien)[3].

Dans les thèmes à ϝ initial : (ϝ)έ(ϝ)οικα, (ϝ)έ(ϝ)οργα ; l'attique ἑόρακα doit reposer sur *ϝεϝορακα ; hom. (ϝ)είρημαι, de *ϝεϝρημαι, cf. argien ϝεϝρε̄μενος (Schwyzer 98, voir M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 167).

Dans les thèmes commençant par une voyelle suivie d'une sonante *l*, *m*, *n*, *r* le redoublement consistait en indo-eur. dans la répétition de la première voyelle et de la première sonante et dans l'allongement de la voyelle radicale. Chez Homère ἀρήρομαι, ἄρηρα, ἐλήλαμαι, εἰλήλουθα (εἰ- est un allongement rythmique propre à Homère, att. ἐλήλυθα), ὄλωλα, ὄρωρα ; ἐγρήγορα (de ἐγείρω) est une forme anomale due à la confusion d'un type *γηγορα (skr. *jāgāra*) et des nombreuses formes à ἐγρ- initial : ἐγρόμην, ἐγρήσσω, etc. Cette structure a été étendue à des thèmes en occlusive : hom. ὄδωδα, ὄπωπα, ἐδηδώς (de ἔδμεναι « manger »), ἀγήγερμαι. Parfois

(1) Toutefois ce vieux parfait de λαμβάνω a été remplacé dans divers dialectes par des formes analogiques : λελάβηκα (ionien, Hérodote IV, 79 ; arcadien [Schwyzer 656], dorien, Épidaure [Schwyzer 109, g]), λέλομβα en crétois (Schwyzer 206 g). Inversement le vieux parfait de λαγχάνω, λέλογχα a été remplacé en attique par εἴληχα sous l'influence de εἴληφα. Noter aussi la création de διείλεγμαι (de διαλέγομαι,, rac. λεγ-) d'après εἴρημαι.

(2) Mais le locrien (de **swād-*, cf. lat. *suāuis*, etc.) a ϝεϝαδε̄κοτα comme si l'initiale était ϝ (Schwyzer 362, 38).

(3) D'après le présent μείρομαι il a été refait à date basse μεμόρθαι (*Et. M.* 312, 46) μεμορμένος Ap. de Rhodes III, 1130.

la voyelle radicale n'est pas allongée : ἀλάλημαι, ἀλαλύκτημαι, ἀκάχημαι, mais ἀκηχέαται.

Ce type de redoublement est fréquent en ionien-attique : ἀλήλιμμαι de ἀλείφω, ἀλήλεσμαι de ἀλέω, ἐλήλεγμαι de ἐλέγχω, ἐμήμεκα de ἐμέω, ἐρήρεισμαι de ἐρείδω, ὀρώρυγμαι de ὀρύσσω, ἀκήκοα de ἀκούω, ἐνήνοχα de ἐνεκ-, cf. ἤνεγκον. De nouvelles formes ont été constituées : ὀρώρηκα (Hérondas) de ὁράω ; ἀραίρημαι (Hérodote) de αἱρέω, où la diphtongue de la seconde syllabe n'est pas allongée et où la voyelle initiale est α pour αι ; en dorien ἀγᾱγοχα (Théra, Schwyzer 227 B_{25}), de ἄγω ; la finale -οχα semble empruntée à ἐνήνοχα ; après dissimilation des γ le mot a subsisté dans la κοινή sous la forme ἀγήοχα (Septante, *Tob.* XII, 3, etc.).

§ 213. — Dès l'indo-eur. l'existence du redoublement n'est pas constante (cf. lat. *ēgī*, *uīdī*). Le vieux parfait qui répond au lat. *uīdī*, au skr. *véda*, (ϝ)οἶδα est sans redoublement ; de même οἶκα (dorien, Alcman 107 [Diehl] ; ion., Hérodote, cf. IV, 82), le participe attique εἰκώς, sont peut-être sans redoublement, mais ces formes ne sont pas sûrement expliquées, et ἐικώς peut reposer sur *ϝε-ϝικ-ϝώς ; hom. ἀμφι-αχυῖαν (B 316) de ἰάχω ; ἄνωγα (composé du préverbe ἀνα- et de -ωγα avec un vocalisme *ō* qui répond à ἦ « dit-il » avec un *ē*, cf. § 239) ; ἔρχατο de ἔργομαι « être enfermé » (P 354) ; crétois καταϝελμενος (*Lois de Gortyne* XI, 13), mais chez Homère ἐελμένος.

§ 214. — De nombreux parfaits à initiale vocalique sont caractérisés par un vocalisme long sans redoublement : ἦγμαι de ἄγω, ὦμμαι de ὁράω, fait sur la racine **okʷ*- de ὄπωπα, etc.

Lorsque la racine commence par deux consonnes le redoublement est remplacé par un ε. Si la racine commence étymologiquement par *s* cet ε peut remplacer un ancien **hε*- de **se*- : ἔσχημαι, ἔσπαρμαι, ἐσκέδασμαι. Cet ε se trouve également devant une consonne double où il doit être interprété comme une prothèse : nous aurions donc

encore là des parfaits sans redoublement : ἔζευγμαι, ἔψευσμαι, ἔφθορα, ἔφθιτο, ἔγνωκα. Il se produit parfois une hésitation entre la forme à redoublement et la forme à ε initial. De κτάομαι on a en attique κέκτημαι, mais chez Homère (I 402) et Hérodote ἔκτημαι ; pour l'att. γέγραπται le crétois a ἐγρατται (Schwyzer 175) de γράφω, et avec un ἠ- analogique des parfaits dont l'initiale ἐ- est allongée en ἠ, ἠγρατται (Collitz-Bechtel 5013 II 3) ; à côté de βεβλάστηκα on trouve ἐβλάστηκα (Euripide, *Iph. Aul.* 594).

Dans les thèmes à initiale ῥ- (de **sr*-, ou **wr*-), le parfait présente un ε qui peut continuer un redoublement *h*ε- ou Ϝε-, mais doit plutôt être une prothèse : ἔρριμμαι, ἔρρωγα, etc. Le même traitement s'observe parfois dans des verbes comportant un σ initial issu d'un traitement phonétique grec : de σεύομαι (dont le σ repose sur **ky*-) le parfait homérique est ἔσσυμαι. Mais avec les initiales σ- et ρ- la langue possède quelques parfaits redoublés avec σε- ou ῥε- qui ne sauraient être très anciens : le parfait de σήπομαι est, dès l'époque homérique, σέσηπε, celui de ῥυπόω, ῥερυπωμένα (ζ 59) ; Pindare a ῥερῖφθαι (*Fr.* 318, Schröder) ; à date basse ἀπορέρηκται (Oribase), ἐκρερευκώς pour ἐξερρυηκώς (Héron).

§ 215. — Dès les plus anciens textes, les dénominatifs possèdent, comme les autres verbes, des parfaits à redoublement : δεδείπνηκα est déjà homérique. Le redoublement a été également introduit dans les composés : δεδυστύχηκα, πεπαρρησίασμαι. Mais lorsque le premier élément est un préverbe, le redoublement s'insère après le préverbe : ἐπιλέλοιπα, etc. Exceptions pour des verbes où le préverbe n'est plus senti comme préverbe : κεκάθικα (Diodore de Sicile XVII, 115) de καθίζω ; μεμετιμένος part. passif de μεθίημι chez Hérodote (V 108, VI, 1).

§ 216. — L'alternance vocalique jouait à l'origine un grand rôle dans la flexion du parfait. Là où la structure de la racine l'admet le singulier actif comporte le vocalisme *o*, le pluriel de l'actif et le

moyen le vocalisme zéro. Quelques traces d'alternance s'observent à d'autres modes particulièrement au participe.

§ 217. — Le vieux parfait οἶδα fait apparaître clairement ce jeu des alternances vocaliques. Formes attiques :

Indic.	Impér.	Subj.	Optat.	Infin.	Part.
οἶδα		εἰδῶ	εἰδείην	εἰδέναι	εἰδώς
οἶσθα	ἴσθι	εἰδῇς	εἰδείης		-υῖα
οἶδε	ἴστω	εἰδῇ	εἰδείη		-ός
ἴσμεν		εἰδῶμεν	εἰδεῖμεν		
ἴστε	ἴστε	εἰδῆτε	εἰδεῖτε		
ἴσᾱσι	ἴστων	εἰδῶσι	εἰδεῖεν		
ἴστον	ἴστον	εἰδῆτον	[εἰδεῖτον]		
ἴστον	ἴστων	εἰδῆτον	[εἰδείτην]		

L'attique oppose un vocalisme *o* au singulier de l'indicatif, à un vocalisme zéro du pluriel de l'indicatif et de l'impératif, un vocalisme *e* du subjonctif, de l'optatif, de l'infinitif, du participe.

La seconde personne οἶσθα repose sur *ϝοιδ-θα, pour la désinence voir § 343. Au pluriel, degré zéro : ἴστε repose phonétiquement sur *ϝιδ-τε ; la première personne ἴσμεν a un σ analogique de la seconde personne : la forme attendue ἴδμεν est attestée chez Homère et Hérodote ; la 3e pers. du pl. ἴσᾱσι (dorien (ϝ)ίσαντι, Épicharme 53, Théocrite XV, 64) est également bâtie sur un thème analogique ἴσ- auquel est ajouté la désinence -αντι.

Cette conjugaison anomale a été simplifiée par divers procédés. D'une part, l'ionien a généralisé le thème à vocalisme *o*, οἶδα : 2e sg. οἶδας (*Hymne à Hermès* 456, Euripide *Alc.* 780) ; au pluriel οἴδαμεν (Hérodote II, 17), οἴδατε (*Anth.* XII 81), οἴδᾱσι (Hérodote II 43). La κοινή emploie normalement οἶδας, οἴδαμεν, οἴδατε, οἴδᾱσι. En dorien l'analogie a joué autrement : on a tiré de ἴσαντι un thème ἴσα- : 1re pl. ἴσαμεν (Pindare, *Ném.* VII, 14), avec alpha bref ;

1re sg. avec degré long (cf. ἵστᾱμι) ἵσᾱμι (Épicharme 254, Pindare, *Pyth.* IV, 248) ; la 2e pers. sg. ἵσαις, présente une diphtongue obscure : nous avons là un thème de présent athématique issu de ἵσαντι (cf. § 211). Quelques formes hors de l'indicatif comme le part. datif ἰσάντι (Pindare, *Pyth.*, III, 29).

A l'impératif toutes les formes s'expliquent phonétiquement en partant de (ϝ)ιδ-. Pour l'accentuation anomale du subj. et l'hom. εἴδομεν, voir §§ 304, 306. Sur l'optatif εἰδείην voir § 310.

A l'infinitif la langue épique ne connaît qu'une forme à degré zéro de la racine, ἴδμεναι et ἴδμεν ; l'ionien-attique εἰδέναι semble une innovation.

La flexion du participe apparaît nettement archaïque. Le masculin a le degré *e* : (ϝ)ειδώς. Au féminin la langue homérique présente le degré zéro de la racine et du suffixe, (ϝ)ιδυῖα : A 365 τί ἤ τοι ταῦτα (ϝ)ιδυίῃ πάντ' ἀγορεύω ;

§ 218. — On retrouve dans quelques parfaits archaïques l'alternance degré *o* / degré zéro à l'indicatif, et quelques exemples du degré zéro au féminin du participe dont le masculin présente tantôt le degré *o* comme πεπονθώς, tantôt le degré zéro (qui pourrait être ancien) comme hom. γεγαώς, μεμαώς ; à l'infinitif le degré zéro peut être ancien, cf. hom. δειδίμεν « craindre » (= δε-δϝι-μεν), att. δεδιέναι ; ἑστάναι (**sl(h)ə₂-)* ; τεθνάναι ; βεβάναι (Euripide) ; εἰκέναι de ἔοικα qui doit reposer sur *ϝε-ϝικ-.

Outre οἶδα, quelques parfaits homériques présentent plus ou moins nettement l'alternance vocalique. Avec le vocal. *o* au sg. de l'indicatif : (ϝ)έ(ϝ)οικα, duel (ϝ)έ(ϝ)ικτον ; part. (ϝ)ε(ϝ)οικώς, fém. (ϝ)ε(ϝ)ικυῖα (Γ 386), avec le degré zéro ; εἰκώς (Φ 24) peut reposer sur (ϝ)ε(ϝ)ικώς (degré zéro) ou sur (ϝ)εικώς (degré *e* sans redoublement) ; au moyen prétérit ἔικτο (Ψ 107) ou ἤικτο (δ 796) dont l'η est obscur, peut-être substitut de *ἐ-ϝε-ϝικ-το ; — πέποιθα, pl.-q.-p. ἐπέπιθμεν (B 341), impér. πέπισθι (Eschyle, *Eum.* 599, les mss. ont πέπεισθι) ; le moyen πέπεισμαι est refait sur πείθω,

ἔπεισα ; — πέπονθα, 2ᵉ pers. pl. πέπασθε (Γ 99 Aristarque, mss πέποσθε), de *πεπαθ-τε, part. πεπονθώς, féminin une fois πεπαθυίη (ρ 555) ; — de la rac. **men-*, μέμονα, plur. μέμαμεν (I 641), μεμάᾱσι (K 208, etc.), part. fém. μεμαυῖα (Δ 440, etc.), le masculin présente également le degré zéro, μεμαώς (E 301, etc.) ; — d'une racine de structure différente (cf. γένεσις, κασίγνητος, etc. et p. 11), il a été constitué dès l'indo-européen un parfait tout pareil γέγονα, γεγάᾱσι (Δ 325), plus-que-parfait duel ἐκγεγάτην (κ 138), part. fém. γεγαυῖα (Γ 199), masc. également à degré zéro γεγαῶτα (I 456, etc.), pour l'ω voir § 211 ; — dans la racine δϝει- « craindre », forme à degré zéro du type δϝι- : hom. 1ʳᵉ pl. δείδιμεν (H 196), att. δέδιμεν (Thucydide III, 53), dès l'époque hom. ce vocalisme a été étendu au sg. δέδια ainsi qu'au participe et à l'infinitif ; le vocalisme *o* se trouve au sg. dans hom. δείδω (de *δεδϝοy-α) et dans la forme à κ, hom. δείδοικα, att. δέδοικα, plur. δεδοίκαμεν.

Dans les thèmes à diphtongue en *u* le vocalisme *o* s'est généralement perdu. Dans εἰλήλουθα, il est vrai, la langue homérique a généralisé le vocalisme *o* : εἰλήλουθμεν (I 49) ; mais, comme l'attique, elle a aussi ἐλήλυθα avec le degré zéro ; — d'un présent archaïque comme φεύγω on a au moyen πεφυγμένος, mais à l'actif, seulement πεφευγώς, πέφευγα ; — d'un thème τευχ- « faire, fabriquer » Homère a un parfait de sens intransitif τετευχώς « fait de » (μ 423), mais le mycénien accusatif *tetukowoa* même sens (cf. § 334, fin) atteste une forme plus ancienne τετυχϝως à degré zéro.

Dans un parfait à voyelle longue, il y a trace d'une alternance *ē/ō :* à ἔρρωγα « je suis brisé » répond en dorien (*Tables d'Héraclée*, passim) le part. fém. ἐρρηγεια « terre arable », dont le vocalisme *e* doit être emprunté au masculin (cf. κατερρηγότες · κατερρηγμένους Hésychius).

§ 219. — A l'exception de οἶδα, les alternances ont disparu en attique à l'actif (mais v. § 224). Chez Homère de nombreux parfaits présentent le vocalisme *o* sans alternance : λέλοιπα ; λέλογχα ; δέδρομα (parfait de τρέχω, ἔδραμον) ; (ϝ)έ(ϝ)ολπα ; de τρέφω, τέτροφα intran-

sitif (ψ 237) ; de χανδάνω, plus-que-parfait κεχόνδει (donné par un papyrus, Ω 192), mais participe κεχανδότα (Ψ 268) ; ἐπεφόρβει (*Hymne à Hermès* 105). En ionien-attique : πέπορδα ; κέχοδα ; τέτοκα ; dans les racines à voyelle longue, ἔρρωγα, εἴωθα. La formation a été productive : le sicilien a créé πέποσχα (Épicharme 11, Stésichore 89 [Bergk]) tiré du présent πάσχω.

En même temps que le vocalisme *o* était généralisé à l'actif, le caractère athématique du parfait était altéré par l'extension au pluriel de l'α senti comme une voyelle de liaison. L'attique, outre ἴσμεν, présente, il est vrai, quelques formes sans α : ἔοιγμεν (Sophocle, *Ajax* 1239, Euripide, *Cycl.* 99)[1], ἐλήλυθμεν (Cratinos 235, Kock) ou, plutôt, la forme ἐλήλυμεν sans θ, confirmée par la métrique. Les formes usuelles sont ἐοίκαμεν, ἐληλύθαμεν, πεπόνθαμεν, etc.

§ 220. — Au moyen le vocalisme zéro est normal : en face de hom. ἔμμορε on a hom. εἵμαρται, εἱμαρμένη. Autres exemples : πέπαρμαι de πείρω ; ἔσταλμαι de στέλλω ; τέταμαι, de τείνω ; τέτραμμαι de τρέπω ; τέθραμμαι, cf. τρέφω, τέτροφα ; ἔφθαρμαι, cf. φθείρω, ἔφθορα ; πέφαται « il est tué » (T 27), cf. θείνω et ἔπεφνον ; κέχυμαι de χέω. Parfois le vocalisme du parfait est ainsi identique à celui du présent : ἔστιγμαι de στίζω ; πέπυσμαι répond chez Homère à πεύθομαι, en attique à πυνθάνομαι. En revanche le vocalisme *e* de λείπω a été étendu à λέλειμμαι (au contraire, actif λέλοιπα).

§ 221. **Note.** — Les racines en *ē* ou *ō* alternant avec *ə* possèdent les formes moyennes attendues : εἷμαι (de **yeyεμαι*) pour ἵημι, δέδομαι de δίδωμι répondant à δέδωκα ; c'est d'après εἷμαι qu'a été créée sur τίθημι la forme rare et tardive τέθειμαι (Démosthène XXI, 49). De ἵημι il a dû exister un parfait actif à vocalisme *ō* ; il est attesté au IIIe s. av. J.-C .: ἀφέωκα (*Zenon Papyri*

(1) Noter la troisième personne du pluriel rare εἴξᾱσι (Aristophane, *Nuées* 341, etc.), notable par son vocalisme *e* (cf. εἰκέναι, εἰκώς) et dont le ξ peut s'expliquer par l'analogie d'ἴσᾱσι.

59502) ; il a entraîné le moyen ἀφεώσθω, ἀφέωνται (arcadien, Schwyzer 656, 14 ; *Nouveau Testament* Jean XX, 23). Sur εἶκα et τέθεικα voir § 230.

Dans la conjugaison du verbe signifiant « boire » on a πέποται de πίνω (cf. § 182, *Note*), qui a entraîné la création analogique de ἐδηδόται de ἐσθίω, ἔδμεναι (χ 56).

Mais ἔρρηγμαι a le vocalisme du présent ῥήγνυμι.

§ 222. — Les racines en *ā* ne comportent pas de degré vocalique de timbre *o*. On y observe une alternance ᾱ (ionien attique η)/α bref (reposant sur $ə_2$) : ἕστηκα, plur. ἕσταμεν ; βέβηκα, plur. hom. βέβαμεν. Il y a également trace d'alternance au participe : μεμηκώς, μεμακυῖα (Δ 435) ; λεληκώς, λελακυῖα (μ 85) ; τεθηλώς, τεθαλυῖα (I 208). Le parfait hom. ἄρηρα, att. ἄρᾱρα (de ἀραρίσκω) oppose au participe (bien attesté en mycénien) masc. ἀρηρώς (Δ 213) et fém. ἀρᾰρυῖα (Γ 331, etc.). Mais, ni σέσηπα, ni τέτηκα ne présentent aucune alternance. Le moyen comporte la brève du degré zéro : sur ἕστηκα il a été créé un moyen ἕσταμαι de sens intransitif (κοινή, variante chez Platon, *Timée* 81 d).

§ 223. — Dans les racines apparaissant en grec comme disyllabiques le vocalisme normal est le degré zéro à la première syllabe et le degré long à la seconde. Avec le vocalisme *ō* : ἔγνωκα ; πέπτωκα et avec alternance de timbre *(ē)* part. πεπτηώς (Simonide 125 [Diehl]), d'où hom. πεπτεώς (Φ 503)[1] à côté de $^*pet\text{-}ə_1$ dans dorien πετέομαι ; le *ē* est également garanti par ἀπτής (*I. Olympia* 164).

De racines en *ā* : κεκμηώς, τεθνηώς, τετληώς. Sur le modèle de βέβηκα, βέβαμεν ont été créées des formes à voyelle brève : τέθναθι (X 365), τέτλαμεν (υ 311). Attique τεθνάναι, etc.

Remarque. — L'ionien γεγένημαι avec les deux vocalismes *e* successifs (γενη-) est anomal (cf. p. 12).

(1) Πεπτηώς « blotti » (ξ 354) se rattache à la famille de πτήσσω, de **plā-*.

§ 224. — Quelques-unes des formes que nous avons citées, comme βέβηκα ou ἕστηκα, présentent le κ qui a joué un rôle essentiel dans la constitution du parfait. Dans les racines terminées par une voyelle l'addition des désinences qui commençaient par une voyelle faisait difficulté au singulier actif. Pour constituer ces formes on a eu recours au κ dont le rôle était de souligner l'aboutissement du procès et qui s'observe dans quelques présents (cf. § 264) et dans les trois aoristes ἔθηκα, ἔδωκα, ἧκα (cf. § 181). Mais c'est seulement au parfait que ce morphème a pris au cours de l'histoire du grec un rôle fonctionnel bien défini. C'est seulement dans les thèmes terminés par une voyelle, et en principe, au singulier que ce κ s'observe chez Homère : ἕστηκα ; βέβηκα ; τέτληκα ; τέθνηκα ; βεβλήκει plus-que-parfait ; δείδοικα ; δέδῡκα ; πέφῡκα ; τετύχηκα, etc. Exceptionnellement le κ a été étendu à la 3e personne du pl. : ἑστήκᾱσι (Δ 434) ; τεθνήκᾱσι (O 664) ; πεφύκασι (η 114) ; τεθαρσήκᾱσι (I 420) ; ou au participe où le suffixe ancien était -ϝοτ- : δεδαηκώς (β 61), ἀδηκότες (K 98), βεβρωκώς (X 94). Pour quelques verbes archaïques l'attique a conservé au pluriel des formes sans κ avec alternance vocalique : τέθναμεν (Platon, *Gorg.* 492 e), τεθνᾶσι (Thucydide III 113), τεθνάναι (Aristophane, *Gren.* 1012), τεθνεώς, de τεθνηώς (Lysias XII, 18). De même, de ἵστημι, la prose attique ancienne emploie surtout ἕσταμεν, ἕστατε, ἑστᾶσι, ἑστάναι, ἑστώς, ἑστῶτος (de ἑσταότος), neutre ἑστός (alors que l'on attendrait la forme contracte *ἑστώς), analogique de λελοιπός.

La finale -κα est devenue la caractéristique normale du parfait : λέλυκα et dans les dénominatifs τετίμηκα, δεδήλωκα, après consonne ἔφθαρκα (pour le développement du parfait résultatif en -κα, voir § 230).

Remarques I. — Les documents mycéniens du second millénaire ne fournissent pas encore d'exemple du parfait en -κα, mais on ne peut en conclure que ce type de parfait n'ait pas existé à cette date.

II. — Ce type de parfait s'est développé plus ou moins rapidement dans les divers parlers. En béotien les inscriptions fournissent des formes sans -κ- : αποδεδοανθι (Schwyzer 526_{36}) ; au participe καταβεβαων (*I. G.* VII, 3055) ;

ἀπειλθείοντες (*I. G.* VII, 1748) mais indic. διεσσειλθειxε d'un parfait équivalent à ἐλήλυθα. Ailleurs le x s'est introduit d'assez bonne heure même au participe : arcad. εφθορxως (Schwyzer 656_{10}) locr. ϜεϜᾱδε̄xοτα (Schwyzer 362_{33}), tandis qu'Homère a ἑᾱδότα.

Dans les thèmes terminés par une occlusive le grec n'a pas pu utiliser le x (sur λελάβηκα, γεγράφηκα, voir § 365) : le parfait de λείπω est λέλοιπα, celui de τήκω, τέτηκα, le parfait ancien de πρᾱ́σσω, πέπρᾱγα « j'ai réussi » (ce qui semble indiquer que le thème originel est πρᾱγ- et que πρᾱ́σσω est secondaire), celui de χέζω, xέχοδα.

B. **Parfait aspiré**

§ 225. — En nouvel attique il a été constitué un nouveau parfait à aspirée, issu de certaines formes moyennes, le moyen ayant joué un rôle considérable au parfait en raison de son sens d'état et de son aptitude à exprimer le passif. Au moyen des parfaits en labiale et en gutturale, la plupart des formes ne laissaient pas reconnaître la nature de la consonne finale du radical : λέλειμμαι, -ψαι, -πται, -μμεθα, -φθε comme τέτριμμαι -ψαι, etc., τέθραμμαι, -ψαι, etc., des présents λείπω, τρῑ́βω, τρέφω ; traitement parallèle pour ὀρώρεγμαι de ὀρέγω et εἷλιγμαι de ἑλίσσω. Seule la troisième pers. du pl. en -αται (cf. § 354) aurait permis de reconnaître la consonne finale ; de ἀφικνέομαι, ἄφιγμαι on a ἀπίκατο (Hérodote VIII, 6) : mais en fait nous ne rencontrons ni *τετριβαται, ni *πεπρᾱγαται, ni *λελειπαται. Les thèmes terminés par une aspirée ont des formes du type ἐστράφατο (Hérodote I, 166) ; de θάπτω (cf. ταφή, thème θαφ-), on a τετάφαται (Hérodote VI, 103) ; de τεύχω, τετεύχαται (N 22). Cette aspirée φ ou χ a été étendue à des parfaits en β, en π, en γ ou en x d'après l'analogie des formes de seconde personne du pluriel, d'infinitif : de τρέπω d'après τέτραφθε et τετράφθαι, τετράφαται ; de même chez Homère ὀρωρέχαται de ὀρέγω ; ἔρχαται de ἐέργω ; chez Hérodote τετρίφαται de τρῑ́βω ; -μεμίχαται de μείγνυμι ; εἱλίχατο de ἑλίσσω ; -δεδέχαται de δέκομαι ; ἐσεσάχατο de σάσσω ; διατετά-

χατο de τάσσω. Thucydide (III, 13 et V, 6) emploie encore τετάχαται et ἐτετάχατο.

Remarque. — Noter γεγραψαται, dorien, *Tables d'Héraclée* I, 121, pour γεγράφαται, où le σ, peut-être emprunté à ἔγραψα, permettait d'éviter une succession de trois syllabes brèves.

§ 226. — Les parfaits moyens des verbes en dentale ont également posé des problèmes. La dentale est passée à σ devant une autre dentale : le parfait de πεύθομαι et πυνθάνομαι est 3e sg. πέπυσται, celui de φράζω, πέφρασται : à partir de ces formes le σ a été étendu à des formes où il n'était pas phonétique : πέπυσμαι, πεπυσμένος, πέφρασμαι, πεφρασμένος, mais Homère emploie κεκορυθμένος, Pindare κεκαδμένος (homérique κεκασμένος), Hésiode πεφραδμένος (sur l'extension du σ dans la conjugaison, voir § 367). En mycénien αραρμοτ-μενος de prés. *αρμοσσω = ἁρμόττω.

A la 3e pers. du pl. les verbes dont le thème se terminait par un δ présentent anciennement une finale en -δαται : de ἐρείδω, ἐρηρέδαται (Ψ 284, 329) ; de ἀγωνίζω, ἀγωνίδαται (Hérodote IX, 26) ; de σκευάζω, ἐσκευάδαται (Hérodote IV 58), de χωρίζω, κεχωρίδαται (Hérodote I, 140)[1]. Sur le modèle de ces formes où le δ est étymologique, la finale en -δαται, -δατο a été étendue à des troisièmes personnes du pluriel de thèmes verbaux terminés par une voyelle. Chez Homère ἐρράδαται (M 431, υ 351) de ῥαίνω ; ἐληλάδατο (η 86) de ἐλαύνω ; chez Hérodote καταχεχύδαται pour -κεχυνται (II 75), ἐσταλάδατο (VII 89) de ἔσταλμαι.

Ces formes en -δαται ne s'observent que chez Homère et enionien.

§ 227. — Aux troisièmes personnes du pl. en -φαται, -χαται, -δαται l'attique a substitué des formes périphrastiques constituées avec le participe parfait et la 3e personne du plur. du verbe εἰμι :

(1) Noter que la désinence en -αται n'est pas attestée après une autre dentale que δ : *πεπυθαται n'existe pas, mais seulement πεπυσμένοι εἰσί.

τετραμμένοι εἰσί de τρέπω, μεμιγμένοι εἰσί de μείγνυμι, κεχωρισμένοι εἰσί de χωρίζω, etc. Voici le type de la conjugaison en labiale, gutturale ou dentale en attique (Noter la 3e pers. du pl., et le σ dans κεχώρισμαι, -σμεθα, -σμένοι, cf. § 367) :

τέτραμμαι	μέμιγμαι	κεχώρισμαι
τέτραψαι	μέμιξαι	κεχώρισαι
τέτραπται	μέμικται	κεχώρισται
τετράμμεθα	μεμίγμεθα	κεχωρίσμεθα
τέτραφθε	μέμιχθε	κεχώρισθε
τετραμμένοι εἰσί	μεμιγμένοι εἰσί	κεχωρισμένοι εἰσί

L'attique a également généralisé la forme périphrastique dans les parfaits de thèmes en ρ, ν, λ, et la flexion présente ce type :

ἔσταλμαι	ἔσπαρμαι	πέφασμαι	παρώξυμμαι
ἔσταλσαι	ἔσπαρσαι	[πέφανσαι]	[παρώξυνσαι]
ἔσταλται	ἔσπαρται	πέφανται	παρώξυνται
ἐστάλμεθα	ἐσπάρμεθα	πεφάσμεθα	παρωξύμμεθα
ἔσταλθε	ἔσπαρθε	πέφανθε	παρώξυνθε
ἐσταλμένοι εἰσί	ἐσπαρμένοι εἰσί	πεφασμένοι εἰσί	παρωξυμμένοι εἰσί

Remarques I. — Pour le traitement phonétique de ἔσταλσαι, ἔσπαρσαι, voir Lejeune, *Phonétique grecque*, § 108 ; pour ἔσταλθε, ἔσπαρθε, *ibid.*, § 120.

II. — Noter dans les thèmes en ν : 1° le maintien de la nasale à la 2e pers. du pl. où le σ tombe et à la 2e pers. du sg. (mais aucun exemple sûr) : πέφανθε est une forme analogique bâtie sur πέφανται comme ἔσπαρθε sur ἔσπαρται, cf. Lejeune, *Phonétique grerque*, p. 119, n. 3 ; 2° l'opposition entre la flexion de πέφασμαι et celle de παρώξυμμαι, la première présentant un σ non étymologique devant les désinences en μ.

§ 228. — Les formes moyennes de 3e pers. pl. en -φαται, -χαται (§ 225), si elles ont disparu en attique, ont pourtant exercé une influence décisive sur la structure du parfait actif des thèmes en labiale et en gutturale. Vers le ve siècle le grec a en effet développé un type de parfait dont le rôle était nouveau. Le parfait ancien

exprimait essentiellement l'état du sujet (§ 209). D'après un tour comme ὅσα ἔοργε « tout ce qu'il a à son actif », on a utilisé le parfait pour exprimer un résultat, non pas en considération du sujet, mais en considération de l'objet. C'est ainsi que Thucydide remplace ἔγραψε par γέγραφε dans un passage où il veut souligner le résultat : V 26 γέγραφε καὶ ταῦτα ὁ αὐτὸς Θουκυδίδης Ἀθηναῖος. Aux anciens parfaits de flexion « active », de sens présent et intransitif comme δέδορκα « j'ai les yeux ouverts », μέμηνα « j'ai l'esprit égaré », τέτροφα « je suis coagulé » de τρέφω dans un exemple unique d'Homère (ψ 237 πολλὴ περὶ χροῒ τέτροφεν ἅλμη), se superpose une catégorie nouvelle de parfaits transitifs et résultatifs.

§ 229. — Dans les thèmes terminés par une labiale ou une gutturale on a utilisé un radical à aspirée pris au parfait moyen[1]. Les comiques et les orateurs emploient de nombreux parfaits de ce type. Certains, comme τέτραφα, τέτρῐφα, ἀλήλῐφα, etc., présentent le degré zéro du parfait passif d'où ils sont tirés. — Exemples de parfaits à aspirée : τέταχα de τάσσω (cf. τετάχαται), ἦχα de ἄγω, δεδίωχα de διώκω, δέδειχα de δείκνυμι, δεδίδαχα de διδάσκω, κεκήρυχα de κηρύσσω, πεφύλαχα de φυλάσσω ; τέτραφα (Démosthène XVIII 296), de τρέπω (cf. τετράφαται), τέτρῐφα de τρῖβω, ἀλήλῐφα de ἀλείφω, βέβλαφα de βλάπτω, etc.

Dans quelques verbes, sous l'influence des vieux parfaits comme λέλοιπα, des parfaits aspirés ont reçu le vocalisme *o* : τέτροφα, de τρέπω (Sophocle, *Trach.* 1008, Andocide I, 131), semble plus ancien que τέτραφα, mais présentait l'inconvénient de se confondre avec τέτροφα, parfait de τρέφω (*Œd. à Col.* 186) ; en outre : πέπομφα de πέμπω, κέκλοφα de κλέπτω, πέπλοχα de πλέκω, etc. Le caractère récent de ce parfait apparaît nettement dans πέπρᾱχα (Xénophon, *Hell.* V, 2, 32 ταῦτα ἐπεπράχει « il avait pris ces mesures ») qui

(1) Noter que les parfaits anciens comme λέλοιπα, τέτηκα n'ont jamais reçu l'aspirée.

s'oppose au vieux parfait intransitif πέπρᾱγα (Aristophane, *Plutus* 629 ὡς μακαρίως πεπράγατε « que vous avez de la chance »).

Remarque. — A côté de l'aor. ἤνεγκον le parfait moyen ἐνήνεγμαι est ancien ; l'actif ἐνήνοχα (Isocrate VI, 60, etc.) est tiré d'ἐνήνεγμαι d'après le type des parfaits aspirés à vocalisme *o*. D'après ἐνήνοχα il a été créé en dorien ἀγάγοχα de ἄγω (cf. § 212).

C. Développement du parfait

§ 230. — Le parfait en -κα (pour l'origine de cette formation voir § 224) s'est surtout développé comme résultatif (pour la définition de ce parfait voir § 228). Le vocalisme de δέδωκα, de πέπωκα, s'oppose à celui de δέδομαι, πέπομαι ; mais le plus souvent le vocalisme est tiré du moyen : sur εἶμαι de ἵημι, ἀφεῖκα (Xénophon, *An.* II, 3, 13), sur τέθειμαι, τέθεικα (Euripide, *El.* 7)[1] ; sur δέδεμαι de δέω « lier », δέδεκα. A date assez basse on a tiré de ἕσταμαι, ἕστακα transitif et différent de ἕστηκα (Hypéride, *Euxénippe* 28, Pseudo-Platon, *Axiochos* 370 d). Dans des verbes de structures diverses : ἐδήδοκα tiré de ἐδήδομαι, κέκλικα, τέθυκα, λέλυκα, κέχυκα (Ménandre 781, Kock).

Les radicaux en λ, ν, ρ fournissent de bons exemples : ἔσταλκα d'après ἔσταλμαι ; διέφθαρκα (Euripide, *Médée* 226), qui supplante διέφθορα (Sophocle, *El.* 306), de ἔφθαρμαι ; τέτακα de τέταμαι ; ἀπέκταγκα (Ménandre 344, Kock) supplante le plus ancien ἀπέκτονα, πέφαγκα (Dinarque I, 15) de πέφασμαι et φαίνω. — Dans les parfaits de thèmes en deux syllabes : ὀμώμοκα, ἐλήλακα à côté de ὀμώμομαι, ἐλήλαμαι ; ἀπόλωλεκα (cf. ὤλεσα) transitif s'oppose à ὄλωλα.

Remarques I. — La finale -κα s'est ajoutée au thème des verbes en -ζω sans qu'il subsiste aucune trace de la dentale : ἠφάνικα de ἀφανίζω, λελάκτικα de λακτίζω, ἤλπικα de ἐλπίζω, ἐξήτακα de ἐξετάζω.

II. — En dorien on a étendu parfois au suffixe -κα l'aspirée de τέταχα, etc. :

(1) Il existe toutefois une forme τέθηκα *I. G.* II² 2490.

syrac. ἐκεκρατηρίχημες (Sophron 106), de κρατηρίζω si toutefois la forme est bien authentique ; arg. δεδωχε et dans la *koiné* εἴρηχα (Schwyzer, *Gr. Gr.*, p. 772).

§ 231. — Au terme de l'évolution du parfait en nouvel attique, le thème indépendant qu'a possédé l'indo-européen est définitivement entré dans la conjugaison : dans la flexion de λύω, un parfait actif et résultatif λέλυκα s'oppose à un passif λέλυμαι. Mais le parfait a ainsi perdu son originalité. De plus en plus c'est un temps du passé et il se rapproche de l'aoriste, dont il devient un substitut expressif et avec lequel il peut être coordonné. Démosthène XVIII, 9 : ἐπείδη οὐκ ἐλάττω λόγον τἆλλα διεξιὼν ἀνήλωκε καὶ τὰ πλεῖστα κατεψεύσατο.

Cette évolution du parfait a entraîné sa ruine. Dans le *Nouveau Testament* le parfait est moins employé qu'en attique et la conjugaison même en est altérée. Les parfaits à sens de présent étaient une singularité et ils tendaient à passer dans le système du présent : γρηγορεῖν (Mathieu XXIV, 42, etc.) est tiré de ἐγρήγορε, plus-que-parfait ἐγρηγόρει ; στήκω (Marc XI, 25, etc.), qui subsiste en grec moderne sous la forme στέκω, est tiré de ἕστηκα. Par ailleurs les parfaits résultatifs à valeur de passé ont reçu les désinences secondaires : ἑόρακαν (Luc IX, 36), ἔγνωκαν (Jean XVII, 7). Dès lors le parfait ne se distinguait plus guère de l'aoriste et était condamné à disparaître. En grec moderne il subsiste d'une part un participe en -μενος, γραμμένος « écrit », πεθαμένος « mort » ; de l'autre à l'actif une forme comme βρῆκα « j'ai trouvé » qui continue bien le grec ancien εὕρηκα mais joue le rôle d'aoriste. Le grec moderne s'est, enfin, créé un parfait composé qui ressemble au passé composé du français avec le participe parfait ἔχω δεμένο. Toutefois la forme usuelle est du type ἔχω φέρει « j'ai porté » où φέρει est un thème nominal tiré de l'aoriste.

Remarque. — Le grec ancien avait déjà fait diverses tentatives pour souligner la valeur expressive du parfait par l'emploi de périphrases (cf. τετραμμένοι εἰσί,

§ 227). Dans les modes on a des formes du type εἴη πεποιηκώς (Hérodote III, 119) ἀραιρηκότες ἔωσι (Hérodote IV 66).

Dans la langue des tragiques, surtout chez Sophocle, on a employé le participe aoriste avec ἔχειν : Sophocle, *Œd. Roi* 731 ταῦτα... λήξαντ' ἔχει ; dans ce tour le verbe ἔχω est intransitif : « ces choses se trouvent avoir cessé ». Le premier exemple de cette périphrase se trouve chez Hésiode (*Trav.* 42) ; elle est rare en prose (Thucydide I, 68 ; Hérodote I, 27). Cette tentative n'a connu en réalité qu'une très médiocre fortune.

D. **Plus-que-parfait**

§ 232. — Le parfait exprimant originellement l'aspect, non le temps, le grec a tendu à exprimer à l'intérieur du thème du parfait l'opposition entre présent, futur et prétérit (pour le futur voir § 300). Au prétérit, le plus-que-parfait moyen est rigoureusement parallèle au parfait moyen mais avec les désinences secondaires : hom. εἵμαρτο, βέβλητο, etc. ; attique ἐλέλυτο, etc.

Le plus-que-parfait actif présente de plus graves difficultés. La langue épique offre au pluriel et au duel quelques formes athématiques comparables à celles du parfait : ἐπέπιθμεν de πέποιθα (B 341), duel γεγάτην (κ 138) de γέγονα ; à la 3e pers. du pl., avec la désinence des temps secondaires -σαν, ἕστασαν (B 177) de ἕστηκα, μέμασαν (B 863) de μέμονα, ἴσαν (Σ 405) de οἶδα, cf. ἴσᾱσι. En attique il subsiste quelques formes de ce type : ἐτέθνασαν (Andocide I, 59), duel ἑστάτην (Platon, *Lettres*, 7, 349 a), ἕσταμεν, ἕστατε, ἕστασαν qui sont usuels ; enfin au prétérit de οἶδα, ᾖσμεν (Aristophane 149 [Kock]), ᾖστε (Sophocle, *Fr.* 340, Pearson), ᾖσαν (Euripide, *Cycl.* 231) semblent usuels ; en outre, au duel les seules formes attestées sont ᾖστον et ᾔστην.

Toutefois, le thème de prétérit présente généralement une finale η ou ε devant les désinences :

ᾔδη,	nouvel attique	ᾔδειν
ᾔδησθα,	»	ᾔδεις
ᾔδη,	»	ᾔδει

ᾔδεμεν,	grec tardif	ᾔδειμεν
ᾔδετε,	»	ᾔδειτε
ᾔδεσαν,	»	ᾔδεισαν

La 3e pers. du sg. est chez Homère ᾔδη et c'est bien le thème ειδη- ϝειδη- qui est la forme la plus ancienne (cf. futur εἰδήσω). A la 2e pers. du sg. ᾔδησθα est ancien (τ 93, Sophocle, *Ant.* 447). Homère a aussi ἠείδης (X 280, pour l'augment voir § 356). A la 1re pers. du sg. la forme homérique est ᾔδεα (Ξ 71, Hérodote II, 150) où l'-α représente la désinence secondaire -m̥ vocalisée et où l'ε peut être un abrègement de η devant -α ; attique ᾔδη repose sur la contraction de -εα.

Au pluriel le sentiment de l'alternance vocalique a fait créer en ionien attique ᾔδεμεν (ne semble pas sûrement attesté, mais introduit comme correction pour ᾔδειμεν chez Sophocle *Œd. Roi* 1232), ᾔδετε (Euripide, *Bacch.* 1345), ᾔδεσαν (Hérodote VII 175, etc.). Par une nouvelle action analogique (le thème ᾔδε- étant affecté de l'-ε final de l'imparfait ?) il a été créé une 3e pers. sg. ᾔδεε (B 409, Hérodote II, 100) d'où attique 3e sg. ᾔδει qui est usuel, puis, en nouvel attique, 1re pers. sg. ᾔδειν (Démosthène XVIII 66), 2e sg. ᾔδεις (Aristophane, *Thesm.* 554). Enfin on a étendu au pluriel un thème ᾐδει- : ᾔδειμεν (Eschine III, 82), ᾔδειτε (Démosthène LV, 9), ᾔδεισαν (Septante *Gen.* XLII, 23). C'est cette flexion en ει qui est attestée dans le Nouveau Testament.

Tout se passe donc comme s'il existait un thème alternant ᾐδη-, ᾐδε- mais l'origine du système reste insaisissable : c'est une construction grecque et il est plus que risqué de chercher une origine indo-européenne.

Les plus-que-parfaits attiques sont fléchis sur ce modèle : ἐλελύκη (-ειν), -ης (-εις), -ει, -εμεν (-ειμεν), -ετε (-ειτε), -εσαν (-εισαν).

Remarque. — On rencontre chez Homère quelques exemples isolés de plus-que-parfaits constitués avec la voyelle thématique *-e/o-* comme ἔλειπον : ainsi ἐμέμηκον (ι 439).

CHAPITRE XII

LE PRÉSENT

§ 233. — Les thèmes de présent comportent en grec des structures très variées. La plupart des types indo-européens subsistent en grec au moins à l'état de traces. Certains sont radicaux, c'est-à-dire que les éléments flexionnels s'ajoutent immédiatement à la « racine », d'autres sont suffixaux, c'est-à-dire qu'à la racine se joint un élément de formation propre au présent, qui le caractérise par opposition aux autres thèmes. Certains possèdent un redoublement. Par ailleurs, il existe deux types de conjugaison bien différents : conjugaison athématique où les désinences -μι -σι -τι, etc., s'ajoutent au thème sans intermédiaire et où la voyelle prédésinentielle comporte en principe une alternance entre degré plein et degré réduit ; d'autre part conjugaison thématique qui présente entre le radical et les désinences une voyelle thématique *-e/o-* (cf. λόγος dans le système nominal). D'une manière générale on a tendu à substituer la flexion thématique à la flexion athématique, ainsi δεικνύω à δείκνυμι.

Tous les présents ne sont pas également anciens. Certains peuvent être issus d'aoristes, par exemple δείκνυμι de ἔδειξα, στυγέω de ἔστυγον ; parfois aussi, d'autres thèmes, par exemple δηλόω de δηλωτός. Il ne faut pas placer le présent au centre du système verbal ancien. Mais la conjugaison des verbes dérivés, comme φιλήσω, ἐφίλησα, πεφίληκα, ἐφιλήθην, πεφίλημαι, est une création secondaire partie de présents comme φιλέω.

A. Présents radicaux athématiques sans redoublement

§ 234. — Ce type est une survivance et ne comprend plus que des verbes très anomaux et souvent usuels. Le plus clair à interpréter est εἶμι « je vais ». L'alternance vocalique à l'indicatif sg. **ei-*, plur. et duel **i-* (cf. skr. *é-mi/i-más*, etc.), apparaît clairement : εἶμι, εἶ (de **ei-si*, sur εἶς voir § 343), εἶσι (de **ei-ti*), ἴμεν, ἴτε, ἴᾱσι (§ 351), ἴτον.

L'imparfait correspondant est de structure plus complexe en attique :

SINGULIER		PLURIEL		DUEL
ᾖα,	n. att. ᾔειν	ᾖμεν,	*koiné* ᾔειμεν	
ᾔεισθα,	n. att. ᾔεις	ᾖτε,	*koiné* ᾔειτε	ᾖτον
ᾔει		ᾖσαν,	et ᾔεσαν	ᾔτην

Les formes attiques ne deviennent intelligibles que si l'on évoque les faits homériques : le degré zéro est attesté dans duel ἴτην (A 347), 3e plur. ἴσαν (A 494). Dans le détail, il subsiste quelques difficultés. Pour répondre à skr. *ā́yam* on attend à la première personne du sg. *ᾖα (où α représente la désinence *-m̥*), qui avait le tort de se confondre avec l'imparfait du verbe « être » ; on a refait ᾖα (cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 155). Au pluriel, la diphtongue ῃ- du sg. (résultant de la racine **ei-* au vocalisme *e* allongée par l'augment?) s'étend : ᾖμεν ᾖτε, ᾖσαν, mais Homère a des formes trisyllabiques mal expliquées : 1re sg. ᾔια, 3e pl. ᾔισαν[1].

Une autre 3e pers. du pl. ᾔιον (ψ 370, ω 501) a reçu une désinence **-ont* (voir § 352) et a servi d'amorce à la flexion thématique 3e sg. ᾔιε (A 47, etc.), sans augment ἴε (Γ 383), 1re pl. ᾔομεν (κ 251).

(1) L'hypothèse d'un augment long et d'un vocalisme zéro en posant *ē*- initial serait possible, et trouve appui dans skr. *āyam* « j'allais », pluriel *āima* « nous allions ».

En attique sous l'influence de ᾔδη (noter l'homonymie de ᾔσαν « ils savaient » et ᾔσαν « ils allaient ») cet imparfait est passé à la flexion du plus-que-parfait.

En attique εἶμι est employé comme futur. En ionien et dans la *koiné* εἶμι est remplacé comme futur par ἐλεύσομαι et l'imparfait ᾖα par ἠρχόμην.

Les modes sont bâtis sur le degré zéro du thème : ἴθι, ἴω, ἴοιμι, ἰέναι, ἰών (cette forme de participe se trouve attestée en mycénien).

§ 235. — Le verbe εἰμί « je suis » présente une structure plus compliquée. La racine **es-* au sing. (skr. *ásmi* « je suis ») alternait en indo-européen avec le degré zéro **s-* au pluriel (skr. *smáḥ*, lat. *sumus*).

En grec la racine apparaît dans 3ᵉ pers. sg. ἐστι. La 1ʳᵉ pers. εἰμί (éol. εμμι, dor. ημι) vient de **es-mi*. La 2ᵉ pers. εἶ vient de **esi* (cf. skr. *asi*), les deux *s* de **es-si* s'étant simplifiés dès l'indo-eur. ; mais il a été reconstitué une forme ἐσσι attestée chez Homère et dans le grec occidental (Sophron 134, Pindare *Ol.* VI, 90) ; l'ionien a créé sur εἶ, avec l'*s* des désinences secondaires, εἷς (ρ 388, Hérodote), atone.

Le pluriel est plus gravement altéré, le vocalisme *e* de **es-* s'étant substitué au vocalisme zéro *s-*. A la 3ᵉ pers., dor. ἐντι (Pindare, *Ném.* I, 24, Théocrite XI, 45), ion.-att. εἰσι peut reposer sur **s-enti* (avec une désinence à vocalisme *e*, cf. osque *sent*) ; par analogie avec εἰμί, **h*εντι est passé à ἐντι et la forme donnait, finalement, l'impression de comporter un *e* radical ; mais le mycénien présente plusieurs exemples de *eesi* = *ἕενσι, de **es-enti* qui prouve qu'au second millénaire le vocalisme *e* était déjà bien implanté au pluriel (cf. hittite *asanzi*) ; cette forme trouve confirmation dans hom. ἔᾱσι, cf. § 351. Comme εἰμί, ἐστί la 1ʳᵉ et la 2ᵉ pers. du pl. ont le degré *e* : 2ᵉ pers. ἐστέ ; 1ʳᵉ pers., ion. εἰμέν, dor. ημεν, avec traitement normal du groupe -σμ-, att. ἐσμέν qui est analogique de ἐστέ. Duel ἐστόν (déjà attesté en mycénien).

Remarques I. — Le dorien emploie parfois ἐντι comme 3e pers. du sg. (Rhodes, Schwyzer 284, Théocrite I, 17, etc.), cf. ἦν en ionien-attique.

II. — Sur l'accentuation de εἰμί, voir § 360.

§ 236. — Conjugaison attique de l'imparfait :

SINGULIER	PLURIEL	DUEL
ἦ (vieil att.), ἦν (nouvel att.)	ἦμεν	
ἦσθα	ἦτε	ἦστον
ἦν	ἦσαν	ἤστην.

Il faut poser un thème *ēs- où l'ē s'explique par l'augment temporel (contraction i.e. de *e-es-). La 1re pers. sg. ἦ repose sur la contraction de hom. ἦα (E 808), qui s'explique par *ēs-m̥. La forme a paru peu caractéristique et l'on y a ajouté la désinence secondaire -ν. La 2e pers. avait la désinence -θα ; on a créé tardivement ἦς (Ps. Platon, *Axiochos* 365 d, *Nouveau Testament*, *Septante*).

Au pluriel la 1re pers. ἦμεν est phonétique. La 2e pers. ἦτε est analogique de ἦμεν (ἦστε, forme phonétiquement attendue, Platon, *Banquet* 176 a, Aristophane, *Paix* 821). La 3e pers. présente chez Homère et en ionien-attique la désinence -σαν typiquement ionienne, mais le dorien semble avoir utilisé ἦν de *ēs-ent (Épicharme 46, Delphes, Schwyzer 326, B, 30).

C'est la 3e pers. du sg. qui est la plus obscure. Les dialectes doriens et éoliens fournissent la forme attendue ἦς de *ēst (Épicharme 102, Théocrite II 90, Delphes, Schwyzer 326, B 38, Alcée 26 [Diehl]). Mais cette forme qui différait de toutes les formes connues de 3e pers. sg. et qui pouvait paraître une forme de seconde personne a été éliminée en ionien-attique. On lui a substitué chez Homère la 3e pers. du pl. ἦεν de *ēs-ent (A 381, etc.). L'emploi de cette forme comme 3e pers. du sg. peut être issu de phrases comme N 789 ἔνθα μάλιστα μάχη καὶ φύλοπις ἦεν, ou Σ 4 ἃ δὴ τετελεσμένα ἦεν. La forme contracte ἦν, attestée chez Homère, est la seule forme

usuelle en ionien-attique. La langue épique possède deux autres formes : ἔην (B 217, etc.), et, plus rarement ἤην (Λ 808, ω 343). Devant consonne, la première pourrait recouvrir *εεν (de *es-ent sans augment), mais elle se trouve aussi devant voyelle.

Homère et Hérodote présentent quelques formes à initiale brève : 1re sg. ἔᾰ de ἦα qui semble résulter d'une métathèse de quantité (Δ 321, Hérodote II, 19), 3e pl. ἔσαν (A 267). Chez Hérodote ont été tirées de ἔᾰ, 2e sg. ἔας (I 187), 2e pl. ἔατε (IV 119). Homère a 1re pers. sg. thématique ἔον (Λ 762, Ψ 643).

Formes modales et nominales : impératif ἴσθι, ἔστω, voir § 314. Au subj., l'hom. ἔω, etc., repose sur une racine **es*- mais l'attique ὦ, ᾖς, ᾖ suppose une racine à degré zéro **s*- et perte de l'aspiration ; pour l'opt. εἴην, voir § 310. Infinitif εἶναι, voir § 325. Au participe l'opposition entre hom. ἐών et att. ὤν s'explique comme au subjonctif, cf. § 334.

§ 237. **Note.** — En grec moderne la conjugaison de εἰμί a été profondément altérée. Au présent la 3e pers. sg. et pl. εἶναι semble issue de ἔνι (particule équivalant à ἔνεστι, fréquente dans la κοινή) mais le détail de l'histoire est peu clair. D'autre part le verbe est passé à la voix moyenne. Homère a déjà l'impératif ἔσσο (α 302 = γ 200) ; à l'imparfait on trouve ἤμην dans les mss de Lysias VII, 34 et de Xénophon, *Cyr.* VI, 1, 9. Cet imparfait moyen est bien attesté dans la *Septante* et le *Nouveau Testament* (Mathieu XXIII, 30). Au présent la forme du grec moderne εἶμαι apparaît au ɪᴠe siècle de notre ère.

§ 238. — Φημὶ (dor. φᾱμὶ), φῄς, φησὶ (déjà attesté en mycénien sous l'orthographe *pasi*), φαμέν, φατέ, φᾱσὶ (où l'ᾱ résulte du traitement phonétique cf. dorien φᾰντί), présente l'alternance vocalique attendue (racine **bhā*-, cf. lat. *fārī*, skr. *bhā́ti*). Sur la seconde personne du singulier φῄς voir § 343. Sur l'accentuation, cf. § 360. L'alternance s'observe également à l'imparfait ἔφην, ἔφαμεν. La flexion moyenne a joué un grand rôle dans ce verbe chez Homère : imparfait φάτο (A 188, etc.), part. φάμενος (E 290, etc.). Sur φημί ont été constitués le futur φήσω, l'aoriste ἔφησα. Le présent a été concurrencé par le thème dérivé φάσκω.

§ 239. — Sur le modèle de φημί, l'analogie a constitué ἠμί « je dis » (Aristophane, *Nuées* 1145), 3[e] sg. ἠσί (Hermippos 1 [Kock]), lacon. ἦτι (Alcm. 139 [Bergk]). A l'imparfait en attique : ἦν δ' ἐγώ, ἦ δ' ὅς. La forme la plus ancienne est 3[e] sg. imparf. ἦ qui est homérique (A 219, etc.). On suppose qu'elle est tirée de *ηκ-τ, racine *ēg- (cf. lat. *aiō*, *adagium* de *əg- et d'autre part parfait ἄν-ωγα de *ōg-). C'est sur ἦ qu'ont été constituées quelques autres formes d'après φημί.

§ 240. — Deux verbes moyens athématiques usuels ont leur correspondant exact en indo-iranien. Κεῖται « il est couché », cf. skr. *çéte* (sur la 3[e] pers. du pluriel voir § 354, sur le subj. §§ 304, 305). Hom. ἧσται « il est assis » cf. skr. *ā́ste*. Ce dernier verbe (racine *ēs-) présentait à date ancienne une conjugaison du type homér. ἧσται, ἧσθε, mais ἧμαι, ἥμεθα avec chute du σ devant μ, 3[e] pl. hom. ἥαται. D'après l'analogie de ἧμαι il a été constitué des formes ἧται (pour ἧσται), ἧνται, qui sont usuelles en attique dans le composé κάθημαι. L'aspirée initiale peut résulter de l'anticipation d'aspiration qui a pu se produire dans ἧμαι de *ἧσμαι, *ἧhμαι ; peut-être aussi de l'analogie de ἕζομαι.

Ces deux présents ne comportent pas d'alternance vocalique.

Le grec a également conservé des présents athématiques moyens tirés de racines « disyllabiques » sans alternance : ἄγαμαι, hom. ionien ἔραμαι, κρέμαμαι, πέταμαι « voler » (Pindare, *Pyth.* VIII, 90, *Ném.* VI 48), hom. δίεμαι, hom. (ϝ)ῑεμαι « je m'élance » (Θ 301, etc.) distinct à l'origine de ἵεμαι (Δ 77, etc.), moyen de ἵημι, dont l'iota est en principe bref.

Ces verbes sont rares et archaïques et dans les racines usuelles ont tendu à être remplacés par d'autres formations (cf. ἐράω pour ἔραμαι).

§ 241. — La langue a conservé des formes isolées de présents athématiques actifs ou moyens qui ne sont que des survivances :

infinitif ἀήμεναι « souffler » (skr. *vā-ti* « il souffle ») ; — infinitif ἔδμεναι « manger » (Δ 345, etc.), cf. lat. *ēsse* « manger », skr. *ád-mi* mais d'après le participe ἔδων (§ 334) et la 3e pers. pl. ἔδουσι (§ 351), il a été créé un présent thématique 3e sing. ἔδει (O 636) ; — ὄνοσαι « tu blâmes » (ρ 378) ; — ῥῦαται « ils sauvent » (Σ 515, etc.), ἔρυσθαι (ε 484, etc.) à côté de ῥύομαι et ἐρύομαι.

On est tenté de supposer que δέχαται « ils reçoivent » (M 147, hapax) est une 3e pers. plur. athématique de *δέγμαι, l'aspirée étant due à l'influence de la 2e pers. pl. δέχθε, de l'infinitif δέχθαι (A 23, etc.) ; il existe des formes thématiques, ionien δέκομαι, où apparaît la forme originelle de la racine, attique δέχομαι dont l'aspirée vient de δέχαται ; δέκτο (B 420, etc.), δέγμενος appartiendraient donc à un thème de présent.

Dès lors les aoristes γέντο et λέκτο (§ 183) peuvent être d'anciens thèmes de présents employés comme aoristes.

Un participe comme κτίμενος (B 501, etc.) est une forme athématique bien confirmée par les faits mycéniens avec le participe *kitimena* = κτιμένᾱ et, d'autre part, la troisième pers. du pl. active *kitijesi* = κτιενσι, d'un présent *κτεῖμι, cf. skr. *kṣéti*, etc. ; le grec postérieur a le dérivé κτίζω ; — de même inf. ἄμεναι « rassasier » (Φ 70 hapax), à côté de ἄω.

De **wes-* (cf. lat. *uestis*, grec εἷμα), le grec a hérité un présent athématique répondant au skr. *váste:* hom. εἷμαι (τ 72), ἕσσαι (ω 250) ; mais le participe εἱμένος (A 149, etc.), avec l'accent sur la pénultième, prouve que le thème a été considéré comme un parfait. Pour la flexion athématique des verbes contractes voir § 291.

B. **Présents athématiques à redoublement**

§ 242. — Le grec a quatre présents athématiques à redoublement très usuels : δίδωμι (skr. *dádāmi*, cf. lat. *dō*), attesté à l'actif et au moyen dès le mycénien ; τίθημι (skr. *dádhāmi*, cf. lat. *faciō*) ; ἵημι qui repose sur **yi-yē-mi* (racine de lat. *iaciō*) ; ἵστημι (dor. ἵστᾱμι),

à quoi répondent hors du grec des formes thématiques comme lat. *sistō*. Le grec oppose un redoublement ι au redoublement *e* de l'indo-iranien.

Ces présents ont des conjugaisons parallèles, et, du point de vue grec, anomales. Ils comportent l'alternance vocalique attendue avec le degré zéro (représenté par une voyelle brève reposant sur $ə_1$, $ə_2$, $ə_3$, cf. p. 5, dans ce type de racine) au duel et au pluriel de l'actif et à toutes les formes du moyen : δίδωμι, δίδομεν, δίδομαι ; τίθημι, τίθεμεν, τίθεμαι ; ἵημι ἵεμεν, ἵεμαι ; ἵστημι (dor. ἵστᾱμι), ἵστᾰμεν, ἵστᾰμαι. A l'imparfait, le verbe ἵστημι oppose comme on l'attend 1re sg. ἵστην à 1re pl. ἵστᾰμεν et moyen ἱστάμην, mais dans les autres verbes le degré long peut être noté par une fausse diphtongue : on a d'une part ἐτίθην, ἐτίθεις, ἐτίθει, ἵην, ἵεις, ἵει (mais l'orthographe ancienne attendue dans ἀν-ίη (Schwyzer 301, VIe siècle av. J.-C.) s'opposant à ἐτίθεμεν, ἵεμεν, etc., de l'autre ἐδίδουν, ἐδίδους, ἐδίδου s'opposant à ἐδίδομεν, etc. A la 1re pers. sg. de l'imparfait de τίθημι et ἵημι on trouve également parfois des formes en -ειν comme ἠφίειν, de ἀφίημι (Platon, *Euthyd.* 293 a).

Cette altération a eu pour la flexion de ces verbes des conséquences graves. La vulgate homérique possède au présent des formes du type 2e sg. ἀνίεις (E 880), μεθίεις, 3e sg. τίθει (N 732) qui ont été considérées comme contractes en ionien, cf. τιθεῖ (Hérodote I, 113), ἀνιεῖ (Hérodote III, 109), etc. Du présent δίδωμι on a διδοῖς (I 164, Hérodote V, 18), διδοῖ (I 519, Hérodote I 80), identiques aux formes des verbes contractes en -όω. Ces diverses formes s'appuyaient sur les 3e pers. du pl. τιθεῖσι (Π 262, Hérodote), ἱεῖσι (Γ 152, Hérodote), διδοῦσι (B 255), qui reposent sur τίθεντι, ἵεντι, δίδοντι et qui ont reçu en ionien l'accentuation contracte.

Les formes en ει et ου attestent une thématisation au sg. de l'imparfait, à la 2e sg. de l'impératif (§ 315, *Remarque* I), et sporadiquement au présent de l'indicatif.

Le verbe ἵστημι est également passé à la flexion contracte en ionien : imparf. 3e sg. ἵστᾱ (Hérodote II, 106), prés. 3e sg. ἱστᾷ (Hérodote II, 143). La κοινή présente des exemples de ἱστάω.

Remarques I. — D'après ces formes ont été créées diverses formes analogiques : imparfait 3[e] pl. ἐτίθουν (*Actes des Apôtres* IV, 35), comme ἐποίουν; prés. 1[re] sg. τιθῶ (Lucien, *Ocyp.* 43, 81) ; la 3[e] pl. ἐδίδουν est déjà attestée chez Hésiode, *Trav.* 139, mais il faut sans doute rétablir ἔδιδον (§ 352). La flexion thématique contracte s'est étendue à l'infinitif en ionien : τιθεῖν (Érétrie, Schwyzer 808), διδοῦν (Oropos, Schwyzer 811_{21}), συνιεῖν (Théognis 565).

II. — L'ionien présente des exemples de 1[re] sg. ἐτίθεα (Hérodote III 155), tirée de ἐτίθει sur le modèle du plus-que-parfait.

Sur l'impératif voir § 315 et suiv. Sur le subjonctif § 306 ; on notera que les formes de subjonctif reposent sur une contraction d'où τιθῶ, ἱῶ, διδῶ, ἱστῶ. Sur les formes d'infinitif voir § 325.

Ce qui apparaît, lorsque l'on envisage d'ensemble la structure de ces présents, c'est, aux modes autres que l'indicatif, le parallélisme entre les thèmes de présents redoublés et ceux de l'aoriste sans redoublement : subjonctifs, ἱστῶ et στῶ, τιθῶ et θῶ, etc. Exceptions : impér. 2[e] sg. où ἵστη, τίθει, ἵει, δίδου s'opposent à στῆθι, θές, ἕς, δός ; infinitif ἱστάναι, τιθέναι, ἱέναι, διδόναι, mais στῆναι, θεῖναι, εἶναι, δοῦναι. Au moyen, noter à l'indicatif et l'impératif l'opposition entre ἐτίθεσο, τίθεσο, ἐδίδοσο, δίδοσο et ἔθου, θοῦ, ἔδου, δοῦ. Dans la flexion de ἵημι on a ἵεσο pour l'imparfait et l'impératif présents, et à l'aoriste indic. εἷσο, impératif οὗ.

Ces verbes anomaux ont tendu à être éliminés. Dans la κοινή, outre les formes contractes, l'on a des formes thématiques comme ἐδίδετο (*Actes des Apôtres*, IV, 35), ou ἱστάνω pour ἵστημι. En grec moderne ces verbes sont remplacés par des verbes thématiques généralement dérivés : θέτω, ἀφίνω (= ἀφίημι), δίνω et στήνω.

§ 243. — Le grec a possédé quelques autres présents à redoublement de ce type, mais moins usuels : δίδημι, 3[e] plur. διδέᾱσι (Xénophon, *Anab.* V, 8, 24) ; ὀνίνημι, grec commun ὀνίνᾱμι (thème redoublé avec prothèse), moyen ὀνίναμαι ; dor., 3[e] sg. βίβᾱτι (Pollux IV, 102), hom. part. βιβάς (H 213) est ancien, à côté de la forme passée au type thématique hom. βιβῶν, cf. skr. *jígāti ;* ἵληθι (γ 380,

π 184), ἴλαμαι (*Hymne à Pan*, 48) doivent être des présents (de **si-slē/ə-*), mais éol. ἔλλαθι (Bacchylide X, 8) semble être un parfait.

Sans alternance et avec vocal. long au moyen δίζημαι (Homère, Hérodote) où l'η représente un ancien ᾱ, de **di-dyā-*, cf. ζητέω.

Le redoublement peut parfois comporter une nasale. L'attique a κίχρημι (Démosthène LIII, 12), moyen κίχραμαι ; forme dialectales avec le degré bref en ε (sans doute ancien, cf. χρή avec *ē* ancien), en delphique κιχρετω (Schwyzer 324, 20), thessal. inf. ἐσκιχρεμεν (Schwyzer 617), mais le crétois a une nasale dans κινχρητι (Collitz 5112). Certains présents possèdent le redoublement à nasale de façon constante : πίμπλημι, πίμπλαμεν, πίμπλαμαι dont la racine est originellement en η/ε, cf. πλήρης, lat. *plēnus*, éol. 3ᵉ pers. plur. πίμπλεισι (Alcée 45, Diehl), ion. part. fém. πιμπλεῖσαι (Hésiode, *Théog.*, 880) ; πίμπρημι, 3ᵉ pl. présent ἐμπιμπρᾶσι (Thucydide III, 74), 3ᵉ pl. imparf. ἐπίμπρασαν (Thucydide VI, 94).

A date relativement basse ont été constitués : εἰσπιφράναι « enfermer dans » (Aristote), tiré de l'aor. indicatif ἐπεισέφρηκε (Euripide, *El.* 1033) qui semble venir de ἐπὶ, εἰς, πρὸ, ἧκε (aoriste de ἵημι)[1] ; enfin dans la *koiné* τίτρημι, τιτράναι ; ἵπταμαι « voler » (Babrius 65, 4) a été créé tardivement sur πέτομαι, d'après ἵσταμαι, comme le dénonce le redoublement ἱ-.

Ces présents athématiques se sont altérés plus vite encore que les grands verbes usuels ἵστημι, τίθημι, etc. Certains sont passés de bonne heure à la flexion thématique contracte : πιμπλάω (Hippocrate, *Epid.* VI, 8, 7, etc.).

(1) Cf. encore ἐκ-φρές impératif 2ᵉ sg. (Ar. *Guêpes* 162) ; l'attestation assez tardive de ces formes fait hésiter à admettre l'explication qui y retrouve un aoriste archaïque bâti sur la racine de φέρω, de **bhr-eə₁-* > φρη-.

C. **Présents radicaux thématiques**

I. Présents sans redoublement.

§ 244. — Le type des présents radicaux thématiques sans redoublement est largement représenté en grec. La flexion en était commode, il était destiné à se maintenir et à s'étendre. Il a des chances d'être ancien dans les thèmes qui présentent un vocalisme *e* de la racine, et la grammaire comparée permet parfois de retrouver dans d'autres langues des formes correspondantes. Exemples : γέμω ; δέρω ; δρέπω ; ἕλκω ; hom. ἔννεπε « dis », cf. lat. *insece ;* ἕπομαι « suivre » (lat. *sequor*) ; ἕπω « s'occuper de » (cf. skr. *sápati*, apparenté à lat. *sepeliō*) ; ἐρείδω ; ἐρείκω ; ἐρείπω ; ἐρέφω ; ἕρπω (lat. *serpō*, skr. *sárpati*) ; εὕω (de **eusō*, cf. lat. *ūrō*) ; ἔχω « tenir » à côté d'un autre présent ἴσχω, cf. skr. *sáhate ;* le pamphylien a un présent d'une autre racine, ϝεχω « porter en voiture », impér. ϝεχετō (Schwyzer 686, 24), cf. lat. *uehō ;* θέω « courir », cf. skr. *dhávate ;* κέλομαι à côté de κελεύω ; κεύθω ; λέγω « rassembler, dire » (cf. lat. *legō*) ; λείβω (en lat. prés. d'un autre type *lībāre*) ; λείπω (cf. lit. *lëkù*) à côté de λιμπάνω (cf. lat. *linquō*) ; λέπω ; μέλπω ; μένω à côté de μίμνω (lat. *maneō* est d'un autre type) ; νέμω ; νέομαι, rad. **nes-*, cf. skr. *násate*, νόστος (sur νίσομαι, voir § 294) ; ὀρέγω ; πείθομαι (cf. lat. *fīdō*) ; πέκω ; éol. hom. πέλομαι, mais crét., cyrén. τελομαι (rac. **kwel-*, cf. skr. *cárati*. lat. *colō* où l'*o* résulte d'un traitement phonétique latin) ; πέμπω ; πένομαι ; πέρδομαι (cf. skr. *párdate*) ; πέρθω ; πεύθομαι (cf. skr. *bódhati*), à côté de πυνθάνομαι ; πλέω (skr. *plávate*) ; πνέω ; ῥέπω ; ῥέω (cf. skr. *srávati*) ; σέβομαι (skr. *tyájati*) ; σπένδω (en lat. itératif *spondeō*) ; στέγω (lat. *tegō*) ; στείβω ; στείχω (got. *steigan*) ; στέφω ; στρέφω ; τέρπω ; τρέμω (lat. *tremō*) ; τρέπω (lat. *trepit*) ; τρέχω ; τρέω (skr. *trásati*) ; φέβομαι à côté du causatif φοβέω ; φείδομαι ; φέρβω ; χέω (en lat. présent différent, *fundō*) ; ψέγω.

Ces présents peuvent parfois être bâtis sur des racines élargies :

de la racine qui a donné *uolō* en latin, le grec a, à la fois, (ϝ)ἔλ-δ-ομαι et (ϝ)ἔλ-π-ομαι ; de même pour ἔρ-χ-ο-μαι et ἕρ-π-ω cf. p. 11.

Quelques présents thématiques sont constitués sur des racines à voyelle *ē* : ἀρήγω, λήγω, μήδομαι, etc.

§ 245. — Tous les présents thématiques ne sont pas anciens. Sur la racine **ed-* de ἔδμεναι « manger », en partant de la 3ᵉ pers. pl. ἔδουσι de ἔδ-οντι on a constitué des formes ἔδεις (π 431), ἔδει (Ο 636). Le cas du verbe φέρω « porter » est différent. Il semble avoir possédé dès l'indo-européen des formes thématiques et athématiques. Le lat. a *fer*, *ferte*, *ferre*, le skr. *bhárti*, qui sont athématiques. En grec la flexion est thématique, mais Homère a un exemple d'impér. athématique φέρτε (Ι 171).

La grammaire comparée permet d'opposer à ἀμέλγω l'athém. skr. *mā́rṣṭi*, à λείχω skr. athém. *réḍhi* (le latin ayant un présent de type différent *linguō*), à στένω skr. athém. *stániti* à côté de *stánati*. La divergence des présents dans différentes langues indo-européennes permet de penser que φεύγω continue un ancien présent athématique indo-européen (cf. lat. *fugiō*) ; il en va de même de φλέγω pour quoi on note les divergences de vocalisme entre le grec et le lat. *fulgō* ou *fulgeō* et le skr. *bhrā́jate*. Il est probable aussi que le rapprochement de (ϝ)είκω « je cède » et du germanique, v. saxon *wīkan* qui suppose un *g* indo-européen, s'explique par le fait que nous avons affaire à un ancien verbe athématique, l'occlusive finale ayant varié dans son mode d'articulation (sourd, sonore, ou aspiré) selon la nature de la consonne initiale de la désinence.

§ 246. — Un groupe assez important est constitué par des thèmes à vocalisme *a* ; certains comme ἄγω (lat. *agō*), ἄγχω (lat. *angō*) doivent être anciens. Avec vocalisme *ā* garanti par les dialectes autres que l'ionien-attique : λήθω, σήπω, τήκω, ἥδομαι, etc.

Certains présents possèdent un vocalisme zéro, alors que ce vocalisme caractérise en principe l'aoriste (cf. § 193) : ainsi γλύφω,

γράφω, etc. Ces présents à vocalisme zéro, continuent, au moins en partie, d'anciens aoristes : κίω, κλύω, λίτομαι (cf. § 195).

Remarque. — En dorien dans les racines à sonante *r* le présent est souvent attesté avec un vocalisme αρ ou ρα ; pour τρέπω, τρέφω, τρέχω, στρέφω, φέρω le dorien a τράπω (Hésychius), τράφω (Pindare, *Pyth.* IV, 115), τράχω (Pindare, *Pyth.* VIII, 32, Théocrite II, 147) ; στράφω (*I. G.* XII, 3, 92), φάρω dorien (Collitz 1478), éléen (Collitz 1168), phocidien (*B. C. H.* 1899, p. 611).

Le vocalisme *o* de la racine est exceptionnel : hom. βόλομαι (Λ 319, α 234, π 387) est rare (pour βούλομαι et δήλομαι, voir § 294) ; ὄρομαι « surveiller » (γ 471, ξ 104), cf. lat. *uereor* et ὁράω (?) : noter l'absence de ϝ chez Homère et dans mycénien *oromeno* ; οἴχομαι.

Avec un vocalisme ω : τρώω « percer », τρώγω « manger ».

II. Présents a redoublement.

§ 247. — A la différence des présents thématiques radicaux, les présents thématiques à redoublement sont tous anciens, peu nombreux et possèdent une nuance d'aspect. Parallèles aux aoristes thématiques à redoublement, ils comportent le degré zéro de la racine, mais le redoublement au lieu d'être en *e* est en *i*. Ce type est ancien et se retrouve dans lat. *sistō*. A grec γίγνομαι répond lat. *gignō*, à ἵζω lat. *sīdō* (de **si-sdō*). La signification de ces thèmes peut bien se déterminer lorsqu'ils se trouvent en concurrence avec un présent de type différent. Ils sont employés lorsque le terme du procès verbal est envisagé. A μένω « rester » s'oppose μίμνω « rester jusqu'au bout, attendre, attendre de pied ferme » ; μίμνω chez Homère est employé à propos du guerrier qui « tient tête à l'ennemi ». Même opposition entre ἔχω et ἴσχω (de **si-sghō*) : Δ 302 ἐχέμεν ἵππους signifie « tenir les chevaux » et O 456 ἴσχειν ἵππους « les retenir ». Cette nuance d'aboutissement du procès apparaît dans les principaux présents de ce type : γίγνομαι « naître », ἵζω « asseoir », πίπτω « tomber », qui comporte un iota long, selon l'enseignement des grammairiens anciens (par analogie avec ῥίπτω

« jeter »? cf. ῥῖψις, ῥῖμμα), τίκτω « mettre au monde » (de *τι-τκω, cf. ἔτεκον).

Ces thèmes comportent parfois des doublets affectés de suffixes divers : ἵζ-άνω, ἰσχ-άνω, μιμν-άζω, etc.

D. **Les présents en nasale**

§ 248. — Les langues indo-européennes ont possédé divers thèmes de présents caractérisés par une nasale.

L'indo-européen avait des présents athématiques caractérisés par un élément nasal infixé entre la racine et un élément suffixal alternant. Nous en avons analysé le fonctionnement en liaison avec la théorie des racines (p. 13 sqq.).

Trois types différents principaux nous sont apparus selon la structure du suffixe :

a) Le type de skr. *ri-ṇ-ák-ti* plur. *ri-ṇ-c-ánti*, ou *yu-n-ák-ti* plur. *yu-ñ-j-ánt-i*. Ce type n'est reflété en grec qu'indirectement dans des présents thématiques comme λιμπάνω (§ 254) ;

b) Le type de skr. *stṛ-n-ó-ti* (où *o* est issu de *eu*) « il étend », plur. *stṛ-n-uv-ánti*, avec suffixation *eu/u*. Ce type subsiste en grec dans στόρ-ν-ῡ-μι, στόρ-ν-υ-μεν, mais il y est altéré, l'alternance ῡ/υ étant substituée à *eu/u* ;

c) Enfin, avec la racine suffixée par une laryngale, il a été constitué des présents à infixe nasal, illustrés par exemple par le skr. *pṛṇā́ti* à côté de l'aoriste *á-prāt* « il a rempli », lat. *plēnus*, etc. Seul ce type est conservé en grec sous sa forme originelle, mais uniquement dans des racines suffixées en $*ə_2$, et qui présentent dans le suffixe une alternance $*eə_2/*ə_2$, donc en grec ᾱ/ᾰ. De $*dem(ə_2)$- « dompter » on a donc (à côté du thème II non infixé $*dm\text{-}eə_2$- dans δμᾱτός, ou avec voyelle d'appui dans la racine et $*ə_2$ dans le suffixe $*d^om\text{-}ə_2$- dans δαμά-τωρ) un présent à infixe nasal $*d^om\text{-}n\text{-}eə_2$-, δάμνᾱμι, alternant avec $*d^om\text{-}n\text{-}ə_2$-, δάμναμεν (cf. p. 14).

De ces trois types, le premier n'existe plus en grec mais a dû servir d'amorce à la création de certains présents thématiques infixés en -άνω comme λιμπάνω, πυνθάνομαι (§ 254). Le second, dont le type pourrait être στόρνῡμι (§ 250), possède une flexion remaniée en grec, et s'est d'autre part montré productif par la création de formes nouvelles. Enfin le troisième type, dont δάμνημι est le modèle, présente la structure que l'on pose pour l'indo-européen et ne comporte que quelques présents, tous anciens.

Pour le grec, nous suivons un ordre inverse de celui du § 248.

I. Type en -νημι (-νᾱμι).

§ 249. — Le type de δάμνημι (grec commun δάμνᾱμι) apparaît comme le plus archaïque en grec. Dans δάμνημι, de *dm-$e\partial_2$- (cf. δμᾱτός) et *$d^om\partial_2$- (cf. δαμάω et δαμάζω, l'aor. ἐδάμασα, etc.), l'infixe nasal *-n-* combiné avec $e\partial_2$ donne en grec commun -νᾱ- au singulier actif (présent et imparfait) ; au pluriel, au duel actifs et dans toute la flexion moyenne (présent et imparfait) l'infixe nasal *n* combiné avec l'∂_2 donne -να- avec α bref. Cette conjugaison présente donc comme on l'attend une alternance de quantité : degré *e* représenté par -νᾱ- (ion.-attique -νη-) au singulier actif, degré zéro représenté par -να- à toutes les autres formes. Il est notable que ce type de présent ne s'observe en grec que dans des thèmes qui comportent une suffixation de timbre *a* (∂_2). Enfin le vocalisme radical est généralement au degré zéro. Hom. δάμνημι (E 893, etc.), que l'on rapproche de irl. *damnaim*, donne une idée de la flexion : 1re pers. sg. δάμνημι ; 1re pers. pl. δάμναμεν, moyen δάμναμαι ; imparf. ἐδάμνην, ἐδάμναμεν, ἐδαμνάμην. La flexion est parallèle à celle de ἵστημι. Au moyen seulement : hom. μάρναμαι (inscr. att. βάρναμαι), cf. skr. *mṛṇāti* « broyer » ; peut-être δύναμαι, mais l'étymologie est obscure et toute la conjugaison est tirée du présent, fut. δυνήσομαι, aor. ἐδυνήθην, etc.

Dans quelques verbes le degré zéro radical entraîne une voyelle d'appui de timbre *i* (cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 190) : κίρνημι « mélanger » (π 14), thème *ker-∂_2/*kr-$e\partial_2$/*$kr\bar{a}$- (cf. ἐκέρασα et

κέκρᾱμαι) ; κρίμνημι « suspendre » (Pindare, *Pyth.* IV, 25, Euripide, *El.* 1217), cf. κρέμαμαι, ἐκρέμασα ; πίλναμαι « s'approcher » (Τ 93), cf. πελάζω, πλῆτο (et dor. ἐπλάθην), etc. ; πίτνημι « étendre » (λ 392, Φ 7), cf. ἐπέτασα ; σκίδνημι « disperser » (Ε 526, Ω 2, Hérodote VIII, 23), cf. ἐσκέδασα.

Le présent πέρνημι « vendre » (Σ 292, Χ 45, quelques exemples en attique), cf. πέρασσα (Φ 102) et le parfait att. πέπρᾱμαι, répond à v. irl. *renim* (qui suppose un vocalisme zéro) ; il comporte un vocalisme *e* sans doute emprunté à l'aoriste (on attendrait *πάρνημι) ; mais le degré zéro se trouve en éolien avec le traitement phonétique attendu dans ce dialecte, πορνάμεναι · πωλούμεναι (Hesychius) ; à distinguer du vocalisme *o* radical ancien qui figure dans πόρνη.

Remarques I. — Ces présents ont été remplacés par des présents de type différent : πελάζω pour πίλναμαι, πιπράσκω pour πέρνημι, δαμάζω pour δάμνημι ; sur κεράννυμι, κρεμάννυμι, πετάννυμι, σκεδάννυμι, voir § 251 ; d'autre part l'ionien a parfois substitué un type en -άω à la flexion en -μι : δαμνάω (Théognis 1388), κιρνάω (Hérodote IV 66).

II. — Certains présents thématiques comme κάμνω ou τάμνω peuvent s'être substitués à de vieux présents athématiques (§ 253).

II. Type en -νῡμι.

§ 250. — Les présents grecs en -νῡμι continuent, nous l'avons dit, un type indo-européen en **-n-eu-/-n-u-:* skr. *stṛ-ṇ-ó-ti* (avec *o* issu de *eu*), 1re pl. *stṛ-ṇ-u-máḥ*. Suivant l'analogie de ᾱ/α (φᾱμί, φαμέν ; δάμνᾱμι, δάμναμεν), -η-/-ε- (τίθημι, τίθεμεν), ω/ο (δίδωμι, δίδομεν), il y a eu substitution de *ū* à *eu* et l'on a στόρνῡμι, στόρνυμεν, à l'imparfait ἐστόρνῡν, ἐστόρνυμεν. Au moyen, on a υ bref comme on l'attend : στόρνυμαι, etc. La substitution en grec d'une alternance ῡ/ῠ à une ancienne alternance *eu/u*, s'observe peut-être également dans l'impératif κλῦθι (cf. § 182).

Le type ancien avec le vocalisme radical zéro est clairement attesté par ἄρνυμαι « prendre » (Α 159, etc.), cf. arménien *arnum ;* πτάρνυμαι « éternuer » ; probablement aussi hom. τάνυται (cf. skr.

tanóti et *tanuté*) qui peut reposer aussi bien sur **tn̥-n-u-* et sur **t°n-u-* sans infixe nasal (rac. **ten-*) ; pour ce verbe noter aussi que le thème de présent a servi à constituer un aoriste ἐτάνυσα, etc. ; hom. ἄνυμαι (ε 243), cf. skr. *sanóti* ; ἄχνυμαι, à côté du participe ἀχεύων qui suppose aussi un suffixe *eu/u ;* ἄγνῦμι, dont le thème à infixe nasal ne se retrouve pas hors du grec.

Quelques présents possèdent un vocalisme *o* mal expliqué : on a voulu y voir un traitement d'une sonante longue r̥̄ > ωρ > ορ mais cette hypothèse répond mal au vocalisme radical attendu, cf. p. 3 : στόρνῦμι, aor. ἐστόρεσα, cf. skr. *str̥ṇóti ;* homérique ὄρνῦμι, ὄρνυμαι, aor. ὦρτο, cf. skr. *r̥ṇóti ;* θόρνυμαι (Sophocle, *Fr.* 1127 [Pearson]), cf. ἔθορον, la forme θάρνυμαι est attestée chez Hésychius ; ὄλλῦμι, cf. ὤλεσα ; ὄμνῦμι, cf. ὤμοσα ; ὀμόργνῦμι, cf. ὤμορξα. Ὄλλῦμι, ὄμνῦμι, ὀμοργνῦμι, sont usuels en attique.

§ 251. — Malgré son caractère athématique, le type de présent en -νῦμι a connu une certaine extension et a fourni des formations nouvelles : Homère a δαίνῦμι, δαίνυμαι (Ι 70), qui semble refait sur δαίομαι ; οἴγνῦμι (Homère et attique) peut être moins ancien que ὀείγω et οἴγω. A partir du ve siècle (Aristophane) on trouve φράγνῦμι pour l'ancien φράσσω.

D'autre part une série de présents à vocalisme *e* tirés de l'aoriste sont certainement une création du grec : formes déjà attestées chez Homère, δείκνῦμι, cf. ἔδειξα ; ἕννῦμι et ion. εἵνῦμι, cf. ἕσσα, a pris la place du présent athématique ἕσται (§ 241) ; ζεύγνῦμι cf. ἔζευξα, a pris la place du vieux présent à infixe, skr. *yunákti*, lat. *iungō ;* ὀρέγνῦμι, alors que ὀρέγω doit être plus ancien ; πήγνῦμι ; ῥήγνῦμι ; ἐέργνῦμι (κ 238), est une forme rare à côté de ἐέργω ; τείνυμαι « châtier » (Γ 279), noté τΐνυμαι dans les manuscrits ; on attendrait un iota bref, cf. τίνω, et skr. *cinóti*.

L'attique a substitué au présent homérique μίσγω (§ 257) μείγνῦμι tiré de l'aor. ἔμειξα ; il a créé, à côté de ἀποκτείνω, ἀποκτείνῦμι (Platon, *Gorgias* 469 a, Lysias XII, 7).

Dans ἕννῡμι (ionien εἵνῡμι) de *ϝεσνῡμι, le traitement νν de σν est secondaire (cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 106). Or l'attique et la κοινή possèdent un groupe de présents en -ννῡμι tirés d'aoristes sigmatiques : σϐέννῡμι de ἔσϐεσα ; à date basse κορέννῡμι de ἐκόρεσα, στορέννῡμι de ἐστόρεσα, ζέννῡμι de ἔζεσα. De même, d'aoristes en -ασα, ont été tirés en attique récent des présents en -άννῡμι : κεράννῡμι qui remplace κίρνημι, κρεμάννῡμι pour κρίμνημι, πετάννῡμι pour πίτνημι. De ἔζωσα, suivant le même procédé, a été tiré ζώννῡμι qui est homérique, de ἔστρωσα, στρώννῡμι (Eschyle, *Ag.* 909, etc.), de ἔρρωσα, ῥώννῡμι (Hippocrate).

Dans la κοινή, sont attestées quelques formes en -ίννῡμι : ἀποκτίννῡμι pour ἀποκτείνῡμι et même καθίννυμαι (Hippocrate, *Fract.* III, 8) tiré de ἐκαθίσατο, cf. καθίζομαι.

Remarque. — En thessalien et en béotien le présent γίγνομαι devenu phonétiquement γίνομαι, est passé au type en -νυμαι : thessal. participe. γινυμενᾱν (Schwyzer, 590$_{45}$), béot. γινιουμενον (Schwyzer 516, 1).

§ 252. — D'après des 3[e] pers. du pl. ou des participes comme δεικνύουσι (Hérodote IV, 168), δεικνύοντες (Hérodote III, 79), -είνυον (Ψ 135), ζεύγνυον (T 293), ὄμνυον (μ 303), ὄρνυον (M 142), cf. §§ 351 et 352, les présents à suffixe -νῡμι sont passés au type thématique -νύω : ὤρνυε (φ 100, Pindare, *Ol.* XIII, 12), impér. ὀμνυέτω (T 175), δεικνύω (Hésiode, *Trav.* 451), ὀλλύω (Archiloque 30 [Diehl]), σϐεννύω (Pindare, *Pyth.* I, 5), κεραννύω (Alcée le Comique 15 [Kock]). Dans la κοινή les verbes en -νῡμι continuent à être peu à peu éliminés. Sur les présents en -νϝω, voir § 253.

III. Présents en -νω et -άνω.

§ 253. — Les thèmes grecs en -νω présentent une certaine importance mais le groupe est constitué d'éléments disparates.

D'une part le grec a hérité de l'indo-eur. un type de présent thématique en -νω : δάκνω (aor. ἔδακον, futur δήξομαι) ; ἐλαύνω est

bâti sur le thème qui a donné aussi ἐλάω : on y a vu un dénominatif d'un thème *ελαυνο- issu d'un vieux nom en -ϝαρ, où -ϝαρ alternerait avec -υν-. Dans le cas de πίνω, éol. πώνω, le suffixe a servi à fournir un présent à l'aor. attesté dans l'impér. πῖθι, éol. πῶθι, forme thématique ἔπιον.

Un certain nombre de présents en -νω risquent d'être des arrangements de formes anciennes de présents athématiques à infixe nasal : κάμνω (cf. κάματος, κέκμηκα) de **kᵒm-n-ᵉ/ₒ*, substitut du présent athématique à infixe nasal attesté par skr. moyen *çamnīte;* homér. ion. dor. τάμνω (cf. τέμαχος, τμᾱτός) peut avoir une origine comparable, mais le mot n'a pas d'étymologie, l'att. a innové en introduisant un vocalisme *e*, τέμνω.

Quelques présents qui comportent un suffixe -νϝω doivent résulter de même du passage de -νῡμι au type thématique. Ils sont plus archaïques que les présents en -νύω (§ 252) et se reconnaissent au fait que, après la chute du ϝ, la voyelle précédant le groupe de consonnes est allongée chez Homère et en ionien, mais reste brève en attique ; quelques cas sont clairs : hom. φθίνω, att. φθίνω avec ι bref (cf. Sophocle, *Trach.* 558), aor. ἔφθιτο, doit remplacer un présent athématique en -νῡμι, arrangé différemment dans φθινύθω, cf. skr. *kṣinóti ;* hom. τίνω « payer », att. τίνω, avec ι bref, cf. τ(ε)ίνυμαι (§ 251) ; à côté de l'athém. ἄνυμαι (§ 250), Homère a ἄνεται (K 251) avec α long, l'attique ἄνω avec α bref et ἀνύω.

Le grec a constitué des présents du type φθάνω, κιχάνω, ἱκάνω, où -νϝω est garanti par ionien -ᾱνω. Il s'agit probablement de créations du grec. Pour les présents en **-nʸᵉ/ʸₒ-* voir § 268.

§ 254. — Le grec a, d'autre part, possédé un suffixe -άνω qui repose sur **-ᵒne/o-* et qui a connu un assez grand développement. D'abord dans les anciens présents à infixe nasal. En face de lit. *bundù* « je m'éveille » à côté de l'infinitif *budéti*, le grec a un présent πυνθάνομαι « je m'informe », à côté d'un aoriste, ἐπυθόμην et d'un autre présent πεύθομαι ; en face de skr. *riṇákti* « il laisse » (cf. p. 14)

et de lat. *linquō*, le grec a λιμπάνω (Sapho 96 [Diehl]), doublet du présent usuel λείπω (aoriste ἔλιπον). Parfois la nasale peut appartenir au radical : λαγχάνω (cf. parfait λέλογχα), pour les formes attiques εἴληχα et λήξομαι, voir §§ 212 note et 294 ; c'est d'un thème **mendh-* qu'est tiré, à côté de l'aor. ἔμαθον, un présent μανθάνω ; de même χανδάνω, cf. parf. κέχονδα.

Autres présents constitués avec une nasale infixée (dont on ne trouve pas hors du grec un correspondant sûr) et le suffixe -άνω : τυγχάνω, cf. ἔτυχον ; ἁνδάνω, cf. ἕαδον ; λανθάνω, cf. ἔλαθον à côté de λήθω et ληθάνω.

Dans quelques-uns de ces verbes on entrevoit la valeur du morphème qui est d'exprimer l'aboutissement de l'action : ces verbes signifient « obtenir » (λαγχάνω, τυγχάνω), « apprendre, s'informer » (μανθάνω, πυνθάνομαι).

Homère ne possède que six présents de ce type : ἁνδάνω, λαγχάνω, λανθάνω, πυνθάνομαι, τυγχάνω, χανδάνω. Mais le système a continué à se développer en ionien-attique : ion.-att. λαμβάνω, tiré de ἔλαβον, remplace hom. λάζομαι ; de même θιγγάνω, ἐρυγγάνω à côté de ἐρεύγομαι ; à côté de φεύγω, φυγγάνω où l'idée d'aboutissement de l'action est nette : Eschyle, *Prom.* 513 ὧδε δεσμὰ φυγγάνω « c'est ainsi que je m'évaderai de mes liens ».

A ces formations ont été associés des thèmes redoublés avec nasale dans le redoublement : πιμπλάνεται (I 679), κιγχάνω pour κιχάνω (Eschyle, *Choéph.* 620).

Présents tardivement attestés : δαγκάνω « mordre » (Hérodien I, 451), κυνθάνω « cacher » (Hesychius), πανθάνω « souffrir » (*Etym. Mag.* 98, 46).

§ 255. — Dans une autre catégorie de présents le suffixe a été ajouté à des thèmes sans nasale : κευθάνω (Γ 453), cf. κεύθω ; ληθάνω (η 221), cf. λήθω ; αὐξάνω (ion.-att.) cf. αὔξω ; οἰδάνω qui souligne plus nettement l'aboutissement de l'action que οἰδέω. Le plus souvent -άνω a servi à constituer des présents sur des thèmes

d'aoristes : αἰσθάνομαι (de ᾐσθόμην), ἁμαρτάνω (de ἥμαρτον), καταδαρθάνω (ἔδαρθον et ἔδραθον), ἀπεχθάνομαι (ἀπήχθετο).

Le suffixe s'est parfois purement et simplement ajouté à des présents qui, par eux-mêmes, exprimaient déjà l'aboutissement de l'action : chez Homère ἰσχάνω (Ξ 387), de ἴσχω ; ἰζάνω (K 92) de ἵζω ; ἐρῡκάνω (Ω 218), de ἐρύκω ; ἀλυσκάνω (χ 330) de ἀλύσκω : tous ces présents sont expressifs. En attique : ὀφλισκάνω « devoir » présente deux suffixes -ισκ$^{ε}/_{ο}$- et -αν$^{ε}/_{ο}$- ; ὀφλίσκω qui n'est pas usuel est cité par Suidas.

§ 256. — Le suffixe de présent -νω est resté très vivant en grec moderne. On trouve des formations nouvelles comme βάνω (ἔϐαλα) « mettre » (gr. anc. βάλλω), φέρνω (ἔφερα) « porter » (gr. anc. φέρω), δίνω (ἔδωσα) « donner » (gr. anc. δίδωμι).

E. **Thèmes en -σκω**

I. Présents en -σκω, -ίσκω.

§ 257. — Le suffixe *-*sk*$^{e}/_{o}$- a joué un certain rôle dans diverses langues, notamment en indo-iranien, en latin, en arménien (où il fournit des aoristes), en hittite où il a joué un rôle très considérable en fournissant le thème usuel de présent/imparfait ; ainsi les emplois en ont divergé, et au cours de l'histoire du grec lui-même sa valeur a varié, si bien qu'il est malaisé d'en définir le sens originel : il souligne la durée de l'action, en même temps qu'il en envisage l'aboutissement, ainsi βάσκω dans la formule homérique βάσκ' ἴθι (B 8) « marche, va » ; en ionien il a servi à constituer une catégorie originale d'itératifs (§ 261) ; enfin il possède une valeur inchoative dans des dérivés relativement récents comme γηράσκω tiré de l'aoriste 3e pers. sg. ἐγήρᾱ.

Certaines formes homériques que la prose attique a perdues

semblent archaïques et se retrouvent dans d'autres langues indo-eur. Βάσκω, bientôt supplanté par βαίνω, répond à skr. *gácchati ;* μίσγω, remplacé ensuite par μείγνυμι, repose sur *μιγ-σκω et rappelle lat. *misceō.*

Dans certains radicaux monosyllabiques, la racine a généralement le degré zéro : outre βάσκω déjà cité, φάσκω « affirmer avec force, répéter », cf. φημί ; λάσκω « crier » de *λακσκω, cf. ἔλακον ; πάσχω de *παθσκω, cf. ἔπαθον ; l'ο de βόσκω « nourrir » s'oppose à l'ω de βώτωρ.

Dans les thèmes du type θανα-/θνᾱ-, etc., la structure vocalique de la racine varie : θνῄσκω, cf. ἔθανον (pour l'ι souscrit, voir § 259) ; hom. βλώσκω, cf. ἔμολον ; hom. θρῴσκω, cf. ἔθορον (pour l'ι souscrit, cf. § 259) ; ἀναβιώσκομαι (Platon, *Phédon* 71 e) cf. ἐβίων. Au contraire, avec un thème sous forme disyllabique, ἀρέ-σκω, cf. ἤρεσα ; κορέ-σκω *(koiné)*, cf. ἐκόρεσα.

Certains de ces présents, comme ἀναβιώσκομαι et κορέσκω, peuvent être secondaires, tirés de thèmes d'aoristes.

§ 258. — Le suffixe -σκω s'est volontiers associé à une forme à redoublement : à côté de βάσκω, βιβάσκω (*Hymne à Ap.*, 133) ; διδρᾱ́σκω dans ἀποδιδρᾱ́σκω (ἀπέδρᾱν) ; βιβρώσκω (ἔβρων) ; μιμνῄσκω (dor. μιμνᾱσκω) ; τιτρώσκω ; γιγνώσκω ; hom. κικλήσκω ; ἱ̄λάσκομαι (de **si-slə-*) ; διδάσκω doit être constitué sur **dn̥s-* qui a fourni les aor. ἐδάην et δέδαε : le fut. διδάξω, l'aor. ἐδίδαξα, le parf. δεδίδαγμαι ont été constitués sur un radical à gutturale tiré du présent : à l'aor. et au futur διδασκ-σ- aboutit à διδαξ-.

Ces présents à redoublement sont expressifs et soulignent la valeur du suffixe : ils semblent exprimer une action que l'on répète pour réussir : γιγνώσκω « apprendre à connaître peu à peu » (Ψ 470) ; κικλήσκω « appeler par appels répétés » (I 11) ; διδάσκω « enseigner par des leçons répétées » (cf. I 442) ; τιτρώσκω « accabler de blessures » (aor. ἔτορον).

Le type à redoublement a fourni des formes nouvelles, parfois

avec valeur causative : πιπίσκω « faire boire » (Hippocrate, *Mul.* I, 63) causatif de πίνω s'associe à l'aor. ἔπῖσα ; pour remplacer πέρνημι « vendre », on a le passif πιπράσκεται (Lysias XVIII, 20) et πιπρᾱ́σκω (Lucien, *Asin.* 32).

§ 259. — Le suffixe -σκω se présente souvent sous la forme -ίσκω ; sur l'origine de cette forme on ne peut faire que des hypothèses. Exemples : ἁλίσκομαι, cf. ἑάλων ; ἀναλίσκω ; ἀμϐλίσκω, cf. ἀμϐλώσω, etc. ; εὑρίσκω, cf. εὑρήσω, ηὕρηκα ; κυΐσκομαι « concevoir », cf. κυήσω ; στερίσκω, cf. ἐστέρησα et ἐστέρην ; en ionien ῥυίσκομαι « couler » (Archiloque 142 [Bergk], Héliodore II, 19) cf. ἐρρύην ; dans la *koiné*, γαμίσκομαι « se marier » (Aristote, *Pol.* 1335 a).

Sur des thèmes à redoublement le grec homérique a ἀπαφίσκω « tromper », ἀραρίσκω « adapter » : le suffixe a servi à donner un présent aux aoristes ἤπαφον et ἤραρον.

Enfin le suffixe -ίσκω a parfois été substitué au simple -σκω ; de là lesb. et dor. θνᾱίσκω, ion att. θνήσκω à côté de θνήσκω ; lesb. μιμνᾱίσκω, att. μιμνήσκω à côté de μιμνήσκω qui semble la forme la mieux attestée en attique. Sans forme en -σκω parallèle : hom. et poésie att. θρῴσκω ; ion. κληίσκω (Hippocrate, *De corde* 8) pour κικλήσκω ; χρηίσκομαι « avoir besoin de » (Hérodote III, 117), cf. χρηίζω.

§ 260. — Le présent γηράσκω « vieillir » qui est homérique (B 663, etc.), tiré de ἐγήρᾱ (H 148), comportait un sens inchoatif. Il a servi de point de départ à une série d'inchoatifs (cf. en latin des inchoatifs comme *obdormiscō* « s'endormir »). D'après γηράσκω on a tiré de ἡϐάω, ἡϐάσκω « devenir un jeune homme » ; de γενειάω, γενειάσκω « commencer à avoir de la barbe » ; cette valeur inchoative s'observe encore dans μεθύσκομαι « s'enivrer » (Hérodote, Euripide, Démosthène) et μεθύσκω « enivrer » (Platon, *Lois* 649 d).

II. Itératifs en -σκον, -εσκον.

§ 261. — La langue homérique et l'ionien d'Hérodote ont constitué un système d'itératifs en -σκον et, lorsqu'ils sont tirés d'une forme thématique, -ε-σκον[1], dont les deux particularités les plus apparentes sont l'absence d'augment et le fait qu'il n'existe que des indicatifs imparfaits et aoristes, donc des temps secondaires. On a proposé pour ces itératifs des explications diverses : il est probable qu'il s'agit là d'un développement particulier du suffixe. Le point de départ du système peut se trouver dans ἔφασκε (seul itératif qui comporte un présent et des formes à augment) et ἔσκε qui a servi d'imparfait expressif de εἰμί (Γ 180, Z 153, etc. Hérodote I 196 ; hors de l'ionien, Alcman, 84 [Diehl]) a ἦσκε).

Imparfaits : ἀριστεύεσκε (Z 460), βοσκέσκετο (μ 355), tiré de βόσκω qui contient déjà un suffixe **-sk-$^{e}/_{o}$-*, ἐθέλεσκε (I 353), etc. Sur des athématiques : ἵστασκε (τ 574), ῥήγνυσκε (H 141), κέσκετο (ξ 521), singulièrement tiré de κεῖμαι. La structure de ces itératifs présente des irrégularités et des variations. Des présents en -έω on a tiré φιλέεσκε (Z 15), καλέεσκε (Z 402), mais καλέσκετο (O 338), πωλέσκετο (A 590). De même, pour les présents en -άω : ναιετάασκον (B 539) mais μνάσκετο (υ 290). Certains itératifs sont constitués de façon particulièrement libre : ἰσάσκετο (Ω 607) est tiré de ἰσάζω, ῥίπτασκον (O 23) de ῥιπτάζω, κρύπτασκε (Θ 272), de κρύπτω.

L'innovation la plus notable a été d'ajouter -σκον qui, originellement, caractérisait un thème de présent, à n'importe quel thème d'aoriste. Aoristes thématiques : εἴπεσκε (B 271), ἕλεσκε (Ω 752), ἴδεσκε (Γ 217), φύγεσκε (ρ 316). Aoristes sigmatiques : ἀίξασκε (P 462), αὐδήσασκε (E 786), στρέψασκε (Σ 546), etc. Aoristes athématiques : στάσκε (Γ 217), δόσκον (I 331). La forme la plus remarquable est l'unique itératif bâti sur un aoriste à sens d'état en *ē* : φάνεσκε (λ 587, μ 241) tiré de ἐφάνην : l'ε de la seconde syllabe s'explique par l'analogie des nombreux itératifs en -εσκε.

(1) Pour le maintien remarquable de la voyelle thématique devant le suffixe, cf. l'emploi du même procédé en hittite.

Ces itératifs expressifs sont souvent employés par séries dans tout un développement (par ex. début de Ω, vers 585-600 de λ). Hérodote a fait un large emploi de ces itératifs : ἄγεσκον (I 148), κλέπτεσκε (II 174), σπείρεσκον (IV 42), καταλίπεσκε et λάβεσκε (IV, 78). Par imitation de l'usage homérique, des poètes ont pu employer quelques itératifs de ce type : ταμιεύεσκε (Sophocle, *Ant.* 950), πατάγεσκε (Alcée 45 [Diehl]), κράτεσκε (Pindare, *Ném.* III, 52).

§ 262. **Note.** — Le grec moderne a conservé quelques présents en -σκω comme βρίσκω (de εὑρίσκω), βόσκω et présente des formes nouvelles comme πρήσκω « se gonfler », etc.

F. **Thèmes en -γω, -κω, -χω, -τω, -θω**

§ 263. — Le grec a possédé quelques suffixes de présents caractérisés par une occlusive, en particulier -γω, -κω, -χω, -τω, -θω. Ces dérivés sont des survivances, non des catégories productives ; ils intéressent davantage l'étude du vocabulaire que l'analyse du système verbal. Mais ils fournissent des doublets à d'autres types de présents, parfois en soulignant l'aboutissement de l'action, exprimant ainsi la nuance d'aspect que Meillet a appelée « déterminée ».

§ 264. — Les exemples de suffixe guttural sont peu nombreux : -γω dans ἀποτμήγουσι (Π 390), constitué sur la même racine que τέμνω ; — -κω dans ἐρύκω « je retiens » (Σ 126, Ω 470), avec généralisation du suffixe à l'aoriste (ἔρυξα, ἠρύκακον), distinct de ἐρύω « je tire » ; διώκω « je poursuis » (extension du suffixe à l'aor. ἐδίωξα). doublet de δίεμαι ; corinth. Ϝιώκω (Schwyzer 122, 9), à côté de (Ϝ)ῑεμαι « je m'élance, je désire » ; ὀλέκω « je fais périr », tiré de ὤλεσα ; — quelques verbes présentent une gutturale aspirée qui a été étendue au futur et à l'aoriste : le grec possède des doublets comme σμήχω « racler » (ζ 226), à côté de σμῆν ; τρύχω « user » (α 248),

à côté de τρύω ; ψήχω « étriller » (Xénophon, *Equit.* VI, 1) et ψώχω « broyer » (Luc VI, 1), à côté de ψῆν ; νήχω « nager », à côté de νέω ; dans στενάχω « gémir », à côté de στένω, le suffixe a servi à constituer un substitut d'un vieux présent athématique (cf. skr. 2[e] pers. impératif *stanihi*, racine de lat. *tonāre*) ; ἔρχομαι, qui s'est peu à peu substitué à εἶμι, semble tiré de la racine **ser-* qui se trouve dans ἕρπω et dans skr. *sísarti* (cf. p. 11).

§ 265. — Des survivances comparables s'observent avec les suffixes à dentale : -τω dans attique ἀνύτω, ἀρύτω, à côté de ἀνύω, ἀρύω.

Le suffixe -θω figure dans un assez grand nombre de présents : πλήθω (cf. πίμπλημι), πρήθω (cf. πίμπρημι). Certains dérivés ont fourni des présents nouveaux à des radicaux athématiques : ἀλήθω « moudre » à côté de ἀλέω ; νήθω « filer », cf. νέω et lat. *nēre*. Il a été également tiré un dérivé de la racine de ἔδμεναι « manger » : il faut probablement lire ρ 478 ἔσθι (ϝ)έκηλος ; ἔσθι (de **ed-dhi*, cf. skr. *ad-dhí* « mange ») est l'impératif attendu, et c'est en partant de cet impératif que se sont développés les présents dérivés ἔσθω (η 220, etc.) et ἐσθίω qui est homérique et attique. Enfin quelques présents homériques en -θω s'opposent à d'autres présents, avec une valeur « déterminée » : φθινύθω « périr » (μ 131), ou « détruire » (α 250), en face de φθίνω « dépérir » ; en particulier avec une finale -έθω, φλεγέθω « flamber, enflammer » (P 738, Σ 211), cf. φλέγω ; τελέθω « être venu, se trouver justement » (H 282, I 441) semble apparenté à πέλομαι ; θαλέθων « florissant » (I 467), cf. θάλλω.

Le suffixe -θω exprimant l'aboutissement de l'action s'est prêté à fournir des formes d'aoristes. Aoristes en -αθον chez Homère et les tragiques : κίαθον (Λ 52) de κίω ; ἐέργαθον (E 147) de ἔργω ; ἠμύναθον (Euripide, *Andr.* 1079) de ἀμύνω; ἐδιώκαθον (Platon, *Gorgias* 483 a), de διώκω. Sur la racine de ἔχω, outre ἔσχον, un aoriste en -θον, ἔσχεθον « j'ai tenu » (Ξ 428, Eschyle, *Prom.*, 16, etc.). Ces analyses permettent de rendre compte de l'aoriste de ἔρχομαι,

ἦλθον, hom. ἤλυθον, constitué sur un thème **el-*, ou, avec élargissement, **elu-* (cf. προσήλυ-τος, ἐλήλυ-μεν, § 219, etc.).

Remarque. — Dans quelques aoristes le θ qui du point de vue grec appartient au radical peut originellement être suffixal : κατέδαρθον « je me suis endormi », cf. avec un autre morphème lat. *dormiō* ; peut-être ἀπηχθόμην qui sert d'aoriste à ἀπεχθάνομαι « se rendre odieux ».

G. **Présents en** *-$y^e/_o$-

§ 266. — Le grand suffixe de dérivation qui a servi en grec à constituer des présents est le suffixe *-$y^e/_o$, bien attesté hors du grec en sanskrit, latin, germanique, balto-slave. Ce suffixe s'observe à la fois dans des présents tirés d'une racine et dans des présents secondaires, en particulier dans des dénominatifs. En grec, le **y* de l'indo-européen n'ayant subsisté en aucune position, le suffixe n'est jamais immédiatement reconnaissable. Comme le traitement de ce **y* varie suivant la nature de l'élément précédent, le suffixe *-$y^e/_o$- a formé plusieurs types qui sont devenus indépendants les uns des autres.

I. Présents radicaux.

§ 267. — Le suffixe *-$y^e/_o$- a pu s'ajouter à des racines. Cet emploi remonte à l'indo-européen, et la comparaison des faits slaves et lituaniens indique qu'un suffixe *-$y^e/_o$- ou **-i-* (bref ou long) au présent répond à des aoristes en **ē* : en grec μαίνομαι répond à ἐμάνην (cf. v. sl. *mĭn-i-tŭ* à côté de *mĭn-ě-ti*), χαίρω à ἐχάρην. Mais ces couples ne sont pas sentis comme constituant un type défini et productif. Ce qui apparaît en grec, c'est une grande diversité de types secondaires, en particulier -ίζω, -άζω, -σσω, -άω, -έω, etc., qui comportent tous le suffixe *-$y^e/_o$-, mais qui se sont développés indépendamment les uns des autres.

§ 268. — Il existe un assez grand nombre de formations primaires constituées avec ce suffixe, qui, pour une part, peuvent être substituées à d'anciens présents athématiques. Avec le degré zéro du radical : δαίω « brûler » de *δα*Fy*ω, καίω de *κα*Fy*ω, κλαίω de *κλα*Fy*ω, ναίω « habiter » de *νασ*y*ω, μαίομαι de *μασ*y*ομαι, ὀδύρομαι de *οδυρ*y*ομαι, de même φῦρω, βαίνω de **g*^{w}*omyo*- (cf. aussi ἔϐην, lat. *ueniō*, etc.), ἅλλομαι (cf. lat. *saliō*), βάλλω, de **g*^{w}*ol-yo-;* de même, θάλλω, σκάλλω, σφάλλω. — Avec le vocalisme *e* : ἀγείρω de *ἀγερ*y*ω ; de même ἀείρω, δείρω (à côté de δέρω), εἴρω « dire » (de la racine **wer*- de ἐρῶ, etc.), κείρω, σπείρω, τείρω, φθείρω (mais dor. φθαιρω) ; στέλλω de *στελ*y*ω, κέλλω et ὀκέλλω, μέλλω, δέλλω qui répond à βάλλω en arcadien (Schwyzer 656_{49}) ; κτείνω de *κτεν*y*ω, θείνω « frapper », τείνω.

Le suffixe s'est parfois combiné avec un suffixe nasal que le grec a étendu à d'autres thèmes que le présent : ἰαίνω cf. ἴηνα et ἰάνθην ; δραίνω (à côté de δρᾶν) ; ὑφαίνω (à côté de ὑφάω), cf. ὕφηνα ; φαίνομαι et φαίνω, cf. ἔφηνα, πέφηνα, et φάος ; κλῑ́νω cf. κλινῶ, ἔκλῑνα, ἐκλίνην, mais κέκλιμαι, ἐκλίθην, κλιτός ; κρῑ́νω, cf. κρινῶ, ἔκρῑνα, mais κέκριμαι, ἐκρίθην, κριτός ; πλῡ́νω, cf. πλυνῶ, ἔπλῡνα, mais aussi πέπλυμαι, πλυτός ; ὀρῑ́νω, cf. ὀρινῶ, ὤρῑνα, ὠρίνθην (et ὦρτο) ; ὀτρῡ́νω, cf. ὀτρυνῶ, ὤτρῡνα.

§ 269. — Lorsqu'un radical est terminé par une occlusive sonore gutturale ou dentale, on a des présents en -ζω. Gutturale : ἅζομαι, cf. ἅγιος ; κλάζω (cf. κλάγξω) ; πλάζω (cf. ἐπλάγχθην), voir M. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 93 ; στάζω ; στίζω ; avec vocalisme *e*, ῥέζω « faire, sacrifier », de **F*ρεγ- cf. ἔρεξα[1]. Avec labio-vélaire : hom. λάζομαι qui a été remplacé par λαμϐάνω et qui a été supplanté

(1) Le doublet ἔρδω est un traitement phonétique de **F*εργ*y*ω, cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, p. 118 ; mais le mycénien offre plusieurs exemples d'un thème de présent *wozo* = *F*όρζω de **w*ṛ*gyō*, avec le vocalisme zéro attendu, cf. got. *waúrkjan* et av. *vərəzyeiti :* grec **F*ορζω ou **F*άρζω a donc été refait en **F*έρζω (hom. ἔρδω), grec **F*ρόζω ou **F*ράζω en **F*ρέζω (hom. ῥέζω), par introduction analogique du vocalisme de *F*έργον.

secondairement par λάζυμαι (d'après αἴνυμαι?), cf. *Hymne a Hermès* 316, Euripide, *Médée*, 956 ; νίζω « laver », futur νίψομαι, d'où a été tiré un présent plus tardif νίπτω. Avec une dentale : σχίζω (cf. lat. *scindō*) ; φράζω (cf. φράδμων) ; ὄζω (ὄδωδα, cf. lat. *odor*), ἕζομαι peut-être issu de l'imparfait ἑζόμην qui serait un ancien aor. reposant sur **se-sd-* ; χέζω (parf. κέχοδα).

Lorsque l'occlusive finale est sourde l'on a -σσω, attique et béotien -ττω. Gutturale : ταράσσω et θράσσω (cf. ταραχή) ; ὀρύσσω (cf. ὀρυχή) ; φρίσσω (parf. πέφρῑκα) ; πλήσσω (ἔπληξα) ; πτήσσω (ἔπτηξα). Labiovélaire : πέσσω de **pekw-*, futur πέψω, d'où secondairement présent πέπτω (Aristote, Plutarque). Dentale : πλάσσω (ἔπλασα, cf. κοροπλάθος).

§ 270. — Le mode d'articulation de la gutturale finale ayant parfois flotté, on observe à l'occasion un présent en -σσω là où on attendrait un présent en -ζω : μάσσω à côté de μᾶζα ; σάσσω à côté de σαγή, τάσσω à côté de ταγή. Il existe des doublets : ancien attique σφάζω (qui va avec σφαγή), nouvel attique σφάττω ; inversement le tarentin a πλάζω pour πλάσσω (*An. Oxon.* I, 62), l'éolien πτᾱ́ζω pour πτήσσω (Alcée 52 [Diehl]), le crétois πρᾱ́δδω pour πρᾱ́σσω (Collitz 4985) : le thème à sonore semble ancien, cf. parf. πέπρᾱγα.

Remarque. — Le grec moderne a développé le suffixe -ζω : βράζω « faire bouillir » pour βράσσω ; τάζω « faire vœu » pour τάσσω ; βάζω « mettre » répond à l'aor. ἔβαλα (ἔβαλον).

§ 271. — Dès le grec ancien -ζω a joué un grand rôle dans la constitution des présents même hors des thèmes terminés par dentale ou gutturale sonore. Le suffixe a servi à tirer des présents de vieux thèmes verbaux athématiques : κτίζω a été substitué à un vieux présent athématique (cf. § 241) dont il reste un participe moyen κτίμενος ; δαμάζω, cf. δαμάω et lat. *domō;* πελάζω, cf. πελάω ; οὐτάζω à côté de οὖτα qui semble un ancien aoriste ; βιβάζω à côté du participe βιβᾱ́ς ; καλήζω pour καλέω en chypriote. Certains présents en -ίζω peuvent continuer de vieux thèmes en *i* du

type de lat. *sōpiō*, ils ont parfois des doublets en -έω : κομίζω, cf. κομέω et κάμνω ; νομίζω, cf. νέμω ; πορίζω, cf. πείρω.

§ 272. — Lorsque le radical est terminé par une labiale, le groupe labiale + *y* passe à -πτ- : ἅπτω, βλάπτω, κλέπτω, κόπτω, κρύπτω, τύπτω ; σκέπτομαι répond à σκέψομαι et à ἐσκεψάμην, mais le présent usuel est σκοπέω. Des présents en -πτω ont été constitués secondairement : pour νίπτω et πέπτω voir § 269. En outre, ἐρέπτω (Pindare, *Pyth.* IV, 240), pour ἐρέφω, δύπτω (Apoll. de Rhodes I, 1008), pour δύω.

§ 273. — Les présents dont nous venons d'analyser la formation s'observent dans des thèmes à redoublement. Soit à redoublement en *i*, comme dans τιταίνω, βιβάζω. Soit à redoublement expressif reproduisant la syllabe initiale : παμφαίνω, γαργαίρω, πορφῡ́ρω, μορμῡ́ρω (dans ces deux verbes l'ο pour υ résulterait d'une dissimilation), etc. ; ou avec diphtongue en *i* : τοιθορύσσω, μοιμύλλω, παιπάλλω ; la diphtongue résulte de la dissimilation de τορ-, μολ-, παλ- (cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 137), mais elle a été étendue analogiquement : d'où παιφάσσω, ποιφύσσω.

§ 274. — Le suffixe *-$y^e/_o$- a dû également servir à tirer des présents de radicaux terminés par une voyelle, mais il ne reste rien du *y* tombé à l'intervocalique et l'hiatus a été suivi de contractions (cf. §§ 286, 289, 290). En fait le *y* n'apparaît qu'en éolien où il a subsisté après υ : φυίω pour φύω, cf. ἔφῡν, ou ἀλυίω « être hors de soi » pour ἀλύω. Cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 154.

Après les autres voyelles le *y* intervocalique a disparu dès le grec commun sans laisser de trace : ἀλάομαι « errer », ἀμάω « moissonner », ἐάω « laisser », ἰάομαι « soigner », ὁράω « voir », cf. ὅρομαι et lat. *uereor :* il a dû exister un thème ορη- avec *e* long grec commun, cf. hom. ὅρηαι (ξ 343), lesb. ὄρημι (Sapho 2). On a un thème en -όω dans ἀρόω « labourer », mais le lat. a *arāre*, cf. dor. ἄρατρον à côté de ἄροτρον.

Les verbes en -έω sont particulièrement nombreux : ἐμέω « vomir », aor. ἤμεσα (de *wemə-, cf. skr. *vamiti*), καλέω (cf. § 291), κῑνέω (cf. κίνυμαι) ; ἀλέω « moudre » aor. ἤλεσα (cf. arm. *ałam*) ; δέω « lier » fut. δήσω, aor. ἔδησα, mais ἐδέθην, δέδεμαι (racine *dē-/*də- de δίδημι) ; αἱρέω, αἱρήσω, ᾕρημαι, mais ᾑρέθην semble être un verbe radical (l'étymologie en est inconnue).

§ 275. — Il existe un groupe de verbes en -έω tirés de radicaux en digamma final, qui ne comportent pas le suffixe *-$y^e/_o$-, mais qui, du point de vue grec, s'associent aux présents en -έω comme ἀλέω : δέω « demander », ἐδέησα, mais cf. ἐπιδευής, δεύομαι ; νέω « nager », ἔνευσα ; πλέω, ἔπλευσα ; πνέω, ἔπνευσα ; ῥέω, ἐρρύην ; χέω, ἔχεα. Dans la conjugaison du présent et de l'imparfait ces thèmes contractent les deux voyelles lorsqu'elles comportent le timbre *e*, mais ne les contractent pas lorsque l'une des voyelles a le timbre *o* : on a donc χεῖ « il verse » mais χέομεν, et l'on opposera δέομεν « nous demandons » à δοῦμεν « nous lions ».

§ 276. — Il y a des présents en -άω, -έω tirés de radicaux en -*s* qui ne comportent pas non plus le suffixe *-$y^e/_o$- : σπάω « tirer » cf. σπαστός, γελάω (peut être un dénominatif de thème en *s*, cf. ἀγέλαστος, mais a été parfois considéré comme un verbe radical, cf. § 291), ζέω « bouillir », cf. ζεστός ; ξέω « racler », cf. ξεστός ; τρέω « trembler », cf. ἄτρεστος.

§ 277. — Un certain nombre de thèmes comportent une voyelle longue. Le cas le plus notable est le thème constitué sur le thème *$g^wy\bar{e}$- (de *$g^wye\partial_1$-) à côté de *$g^wiy\bar{o}$, avec une syllabation différente, dans l'aoriste ἐβίων : on a *ζηyω, d'où attique ζῶ, ζῇς, ζῆν, et de *$g^wy\bar{o}$-, hom. et dor. ζώω, cf. p. 13.

Autres présents moins clairs, mais qui comportent aussi un *ē* et peuvent continuer d'anciens athématiques : κνῆν « racler » (l'impf. hom. κνῆ peut être considéré comme athématique), mais, sous l'influence des présents en -άω, Hérodote a κνᾶν, les manuscrits

d'Aristophane *Ois.* 1586 ἐπικνᾷς ; att. νῆν « filer » (cf. lat. *neō*, etc.) ; en outre σμῆν « racler », dor. λῆν « vouloir » ; χρῆσθαι « se servir de » (ionien et grec hellénistique, d'après les verbes en -άω, χρᾶσθαι), mais la forme peut être considérée comme un dénominatif de χρή « besoin » qui est proprement une racine nominale.

En attique enfin sont associés à ce groupe comportant une contraction en *ē* deux verbes de sens voisins διψῆν « avoir soif » (διψᾶν dans la *koiné*) et πεινῆν « avoir faim » (πεινᾶν seulement dans la *koiné*), mais ces formes semblent continuer d'anciens thèmes en ᾱ, cf. hom. διψάων (λ 584), πεινάων (Γ 25), dor. πεινᾶντι (Théocrite XV, 148), πεινᾶμες (Aristophane, *Ach.* 751) : il est douteux que ces présents soient des dénominatifs de πεῖνα et δίψα. C'est également un thème en ᾱ que hom. μνάομαι « songer à » bâti sur la racine de μιμνήσκω ; on voit un emploi particulier de ce thème dans μνάομαι « rechercher pour femme », mais cf. § 278.

II. Présents dénominatifs tirés de thèmes en consonne.

§ 278. — Le suffixe **-y^e/_o-* a surtout été productif en fournissant un grand nombre de dénominatifs, c'est-à-dire de présents dérivés de noms. Le départ entre verbes radicaux et dénominatifs ne peut pas toujours être fait de façon certaine parce que le grec a possédé des noms-racines dépourvus de suffixe : πτύσσω peut être interprété comme verbe radical ou comme dérivé du nom-racine, gén. πτυχός, dat. πτυχί, etc. Il en va de même pour πτώσσω à côté de πτώξ.

Un trait notable est que l'indo-européen n'aurait constitué comme dénominatifs que des thèmes de présent, mais que le grec en a tiré une conjugaison : cette conjugaison, qui est toute nouvelle, apparaît donc particulièrement complète. Quelques dérivés archaïques semblent indiquer que le thème, en opposition avec le nom dont le verbe était tiré, a dû ou pu comporter le degré zéro : βλίττω « exprimer du miel » dérivé de μέλι, μέλιτος, et peut-être μνάομαι

« rechercher pour femme » (μνάασθαι α 39, etc.), où l'on a voulu voir un dénominatif de *μνᾱ- issu de *βνᾱ-, reposant sur **gwnā-*, cf. skr. *gnā́-*, γυνή et béot. βανᾱ, mais voir § 277.

§ 279. — Verbes en -σσω tirés de thèmes terminés par une occlusive sourde : κορύσσω (κόρυς, thème κόρυθ-), ἐρέσσω (ἐρέτης), ἀνάσσω (fait sur ἀνακ-, cf. ἄναξ), θωρήσσω (θώρηξ), ἀλλάσσω (cf. ἀλλαχοῦ, mais aussi ἀλλαγή), le mot est peut-être tiré du pluriel neutre ἄλλα avec le suffixe -σσω.

Un groupe de présents servent à indiquer des maladies : ἀμϐλυώσσω, ἰδρώσσω, ἰκτερώσσω, καρδιώσσω, λιμώσσω, ὀνειρώσσω, πτιλώσσω. L'origine de ces verbes se trouve dans τυφλώσσω « être aveugle », ἀμϐλυώσσω « être amblyope », etc., qui contiennent le thème du nom de l'œil **okw-* (cf. ὄπωπα, ὄψομαι) : τυφλώσσω et ἀμϐλυώσσω sont des dénominatifs de τυφλώψ et ἀμϐλυωπός et ont fourni un suffixe -ώσσω pour constituer des présents exprimant la notion d'« être malade » ou des notions voisines.

§ 280. — Dans les dérivés de thèmes terminés par un δ ou un γ les présents possèdent une finale -ζω. Le point de départ des deux suffixes très répandus -άζω et -ίζω se trouve, soit dans des thèmes en gutturales, ainsi ἁρπάζω (cf. ἅρπαξ), φορμίζω de φόρμιγξ, soit dans des thèmes en -αδ- et en -ιδ- : de μιγάς (thème μιγαδ-) μιγάζω ; ἐλπίζω de ἐλπίς (thème ἐλπιδ-), ἐρίζω de ἔρις (thème ἐριδ-).

Mais les suffixes en -ζω ont connu une bien autre extension :-άζω peut être assez ancien dans les dérivés des noms du type ὄνομα ou θαῦμα, ὀνομάζω ou θαυμάζω, à côté de ὀνομαίνω ou θαυμαίνω qui sont les formes attendues, et plus anciennes ; en outre -άζω a été librement étendu surtout à des thèmes qui comportent un α bref ou long et fournit des doublets de présents en -άω : ἀνιάζω, βιάζω ; πυκάζω de πύκα, γουνάζομαι de γοῦνα, ἐργάζομαι de ἔργα ; formations diverses ἀτιμάζω (ἄτιμος), στασιάζω (στάσις). De même -ίζω est tiré de thèmes avec ι comme χαρίζομαι de χάρις, puis se répand :

ἀκοντίζω (ἄκων), ὀνειδίζω (ὄνειδος). Le grec a constitué environ 1.000 verbes en -άζω et 2.000 verbes en -ίζω.

§ 281. — De thèmes en *s* ont été tirés des présents en -έω, alternant chez Homère avec -είω : νεικέω et hom. νεικείω (de νεῖκος) ; ἀκέομαι et hom. ἀκείομαι (de ἄκος), aor. pass. ἠκέσθην ; τελέω (de τέλος) aor. pass. ἐτελέσθην ; ἀρκέω (de ἄρκος) ; αἰδέομαι (de αἰδώς), aor. pass. ᾐδέσθην. Ces présents possèdent un futur en -έσω, un aoriste en -εσα ; mais la conjugaison en -ήσω, -ησα y a pénétré : ainsi dans ἀλγέω (ἄλγος), ἀνθέω (ἄνθος), θαμβέω (θάμβος), θαρσέω (θάρσος), κρατέω (κράτος), μισέω (μῖσος), πενθέω (πένθος), ταρβέω (τάρβος). Il est possible que dans certains de ces verbes le thème en -η du futur et de l'aoriste soit ancien, et qu'ils ne constituent pas proprement des dérivés de thèmes en *s*.

§ 282. — Les suffixes de présents en -αίνω et -ῡνω (où l'υ long est issu du traitement de -νy-) sont essentiellement issus de thèmes en nasale. Présents en -αίνω : de πέπων, πεπαίνω ; de ὄνομα, ὀνομαίνω (dont seul l'aor. ὀνόμηνα est attesté chez Homère) ; de σῆμα, σημαίνω. Il s'est développé un type de dénominatifs en -αίνω, surtout tirés d'adjectifs : αὐαίνω, de αὖος ; θερμαίνω de θερμός ; ὑγραίνω, de ὑγρός ; χαλεπαίνω de χαλεπός ; parfois de substantifs : κυδαίνω de κῦδος ; θυμαίνω de θυμός ; νοσαίνω de νόσος, à côté de ὑγιαίνω tiré de l'adjectif ὑγιής ; le futur est -ανέω, l'aor. -ηνα, l'aor. passif -άνθην, le parfait -ασμαι, 3e pers. sg. -ανται, c'est-à-dire que la nasale a été étendue à tous les thèmes.

Présents en -ῡνω. Ces dénominatifs sont d'abord tirés de thèmes en -υ-. L'élargissement nasal qu'il faut poser pour expliquer ces dérivés se trouve parfois attesté dans le système nominal : de ἰθύς on a d'une part un superlatif ἰθύντατα (Σ 508), de l'autre le présent ἰθύνω. Il a été constitué des factitifs d'adjectifs en -υς : βαθύνω, βαρύνω, θαρσύνω, ἰθύνω, ὀξύνω, παχύνω, ταχύνω. Ce suffixe apparaît hors du domaine des thèmes en -υ- attestés en grec : αἰσχύνω,

cf. αἰσχρός et le subst. αἶσχος ; ἀλγύνω, cf. le subst. ἄλγος ; κακύνομαι, cf. κακός ; καλλύνω, cf. le subst. κάλλος ; μεγαλύνω, cf. μέγας, μεγάλου, etc. ; μηκύνω, cf. μακρός et le subst. μῆκος. Le suffixe -ύνω s'est volontiers développé dans les thèmes comportant un α ; inversement, après un radical contenant un υ, on a γλυκαίνω de γλυκύς.

La conjugaison des présents en -ύνω est du type fut. ὀξυνῶ, aor. ὤξῡνα, aor. pass. ὠξύνθην, parf. ὤξυμμαι, 3e sg. ὤξυνται : la nasale a été étendue à tous les thèmes.

§ 283. — Le suffixe *-$y^e/_o$- s'observe également dans quelques thèmes en *r* et en *l* et les dérivés présentent le traitement phonétique attendu : ἐχθαίρω de ἐχθρός, ἱμείρω de ἵμερος, οἰκτῑρω de οἰκτρός, μινῡρομαι de μινυρός. D'autre part δαιδάλλω de δαίδαλος, ἀγγέλλω de ἄγγελος, ναυτίλλομαι de ναυτίλος, αἰόλλω de αἰόλος, στωμύλλω de στωμύλος.

III. Thèmes en voyelles et verbes contractes.

§ 284. — Le suffixe ***ye-/o-* s'est également ajouté à des thèmes terminés par des voyelles. Il a ainsi été formé divers types de dénominatifs : de thèmes en *-ā, *τιμα-*y*ω et de thèmes en **e/o*, *φιλε-*y*ω et *μισθο-*y*ω. Ces trois types, les deux premiers surtout, ont connu une grande fortune et se sont développés hors des noms dont ces thèmes étaient originellement tirés. Sur chacun de ces thèmes de présents il a été constitué une conjugaison complète, conjugaison qui a été facilitée par l'existence ancienne d'un adjectif en -τός : sur le modèle de γράψω, ἔγραψα, γέγραμμαι à côté de γραπτός, on a fait τιμήσω, ἐτίμησα, τετίμημαι, etc., à côté de τιμητός.

§ 285. — Dès l'époque homérique le système des dénominatifs en -άω apparaît bien constitué : ἀγοράομαι de ἀγορή ; ἀράομαι, de ἀρή ; αὐδάω, de αὐδή ; ἡβάω de ἥβη ; μηχανάω de μηχανή ; ὁρμάω, de ὁρμή ; τιμάω, de τιμή, etc. L'extension de ce type à des dénominatifs tirés

d'autres thèmes relève plus de l'étude du vocabulaire que de la théorie de la conjugaison. Signalons parmi les catégories productives celle des noms de maladies : d'après κορυζᾶν « être enrhumé » (de κόρυζα) ou ποδαγρᾶν « avoir la goutte » (de ποδάγρα), on a tiré ὠδινᾶν (Septante) de ὠδῖνες. Beaucoup de noms de maladies se terminaient en -ία, et les dénominatifs correspondants en -ιᾶν : de αἱμωδία « mal de dents » αἱμωδιᾶν ; de ναυτία « mal de mer » ναυτιᾶν ; sur ce modèle a été créé ἰλιγγιᾶν « avoir le vertige » de ἴλιγγος, etc. Un groupe différent est formé par στρατηγιᾶν « rechercher une stratégie » (στρατηγία), σπουδαρχιᾶν « rechercher une magistrature » (σπουδαρχία), d'où, de μαθητής, μαθητιᾶν, « vouloir devenir disciple ».

Les verbes en -άω constituent une catégorie étendue. Du point de vue grec il n'y a sans doute pas de différence essentielle entre les présents primaires comme ὁράω ou δράω, ou les dénominatifs comme τιμάω. Mais la conjugaison peut différer aux autres thèmes : σπάω (§ 276) ou ἐάω (§ 274) comportent un α bref au futur, à l'aoriste, tandis que la conjugaison normale comporte un α long en grec commun, η en ionien : τιμήσω, δρήσω (attique phonétiquement δρᾱ́σω). Au présent on s'est demandé si l'α bref du présent τιμάω repose sur une innovation du grec. L'α long au présent est bien attesté dans la flexion athématique (§ 291).

Remarques I. — Certaines formes en -άω qui se sont également associées aux dénominatifs en -άω ne sont pas proprement des dénominatifs mais des déverbatifs ; toutefois dans leur conjugaison elles se confondent avec les dénominatifs : ainsi des thèmes à vocalisme ω de la racine comme νωμάω (cf. νέμω) : hom. τρωχάω (cf. τρέχω), etc. De même des présents en -τάω comme σκιρτάω « bondir » à côté de σκαίρω (cf. aussi § 274).

II. — Le mycénien infinitif *terejae* τελειαεν semble attester un dénominatif en -άω, mais reste obscur.

§ 286. — La flexion même des verbes en -άω pose des problèmes. En attique il est aisé de retrouver les formes contractes : α+ο, α+ω, α+ου = ω ; α+ε, α+η, α+ει (fausse diphtongue, à l'infinitif) = ᾱ ; α+οι = ῳ ; α+ει (à l'indicatif présent), α+ῃ = ᾳ.

Dans la langue épique on observe des formes comme ὁρόω (α 301, etc.), ὁράᾳς (H 448), ὁρόωσι (M 312), ὁρόων (A 350), ὁράασθε (Ψ 495), ὁρόωντο (Ψ 448), ὁράασθαι (π 107), etc. Lorsque les formes originelles ὁράω, ὁράεις, ὁράουσι ont été contractées en ionien, elles ont été introduites dans le texte homérique. Mais l'hexamètre dactylique ne pouvait admettre la forme contracte dont la valeur rythmique différait de celle des formes non contractes. On a adopté le timbre de la contraction mais on a conservé la valeur rythmique des formes non contractes : ὁρόω, ὁράᾳς indiquent des formes ὁρῶ, ὁρᾷς dont la seconde syllabe vaudrait une brève suivie d'une longue ; nous avons affaire à une graphie métrique (qui s'observe dans des textes musicaux), laquelle ne présente aucune valeur étymologique. Lorsque l'α précédant la voyelle thématique doit être scandé long, on a des graphies avec ω : ἡβώοντα (I 446), ἡβώοντες (κ 6, Ω 604), ἡβώωσα (ε 69).

Remarque. — En dorien et dans les parlers du Nord-Ouest le type en -άω passe souvent à la flexion en -έω : crét. μοιχιōν (*Lois de Gortyne*, II, 21) de μοιχέων au lieu de μοιχάων ; delphique επιτιμεοντες (Schwyzer 346) ; les inscriptions de Delphes emploient à la fois συλεοντα, συλεοι, συλεων, et συλητω (de *συλαετω). Le même traitement s'observe parfois dans la langue homérique ἤντεον (H 423). de ἀντάω ; μενοίνεον (M 59) de μενοινάω. Dans les manuscrits d'Hérodote τιμέοντες (V, 67) mais dans le même chapitre, ἐτίμων, εἰρώτεον (I, 158), φοιτέοντες (I, 37) ; Archiloque 22 [Diehl], ἐρέω pour ἐράω. Dans le dorien de Théocrite ὀπτεύμενος (VII 55). Ce traitement est généralement expliqué comme une dissimilation de l'α devant ο et ω. Mais, par ailleurs, les deux types -άω et -έω ont tendu à se mêler. On a en dorien, à Agrigente, un infinitif τιμειν (Schwyzer 307, 16) et en ionien le subj. ἀμφιτιμηται (Schwyzer 709 a). Dans la κοινή le flottement a persisté, cf. impf. ἠρώτουν de ἐρωτάω (Mathieu XV, 23). Le grec moderne dans la flexion des périspomènes a mêlé les types en -άω et en -έω : ῥωτᾷς, ῥωτᾷ pour ἐρωτᾷς, ἐρωτᾷ, mais ῥωτοῦμε pour ἐρωτῶμεν.

§ 287. — Le type en -έω qui a également connu une grande extension continue deux catégories anciennes de l'indo-européen qu'il n'est pas toujours facile de distinguer en grec.

L'indo-européen a possédé des « itératifs causatifs » à vocalisme *o*

et à finale en **-ey/^{e}-$_{o}$-*. Ils pouvaient, soit exprimer une action répétée ou durable, soit jouer par opposition avec un verbe radical le rôle d'un factitif : c'est le type de lat. *noceō*, *doceō*, *moneō* (Ernout, § 223). Ces verbes qui sont bien définis en indo-iranien, en particulier par la place du ton sur le suffixe, ne se laissent pas aisément distinguer en grec des dénominatifs de noms thématiques à vocalisme *o*. Quelques verbes évidemment radicaux ne peuvent entrer dans la catégorie des dénominatifs : δοκέω, itératif causatif de δέκομαι (att. δέχομαι), aor. ἔδοξα (mais ἐδόκησα déjà κ 415, υ 93, Hérodote, Pindare) ; hom. ὀχέομαι « aller en voiture » (cf. pamph. ϝεχετō) ; ποτέομαι « voltiger » (cf. πέτομαι et ποτάομαι) ; σοβέω « pousser, chasser » (cf. σέβομαι) ; στροφέω (cf. στρέφω) ; κομέω (Θ 109, etc.) « s'occuper de » (att. κομίζω) est apparenté à κάμνω. Il est possible que φοβέω ait été un déverbatif de φέβομαι avant d'être senti comme le dénominatif de φόβος ; ποθέω (aor. ἐπόθεσα) est l'itératif correspondant à aor. θέσσασθαι (Pindare, *Ném.* V, 10) cf. irl. *guidim* « je demande » avant d'être le dénominatif de πόθος.

Mais il est impossible de décider si βρομέω, σκοπέω, τρομέω, τροπέω (attesté en mycénien au participe *toroqejomeno*, qui prouve que le type de présent thématique en -έω est mycénien), φορέω sont respectivement les itératifs de βρέμω, σκέπτομαι, τρέμω, τρέπω, φέρω ou les dénominatifs de βρόμος, σκοπός, τρόμος, τρόπος, φόρος.

En fait le problème de la distinction entre les déverbatifs à vocalisme *o* et les dénominatifs de substantif à vocalisme *o* ne se pose pas au niveau du grec. Seuls des verbes clairement radicaux comme δοκέω, avec son aoriste ἔδοξα, etc., ou comme ποτέομαι, se distinguent franchement des dénominatifs.

Quelques thèmes à voyelle longue radicale (cf. lat. *sōpiō*) : ὠθέω (cf. skr. *avadhīt* « il a frappé »), aor. ἔωσα ; πωλέομαι (Α 490, etc.) « aller et venir » cf. πέλομαι ; πωλέω « vendre » est un thème de structure comparable, mais sans doute d'une racine différente. Avec un autre vocalisme : ῥīγέω, parf. radical ἔρρīγα, mais aor. ἐρρίγησα.

Remarque. — Les déverbatifs en -έω sont parfois doublés par un thème parallèle en -ίζω : κομίζω à côté de κομέω, ὠθίζομαι à côté de ὠθέω.

§ 288. — Le type en -έω a fourni d'autre part un grand nombre de dénominatifs nets dont l'étude appartient à la théorie du vocabulaire. Il s'observe d'abord dans des dérivés de noms thématiques : φιλέω, de φίλος, τυραννέω de τύραννος, κτυπέω de κτύπος, etc. Mais il a servi à former des dérivés d'autres thèmes : ἡγεμονέω de ἡγεμών (d'après στρατηγέω de στρατηγός ?) ; αὐτέω de αὐτή, φωνέω de φωνή (d'après κτυπέω, etc.). Aux dénominatifs en **-eyo-* sont venus s'associer des dénominatifs de thèmes en *s* (voir § 281).

Enfin aux dénominatifs et aux déverbatifs anciens se sont ajoutés toutes sortes d'autres thèmes. Il a été tiré en particulier des présents en -έω d'aoristes : στυγέω de ἔστυγον. On observe des doublets comme κυρέω et κύρω, etc. (pour les verbes radicaux, voir § 274).

§ 289. — Du point de vue grec il existe une catégorie de présents en -έω qui comportent normalement une flexion en -ήσω, -ησα, etc. Quelques verbes sentis comme « irréguliers » comportent des thèmes de futur et d'aoriste avec ε : soit d'anciens dénominatifs de thèmes en *s* comme αἰδέομαι, ἀκέομαι, ἀρκέω, νεικέω, τελέω (§ 281) ; soit des verbes radicaux, arrangement de présents athématiques ἀλέω, ἐμέω, καλέω (§ 275) ; soit des dérivés de radicaux en *s* : ζέω, ξέω, τρέω (§ 276) ; κοτέω « bouder », qui semble être un dénominatif de κότος, κότου, présente également des thèmes avec ε (ἐκότεσα, etc.).

Certains verbes comportent à la fois des thèmes en -έσω et -ήσω, -εσα et -ησα. Ποθέω fait à la fois au futur ποθέσομαι et ποθήσω, ἐπόθεσα et ἐπόθησα ; des verbes radicaux comme αἱρέω et δέω « lier » présentent suivant les thèmes des formes à ε ou à η (cf. § 274) ; αἰνέω qui semble être un dénominatif d'αἶνος présente la conjugaison suivante : αἰνέσω, ᾔνεσα (parfois αἰνήσω et ᾔνησα), ᾐνέθην, ᾔνεκα (mais ᾔνημαι).

Au présent et à l'imparfait tous les verbes en -έω suivent en

attique les mêmes règles de contraction : ε + η = η, ε + ῃ = ῃ, ε + ε = ει, ε + ο = ου, ε + ω = ω, ε + ει = ει, ε + οι = οι (sur les particularités des présents où un *F* intervocalique est tombé, voir § 275).

§ 290. — La catégorie des verbes en -όω est un type de dénominatifs que le grec a constitué et qui n'a pas de correspondant dans d'autres langues indo-européennes. Le présent y semble moins ancien que les autres thèmes et la voix moyenne plus ancienne que la voix active. Le grec a possédé des adjectifs en *-*ōlos* dérivés de thèmes en *-*e/o*-, comme χολωτός de χόλος, στεφανωτός de στέφανος. Sur ces formes ont été bâtis d'abord des parfaits passifs κεχόλωται (α 69), ἐστεφάνωται (Σ 485), puis un aoriste passif comme ἐχολώθη (Ν 206), un aor. sigmatique factitif ἐχόλωσε (Σ 111), enfin un présent χολοῦμαι (Θ 407) ; le présent actif de valeur factitive χολόω « irriter » n'apparaît que dans la prose plus tardive. On a constaté, en revanche, que le mycénien a déjà des exemples clairs de formes sigmatiques du type de la flexion en -όω : par exemple *ereuterose* = ἐλευθέρωσε ou ἐλευθερώσει.

L'histoire du système explique que les présents en -όω comportent normalement une valeur factitive : Homère emploie déjà δηϊόω « ravager » (Λ 153) tiré de δήιος. L'ionien-attique a un système cohérent avec δηλόω « rendre clair » de δῆλος, θανατόω « mettre à mort », de θάνατος, κακόω « maltraiter » de κακός, μισθόω « donner à loyer » de μισθός, στεφανόω « couronner » de στέφανος, etc.

La flexion attique des présents en -όω peut se résumer en quelques règles simples : ο + ω = ω, ο + η = ω, ο + ο = ου, ο + ου = ου. ο + ε = ου, ο + οι = οι, ο + ῃ = οι, ο + ει = οι (mais à l'infinitif ο + ει fausse diphtongue = ου).

Remarques I. — Ἀρόω verbe radical qui est entré dans cette conjugaison (mais cf. § 274) comporte un ο au futur et à l'aoriste : ἀρόσω, ἤροσα.

II. — L'attique a possédé deux verbes d'origine toute différente, en -ώω : ῥιγώω « frissonner » et ἱδρώω « suer » : les contractions se font en ω et ῳ au lieu de ου et οι : infinitif ῥιγῶν, part. fem. ῥιγῶσα, subj. 3e sg. ῥιγῷ, opt. 3e sg. ῥιγῴη.

III. — Les présents en -όω ont tendu à disparaître. La κοινή n'en conserve que peu d'exemples. En grec moderne on emploie des factitifs en -ώνω : βεβαιώνω « confirmer » pour βεβαιόω, γυμνώνω « mettre à nu » pour γυμνόω, θανατώνω « mettre à mort » pour θανατόω.

§ 291. — Dans les divers dialectes les contractions des différents types contractes s'opèrent suivant les règles de contraction propres à chaque dialecte. L'éolien présente une particularité plus notable en conjuguant les verbes contractes suivant le type athématique. Cette conjugaison est attendue dans les verbes radicaux où le passage à la flexion thématique est secondaire : κάλημι (Sapho 1, 16), infinitif hom. καλήμεναι (K 125) ; impér. καταγρεντον (Schwyzer, 620_{15}), du présent éolien ἀγρέω ; 3e plur. ind. prés. χόλαισι (Alcée 30, 9 [Diehl]) avec -αισι de *-αντι répond au présent ion.-att. χαλάω ; part. prés. fém. génitif γελαισᾶς (Sapho 2, 5) où αι est la notation d'un ᾱ permettrait de poser un présent radical γέλᾱμι, mais cf. § 276 ; ὄρημι (Sapho 2, 11) où l'on note l'η, indique que ὁράω repose sur une forme athématique (cf. § 274) ; ἀρώμεναι (Hésiode, *Trav.* 22) à côté de ἀρόω.

L'éolien présente enfin une flexion athématique en -μι à voyelle longue dans les verbes contractes dénominatifs. Ce type peut remonter, au moins en partie, à l'indo-européen comme semblent l'indiquer le latin *fugās*, *fugat*, *fugant* et certains faits baltiques et germaniques)[1]. Ces formes sont bien attestées surtout en lesbien. Verbes en -άω : ἄρασθαι (Sapho 27 a, 22 [Diehl]), ἀσᾴμενοι (Alcée 91 [Diehl]) ; — φίλημι (Sapho 65 [Diehl]), partic. nom. οἴκεις (Alcée 4 [Diehl]), φορήμεθα (Alcée 30 [Diehl]). Les exemples de verbes en -ωμι ne sauraient résulter que d'une innovation grecque, puisque le type thématique correspondant ne répond à rien hors du grec : δοκίμωμι (Sapho 60 [Diehl]). Hors du lesbien quelques faits comparables : thessal. στραταγεντος (Schwyzer 578 B), arcadien ποεντω (Schwyzer 656_9), chypriote κυμερε̄ναι, thème en ē répondant à l'att. κυβερνᾶν (Schwyzer 685, 1). Homère emploie enfin à l'infinitif

(1) A. Meillet, *Introduction*[7]..., p. 209 sq.

et au duel de l'indicatif quelques formes de ce type : φορήμεναι (O 310), φιλήμεναι (X 265), συλήτην (N 202), φοιτήτην (M 266).

L'éolien possède enfin quelques formes thématiques à voyelle longue issues de ces vieilles formes athématiques : ποθήω (Sapho 20 [Diehl]), ἀδικήει (Sapho 1).

IV. Verbes en -εύω.

§ 292. — Une dernière catégorie productive a été constituée par les thèmes en -εύω. La grande majorité de ces présents sont des dénominatifs dont l'origine se trouve dans les substantifs en -εύς : ἱππεύω est tiré de ἱππεύς, ἱερεύω de ἱερεύς, βασιλεύω de βασιλεύς. Le suffixe était étymologiquement en -ηυ-, mais devant consonne -ηυ- passait phonétiquement à ευ, en particulier aux thèmes autres que celui du présent : βασιλεύσω, etc. Dans la plupart des dialectes le suffixe est en -εύω. En éléen les présents du type φυγαδείω (Schwyzer 424) reposent sur *φυγαδεϝyω et présentent également un ε.

Ce suffixe -εύω a commencé à fournir dès le grec homérique des dérivés tirés de toutes sortes de thèmes. Chez Homère il a donné des formes métriquement commodes comme ἡνιοχεύω, ποντοπορεύω, etc. En attique et dans la *koiné* les dénominatifs en -εύω sont largement tirés de toutes sortes de thèmes : μαντεύομαι, de μάντις, κολακεύω de κόλαξ, παιδεύω « élever » de παῖς, δουλεύω de δοῦλος ; dans la *koiné*, αἰχμαλωτεύειν de αἰχμάλωτος.

Cette catégorie de verbes en -εύω permettait de constituer une conjugaison entièrement régulière qu'aucune anomalie morphologique ni aucun accident phonétique ne venait altérer.

Remarques I. — Aux dénominatifs en -εύω sont venus s'associer, des verbes d'origines diverses : εὕω « brûler » (cf. lat. *ūrō*) et hom. σεύομαι sont des verbes radicaux. D'autre part certains thèmes en -εύω semblent comporter un élargissement en *u* : hom. ἀχεύων (E 869) a côté de ἀχέων, ou κελεύω à côté de κέλομαι.

II. — En grec moderne le suffixe a continué à être productif : ψαρεύω « pêcher » de ψάρι « poisson », aor. ψάρεψα.

CHAPITRE XIII

LE FUTUR

A. Généralités

§ 293. — Le futur dans toutes les langues indo-européennes a été constitué par des procédés divers et qui ont tendu à se renouveler, ce qui s'explique par le caractère expressif de ce thème. Le futur grec n'a aucun rapport avec le futur latin. En grec il est constitué par des procédés qui peuvent varier. Le grec moderne, enfin, exprime le futur par une périphrase nouvelle.

De par leur sens, certains présents ont été employés en fonction de futur (« je viens » en français peut équivaloir à « je viendrai »). Ainsi εἶμι (A 169, Σ 333, etc., et constamment en attique) ; νέομαι « je reviendrai » (Σ 101 ; sur νίσομαι voir § 294) ; γίγνομαι (Hérodote VIII, 102) ; χέω (Aristophane, *Paix* 169) ; crétois τέλομαι « je serai » (Schwyzer 193_{46}), identique pour la forme au présent hom. à consonantisme éolien πέλομαι, cyrénéen 3ᵉ pers. sg. τένται de *τελται forme athématique due à l'influence de ἔσται (Solmsen-Fraenkel 39 A 19) ; dans des textes plus tardifs ἔρχομαι (*Nouveau Testament*, Jean XIV, 3).

Le subjonctif qui exprime originellement la volonté, puis l'éventualité, présente parfois un sens proche de celui du futur : Z 459 καί ποτέ τις εἴπῃσιν « et un jour on dira ». Il a pu fournir des futurs : πίομαι « je boirai » est un subj. aor. à voyelle brève (cf. l'aoriste athématique impér. πῖθι) ; ἔδομαι « je mangerai » un subj. à voyelle brève du présent athém. attesté dans l'infinitif ἔδμεναι (§ 241).

C'est d'après ἔδομαι que la *koinè* a constitué sur l'aor. ἔφαγον, φάγομαι (Luc XVII, 8, etc.), forme évidemment secondaire.

En se fondant sur ces faits, on a supposé que le futur en -σω repose sur le subjonctif à voyelle brève de l'aoriste sigmatique. Une forme comme δείξω est ambiguë : c'est un subjonctif en ν 344 ou φ 217, un futur en μ 25. Morphologiquement les deux formations restent toutefois différentes. Il n'existe aucun lien, à date ancienne, entre le futur et l'aoriste en -σα. Le futur possède la structure sigmatique qui lui est propre dans une foule de verbes où l'aoriste est radical : ἄξω, ἐλεύσομαι, πείσομαι, θήσω n'ont rien de commun avec ἤγαγον, ἦλθον, ἔπαθον, ἔθηκα. La racine du futur et celle de l'aoriste peuvent même être différentes : ὄψομαι, ἐρέω, mais εἶδον εἶπον ; dans la conjugaison de φέρω, ἤνεγκον, le futur οἴσομαι est tiré d'un radical qui ne se retrouve que dans l'adjectif verbal οἰστός.

Même là où aoriste et futur sont l'un et l'autre sigmatiques, ils peuvent diverger : le type du futur τενέω, att. τενῶ est irréductible à celui de l'aor. ἔτεινα.

B. **Futur sigmatique**

§ 294. — Du point de vue grec, le futur est, en principe, caractérisé par un thème sigmatique en *-$s^{e}/_{o}$-. Des futurs comparables se trouvent dans d'autres langues indo-européennes, par exemple en indo-iranien et en baltique : toutefois dans ces deux groupes ils reposent sur des thèmes en *-$sy^{e}/_{o}$-, cf. skr. *vakṣyā́mi* « je parlerai », lituanien *lìksiu* « je laisserai ». En latin et en irlandais la formation en *-$s^{e}/_{o}$- fournit des subjonctifs, cf. lat. *faxit*, v. irl. *lēis* et en irlandais, avec redoublement, un futur : ainsi, en face de v. irl. *guidim* « je prie », on a le subjonctif *-gess* et le futur *gigius*. Tous ces thèmes sont issus du désidératif indo-européen.

Le grec possède des thèmes de désidératifs qui sont sentis comme des présents et qui ont parfois servi de point de départ à une conjugaison : ἀλέξω « j'écarte » (A 590, etc.) ; νίσομαι « je reviens » et

parfois « je reviendrai » (Ψ 76) est un désidératif bâti sur la racine *_nes-_ de νέομαι (pour le traitement phonétique cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, § 190) ; βούλομαι pourrait être un désidératif reposant sur *g^{w}*-ol-so-*, de même que le dor. δήλομαι (*Tables d'Héraclée*, I, 146, Théocrite V, 27) sur *g^{w}*el-so-*. Le latin possède également des présents désidératifs, cf. *quaesō*, *uīso*.

Outre ces désidératifs archaïques qui ne sont que des débris interprétés par l'étymologie, le grec possède un système cohérent de désidératifs en -σείω : hom. ὀψείοντες « désirant voir », δρασείων « désirant agir » (Soph.), φευξείω « je veux fuir » (Eur.), χεσείω « j'ai envie de χέζειν » (Ar.), πολεμησείων « désirant faire la guerre », ξυμβασείων « désirant traiter (Thucyd.). Ces formes ne sont pas expliquées de façon satisfaisante.

Le rôle du désidératif a été essentiellement de former le futur grec. On entrevoit parfois la valeur originellement désidérative du futur : A 12 ἦλθε λυσόμενος θύγατρα « il est venu avec l'intention de racheter sa fille » ; A 29 τὴν δ' ἐγὼ οὐ λύσω, « pour moi je ne veux pas la rendre ». Mais, en fait, ces désidératifs jouent dans le système grec le rôle de futurs.

Un certain nombre de futurs anciens possèdent le vocalisme *e ;* ces futurs archaïques ont volontiers généralisé les désinences moyennes, fait que la valeur désidérative explique Ainsi πείσομαι (*πενθσομαι), de πάσχω ; hom. χείσομαι (σ 17) de χανδάνω ; τεύξομαι de τυγχάνω ; εἴσομαι futur de οἶδα ; ἐλεύσομαι futur ionien de εἶμι « aller » (α 88, etc., Hérodote), constitué sur le radical de l'aoriste ἦλθον, ἤλυθον. De εἰμί « je suis », on a ἔσομαι, mais une 3e personne du sg. ἔσται, athématique (d'après ἔστι ? — Noter aussi l'accent sur ε même dans les composés). Formes comparables dans des racines à voyelle longue : βήσομαι, dor. βᾱ́σομαι, cf. βαίνω et ἔϐην ; δήξομαι (dor. δᾱ́ξομαι) de δάκνω ; λήψομαι (dor. λᾱ́ψομαι), de λαμϐάνω ; λήξομαι de λαγχάνω qui semble analogique de λήψομαι ; φθήσομαι de φθάνω, ἔφθην, etc.

Bien entendu la tendance de la langue est d'agréger le futur aux autres thèmes de la conjugaison. Des futurs prennent le degré

vocalique du présent et la flexion active. Dès les plus anciens textes le futur de ἄγω est ἄξω et cette tendance n'a fait que se développer. Xénophon emploie φθάσω (*Cyrop.* V, 4, 38, etc.) au lieu de l'ancien φθήσομαι : la forme se relie au présent φθάνω et à l'aoriste ἔφθασα.

C. Formations particulières

I. Futurs contractés.

§ 295. — La sifflante caractéristique du futur ne devait phonétiquement se maintenir que dans les radicaux de verbes terminés par une occlusive (ou un *s*) : δείξω, πείσω (de πείθω), τελέσω. Après voyelle, dans λύσω, etc., et notamment dans les types dénominatifs φιλήσω, τιμήσω, δηλώσω, βασιλεύσω le σ a été rétabli par analogie de δείξω, etc., tout comme dans les aoristes sigmatiques. Toutefois le texte homérique semble conserver quelques futurs en -ύω sans σ qui ont échappé à la réfection analogique : ἐρύουσι (Λ 454, etc.), τανύουσι (φ 174), peut-être ἐξανύω (Λ 365).

L'absence de σ, tombé phonétiquement, est de règle à date ancienne dans les futurs de racines « disyllabiques »[1]. Ainsi ἐρέω, ἐρῶ de **werə₁-s*$^{e}/_{o}$-, qui sert de futur à λέγω (**werə₁-/wrē-*, cf. εἴρημαι, etc.) ; βαλῶ (cf. βέβληκα, etc.) ; πεσέομαι, πεσοῦμαι de *πετέομαι racine de πίπτω, πέπτωκα ; καλέων (δ 532, Platon, *Banquet* 175 a) homonyme du présent καλέω, cf. le parfait κέκλημαι, etc.

De même, futurs en -άω : δαμάᾳ (X 271), cf. δάμνημι, δέδμημαι (grec commun -νᾱμι, -μᾱμαι) ; ἐλόωσι (hom. pour ἐλάουσι N 315) et attique ἐλῶ -ᾷς, de ἐλαύνω ; κερῶ (Hésychius), cf. κίρνημι (grec commun -νᾱμι), κεράννυμι ; κρεμόω (hom. pour κρεμάω H 83), κρεμῶ ᾷς (Aristophane, *Plutus* 312), cf. κρίμνημι (grec commun -νᾱμι) et

(1) Quelques thèmes II à finale longue peuvent avoir un futur à sigma : de γιγνώσκω, γνώσομαι fait sur ἔγνων ; de même τλήσομαι sur ἔτλην.

κρεμάννυμι ; σκεδῶ -ᾷς (attique), cf. σκίδνημι (grec commun -νᾱμι) et σκεδάννυμι.

Cet ensemble oppose en principe des racines suffixées en $ə_1 > ε$ et des racines suffixées en $ə_2 > α$: on a donc ἐρέω de *$werə_1$- *$wreə_1$-, cf. ῥητός, etc. ; βαλέω de *$g^wolə_1$-/*$g^wleə_1$-, cf. βλητός, etc. ; καλέω de *$k^olə_1$-/*$kleə_1$-, cf. κλητός, etc. ; πεσέομαι (pour *πετέομαι) de *$pelə_1$-/$pleə_1$-, cf. πεπτηώς, etc. ; de même mycénien *demeote* = δεμέοντες « devant construire » (le grec alphabétique n'a pas de futur pour ce verbe) de *$demə_1$-/*$dmeə_1$, cf. δέδμημαι, -δμητός (les formes en ᾱ d'écrivains doriens ne doivent rien représenter d'ancien).

Inversement les verbes suffixés en $ə_2$ ont le futur en -άω : δαμάω « je dompterai », de *$d^omə_2$-/*$dmeə_2$-, cf. δμᾱτός ; etc. Mais la flexion en -έω a dû s'étendre au dépens de la flexion en -άω : d'où θανοῦμαι à côté de θάνατος, θνᾱτός ; καμοῦμαι à côté de κάματος, dor. ἄκμᾱτος ; τεμῶ, à côté de dor. τμᾱτός, τέμαχος.

Il n'existe pas de futurs en -όω du type de δηλόω : de ὄμνυμι on attend, à côté de ὤμοσα, ὀμοῦμαι, 3ᵉ sg. *ὀμοῦται, de *ὄμοεται, mais on a un thème en -ε-, ὀμεῖται, etc. : dissimilation appuyée sur l'analogie des futurs en -έω.

Le futur en -έω s'est généralisé dans la plupart des dialectes pour les thèmes terminés en sonante (μ, ν, λ, ρ) : δραμοῦμαι, νεμῶ ; — κτενῶ, μενῶ, dans des dérivés : σημανῶ, ὑφανῶ, dans des thèmes où le ν n'appartient pas à la racine : κλινῶ, κρινῶ, πλυνῶ ; — ἀγγελῶ, στελῶ ; — φθερῶ, κερῶ (de κείρω), καθαρῶ, etc.

Ce type de futurs de verbes en μ, ν, λ, ρ peut apparaître comme une innovation du grec (cf. § 296) d'après les thèmes terminés par ə mais il peut avoir une amorce ancienne : cf. le type du skr. *kar-iṣyáti*.

§ 296. — Ce type de futur a connu une fortune inégale : quelques verbes en ρ et λ présentent parfois, en particulier chez Homère, mais non dans la prose attique, des formes sigmatiques ; ces formes sont anciennes et sont considérées par les grammairiens de l'antiquité

comme des éolismes. Comme futur de διαφθείρω, Homère emploie διαφθέρσει (N 625), mais l'ionien διαφθερέει et l'attique διαφθερεῖ. Autres exemples : θερσόμενος (τ 507) ; ὄρσουσα (Φ 335, Pindare, tragiques), mais ὀρεῖται (Υ 140), κέλσειν (Eschyle, *Suppl.* 330).

Dans la κοινή, et déjà en nouvel attique, des formes sigmatiques se sont constituées en concurrence avec les futurs contractes de racines « disyllabiques » : le futur καλέω avait l'inconvénient de se confondre avec le présent, mais καλέσσω se lit dans des inscriptions éoliennes et καλέσω en attique récent ; pour le futur γαμέω qui coïncide également avec le présent on trouve γαμήσω dans la κοινή. Autres exemples : de κορέννυμι, κορέσω (Hérodote I, 212) ; pour hom. ὀλεῖται, att. ὀλῶ, on a déjà ὀλέσσω chez Homère (M 250), att. ὀλέσω. Dans les thèmes en α : ἐλάσω (Hippocrate, Xénophon, *An.* VII, 7, 55), κεράσω *(koiné)*, κρεμάσω (Alcée le comique 8 [Kock]), πετάσω (Euripide), σκεδάσω (Théognis 883 et prosateurs tardifs). Le type sigmatique a tendu de plus en plus à s'imposer.

La conjugaison contracte s'observe pourtant parfois, hors des catégories déjà examinées, dans des verbes où elle est manifestement secondaire. Chez Homère le dénominatif τελέω présente, à côté des formes attendues τελέσσω et τελέσω, un futur τελέω, τελῶ (I 156, Platon, *Prot.* 311 b) et l'on a chez Homère comme futurs à la fois ἀντιάσω (χ 28) et ἀντιόω (M 368) qui répondent aux dénominatifs ἀντιάζω et ἀντιόω : ces futurs contractes qui sont secondaires s'expliquent par le sens de ces verbes dont le présent se prêtait à prendre le sens futur parce qu'ils expriment le terme du procès.

Cette extension s'observe parfois dans des conditions moins claires. Le futur de μάχομαι est chez Homère μαχήσομαι (ou μαχέσσομαι), mais aussi chez Homère (B 366 et Υ 26) et constamment en attique μαχέομαι, μαχοῦμαι. Ce futur peut avoir été créé sur l'aoriste ἐμαχεσ(σ)άμην d'après le type de ὀλοῦμαι, ὤλεσα. Du présent ἕζω, ἕζομαι, il existe un futur factitif -έσω attesté dans ἀνέσει (σ 265) et καθέσω (Eupolis 12, 11 [Demianczuk]), mais en attique il a été créé un futur contracte καθεδοῦμαι. On a de même τεκεῖσθαι comme

futur de τίκτειν. Dans la *koiné* πιοῦμαι (Aristote, *Rhét.* 1370 b), χεῶ (*Actes des Apotres* II, 17) et même -ἑλῶ (Luc XII, 18) tiré de -εἷλον d'après βαλῶ en face de ἔβαλον.

II. Futurs des verbes en -ζω.

§ 297. — Les verbes dérivés en -ζω présentent dans la formation du futur diverses difficultés.

Au futur comme à l'aoriste on observe une hésitation entre un thème en -σω et un thème en -ξω. D'une manière générale l'attique a tendu à généraliser les futurs en -σω comme les aoristes en -σα, tandis que les parlers doriens préféraient les thèmes à gutturale. Du présent ἁρπάζω, on a ἁρπάσω (attique), et ἁρπάξω (X 310) ; de ὀνομάζω, ὀνομάσω (attique), et ὀνυμάξω (Pindare) ; de ἐργάζομαι, ἐργάσομαι (attique), et ἐργάξομαι (*Tables d'Héraclée* I, 112) ; de δικάζω, δικάσω et δικαξω (dorien). De même, pour les présents en -ίζω, on a hom. πολεμίξομεν, etc.

Dans la majeure partie des verbes en -ίζω, -ζω est un élément secondaire. Il serait possible que le futur ancien de κομίζω ait été *κομίω après chute du σ intervocalique comme dans ἐρύουσι : de même *ἀεικίω de ἀεικίζω, *κτερίω de κτερίζω, etc. On a pensé aussi que *-ίω était analogique des futurs comme δαμάω, à côté de δαμάζω. — En attique ces futurs non sigmatiques ont été associés aux futurs du type μενῶ, etc., et ont reçu la flexion contracte (pour Homère, voir Chantraine, *Grammaire hom.* I, p. 451). Nombreux exemples en attique et dans la κοινή : ἀγωνιοῦμαι, βαδιοῦμαι, etc. ; on a même καθιῶ (Démosthène XXIV, 25, etc.), de καθίζω (§ 247), où -ζω ne joue pas le rôle d'un suffixe. Mais on observe de bonne heure la concurrence que le futur en -σω a faite au futur en -ιῶ ; l'attique présente un exemple de σωῶ futur de σῴζω (*I.G.* I², 188), mais la forme usuelle est σώσω. Il y a hésitation entre ψηφίσω et ψηφιῶ (inscriptions, prose).

Remarque. — On trouve même un futur en -ιῶ qui ne répond pas à un présent en -ίζω : ἀμφιῶ (Aristophane, *Cav.* 891), pour ἀμφιέσω, de ἀμφιέννυμι : création analogique sur l'aoriste ἀμφιέσαι, d'après ὀλῶ, ὀλέσαι.

Les futurs répondant aux présents en -άζω sont parfois, mais rarement en attique, des thèmes contractes en -άω. Le système a pu partir de thèmes de futurs de racines « disyllabiques » comme δαμάω à quoi répond comme thème de présent aussi bien δαμάζω que δάμνημι : δικάω de δικάζω (Hérodote I, 97, inscriptions ioniennes); βιβῶ de βιβάζω (Aristophane, *Ois.* 426, Platon, *Phèdre* 229 e), ἐξετῶ de ἐξετάζω (Isocrate IX, 34).

La κοινή possède encore quelques formes de ce type : ἁρπῶμαι de ἁρπάζω *(Septante)*, ἐργῶμαι de ἐργάζομαι (*Septante*, papyrus). Toutefois, dans le *Nouveau Testament*, le futur des verbes en -άζω est toujours en -άσω.

III. Futurs doriens.

§ 298. — Les deux types de futurs usuels en attique, futur sigmatique et futur contracte, se trouvent combinés dans la formation en -σέω, -σέομαι. On trouve déjà chez Homère, de εἰμί, 3e pers. sg. seulement ἐσσεῖται (B 393, etc., métriquement commode), à côté de ἔσσεται (A 239, etc.), de ἔσεται (A 211, etc.) et de ἔσται (A 136, etc.) ; en attique πλευσούμεθα (Thucydide I, 143, etc.) de πλέω ; πνευσεῖται (Aristophane, *Gren.* 1221) de πνέω ; φευξοῦμαι (Euripide, *Médée* 604) de φεύγω ; χεσεῖσθαι (Aristophane, *Guêpes* 941) de χέζω. On remarque que toutes ces formes sont moyennes.

Ce type de futur est surtout usuel en grec occidental, aussi a-t-il reçu, dès l'antiquité, le nom de futur dorien. En laconien et à Héraclée, les futurs contracte et non contracte se trouvent côte à côte : εργαξηται contracte (Tables d'Héraclée I, 168), mais εργαξονται (*ib.* I, 112). Dans d'autres parlers doriens on a : crétois σπευσιω (Schwyzer 193 A, 42), δειξιων (Schwyzer 181, II, 16), dans ces formes -ιω est issu de -εω ; πρᾱξηται (Schwyzer 181, VI, 6) ; le futur « dorien » est également attesté dans les parlers du Nord-Ouest : à Delphes : αποδειξεω, κλεψεω, συμπρᾱξεω, τᾱγευσεω dans l'inscription des Labyades (Schwyzer 323), ορκιξεω (Schwyzer 325). De même chez Théocrite, cf. βᾱσεῦμαι, II, 8, etc.

D. **Futurs passifs**

§ 299. — Originellement le futur à désinences moyennes a pu, lorsque le sens du verbe s'y prêtait, prendre le sens passif. Homère emploie πέρσεται « il sera détruit » (Ω 729), τρώσεσθαι « devoir être blessé » (M 66), κρανέεσθαι « devoir être achevé » (I 626), κατακτανέεσθε « vous serez tués » (Ξ 481). Mais il a été constitué des futurs en -ήσομαι, qui se trouvent en rapport avec l'aoriste en -ην (cf. § 185) : δαήσεαι « tu sauras » (γ 187, τ 325), cf. ἐδάην. Ces futurs, comme les aoristes en -ην, ont volontiers pris le sens passif. De μίσγομαι la langue homérique emploie à la fois un futur μ(ε)ίξεσθαι (ζ 136) « se mêler à », et μιγήσεσθαι (K 365), seul exemple du futur « passif », chez Homère, bâti sur l'aoriste ἐμίγην.

En attique, quelques futurs moyens s'emploient avec le sens passif, surtout dans des verbes dont le thème est particulièrement long et lourd ; d'autre part lorsque -θήσομαι et -σομαι coexistent, la première forme présente une valeur d'aspect proche de celle de l'aoriste : ἀνοίξομαι (Meisterhans-Schwyzer, p. 193) et en grec tardif les formes tirées de l'aoriste passif ἀνοιγήσομαι et ἀνοιχθήσομαι ; fut. attique de μαστιγόομαι, μαστιγώσεται (Meisterhans-Schwyzer, p. 193, Platon, *Rép.* 361 e) ; de πολεμέομαι, πολεμήσεται (Thucydide, I, 68) ; de τιμάω, τιμήσομαι (Thucydide, II, 87, Démosthène XIX, 100), mais τιμηθήσομαι (Thucydide VI, 80, Démosthène XIX, 223) ; pour οἴσομαι voir plus loin.

D'une manière générale l'attique a développé un futur en -ήσομαι ou -θήσομαι, parallèle à l'aoriste en -ην ou en -θην, et senti comme passif : παγήσομαι, cf. ἐπάγην ; πραχθήσομαι, cf. ἐπράχθην ; ῥηθήσομαι, cf. ἐρρήθην ; λεχθήσομαι, cf. ἐλέχθην. Sans aoriste passif correspondant : κρεμήσεται, futur de κρέμαμαι, pour κρεμάσεται (Aristophane, *Ach.* 279, *Guêpes* 808) ; παρδήσομαι (Aristophane, *Gren.* 10), à côté de ἔπαρδον. Le futur passif répondant au présent φέρω comporte trois formes : οἴσομαι (Euripide, *Or.* 440, Hérodote, Xénophon), οἰσθήσομαι (Euripide, *Suppl.* 561, Ps. Démos-

thène XLIV, 45, Aristote), et, tiré de l'aoriste passif, ἐνεχθήσομαι (Thucydide VII, 56, Aristote, Marc-Aurèle).

Remarque. — Les dialectes doriens présentent un futur passif en -ησέω, tiré de l'aoriste en -ην, qui se distingue de la forme ionienne correspondante, d'une part par la flexion active, de l'autre par le type contracte en -σεο- caractéristique du dorien : φανησεῖν (Archimède II, 258), crétois ἀναγραφησει (Collitz 5149, 19) ; futurs en -θησέω : δειχθησοῦντι (Archimède I, 314), rhodien ἐπιμεληθησευντι (Schwyzer, 281) ; enfin il a été constitué quelques futurs contractes à désinences moyennes : mégarien ἀνατεθησειται (Collitz 3089, 38).

E. Futurs à redoublement

§ 300. — Le grec a hérité de l'indo-européen un type de futurs à redoublement. Ces futurs sont, à l'origine, indépendants des autres thèmes et comportent anciennement la flexion moyenne. Ils semblent issus de désidératifs à redoublement dont l'indo-iranien a également conservé des restes. A l'origine ce futur à redoublement ne se rattachait donc pas au parfait. Homère emploie à la fois δέξομαι, et δεδέξομαι (E 238) : ce dernier futur n'exprime pas, comme le parfait, le procès accompli ; il est difficile de déterminer s'il présente une signification différente de δέξομαι. Le thème à redoublement a pu fournir un futur passif lorsqu'il n'en existait pas d'autre : δεθήσεται de δέω « lier » n'a jamais été usuel, mais on emploie δεδήσεται (Platon, *Rép.* 361 e).

Toutefois, dès la langue homérique, le futur à redoublement a tendu à s'associer au parfait : κεκλήσομαι, μεμνήσομαι, πεφήσεται « il sera apparu » (cf. πέφανται et φαίνομαι), et par analogie πεφήσεται « il sera tué » (O 140, cf. πέφαται, πέφνον), βεβρώσεται, κεχολώσεται, εἰρήσεται de εἴρηται. En attique : κεκλαύσεται, γεγράψεται, τετμήσεται, πεπρᾰ́σεται (alors que πρᾱθήσεται est évité), κεκρᾰ́ ξεται aveca flexion moyenne, répond au parfait κέκρᾱγα. C'est en liaison nette avec le parfait, et pour la structure, et pour la forme, qu'ont été faites les formes actives, ἑστήξω « je me tiendrai debout » (Aristophane, etc.), de ἕστηκα ; τεθνήξω « je serai mort » (Eschyle,

Aristophane, Platon), de τέθνηκα ; εἴξω « je ressemblerai à » (Aristophane, *Nuées*, 1001), cf. ἔοικα et εἰκώς. En attique récent ces futurs ont parfois admis la flexion moyenne : ἑστήξομαι (Euripide, Xénophon), τεθνήξομαι (Aristophane).

On rencontre chez Homère des futurs à redoublement qui apparaissent nettement comme tirés d'aoristes : πεφιδήσεται (Ο 215, Ω 158, 187), cf. πεφιδέσθαι ; πεπιθήσω (Χ 223), cf. πέπιθον et πιθήσω.

F. **Substituts du futur**

§ 301. — Le futur a tendu, dans toutes les langues, à être renouvelé par divers procédés. Déjà en attique le futur a été renouvelé au moyen de périphrases. Les Attiques emploient parfois le participe futur avec ἔρχομαι pour dire « je suis sur le point de, je vais faire » : Platon, *Prot.* 313 a οἶσθα εἰς οἷόν τινα κίνδυνον ἔρχει ὑποθήσων τὴν ψυχήν « sais-tu à quel péril tu vas exposer ton âme ? ». — Μέλλω avec l'infinitif s'emploie comme substitut du futur ; μέλλω suivi de l'infinitif présent, futur ou aoriste, signifie « avoir l'intention de », « être sur le point de ». Le tour qui s'observe déjà chez Homère s'emploie en ionien-attique et se trouve largement attesté dans la κοινή.

Enfin le participe parfait qui s'est prêté à fournir des expressions périphrastiques avec εἰμί s'emploie notamment volontiers avec ἔσομαι, cf. Démosthène IV, 50 ἐσόμεθα ἐγνωκότες...

Remarque. — Le grec byzantin a recouru à d'autres périphrases, en particulier ἔχω et l'infinitif, ἔχω ποιῆσαι répondant à ποιήσω du grec ancien. Plus tard il a été constitué une autre périphrase θὰ δίδω, θὰ δώσω « je donnerai » où δίδω et δώσω sont d'anciens subjonctifs et θὰ repose sur θέλω νά, θέλω ἵνα. Par ce procédé le grec moderne a étendu au futur l'opposition essentielle de thème de présent et thème d'aoriste, duratif et momentané.

CHAPITRE XIV

LES MODES

A. Généralités

§ 302. — A l'indicatif, nettement objectif, s'opposent pour chacun des thèmes temporels (présent, aoriste, parfait) des modes exprimant des nuances subjectives, le subjonctif et l'optatif. Le subjonctif exprime la volonté de faire quelque chose : φέρε ἴδω « allons, que je voie » ; il a pu chez Homère servir de futur contingent : καί ποτέ τις εἴπῃσι (Z 459) « quelqu'un dira un jour » ; le subjonctif a été ainsi amené à jouer un rôle considérable dans certaines propositions subordonnées.

L'optatif exprime le souhait comme l'indique le nom que les grammairiens lui ont donné : αὐτίκα τεθναίην (Σ 98) « puissé-je être mort sur-le-champ » ; en cet emploi, il est généralement précédé en attique des particules εἴθε, εἰ γάρ. L'optatif a également servi à exprimer la possibilité : ῥεῖα θεός γ' ἐθέλων καὶ τηλόθεν ἄνδρα σαώσαι (γ 231) « un dieu, s'il le veut, peut aisément sauver un homme, même de loin » ; en cet emploi il est généralement accompagné d'une particule modale qui varie suivant les dialectes et qui est ἄν en attique : Platon, *Banquet* 196 d, Ἔρως πάντων ἂν ἀνδρειότατος εἴη. L'optatif a encore été employé dans certaines subordonnées conditionnelles ; enfin, par un développement qui peut avoir son origine dans des faits indo-européens, il a pu servir de substitut au subjonctif ou même à l'indicatif dans des subordonnées dépendant

d'un verbe principal à l'imparfait ou à l'aoriste ; cette dernière extension a exercé une influence sur la constitution même du système des optatifs, par la création d'un optatif futur.

Parmi les langues indo-européennes, seuls l'indo-iranien et le grec ont conservé, à date ancienne, l'opposition délicate entre le subjonctif et l'optatif. En grec même, l'optatif, dont l'emploi est très répandu dans la période classique de l'attique tend à sortir de l'usage dans la κοινή et disparaît complètement en grec moyen et moderne.

B. Le Subjonctif

§ 303. — Les formations de subjonctif différaient en indo-européen suivant que les thèmes d'indicatif auquel elles répondaient étaient athématiques ou thématiques. Cette distinction est bien attestée dans les textes grecs les plus archaïques (Homère) et dans certains dialectes autres que l'ionien-attique. Mais elle a tendu à disparaître et le subjonctif du type thématique caractérisé par la voyelle thématique longue a été généralisé.

§ 304. — Le subjonctif du type athématique était caractérisé par la voyelle brève *e/o* qui s'ajoutait au thème verbal, celui-ci ayant le degré *e* du vocalisme présuffixal. A skr. *ásti* « il est » s'oppose le subj. *ăsati* « qu'il soit ». Le latin s'est servi de ce subjonctif pour former le futur du verbe « être » : *erit* (de **es-e-ti*) sert de futur à *est*.

Le subjonctif des verbes athématiques du grec présente de nombreux exemples caractérisés par la voyelle brève. Les exemples homériques sont les plus nombreux, mais on ne les observe que dans des formes où la métrique ne permettait pas aux aèdes ioniens de substituer des subjonctifs à voyelle longue. On trouvera donc ἴομεν « allons », ἄλεται « qu'il saute », mais jamais à la seconde ou troisième pers. du sg. *ιεις, *ιει, ou à la troisième pers. du pl. *ιουσι ou *αλονται.

Exemples du présent : ἴομεν (B 440, etc.), de εἶμι « aller » ; κεῖται (T 32) qui repose sur *κεy-εται, de κεῖμαι. A l'aoriste : ἄλεται (Λ 192, 207), cf. ἆλτο ; φθίεται (Υ 173), cf. ἔφθιτο ; βήομεν (K 97, etc.), cf. ἔϐην ; δώομεν (H 299), cf. ἔδωκα ; στείομεν (O 297, etc.), graphie pour στήομεν, cf. ἔστην ; θείομεν (A 143, etc.), graphie pour θήομεν, cf. ἔθηκα. Dans les aoristes en -ην : δαμήετε (H 72), cf. ἐδάμην, etc. Dans les formes de présents ou d'aoristes radicaux à voyelle longue alternante (θη-/θε-, etc.), le vocalisme radical est long, cf. hom. δώομεν, etc. ; de même dorien βᾶμες = attique βῶμεν (Théocrite 15, 22) repose sur *βᾱ-ομες, etc.

Dans les aoristes du type ἔχευα : χεύομεν (H 336) ; κήομεν (H 333), cf. ἔκηα ; ἀλεύεται (ξ 400), cf. ἠλεύατο. Au subjonctif de l'aoriste sigmatique les exemples sont extrêmement nombreux, le subjonctif à voyelle brève fournissant souvent un rythme dactylique commode. Ainsi ἀγείρομεν (A 142), ἀμείψεται (I 409), ἀντήσομεν (π 254), βήσομεν (A 144), ἱλάσσομαι (γ 419) ; παύσομεν (Φ 314), σαώσομεν (E 469), ἀπώσομεν (Θ 96), etc. — Enfin au parfait Homère emploie εἴδομεν(A 363), εἴδετε (Θ 18), de οἶδα, et πεποίθομεν (κ 335).

Quelques dialectes ont conservé des formes de ce type. C'est à l'aoriste sigmatique qu'apparaissent les exemples les plus nets : en ionien oriental, à Téos κατάξει de ἄγνυμι, ἐκκόψει, ποιήσει (Schwyzer 710 B), à Chios πρήξοισι (Schwyzer 688 A) ; en dorien, crétois ἐνεχυρακσει, ἀπολυσεται (Collitz 5000, I, 10) ; en lesbien, ἀποτεισει (Bechtel I, p. 94).

§ 305. — Dans la conjugaison thématique le subjonctif a été caractérisé par la voyelle thématique longue qui s'opposait à la brève de l'indicatif. D'où λείπω, λείπῃς, λείπῃ, λείπωμεν, λείπητε, λείπωσι ou, à l'aoriste, λίπω, λίπῃς, λίπῃ, λίπωμεν, λίπητε, λίπωσι.

C'est ce subjonctif, caractérisé par une voyelle longue, qui a été étendu par analogie à tous les types athématiques. Le subj. de εἰμί « je suis » est toujours du type 1re pers. pl. ἔωμεν ou ὦμεν, etc. ; dans la conjugaison de εἶμι « aller » ἴομεν est remplacé par ἴωμεν ;

en attique le subj. de κεῖμαι est κέηται (Platon, *Banquet*, 213 b, etc.), celui de δείκνῡμι, δεικνύω, δεικνύωμαι. A l'aoriste sigmatique la flexion avec voyelle longue commence à s'introduire chez Homère : παύσωμεν (H 29), πέμψωμεν (υ 383) ; c'est le type constant en attique. De même, dans les aoristes radicaux on a χέωμεν de ἔχεα, δύωμεν de ἔδῡν, φύωμεν de ἔφῡν.

Au parfait s'est constitué un subjonctif à voyelle longue du type λελύκω, λελύκῃς, λελύκῃ, etc. ; on a déjà chez Homère des formes comme πεφύκῃ ou ὀρώρηται.

§ 306. — Dans les thèmes terminés par une voyelle, qu'il s'agisse de présents ou d'aoristes (en particulier dans les aoristes en -ην et en -θην), les faits se présentent dans des conditions un peu différentes. Les formes de subj. à voyelle brève comme θήομεν (A 143) de ἔθηκα ont subi en ionien une métathèse de quantité d'où θέωμεν (ω 285) qui est disyllabique, puis par contraction θῶμεν : de ἐνεμεσσήθην, les manuscrits donnent νεμεσσηθῶμεν (Ω 53), mais la leçon d'Aristarque était νεμεσσηθέωμεν ; les formes à métathèse ont précédé la flexion à voyelle longue contracte. Il existe également, par ailleurs, des formes non contractes à voyelle longue : hom. στήῃς (P 30), δώῃσιν (A 324), δώωσιν (A 137), δαμήῃς (Γ 436), etc.

Dans les dialectes autres que l'ionien-attique des formes à voyelles longues sont également bien attestées : béot. ἀποδωει (Schwyzer 523_{155}), κατασκευασθειει (Schwyzer 462 A_{17}), dans ces exemples l'orthographe béotienne note ει pour η du grec commun ; delphique δωη (Collitz 1717) ; avec abrègement de la première voyelle, rhodien ἐργασθεωντι (Schwyzer 284_7) ; crétois ἐνθιωμεν et πειθθιωντι (Collitz 5022) pour l'attique ἐνθῶμεν et πεισθῶσι : la longue η s'est abrégée en ε, puis l'ε est passé à ι ; avec contraction, dans les Tables d'Héraclée (Schwyzer 62_{116}), φωντι = φῶσι 3ᵉ pers. plur. subj. de φημί.

Au parfait il existe un type contracte εἰδῶ, εἰδῇς, εἰδῇ, εἰδῶμεν, etc., de οἶδα : ce type doit reposer sur un thème ειδη-,

cf. le futur εἰδήσω et au subj., avec abrègement de η, εἰδέω (Hérodote III, 140), 3e pers. pl. εἰδέωσι (ionien, Dittenberger[3] 45_{21}, Halicarnasse ve siècle av. J.-C.) ; voir § 365.

On observe donc dans l'extension de la longue dans les thèmes vocaliques trois traitements différents : maintien des deux longues en contact, abrègement de la première voyelle, ou contraction. C'est la contraction qui se trouve en principe dans les subjonctifs de ce type en attique ; ainsi s'explique leur propérispomène : φῶμεν, ἱστῶμεν, τιθῶμεν, διδῶμεν ; aoristes, στῶμεν, θῶμεν δῶμεν, βῶμεν, γνῶμεν, μιγῶμεν, δειχθῶμεν ; parfait, outre εἰδῶ, κεκτῆται, μεμνῶμαι.

§ 307. — Pour certains thèmes comme δύναμαι, ἐπίσταμαι, κρέμαμαι, aor. ἐπριάμην, le grec a hésité entre deux formations de subjonctif. On y observe parfois l'addition des caractéristiques du subjonctif à un thème qui semble terminé lui-même en voyelle longue d'après le témoignage de l'ionien δυνεώμεθα qui suppose nécessairement δυνη- : thessal. δυνᾱεται (Schwyzer 608), où l'ε peut être une brève ou une notation pour η ; ionien δυνεώμεθα ; δυνέωνται, de *δυνήομεθα, *δυνήονται ou de *δυνήωμεθα, *δυνήωνται (Hérodote IV 97, VII 163) ; delphique ἀντιπριᾱηται (Collitz 1717_{10}). Ailleurs, et particulièrement en attique, les voyelles longues du subjonctif η/ω ont été purement et simplement ajoutées à un thème consonantique extrait de l'indicatif : δύν-ηαι déjà chez Homère (Z 229) et, en attique. δύν-ωμαι, δύν-ῃ, etc. ; de même att. ἐπίστωμαι, -ῃ, -ηται. etc. ; κρέμωμαι, -ῃ, -ηται, etc. ; πρίωμαι, -ῃ, -ηται, etc. Il faut donc, en attique, bien distinguer ces formes de celles du type ἱστῶμαι qui sont contractées et présentent une accentuation différente. Le subjonctif de κάθημαι « être assis » hésite en attique entre les deux flexions καθῶμαι et κάθωμαι (Aristophane, *Cav.* 754, les manuscrits donnent κάθηται mais Bekker corrige en καθῆται).

§ 308. **Note.** — On a parfois constitué par un autre procédé le subj. des athématiques en imitant l'opposition quantitative, indicatif *e/o*, subj. *ē/ō* et

en allongeant au subjonctif la voyelle finale du thème de l'indicatif. Ce type se trouve rarement en ionien-attique dans des présents en -νυμαι : hom. ζώννῡνται (ω 89), ῥήγνῡται (Hipponax, 25 [Diehl]), διασκεδάννῡται (Platon, *Phédon* 77 b). Dans les dialectes autres que l'attique, au présent, messénien προτίθηντι (Schwyzer 74_{87}), de εἰμί, ἦνται (*ibid.*, l. 83) ; à l'aor. en *ē*, προγραφηντι (*ibid.*, l. 160). Enfin tout un groupe de subj. en ᾱ : crétois νυνᾶται (*Lois de Gortyne*, Schwyzer 179, VIII, 20) du présent νύναμαι, forme crétoise pour δύναμαι ; probablement ἴσᾱντι (Schwyzer 190), cf. sur ἴσᾱμι § 217 ; arcadien επισυνιστᾱτοι (Schwyzer 656_{16}) ; lesbien ἔρᾱται (Sapho 27 a [Diehl]). D'après ces subj. en -ᾱτι, -ᾱται répondant à des présents en -ατι, -αται il a été créé à l'aoriste sigmatique un subj. en -σᾱ répondant à l'indicatif -σα : argien ποιησᾱι (Collitz 3339^{22}) ; éléen, avec chute du σ intervocalique φυγαδευᾱντι (Schwyzer 424).

§ 309. — Dans la κοινή le subjonctif est constitué sur le type de l'ionien-attique. Le fait le plus notable est la confusion fréquente du subj. aoriste sigmatique et de l'indicatif futur : cet accident s'explique par le fait que les oppositions de quantités sont perdues. En grec moderne le subjonctif est précédé de la particule νά (de ἵνα) « que ».

C. L'Optatif

§ 310. — Les optatifs indo-européens se répartissent en deux catégories, d'une part le type athématique, de l'autre le type thématique, et ce classement convient également pour l'étude des faits grecs.

Dans le type athématique le morphème de l'optatif était au singulier de l'actif *-*yē*- alternant avec le degré zéro *-*yə*- (pluriel de l'actif et tout le moyen), qui apparaît sous la forme *-*ī*- devant consonne et *-*y*- devant voyelle. Le vocalisme radical était le vocalisme zéro. Ainsi de la racine **es*- « être » le latin a possédé à date ancienne une forme d'optatif (servant de subjonctif) : *siem*, *siēs*, *siet*, *sīmus*, *sītis* (Ernout, *Morphologie*, § 255, D). En grec le vocalisme zéro de la racine a été remplacé par le degré *e* d'où εἴην (de **es-yē-m*), εἴης, εἴη, au pluriel, avec morphème *ī*, εἶμεν (**es-ī-men*),

εἶτε, εἶεν (*es-y-ent). Ce type d'optatif est attesté dans les diverses formations athématiques du grec : τιθείην et θείην, ἱείην et εἵην, διδοίην et δοίην, ἱσταίην et σταίην, φαίην, etc. ; au moyen τιθείμην et θείμην, etc.

Dans les présents à suffixes athématiques : pour -νημι, -ναμαι : κιρναίην , δαμναίην, δυναίμην, avec vocalisme bref -να- à l'actif comme au moyen ; pour -νῡμι, -νυμαι, noter les formes rares homér. δαινῦτο (de *δαινύιτο) en Ω 665 et une fois en attique πήγνυτο ou πηγνῦτο (Platon, *Phédon* 118 a) ; pour le type usuel πηγνύοιμι, πηγνυοίμην, voir § 311 *d*.

Remarque. — Le caractère athématique des verbes contractes dans certains dialectes explique des optatifs comme argien οικειη (Schwyzer 89 g) ; lesbien θηραίη (Bechtel, *Gr. Dial.* I, p. 83), éléen συλαιη (Schwyzer 415). Pour les faits attiques, qui sont différents, voir § 312.

Même structure de l'optatif dans les aoristes radicaux à voyelle longue : βαίην, βαῖμεν de ἔβην ; γνοίην, γνοῖμεν de ἔγνων ; μιγείην, μιγεῖμεν, παιδευθείην, παιδευθεῖμεν ; φύην, φῦμεν, δύην, δῦμεν (l'ῡ étant un traitement de υι). Dans θείην cf. skr. *dhéyām*, δοίην cf. skr. *déyām*, le vocalisme de la racine doit être bref comme l'enseigne le sanskrit. En grec ce vocalisme bref s'observe dans tous les aoristes de ce type, même dans les thèmes à *ē* suffixé comme μιγείην ou παιδευθείην où la brève provient peut-être de l'analogie des autres formes en -ειην, appuyée par le pluriel du type μιγεῖμεν où la loi d'Osthoff jouait.

Au parfait ἑσταίην, τεθναίην, etc. Noter εἰδείην, εἰδεῖμεν qui comporte un élargissement ε (de η ?), cf. le subjonctif εἰδέω > εἰδῶ.

Remarque. — Sur les problèmes phonétiques que pose la diphtongue dans θείην, σταίην, δοίην, etc., voir Lejeune, *Phonétique grecque*, § 155.

§ 311. — Ce type d'optatif appelle diverses remarques.

a) L'accentuation présente quelques irrégularités. L'optatif de certains présents athématiques est propérispomène lorsque la finale

est brève : ἱσταῖμεν, τιθεῖμεν, ἱεῖμεν, διδοῖμεν, εἶμεν (συνεῖμεν), etc. ; au moyen ἱσταῖο, τιθεῖο, ἱεῖο, διδοῖο ; de même aux aoristes comme (ἀπο)-σταῖμεν, (ἐπι)-θεῖμεν, etc. ; à l'aoriste en -θην ou en -ην : μιγεῖμεν, παιδευθεῖμεν. En revanche on a δύναιο, ὄναιο, ἐπίσταιο. Pour les formes rares δαινῦτο, πηγνῦτο l'accentuation propérispomène semble la plus autorisée. De même au parfait moyen μεμνῇτο, etc. ; ou actif εἰδεῖμεν, τεθναῖμεν.

b) Un certain nombre d'optatifs présentent une diphtongue à premier élément long sous l'influence de l'indicatif. Ainsi des optatifs de présents ou de parfaits en -ημαι : καθήμην (Aristophane, *Lys.*, 149) ; μεμνῄμην (Ω 745), μεμνῇτο, cf. μέμνημαι ; κεκλῄμην, κεκλῇτο, cf. κέκλημαι ; κεκτῄμην, κεκτῇτο, cf. κέκτημαι.

A l'aoriste, ἐμπλῄμην (Aristophane, *Ach.* 236), cf. ἐπλήμην. De même, au contraire de γνοίην à côté de ἔγνων, on a βιῴην (Aristophane, *Gren.* 177, Platon, *Gorg.* 512 e), avec le vocalisme de ἐβίων.

c) L'alternance vocalique du suffixe *-*yē*-/-*ī*- s'est altérée ; en ionien et dans la *koiné* le pluriel a reçu le suffixe -ίη- et a pris le type εἴημεν, εἴητε, εἴησαν : Thucydide, par exemple, semble parfois employer εἴησαν.

d) L'extension de la flexion thématique dans des optatifs qui originellement étaient athématiques. Du verbe εἶμι « aller » on attendrait une forme *ιην (skr. *iyām*) : on trouve 3e pers. pl. -ιειεν à Delphes (Schwyzer 325_{18}), et chez Homère ἰείη (T 209) ; mais la forme usuelle est du type thématique, ἴοιμι, ἴοις, etc. Du verbe εἰμί « être », on trouve chez Homère à côté de l'usuel εἴην, un optatif thématique ἔοις, ἔοι (I 142, 284). Autres cas d'extension du type thématique aux dépens du type athématique : la seule forme d'optatif de κεῖμαι est thématique, κέοιτο (Platon, *Banquet*, 175 a, etc.) ; en outre, à côté des formes athématiques usuelles, ξυνθέοιτο (Hérodote I, 53), συνθοῖτο (Xénophon, *Anab.* I, 9, 7) de l'aor. ἐθέμην ; προοῖτο (Xénophon, *Anab.* I, 9, 10, Platon, *Gorgias* 520 c), de l'aor. εἵμην de ἵεμαι ; de κάθημαι les manuscrits d'Aristophane (*Gren.* 919) donnent καθοῖτο ; au parfait on a déjà chez Homère μεμνέῳτο (Ψ 361), de μέμνημαι.

Le type thématique a triomphé à l'optatif des verbes en -νῦμι : δεικνύοιμι, δεικνύοις, δεικνύοι ; enfin dans des optatifs parfaits : λελύκοι, πεπόνθοι, πεφεύγοι, etc.

§ 312. — L'optatif des verbes thématiques est caractérisé par un *-*i*- ou un *-*ī*- (issu de *-*yə*, cf. § 310), qui forme diphtongue avec la voyelle thématique, laquelle a toujours le timbre -*o*-, d'où λείποις, λείποι, etc., λίποις, λίποι, etc. Pour les problèmes posés par les désinences, voir §§ 341 et suiv.

C'est sur ce type également qu'a été constitué l'optatif futur, δείξοι, etc., qui est une création du grec et ne se trouve employé qu'au style indirect comme substitut de l'indicatif futur (premiers exemples, Pindare, *Pyth.* IX, 116 et Eschyle, *Perses* 369).

Nous avons observé l'extension de l'optatif thématique à des formations originellement athématiques. Inversement le type athématique a exercé une influence sur des catégories thématiques. Dans les verbes contractes on attend un optatif du type : φιλοῖμι, φιλοῖς, φιλοῖ, τιμῷμι, τιμῷς, τιμῷ, μισθοῖμι, μισθοῖς, μισθοῖ, etc. ; ces formes ont existé et l'on a au moyen les formes correspondantes, φιλοίμην, τιμῴμην, μισθοίμην. Toutefois, d'après les formes de pluriel φιλοῖμεν, τιμῷμεν, μισθοῖμεν, rapprochées de διδοῖμεν, γνοῖμεν, etc., répondant à διδοίην, γνοίην au sg., il a été créé des formes comme hom. φιλοίη (δ 692), φοροίη (ι 320), et en attique la flexion est φιλοίην, φιλοίης, φιλοίη, τιμῴην, τιμῴης, τιμῴη, etc. Enfin d'après σχοῖμεν de ἔσχον on a créé σχοίην, σχοίης, σχοίη... ; au parfait -πεφευγοίην (Sophocle, *Œd. Roi* 840). Comme dans les formations proprement athématiques, la caractéristique -ίη- a fini par être étendue au pluriel : ἀδικοίημεν (Euripide, *Hél.* 1010), δρῴημεν (Euripide, *Cycl.* 132), δοκοίησαν (Eschine II, 102), σχοίησαν (Hypéride, *Eux.* 32).

Le lesbien fournit des faits comparables : lesbien ἀγαγοίην, ἰοίην, λαχόην (Bechtel, *Gr. Dial.* I, p. 94).

Remarque. — Sur la diphtongue de φιλοίην, etc., cf. § 310, *Remarque* Mais lesbien λαχόην fait exception.

§ 313. — L'optatif de l'aoriste sigmatique présente une flexion complexe. Il subsiste en crétois de rares traces de la flexion athématique attendue avec une caractéristique d'optatif -ιη-/-ι- : 3e pl. ϝερκσιεν de l'aoriste ἔρξα de ἔρδω (Schwyzer 175), et au singulier, semble-t-il, κοσμησιε̄ et δικακσιε̄ (*B. C. H.* LXI, 1937, p. 334, 337). En général le grec a développé et utilisé un optatif aoriste constitué sur un thème en -σα caractéristique de l'aoriste (cf. § 200), d'où δείξαιμι, -αις, -αι, -αιμεν, -αιτε, -αιεν. Moyen δειξαίμην, -αιο, -αιτο, -αίμεθα, -αισθε, -αιντο (et anciennement -αίατο). Mais il existe un autre type. L'attique emploie habituellement à la 2e et à la 3e pers. du singulier et à la 3e pers. du pl. δείξειας, δείξειε, δείξειαν. Chez Homère on a à la fois -σειας, -σειε, -σειαν et -σαις, -σαι, -σαιεν. Ces formes se trouvent parfois dans les dialectes : lesb. διαδειξειε (*I. G.* XII, 2, 527_{57}), éléen κατιαραυσειε (Schwyzer 409). Le grammairien Chœroboscus (*Grammatici Graeci* IV, 87 et 265) traite de cet optatif que les Anciens ont, sans raison valable, appelé éolien, en posant : τύψεια, τύψειας, τύψειε. Ce type d'optatif a été diversement expliqué. On a admis par exemple (Wackernagel, *Vermischte Beiträge*, p. 46) un suffixe d'optatif **-ei-* (cf. optatif arcadien διακωλυσει, Schwyzer 656, 7, mais s'agit-il bien d'un optatif ?). D'une première personne *τύψεια, ou α représente la désinence secondaire de 1re pers. (cf. § 341), on aurait tiré d'après l'analogie de l'indicatif aoriste les formes -σειας, -σειε, -σειαν. Simple hypothèse, souvent répétée. On en a fait d'autres. Le problème reste posé[1].

D. **Impératif**

§ 314. — L'impératif qui sert à donner un ordre n'est pas proprement un mode. Il joue dans la conjugaison un rôle comparable à celui du vocatif dans la déclinaison et, de même que le vocatif se

(1) Voir en dernier lieu F. Thomas, *Revue des Études Anciennes* 59 (1957), 250-2 et K. Forbes, *Glotta* 37 (1958), 165-179. On mesurera dans ces articles l'extrême complication de toutes les solutions proposées.

trouve à part des autres cas, l'impératif se trouve à part des autres modes. A la vérité, le thème d'impératif ne présente aucune caractéristique modale et l'on utilise en principe le thème d'indicatif. L'impératif est caractérisé le plus souvent par des *désinences* originales, soit anciennes (-θι), soit adaptées par le grec (-τω, -ντω, etc.) ; parfois il emploie le thème pur et simple (λεῖπε) ; parfois il coïncide avec l'indicatif (λείπετε). On note enfin que, comme on pouvait l'attendre, l'impératif ne possède pas de formes de première personne.

Exemples de flexion de l'impératif présent :

	athématique		thématique
Sing.	ἴσθι « sois »	ἴθι « va »	λεῖπε « laisse »
	ἔστω	ἴτω	λειπέτω
Plur.	ἔστε	ἴτε	λείπετε
	ἔστων	ἰόντων	λειπόντων
Duel	ἔστον	ἴτον	λείπετον
	ἔστων	ἴτων	λειπέτων

Une partie de ces formes est identique à celles de l'indicatif présent : seconde personne du pluriel et seconde personne du duel. Les autres méritent explication.

§ 315. — La 2e personne du singulier présente dans les thématiques le thème pur et simple : λεῖπε, λίπε. Le ton sur la finale que l'on attend à l'aoriste est conservé dans quelques formes (§ 360, Remarque).

Dans les athématiques les procédés sont plus variés. Le thème nu se trouve dans quelques exemples comme ἔξει « sors » (Aristophane, *Nuées* 633), cf. lat. *ī* « va ». C'est le type usuel en attique pour certaines catégories : ἵστη, πίμπλη, κρίμνη, δείκνῡ.

D'autres formes sont constituées à l'aide d'un élément **-dhi*, grec -θι (cf. skr. *-dhi* et *-hi*) qui n'est pas véritablement une désinence, mais une particule qui s'ajoute au thème, la prédésinentielle

étant au degré zéro : ion. att. ἴθι « va » de εἶμι ; ἴσθι « sois » de εἰμί (degré zéro de *es- avec une prothèse qui a le timbre *i* ? Cf. Lejeune, *Phonétique grecque*, p. 182, n. 5), à rapprocher d'avest. *z-dī ;* φαθί ou φάθι « dis », dont on notera l'accent incertain, de φημί.

A l'aoriste athématique, avec un radical en voyelle longue, βῆθι, στῆθι, γνῶθι, δῦθι ; aoriste en -ην : φάνηθι, etc. ; mais dans l'aoriste en -θην il s'est produit une dissimilation des aspirées : σώθητι, λύθητι, pour *σώθη-θι, *λύθη-θι.

Dans les dialectes, ces deux types sont attestés, mais on observe de nombreux flottements. Chez Homère δίδω (γ 58) et δίδωθι (γ 380), πίμπληθι (Φ 311), pour l'attique πίμπλη ; ἴληθι (γ 380), mais ailleurs ἴλαθι avec α bref (Théocrite XV, 143) ; — à l'aoriste κλῦθι (A 37) et κέκλυθι (K 284) ; l'impér. aor. de πίνω « boire » (rac. *pō-/*pī-) est chez les comiques attiques πῖθι, mais en lesbien soit πῶ (Alcée 105 a [Diehl]), soit πῶθι (105 b [Diehl]) cf. § 182.

Les présents athématiques éoliens répondant à des thèmes contractes de l'attique comportent des formes caractérisées par la longue sans désinence : κίνη (Sapho 113 [Diehl]), φίλη (Théocrite XXIX, 20), ὑμάρτη (Théocrite XXVIII, 3).

Les parfaits anciens possèdent quelques impératifs en -θι : ἄνωχθι, πέπεισθι ou πέπισθι (Eschyle, *Eum.* 599), et avec le degré zéro assuré ἕσταθι, τέτλαθι, δείδιθι, (Ϝ)ίσθι de (Ϝ)οῖδα (homonyme en ionien-attique de ἴσθι « sois »).

Remarques I. — Certains impératifs athématiques 2e pers. sont caractérisés par l'addition de la voyelle thématique. C'est ainsi que s'expliquent les formes usuelles en attique : τίθει, ἵει, δίδου de τίθημι, ἵημι, δίδωμι ; en outre, avec α long résultant de la contraction de -αε-, προσίστᾱ et πίμπλᾱ chez des comiques attiques (Kühner-Blass, II, p. 45) ; à l'aoriste κατάβᾱ (Aristophane, *Gren.* 35) : ces formes ne peuvent reposer sur le thème nu qui serait -η en attique.

II. — Certains impératifs sont caractérisés par un sigma final. C'est la forme usuelle en attique pour les impératifs aoristes ἕς de ἵημι, θές de τίθημι, δός de δίδωμι. Ce sigma s'observe également dans quelques impératifs thématiques : att. σχές de ἔσχον, hom. ἐνί-σπες à côté de l'infinitif ἐνι-σπεῖν.

III. — Πίει et πίεις pour πίε « bois » qui se lisent sur des vases attiques

(Kretschmer, *Griech. Vaseninschriften*, p. 95) sont obscurs. De même δίδοι (Pindare, *Ol.*, I, 85, VI 104, etc.).

§ 316. — La seconde personne du pluriel est formée à l'aide de la désinence -τε et coïncide en principe avec la forme de l'indicatif : λείπετε, λίπετε, ἔστε, ἴτε, τίθετε, κλῦτε (B 56) et κέκλυτε (H 67), etc. Noter hom. φέρτε (I 171), seule forme athématique de la conjugaison grecque de φέρω.

§ 317. — A la 3e pers. du sg. aucune désinence ne peut être déterminée pour l'indo-européen. Il y a peut-être trace de l'emploi du thème nu (type λεῖπε) aussi bien pour la 3e pers. que pour la 2e ; Aristophane, *Ach.* 238, Cratinos 144 (Kock), cf. Wackernagel, *Vorlesungen* I, p. 106. Habituellement on ajoute à la forme sans désinence une particule, i.-e. *-*tōd*, grec -τω, cf. lat. -*tō* (elle doit être originellement l'ablatif du démonstratif **to*-, valant « dès lors, désormais », et ne désigne pas proprement une personne : elle a servi en latin pour la seconde personne de l'impér. futur). En grec elle a peut-être existé à la seconde personne, cf. chypr. ἐλθέτως glosé par ἐλθέ chez Hésychius (pour le sigma, cf. θές § 315, *Rem.* II). Mais le rôle de -τω a été en définitive de fournir une caractéristique de 3e pers. du sg. pour l'impératif. Présents et aoristes athématiques : ἔστω, ἴτω, φάτω, τιθέτω, ἱέτω, ἱστάτω, διδότω, θέτω, ἕτω, στήτω, δότω, γνώτω, etc. Présents et aoristes thématiques : λειπέτω, λιπέτω. Parfaits : ἴστω de οἶδα, ἑστάτω de ἕστηκα, μεμάτω de μέμονα.

§ 318. — Les formes de 3e pers. du pluriel sont de types divers.

a) Sur le modèle de sg. ἔστω en face de indicatif ἐστι on a substitué, au pluriel, -ντω à indicatif -ντι, la marque du pluriel étant introduite à l'intérieur du mot. Ce type de 3e pers. du pl. est attesté pour le verbe εἶμι par l'argien εντω (*I. G.* IV, 554). Dans le groupe occidental on a des formes de ce type (Buck, *Gr. Dialects* § 140, 3) ; de même διαγνοντω, ποεντω, forme athém. de ποιέω, ζαμιοντω (arcadien,

Schwyzer, 656) ; εοντω dans la même inscription est l'impératif de εἰμί passé à la conjugaison thématique.

b) Par un autre procédé le ν caractéristique du pluriel a été ajouté à l'élément -τω en fin de mot : sur ἔστω « qu'il soit », il a été fait ἔστων (Homère forme usuelle en ionien-attique) ; de ἴτω « qu'il aille » ἴτων (Eschyle, *Eum.* 32).

c) La caractéristique habituelle en ionien-attique résulte de la combinaison des deux types précédents : τιθέντων, διδόντων, φάντων, γνόντων, λυθέντων, etc. ; toutes les formes thématiques possèdent une désinence -οντων : λειπόντων, λιπόντων, etc. Cette désinence comportant la voyelle thématique a été introduite dans deux impératifs de verbes en -μι : ὄντων sur un thème comparable à celui du participe (inscriptions, textes juridiques, mais les textes littéraires ont ἔστων, voir sous *b*), de εἰμί « être » et ἰόντων de εἶμι « aller ».

En revanche le crétois a ἐντων « qu'ils soient » (Dittenberger, *Sylloge*³ 712, etc.) qui répond à indicatif ἐντι.

d) La désinence secondaire ionienne -σαν (voir § 353) a également pénétré à l'impératif. Elle apparaît dès le vᵉ siècle chez Euripide et Thucydide, ainsi que dans les inscriptions à partir de 300 : ἔστωσαν « qu'ils soient » (Thucydide VIII, 18), τιθέτωσαν, etc. Dans la conjugaison thématique la désinence, en liaison avec la forme de 3ᵉ pers. du sg., est en -έτωσαν : λειπέτωσαν, λιπέτωσαν, μαθέτωσαν (Thucydide I, 34) ; à l'aor. sigmatique θεραπευσάτωσαν (Xénophon, *Hiéron* VIII, 4), etc. Cette forme est la forme normale dans la κοινή ionienne-attique, et, par exemple, dans le *Nouveau Testament*.

e) Certaines formes lesbiennes apparaissent obscures : στειχοντον et αποφεροντον (Schwyzer 620_6 et $_8$). Cette désinence -οντον semble également attestée à Rhodes.

§ 319. — Les formes d'impératifs duels sont rarement attestées : 2ᵉ personne φέρετον, φάτον (identiques à celles de l'indicatif) ; 3ᵉ personne avec une longue finale analogique de la 3ᵉ pers. du plur. de l'impératif φερέτων, φάτων, cf. hom. κομείτων (Θ 109).

§ 320. — Au moyen la 2e pers. du sg. de l'impératif comporte purement et simplement la désinence secondaire -σο : λύου (de *λυεσο), τίθεσο, θοῦ (de *θεσο), etc.

D'autre part la 2e pers. du pl. avec sa désinence -σθε est identique à la forme correspondante de l'indicatif : λύεσθε, τίθεσθε, θέσθε, etc.

La situation pour la seconde personne plur. est donc identique à celle que l'on observe à l'actif 2e pers. plur.

La 3e pers. du sg. -σθω résulte d'une action analogique : φερέσθω a été créé sur φέρεσθε d'après le modèle de φερέτω à côté de φέρετε.

Cette désinence -σθω (-έ-σθω dans les thématiques) sert aussi pour la 3e pers. du pl. dans quelques dialectes : dorien εκδανειζεσθω, κρινεσθω (Corcyre, Collitz 3206_{125}). Le plus souvent l'on a conféré à -σθω les mêmes marques du pluriel que l'on a conférées à l'actif -τω.

a) Une désinence -νσθω (-ο-νσθω dans les thématiques) s'est développée parallèlement à -ντω, notamment en dorien : argien ποιγραψανσθω (Schwyzer 82 B 26) ; avec chute du ν devant σ : épidaurien φερōσθω (Schwyzer 108, 14) ; laconien ἀνελōσθω (Schwyzer 57 B) ; le corcyréen ἐκλογιζουσθω (*I. G.* 9, 1, 694_{104}) prouve que l'o s'est allongé après chute du ν.

b) Le pluriel a pu être caractérisé par un ν final ajouté à -σθω : c'est le procédé usuel en ionien-attique : hom. ἑπέσθων (I 170), φερέσθων, πιθέσθων, λεξάσθων, etc. Cette désinence, usuelle en attique présente donc une structure différente de celle de l'actif : φερόντων, mais φερέσθων.

c) La combinaison des types *a* et *b* est exceptionnelle. On peut citer att. ἐπιμελόσθων (*I. G.* I² 39, 19).

d) La désinence secondaire ionienne s'observe au moyen comme à l'actif et l'on trouve -έσθωσαν tout comme -έτωσαν, en particulier dans des inscriptions de κοινή des environs de l'ère chrétienne : *Fouilles de Delphes*, II, 120 εγδικαζεσθωσαν ; ou dans le *Nouveau Testament :* aor. sigmatique προσευξάσθωσαν (Jacques V, 14).

e) Parallèlement aux 3e pers. du pl. actives en -οντον, le lesbien emploie au moyen une désinence -εσθον : ἐπιμέλεσθον (Schwyzer 620_{23}).

§ 321. — Au duel, le moyen semble avoir disposé de deux désinences parallèles à celles de l'actif : 2e pers. βουλεύεσθον, 3e pers. βουλευέσθων.

§ 322. — Il apparaît donc que l'impératif n'était caractérisé par aucune marque modale. Les désinences sont en partie identiques à celles de l'indicatif. Par ailleurs la finale -τω a servi de point de départ à la constitution de 3e personne du sg. et du pl. variables suivant les époques et les dialectes : on observe nettement dans ce développement l'action de l'analogie.

§ 323. — La seconde personne de l'impératif sigmatique (type ἔδειξα et par suite εἶπα, ἤνεγκα) doit être considérée à part. Actif δεῖξον, ἔνεγκον, εἶπον (Platon, *Ménon*, 71 d), moyen δεῖξαι, ἔνεγκαι. Ces formes obscures peuvent être d'anciennes formes nominales du verbe, l'infinitif se prêtant, on le sait, à exprimer un ordre. On a rapproché δεῖξον d'infinitifs comme l'osque *deicum;* δεῖξαι coïncide exactement avec l'infinitif actif et doit avoir été entraîné secondairement dans le système moyen, mais, dans le système grec, il s'agit bien de deux formes distinctes, comme l'indique la différence d'accent entre βουλεῦσαι infinitif aoriste actif et βούλευσαι impératif aoriste moyen.

Dès les environs de l'ère chrétienne les papyrus vulgaires présentent pour -σον une finale -σε due à l'influence du présent.

CHAPITRE XV

LES FORMES NOMINALES DU VERBE

A. Les infinitifs

§ 324. — Les formes nominales du verbe n'appartiennent pas à la conjugaison proprement dite. Elles ne comportent pas l'expression de la personne, qui est caractéristique du système verbal. Toutefois l'indo-européen a possédé des noms dérivés de thèmes verbaux : c'est ainsi que le skr. védique *áje* « pour la conduite » équivaut au français « pour conduire ». Mais dans diverses langues indo-européennes, et notamment en grec, il a été constitué de véritables infinitifs, c'est-à-dire des formes nominales étroitement associées à des thèmes verbaux : λείπειν, λείψειν, λιπεῖν, λελοιπέναι. Ces formations ont été créées indépendamment dans chaque langue et leur origine est souvent obscure. En grec même nous constaterons que, au moins à l'actif, les divers types d'infinitifs varient d'un dialecte à l'autre, ce qui indique que ces formes se sont développées postérieurement au grec commun.

L'infinitif grec est étroitement associé au système verbal. S'il ne comporte pas la distinction du nombre et de la personne, il exprime toutes les distinctions d'aspect qui caractérisent la notion verbale : présent, futur, aoriste, parfait. Enfin, au cours de l'histoire de la langue (un ou deux exemples chez Homère), l'addition de la particule ἄν lui a permis d'exprimer des nuances modales.

On a souvent cherché à reconnaître dans les différentes formes

d'infinitif des désinences casuelles. Du point de vue grec l'infinitif ne présente aucune des formes de cas usuelles, et ce n'est pas sans arbitraire qu'on a cru reconnaître ici une forme de locatif, ou là une forme de datif.

I. Actif.

§ 325. — Les formes actives de l'infinitif varient suivant les dialectes. Dans leur diversité elles présentent certains traits communs qui en définissent le système. Il s'agit de noms verbaux au cas « indéfini » sans désinence, qui se présentent comme le thème nu de substantifs à suffixe **-en*, **-sen*, **-men*, peut-être **-wen*.

1) Suffixe **-en*, le même que celui qu'a, au degré zéro, ἄλειφα (cf. Benveniste, *Origines* ..., p. 96) : c'est le type attesté dans arcadien ἀπεχ-εν, etc. (voir § 328) ; toutefois le type τιθέ-ν-αι (voir sous *a*) permettrait une analyse ἀπεχε-ν, avec voyelle thématique et morphème **-n*.

2) Suffixe **-sen*, cf. le suffixe nominal skr. *-san-*, hittite *-šar*, *-šnaš* ; ajouté à une base à voyelle thématique **-esen*, d'où mycénien *-ee(n)*, qui exclut **-ewen* dont le *w* se serait conservé, ionien par contraction ἔχειν, etc. (§ 329).

3) Suffixe **-men*, dérivation nominale claire en grec même du type **-men-*, **-mon-*, **-mn̥* de ποιμήν, ἡγεμών, πρᾶγμα, c'est le type de ἔμμεν (§ 327).

4) Le suffixe **-wen*, qui relèverait d'un morphème **wer-/*wen-* (cf. Benveniste, *Origines*, p.11 0), seulement dans δο-ϝεν-αι mais cf. plus loin.

A ces thèmes en **-n* a pu s'ajouter une particule -αι, qui n'est pas une désinence casuelle (cf. Benveniste, *Origines*, p. 129 sqq.) d'où :

a) -εν-αι dans εἰδέναι, etc. (cf. § 326) ; avec degré zéro de **-en-* (?) ou finale secondairement abstraite de -έναι, -ν-αι dans τιθέ-ναι, εἶναι (cf. § 326). Dans des thèmes terminés par voyelle, les aoristes

θεῖναι, δοῦναι, εἶναι (de ἵημι), le présent ἰέναι, on ne peut dire si le morphème d'infinitif représente -εν-αι ou *(σ)εν-αι. Pour δοϝεναι voir plus haut sous 4 et § 326, 1.

b) -μεν-αι tiré de -μεν, dans ἔμμεναι, etc., cf. § 327. L'emploi infinitif de -μεναι (comme celui de -μεν) trouve un correspondant dans skr. *vidmane* mais la forme sanskrite est en réalité un datif en **-ei*.

§ 326. — Le type athématique présente, dans le détail, les formes suivantes :

1. -ναι en ionien-attique, en arcado-chypriote et chez Homère : ion. att. εἶναι (de *εσ-ναι), τιθέ-ναι, διδόναι, ἰέναι, ἱστάναι, γνῶναι, βῆναι, στῆναι, etc., arc. ηναι de *εσναι (Schwyzer 654), chypriote κυμερε̄ναι pour l'att. κυβερνᾶν (Schwyzer 685).

Les mêmes dialectes présentent aussi -έναι : ἰέναι de εἶμι « aller » ; noter les infinitifs aoristes θεῖναι de *θεεναι, εἶναι, δοῦναι. L'arcadien a la forme contracte δωναι (Schwyzer 666), mais le chypriote δοϝεναι (Schwyzer 679, 6) : cette dernière forme ne prouve pas que -εναι repose sur -ϝεναι dans tous les infinitifs en -έναι. Par ailleurs, il est possible que hom. δοῦναι s'explique par *δοϝναι. De toute façon δοϝεναι (où le ϝ peut appartenir originellement au thème, non à la caractéristique d'infinitif, cf. lat. *duim*, *duam* au subj.) ne répond pas directement au védique *dāváne* qui est simplement le datif de *dāvan-* « fait de donner » (avec désinence qui repose sur **-ei* i.e. ; cf. Benveniste, *Origines*, 114, 118).

Mêmes suffixes d'infinitifs au parfait en ionien-attique : τεθνάναι, ἑστάναι, etc. ; et, avec -έναι, εἰδέναι, λελυκέναι, etc.

Pas d'exemple jusqu'ici d'infinitif athématique en -ναι ou -έναι attesté en mycénien.

Sur l'origine de -ναι et de -έναι voir plus haut § 325.

2. -μεναι en lesbien et chez Homère : ἔμμεναι « être » de *εσμεναι

avec traitement éolien du groupe σμ (A 117, etc.), et ἔμεναι (Γ 40) ; ἔδμεναι (Δ 345), ἴμεναι (Z 393), γοήμεναι (Ξ 502), etc. ; — à l'aoriste : θέμεναι (δ 297), ἕμεναι (λ 531), δόμεναι (A 98), βήμεναι (P 504), γνώμεναι (B 349), etc. ; — à l'aoriste dit passif : μιγήμεναι (Z 161), μιχθήμεναι (Λ 438), etc. ; — au parfait : ἴδμεναι, de οἶδα « savoir » (N 273, etc.), τεθνάμεναι (Ω 225), ἑστάμεναι (K 480), etc. Formes comparables en lesbien : θεμεναι, δομεναι (Bechtel, *Gr. Dial.* I, p. 98).

3. -μεν en thessalien, en béotien et dans la plupart des parlers du groupe occidental. Chez Homère, il constitue comme -μεναι un éolisme : ἔμμεν et ἔμεν à côté de ἔμμεναι et ἔμεναι (Σ 364, Δ 299), ἴμεν (A 170), -ιέμεν (Δ 351) ; à l'aoriste θέμεν (λ 315), δόμεν (Δ 379), -ἕμεν (A 283) ; au parfait ἑστάμεν (Δ 342), τετλάμεν (γ 209), δειδίμεν (ι 274), γεγάμεν (E 248), βεβάμεν (P 359). De même dans les dialectes : thessal. ἐμμεν, θεμεν, δομεν, επιμελειθειμεν (Bechtel *Gr. Dial.* I, p. 192) ; béotien ειμεν « être », διδομεν, δομεν (Bechtel, I, p. 289). Dans les parlers doriens : delph. ειμεν « être », ιμεν « aller », διδομεν, etc. (Bechtel II, p. 137) ; éléen ημεν « être », γνωμεν (Bechtel II, p. 856), laconien ημεν « être », ανισταμεν (Bechtel II, p. 355), argien φαμεν, αποκριθημεν (Bechtel II, p. 498), etc. Le crétois emploie -μεν dans αποδομεν, etc., mais également, et, semble-t-il, dans des inscriptions archaïques -μην : ημην « être », θεμην, etc. (Bechtel, II, p. 757) ; de même le rhodien possède une caractéristique -μειν : -ημειν « être », αναθεμειν, γνωμειν (Bechtel II, p. 646). Ces formes en -μην et en -μειν semblent dues à l'influence des infinitifs thématiques en -ην et en -ειν.

Sur l'origine de μεν et de -μεναι voir plus haut § 325.

Remarque. — Nous verrons § 330 que les suffixes -μεν et -μεναι ont été étendus dans certains dialectes aux formes thématiques ; inversement, un -ν apparaît parfois dans la flexion athématique : en lesbien, dans les verbes contractés qui sont généralement athématiques on a καλην, κερνᾶν, στεφανων, de même dans les vieux présents ou aoristes athématiques et à l'aoriste passif : διδων, ομνῦν, προστᾶν, τελεσθην (Bechtel I, p. 98) : ces formes peuvent résulter de la contraction de -εν avec le thème verbal à voyelle brève ou longue, ou de l'addition de -ν à un thème à voyelle longue.

§ 327. — Il faut associer à l'infinitif athématique l'infinitif aoriste sigmatique δεῖξαι, qui sert aussi d'impératif aoriste moyen (§ 323). Cette forme qui comporte le même élément -αι que l'on a dans -ναι, -εναι, -μεναι est constitué sur une base élargie par *s*. Le skr. possède également des infinitifs bâtis sur une base élargie par *s*, cf. *jiṣé* (voir Benveniste, *Origines...*, p. 131). Cet *s* originellement n'a rien à faire avec la caractéristique de l'aoriste, mais il a été secondairement, en grec, associé à l'aoriste. D'après δεῖξαι à côté de ἔδειξα, on a créé χέαι à côté de ἔχεα, etc. Sur l'infinitif en -σειν attesté à Larissa en Thessalie, voir Bechtel, I, p. 193.

§ 328. — Dans les infinitifs thématiques la caractéristique est une nasale dans les morphèmes -εν et -ειν (dor. -ην, cf. § 325, 1 et 2).

L'infinitif en -εν (où l'ε peut appartenir au suffixe, non au thème verbal si l'on analyse ἀπεχ-εν, cf. § 325, 1) se trouve attesté en arcadien : ἀπεχεν, δικαζεν (Bechtel I, p. 371), et dans certains parlers doriens : héracl. ἀνγραφεν (Bechtel II, p. 411) ; argien πομπευεν, ταμεν et dans un verbe contracte πωλεν (Bechtel II, p. 499) ; crétois πρασσεν, εξελεν (Bechtel II, p. 758) ; delphique αγεν, φερεν (Bechtel II, p. 138). L'emploi isolé de -εν dans les verbes contractes semble dû à une extension analogique.

L'infinitif en -εν se lit parfois dans des textes littéraires : δρέπεν (Hésiode, *Trav.* 611), τράφεν (Pindare, *Pyth.* IV, 115), ἔχεν (Théocrite VI, 26), etc.

§ 329. — Ailleurs l'infinitif est caractérisé par -ειν ou -ην (contraction de -εεν).

Il est maintenant certain que les infinitifs en -ειν reposent sur *-*esen*, non sur *-*ewen* (cf. § 325, 2), comme le prouvent en mycénien *ekee* = ἔχειν, *anakee* = ἀνάγειν. Les faits mycéniens donnent un appui à l'interprétation qui voit dans les formes homériques ἰδέειν, βαλέειν des graphies fautives pour *ἰδέεν, *βαλέεν devant consonne. Mais, comme souvent, l'artifice de la langue épique a conduit à

étendre l'emploi de ἰδέειν, βαλέειν hors de cette situation, et il arrive aussi que -έειν doive être corrigé en -εῖν (voir Chantraine, *Grammaire homérique*, I, p. 492).

La finale -ειν est celle de l'ionien-attique, bien attestée déjà chez Homère : λείπειν, φέρειν, ἄγειν, λιπεῖν, etc. Ce suffixe s'observe également dans les verbes contractes : hom. φιλέειν, ἐάαν (qui recouvre un ancien *ἐάειν, cf. § 286), chez Hésiode ἀμάειν (Hésiode, *Trav*. 392). Attique, contracte : φιλεῖν, τιμᾶν, μισθοῦν ; ces deux dernières formes qui ne présentent pas trace d'un iota indiquent que -ειν est un *e* long fermé, non une véritable diphtongue.

En thessalien se trouve également un *e* long fermé : φευγε̄ν, εχειν (Bechtel, I, p. 193) ; en rhodien παρεχειν (Bechtel II, p. 647).

Ailleurs on a -ην : lesb. κοπτην, ἀμϐροτην (attique ἁμαρτεῖν), παθην (Bechtel I, p. 99), éléen ϝαρρην « être exilé », πασχην (Bechtel II, p. 856), lacon. εχην (Bechtel II, p. 355), ἀνδάνην (Alcman, *Parth*. 88), σιγῆν pour l'ion. att. θιγεῖν (Aristophane, *Lys*. 1004).

Lorsque le parfait est passé à la flexion du présent (cf. § 211), c'est la désinence de l'infinitif thématique qui est attestée : ἀπολωλεν à Cos (Bechtel II, p. 591), γεγονειν à Rhodes (Bechtel II, p. 647), λελαϐηκειν « avoir pris » à Argos (Bechtel II, p. 499).

§ 330. — Dans certains dialectes éoliens l'infinitif thématique a emprunté sa caractéristique au type athématique : thessal. κρεννεμεν (attique κρίνειν), πρασσεμεν, etc. (Bechtel I, p. 193) ; béotien φερεμεν, etc. (Bechtel, I, p. 289-290) ; cette extension ne s'observe pas en lesbien. Sur le domaine dorien on a un exemple isolé de προϝειπεμεν (crétois, Bechtel II, p. 758). Le dialecte homérique possède de nombreux exemples d'infinitifs en -έμεν : ἀγέμεν, ἀγορευέμεν, αἰσχυνέμεν, ἀνασσέμεν, etc. ; il emploie également des infinitifs en -έμεναι qui, eux, semblent n'avoir de correspondant attesté dans aucun dialecte (mais pour -μεναι dans les athématiques, voir § 325) : ἀγινέμεναι, ἀκουέμεναι, ἀλεξέμεναι, etc. Ces formes, qui doivent être interprétées comme des

éolismes de la langue épique, se trouvent surtout employées à certaines places du vers où elles fournissaient commodément un dactyle (en particulier au 4e et au 5e pied).

II. Moyen.

§ 331. — Les formes d'infinitif moyen ne présentent pas la même variété que celles de l'infinitif actif. Il y a une caractéristique unique qui sert pour tous les infinitifs moyens, thématiques ou athématiques, de présent-aoriste et de parfait : c'est -σθαι dans λείπεσθαι, λιπέσθαι, λελεῖφθαι (de *-π-σθαι), δίδοσθαι, κεῖσθαι, πεπύσθαι (de -θ-σθαι), etc. On a cherché à rapprocher cette caractéristique de celle des infinitifs indo-iraniens en **-dhyāi*. Mais tout le détail diffère : présence de -σ- et absence de *y* en grec, opposition de *-āi* et de -αι. En face de **-dhyāi* le grec devrait avoir phonétiquement *-σσαι[1]. On a supposé que le θ caractéristique du moyen a été restauré d'après -σθε, -σθον désinences moyennes où il était phonétique[2].

Remarque. — De même que le thessalien de Larissa a remplacé -σαι par -σειν à l'infinitif aoriste (§ 327), de même, au moyen, il a remplacé -σθαι par -σθειν sous l'influence du type φέρειν : εσσεσθειν, ελεστειν, ψαφιξασθειν, etc. (Bechtel I, p. 194).

§ 332. — Un des traits de l'histoire du grec moyen et moderne est la décadence et la disparition de l'infinitif. Le grec moderne en a conservé des restes dans le parfait périphrastique ἔχω δέσει, δεθεῖ « j'ai lié », « j'ai été lié », où δέσει et δεθεῖ représentent le grec ancien δῆσαι, δεθῆναι. Enfin l'infinitif a fourni des substantifs comme

(1) Mais il est impossible de reconnaître dans les infinitifs moyens éléens en -σσαι comme δοσσαι le chaînon qui fournirait la forme phonétique attendue : il s'agit d'un traitement phonétique assez tardif de -σθαι (Lejeune, *Phonétique grecque*, p. 100, n. 4).

(2) Voir Benveniste, *Origines de la formation des noms*, p. 208.

τὸ φαγί « la nourriture », τὸ φιλί « le baiser ». A l'exception de ces débris, l'infinitif a disparu, remplacé, notamment dans les propositions complétives, par νὰ avec le subjonctif ou d'autres tours de ce genre.

B. **Les participes**

§ 333. — Les participes indo-européens étaient des formes nominales tirées de thèmes verbaux : présent, futur, aoriste, parfait. Ces formes nominales sont des adjectifs s'accordant en genre et en nombre avec les substantifs auxquels ils se rapportent, et comportent une déclinaison complète. La distinction de l'actif et du moyen s'exprime au participe par l'emploi de suffixes différents. D'autre part le parfait présente, au moins à l'actif, un suffixe différent de celui du présent-aoriste. Le système du participe est particulièrement développé en grec.

I. Actif.

§ 334. — A l'actif le participe présent-aoriste est caractérisé par un suffixe *-*nt*. On a dans le type thématique un thème φεροντ- (φέρων, φέρουσα de *φεροντ-*y*α, φέρον), ou λιποντ- (λιπών, λιποῦσα, λιπόν) sans alternance vocalique, mais le nominatif masculin comporte un ω. Ce nominatif φέρων présente d'ailleurs une difficulté : la loi d'Osthoff aurait dû faire passer *φερωντ à *φεροντ > *φέρον (cf. plus loin γνοντ- avec le renvoi à M. Lejeune) : on a supposé que le nominatif serait analogique, cf. § 66.

Les participes athématiques des racines terminées en voyelle sont caractérisés par -ντ- : τιθείς, θείς, ἱείς, εἷς, διδούς, δούς, ἱστᾱ́ς, στᾱ́ς, φᾱ́ς, γνούς, βᾱ́ς, λυθείς, de thèmes τιθεντ-, θεντ-, ἱεντ-, ἑντ-, διδοντ-, δοντ-, ἱσταντ-, σταντ-, γνοντ-, βαντ-, λυθεντ- ; parmi ces thèmes plusieurs, sinon tous, notamment σταντ- γνοντ-, βαντ- λυθεντ- sont issus de thèmes en voyelle longue abrégée par la loi d'Osthoff (Lejeune, *Phonétique grecque*, § 200). A ces thèmes s'est

agrégé le thème d'aoriste δειξαντ-, nominatif δείξᾱς (cf. § 200). Sur le nominatif sigmatique, cf. § 65.

Dans d'autres verbes athématiques terminés par sonante ou consonne le grec a généralisé un degré vocalique *o* et a utilisé un suffixe **-ont-* avec trace d'alternance vocalique dans quelques formes dialectales : ἰών (thème ἰοντ-) du verbe εἶμι « aller » ; le mycénien a, par exemple, *ijote* = ἰόντες. Du verbe εἰμί « être », ἐών, ἐοῦσα, ἐόν (de **es-ont-*) conservé dans la plupart des parlers grecs ; dans ce participe nous avons trace d'alternances vocaliques : au féminin on attend le degré zéro de la racine et du suffixe (cf. skr. *satī*) d'où **h-*ασσα : une trace s'en reconnaît dialectalement : εασσα, où a été introduit le ε de ἐών (messénien, Schwyzer 73, arcadien Schwyzer 661) ; en crétois ιαττα (Schwyzer 179, VIII, 47) ; d'autre part εσσα où un ε a été substitué à α (argien, Schwyzer 109_2) ; le mycénien a des formes toutes pareilles avec *apeole* = ἀπεόντες, *apeasa* = ἀπεασσαι. L'attique emploie ὤν, οὖσα, ὄν avec vocalisme *o* généralisé dans le suffixe, et qui repose sur **s-ont-* avec degré zéro de la racine, comme le prouve le neutre ὄν qui ne peut venir d'une contraction : l'aspiration attendue à l'initiale a disparu par analogie avec les autres formes de εἰμί qui n'ont pas d'aspirée. Enfin il y a trace d'un vocalisme *e* du suffixe dans le dorien εντες de **s-ent-es* (Héraclée, Schwyzer 62, 117) avec un datif pluriel εντασσιν (*ib.* 104) où la finale -ασσιν conserve peut-être le souvenir d'un ancien datif à degré zéro *ἅσσιν (**sn̥t-si*).

L'adjectif ἑκών « voulant bien » doit être interprété comme un vieux participe athématique avec le ton sur le suffixe comme ἰών et ἐών (cf. skr. *vá́çmi* « je veux ») ; au féminin ἑκοῦσα répond en dorien avec vocalisme zéro de la prédésinentielle crétois Ϝεκαθθα (voir Bechtel, *Gr. Dial.* II, p. 694).

Le suffixe *-ont-* de **i-ont-*, ἰών, apparaît du point de vue grec identique à la combinaison de la voyelle thématique avec *-nt* dans **leikw-o-nt-*, λείπων. Le participe ἐδ-οντ- qui répond à ἔδμεναι (§ 241) a aidé à la constitution du présent thématique ἔδω. Dans les verbes athém. en -νῦμι du type ὄμνυμι, etc., la forme ancienne du

participe était du type ὀμνύων, etc. (cf. Hérodote I, 205 ζευγνύων, etc.). Ces formes, comme celles de 3e personne du pluriel en -νύουσι et en -νυον (§§ 351, 352), ont favorisé le passage des présents en -νῦμι à la flexion thématique. Mais l'attique (et déjà Homère où une forme ὀμνύων était exclue par la métrique) ont utilisé un participe analogique de ἱστάς, τιθείς, etc. : ὀμνύς, ὀμνῦσα, ὀμνύν.

Le participe parfait était caractérisé à l'actif par un double suffixe *-*wet-/-wot-* et **wes-/-wos-*. Le rapport entre les deux types ne se laisse pas préciser. En sanskrit c'est le type sigmatique qui est le plus important, on n'observe le type en dentale qu'à quelques cas, nom. acc. sg. neutre, etc. En grec le suffixe en *s* apparaît au féminin sous la forme à degré zéro *-us-* dans hom. (ϝ)ιδυῖα, att. εἰδυῖα (où -υῖα repose sur *-*us-yə*). De même mycénien et homérique ἀραρυῖα, hom. πεπαθυῖα, attique πεπονθυῖα, λελυκυῖα, etc. Au neutre on a le suffixe *-*wos* dans εἰδός (de *ϝειδϝος), πεπονθός, λελυκός. Au nominatif masculin εἰδώς, λελυκώς doivent reposer sur *ϝειδ-ϝως, etc., avec le suffixe sigmatique et l'allongement de la prédésinentielle.

En mycénien il n'y a jusqu'ici que des formes du suffixe *-*wos-*, notamment au nom. acc. pluriel neutre : *araruwoa* = αρᾱρϝοα et *tetukowoa* = τετυχϝοα pour ἀρᾱρότα, τετευχότα. La flexion avec dentale semblerait donc ignorée au second millénaire. Au contraire dans le grec alphabétique tous les cas du masculin et du neutre à l'exception du nominatif masculin sg. et du nom. acc. neutre comportent le suffixe en dentale : εἰδότα, εἰδότες, etc. Sur le degré zéro du radical au féminin, cf. §§ 217, 218.

Remarques I. — Sur le passage du participe parfait à la flexion du présent, voir § 211.

II. — Au féminin, -εια avec vocalisme *e*, a été substitué à -υῖα sous l'influence de βαρεῖα, etc. Cette finale est attestée en attique récent (γεγονεῖα, Meisterhans-Schwyzer, p. 169) en dorien (ἐρρηγεῖα, Tables d'Héraclée I, 19) et dans la κοινή. En ionien se trouvent quelques exemples du vocalisme *o* pris au masculin comme ἐωθοῖα (Hippocrate VI, 200 [Littré]).

Enfin d'après l'analogie de τιμῶσα, il a été créé βεϐῶσα (υ 14, Sophocle, Platon) ἑστεῶσα (Hérodote), ἑστῶσα (attique), γεγῶσα, τεθνεῶσα (attique).

II. MOYEN.

§ 335. — **Le suffixe** est -μενος, et sert à la fois pour le présent-aoriste et pour parfait. Seule la place du ton diffère. On a d'une part λειπόμενος, λιπόμενος, τιθέμενος, θέμενος, δειξάμενος, de l'autre λελειμμένος, δεδειγμένος. Le grec a unifié la caractéristique de participe moyen. Le suffixe originel semble avoir été **-mno-* (cf. βέλεμνον, lat. *alumnus*), thématisation de **-men-* ; grec -μένος est une innovation et on ne peut parler d'une alternance ancienne **me/ono-/*mno-* ; le skr. de son côté a constitué dans les verbes thématiques *-māna-* (analogique de l'athématique ancien *-āna-*).

C. Adjectifs verbaux en -τός et -τέος

§ 336. — L'adjectif en **-to-* n'appartenait pas proprement au système verbal de l'indo-européen. Il présente un caractère radical et possède un vocalisme propre qui est le vocalisme zéro, ainsi dans τατός de la racine **ten-* de τείνω, ἔτεινα, τέταμαι, etc. ; ἄιστος « inconnu » (Ξ 258) de **weid-* de εἶδον et οἶδα ; θετός de τίθημι, etc.

Ce suffixe **-to-* est le même originellement que celui que l'on observe dans les superlatifs et les ordinaux (cf. § 120) et exprime, en principe, l'accomplissement du procès verbal. On a observé que le suffixe -τος aurait surtout été employé dans des adjectifs composés, puis étendu à des simples. Cet usage est illustré par une formule de Platon, *Sophiste* 249 d ὅσα ἀκίνητα καὶ κεκινημένα ; et il est très remarquable que les tablettes mycéniennes opposent a *dedemeno* = duel δεδεμένω, *kakodeta* = χαλκόδετα.

D'autre part, il a tendu de plus en plus à entrer dans le système verbal. Le degré vocalique du présent a été étendu à l'adjectif en -τος dans θρεπτός de τρέφω, στρεπτός de στρέφω. On notera en particulier le développement d'un élément σ (cf. § 367), qui a joué

un grand rôle dans la conjugaison grecque : γνωστός, cf. ἐγνώσθην, κλαυστός à côté d'un plus ancien κλαυτός, cf. ἐκλαύσθην, θαυμαστός à côté d'un plus ancien θαυματός, cf. θαυμάζω, ἐθαυμάσθην.

L'adjectif en -τός exprimait à l'origine un état passif, mais a pris la valeur de possibilite : un composé comme ἄμβροτος « qui ne meurt pas » signifie aussi bien « qui ne peut pas mourir », d'ou pour le simple βροτός le sens de « qui peut mourir » ; ainsi λυτός signifie à la fois « qui est délié » et « qui peut être délié ». Une autre particularité de l'adjectif en -τός est que, s'il comportait surtout le sens passif, il pouvait s'employer aussi avec une valeur active en particulier dans les composés, et les poètes ont largement tiré parti de cette possibilité. Parmi les formes usuelles, ἄγνωστος signifie à la fois « ignoré » et « ignorant », δυνατός « possible » et « capable », πιστός « qui croit » et « qui peut être cru », etc. Cette indifférence à la diathèse est ancienne, cf. lat. *pōtus*, etc.

Remarque. — En grec moderne -τος ne fournit plus que des adjectifs sans rapport avec la conjugaison et c'est -μενος qui sert à former un adjectif verbal de sens passif.

§ 337. — A l'adjectif verbal en -τός répond, du point de vue grec, un adjectif d'obligation en -τέος. A l'origine le suffixe semble n'avoir rien à faire avec -τός : une variante de -τέος semble attestée dans le suffixe skr. *-tavya-*. Cet adjectif n'est pas attesté chez Homère. Premier exemple φατειός (où l'on note la diphtongue ει) : Hésiode, *Théogonie* 310, οὔ τι φατειὸν Κέρβερον « l'indicible Cerbère ».

Dans ce premier exemple l'adjectif est épithète. Lorsque -τέος s'est agrégé au système verbal, il est notable que les adjectifs de ce type n'ont été employés que comme prédicats. Le premier exemple est Θήρωνα γεγωνητέον « il faut chanter Théron » (Pindare, *Ol.* II, 5). Le système semble surtout s'être développé dans la langue de la prose : cet adjectif est rare chez les poètes, sauf Aristophane, fréquent chez Xénophon, Platon, etc.

Dans les plus anciens exemples l'adjectif en -τέος présente le

même vocalisme (degré zéro) que l'adjectif en -τός : ἰστέον de οἶδα ; ἰτέον de εἶμι (Platon, *Rép.* 394 *d*), mais aussi ἰτητέον (Aristophane, *Nuées* 131) d'un présent *ἰτάω non attesté en attique ; μαχετέον de μάχομαι (Platon, *Soph.* 249 c). Noter περιοπτέος (Hérodote VII, 168, etc.), où le rapport avec l'adjectif verbal ὀπτός est net. En revanche, συνεστέον de σύνειμι (Platon, *Prot.* 313 b) est constitué sur la racine verbal de εἰμί sans l'appui d'aucune forme en -τός.

Quelques adjectifs en -τέος semblent avoir été influencés par le futur : οἰστέος peut être mis aussi bien en rapport avec οἰστός qu'avec οἴσω ; πευστέον (Platon, *Soph.* 244 b) cf. πεύσομαι, mais hom. ἄπυστος ; πειστέον, cf. πείσομαι, mais l'adjectif verbal est πιστός, devenu adjectif ; ἀποθανετέον (Aristote, *Éth. à Nicom.* 1110 a), cf. ἀποθανοῦμαι ; μετελευστέος (Lucien, *Fugitifs* 22), cf. ἐλεύσομαι.

A date basse κεραννυτέον (Maxime de Tyr V, 4, 71) est directement tiré du thème de présent κεράννυμι.

Une des originalités de cet adjectif verbal consiste dans la variété de sa construction. La construction personnelle est attestée (cf. Hérodote VII, 168), mais la construction impersonnelle est plus usuelle, cf. Platon, *Phédon* 66 d αὐτῇ τῇ ψυχῇ θεατέον αὐτὰ τὰ πράγματα, ou même οὐ μὴν δουλευτέον τοὺς νοῦν ἔχοντας τοῖς οὕτω κακῶς φρονοῦσιν (Isocrate IX, 7). On notera aussi que, comme neutre impersonnel, on emploie aussi bien le pluriel neutre en -τέα que le singulier en -τέον, cf. ἀμυντέα (Sophocle, *Ant.* 677), etc.

CHAPITRE XVI

LES DÉSINENCES PERSONNELLES

A. Généralités

§ 338. — La flexion des thèmes verbaux se fait en grec au moyen de désinences variées. Ces désinences expriment la personne[1] : *je*, *tu*, *il*, *nous deux*, *vous deux*, *eux deux*, *nous*, *vous*, *ils*. Ces distinctions sont d'autant plus importantes que les pronoms personnels ne s'emploient qu'exceptionnellement. Il est notable, d'ailleurs, que les désinences dites du pluriel ne constituent pas purement et simplement une modification des désinences du singulier, et que les trois séries singulier, duel, pluriel sont tout à fait indépendantes. Outre la personne, les désinences expriment la voix (cf. § 339), et dans une certaine mesure le temps, les désinences secondaires (celles des temps passés) et les désinences primaires (celles des temps présents), en partie aussi celles du parfait, étant distinctes à certaines personnes cf. § 340.

§ 339. — L'opposition de désinences actives et moyennes (φέρω et φέρομαι, ἵστημι et ἵσταμαι) remonte à l'indo-européen, sans qu'il soit très facile de bien définir quelle a été la valeur ancienne de cette

(1) Sur la notion de « personne » et notamment sur la situation de la 3e personne, que l'on pourrait appeler la « non personne », cf. Benveniste, *B. S. L.* 43 (1946) 1-12.

opposition. Le grec, comme l'indo-iranien, présente un jeu complet de désinences actives et moyennes, mais certains faits donnent à croire que la distinction n'a pas été toujours strictement marquée. En grec même certaines survivances font penser, par exemple, que les désinences moyennes étaient volontiers employées dans les temps secondaires (temps du passé) et que pour un même verbe des désinences moyennes aux temps secondaires ont pu répondre à des désinences actives au présent : l'imparfait de φημί est le plus souvent chez Homère φάτο et non ἔφη, sans qu'aucune nuance de sens particulière soit attachée à cette forme.

Il est toutefois possible d'essayer de définir l'opposition entre la voix active et la voix moyenne.

Les désinences actives n'impliquent pas que la forme verbale soit transitive : εἰμί « je suis » présente les mêmes désinences que τίθημι « je place (quelque chose) ». Un même verbe actif peut comporter à la fois un emploi transitif et un emploi intransitif : ἔχω signifie « je tiens (quelque chose) », et « je me tiens », en particulier avec un adverbe κακῶς ἔχω « je suis dans une mauvaise situation », λείπω signifie « je laisse » et « je manque », etc.

Les désinences moyennes indiquent un procès qui présente un intérêt spécial pour le sujet, un procès dont le sujet est le siège : νίζω veut dire « je lave » et νίζομαι « je me lave », πόλεμον ποιῶ « je provoque la guerre » et πόλεμον ποιοῦμαι « je fais la guerre ». Le moyen s'est ainsi prêté à fournir toutes sortes d'expressions qui se distinguaient par une nuance de l'actif et dont l'étude appartient à la syntaxe et à la lexicologie. Enfin, à cause du caractère « subjectif » du moyen, il a particulièrement convenu à l'expression des opérations de l'esprit, des sentiments : αἰσθάνομαι, διανοοῦμαι, ἐνθυμέομαι, οἶμαι, βούλομαι, etc.

Du point de vue de la morphologie, un fait important est que le moyen a servi à exprimer le passif : le même procédé s'observe dans d'autres langues indo-européennes. Le sens neutre à demi réfléchi du moyen a facilité l'emploi de cette voix avec le sens passif ; la valeur passive pouvait être précisée par un datif instrumen-

tal, ἀνέμοις φέρομαι (ι 82) ou par un complément d'agent précédé de ὑπό, ὑπό τινος νικᾶσθαι, et, même s'il ne s'agit pas d'une personne, ὑπὸ τοῦ κακοῦ νικᾶσθαι (Thucydide II, 51). Le parfait moyen qui exprimait un état se prêtait particulièrement à prendre le sens passif.

Toutefois la valeur passive n'est pas nécessairement associée à la voix moyenne et nous avons vu que pour constituer l'aoriste passif le grec a utilisé un thème en -η- ou en -θη- à valeur d'état (§ 185 et suiv.) qui se fléchissait avec les désinences actives.

On constate souvent que les désinences actives et moyennes se répartissent suivant les temps de la conjugaison d'un même verbe. Nous avons constaté (§ 294) que le futur ancien est volontiers moyen : βαίνω, βήσομαι ; πάσχω, πείσομαι. D'autre part dans une flexion moyenne aux autres thèmes le parfait intransitif est parfois « actif » : ἕστηκα répond à ἵσταμαι, γέγονα à γίγνομαι, etc. De même dans quelques aoristes : ἔστην répond à ἵσταμαι, ἔδυν à δύομαι, ἔφῡν à φύομαι, hom. ἔτραφον à τρέφομαι, etc.

On n'a donc pas le droit de poser pour tous les verbes un système moyen complet répondant à un système actif complet.

Remarque. — Le grec moderne a conservé une voix moyenne qui s'emploie soit avec le sens « moyen », soit avec le sens passif.

§ 340. — Outre l'opposition entre l'actif et le médio-passif, deux autres distinctions sont encore à faire. Il y a lieu d'abord de distinguer entre les désinences primaires qui servent pour les temps du présent, les désinences secondaires qui servent pour les temps du passé et en principe pour l'optatif[1], les désinences du parfait. Ces types divers, qui remontent à l'indo-européen, ne sont pas nettement séparés à toutes les personnes. A la 1re et à la 2e pers. du pluriel il n'existe en grec qu'un type de désinences pour le présent, les temps

(1) L'affectation des désinences secondaires à l'optatif est un fait ancien qui daterait de l'indo-européen, cf. par exemple Benveniste, *B. S. L.*, 47 (1951), 11-20.

passés et le parfait. Le parfait ne possède des désinences qui lui soient propres qu'au singulier, encore la seconde personne reçoit-elle dans la plupart des verbes la désinence des temps secondaires. A la 3e pers. du pl. active et dans tout le moyen le parfait emploie les désinences primaires.

Enfin nous avons distingué dans l'étude des différents thèmes entre le système thématique où les désinences sont ajoutées à la racine par l'intermédiaire d'une voyelle *e/o* (voyelle *o* à la 1re pers. du sg., à la 1re et 3e pers. du plur., voyelle *e* à la 2e et la 3e pers. du sing., à la 2e pers. du plur. et au duel), et le système athématique où les désinences sont ajoutées directement à la racine : les désinences elles-mêmes divergent partiellement pour ces deux types.

Pour les désinences propres à l'impératif, voir §§ 314 et suiv.

B. **Tableau des désinences**

I. 1re PERSONNE DU SINGULIER.

§ 341. ACTIF. *Désinences primaires.* — A l'actif athématique la désinence est -μι : εἶμι, εἰμί, φημί, δίδωμι, τίθημι, ἵημι, δείκνῡμι. Cette désinence se retrouve dans le skr. *-mi*, hittite *-mi*, etc.

Dans la flexion thématique il n'y a pas de désinence proprement dite, mais la voyelle thématique à vocalisme *o* est allongée, λείπω, etc., ce qui répond au type lat. *linquō*.

Remarque. — Noter chez Homère l'extension de -μι au subjonctif dans ἐθέλωμι (A 549), ἀγάγωμι (Ω 717), ἴδωμι (Σ 63), etc. Sur l'optatif φέροιμι, voir plus bas.

Désinences secondaires. La désinence était une nasale qui après voyelle apparaît comme *-m* en indo-iranien et en latin et -ν en grec. Cette désinence est utilisée aussi bien pour la flexion thématique que pour la flexion athématique : ἵστην, ἔστην, ἐδείκνῡν ; dans la flexion thématique la voyelle prédésinentielle est de timbre *o :* ἔλειπον, ἔλιπον, etc. Après consonne et parfois après *i* la nasale se vocalisait

ce qui donnait α en grec : hom. ἦα (de *ēs-m̥) « j'étais », ἤια « j'allais », ἔχεα « j'ai versé » (de *εχεϝ-α), ἔδειξα « j'ai montré » (cf. § 200), ἔθηκα « j'ai placé », ἔδωκα « j'ai donné », ἧκα « j'ai lancé ».

L'optatif comportant les désinences secondaires, on a εἴην, βαίην, τιθείην, διδοίην dans le type athématique. Dans le type thématique on attend, après la diphtongue οι, m̥ > α. Cette désinence est attestée dans l'arcadien εξελαυνοια (Schwyzer, 665 c, 30). La finale -οια a parfois été remplacée par -οιν : ἁμάρτοιν (Cratinos 55 [Kock]), τρέφοιν (Euripide, *Fr.* 903) mais on lui a généralement substitué -οιμι avec la désinence primaire athématique.

Remarque. — La forme arcadienne αψευδηων (Schwyzer 665 c 3) semble être un optatif mais reste inexpliquée.

Parfait. La désinence en -α (qui cette fois n'est pas un m̥ vocalisé) est ancienne et se retrouve en irlandais, et probablement en indo-iranien : οἶδα, πέπονθα, λέλυκα, etc. Du point de vue grec cette désinence s'est confondue avec la désinence secondaire -α reposant sur -m̥ de hom. ἦα et d'aoristes comme ἔχεα ou ἔδειξα.

§ 342. Moyen. *Désinences primaires.* — La désinence du grec est -μαι, aussi bien dans les formes athématiques comme κεῖμαι, ἧμαι, τίθεμαι, etc., que dans les formes thématiques comme λείπομαι, subj. λείπωμαι. Cette désinence a été étendue au parfait : δέδομαι τέτραμμαι, λέλειμμαι, etc. La désinence de l'indo-européen était probablement **-ai*, représenté en skr. par *-e : çáye* « je suis couché » (cf. κεῖμαι), *bhare* « je porte pour moi » (φέρομαι). Cette désinence semble conservée dans le -ī du parfait latin : *tutudī* (cf. Ernout, *Morphologie* § 303).

Désinences secondaires. Il n'existe en grec qu'une désinence : gr. commun, dorien, etc. -μᾱν, ion.-att. -μην. Cette désinence ne peut être rapprochée que difficilement de la désinence indo-iranienne *-i*, cf. védique *ádikṣi* « j'ai montré ». On a supposé que le μ avait été introduit secondairement comme le μ de -μαι, que le ν

final est une addition sans valeur morphologique propre, et que ᾱ représente un degré long alternant avec *ə* que peut représenter le skr. -*i*.

On a donc κείμην, ἥμην, ἐτιθέμην, ἐδόμην, ἐδειξάμην, ἐδεδόμην, ἐλειπόμην, ἐλιπόμην, etc.

II. 2e PERSONNE DU SINGULIER.

§ 343. ACTIF. *Désinences primaires.* — La désinence athématique ancienne *-*si* n'est conservée que dans la seconde personne de εἰμί : éolien et dorien (Homère, Pindare, Sophron) ἐσσὶ (cf. § 235) de **es-si* La forme de l'ionien-attique εἶ repose sur **esi* (cf. § 235). De même εἶ « tu vas, tu iras » remonte à **eisi* cf. skr. *eṣi.*

En général, le type athématique a emprunté aux temps secondaires un *s* final : ion. εἷς « tu es », ἵστης, τίθης, ἵης, δίδως, δείκνῦς, δάμνης, etc. Noter εἶς « tu iras » (Hésiode, *Trav.* 208), pour εἶ. L'utilisation des désinences secondaires pour le présent doit représenter un usage indo-européen ancien. La seconde personne du singulier de φημί la plus autorisée semble être φῄς : *φᾶσι serait passé à *φᾷ, ionien *φῃ, puis par addition du sigma des désinences secondaires, φῄς.

Sur les formes de présent en -θα, voir plus loin.

Dans les présents thématiques, le type λείπεις, λέγεις, ἄγεις ne répond ni au lat. *agis*, *legis*, ni au skr. *ájasi.* En fait la 2e pers. du sg. thématique (comme la 3e pers.) présente des formes divergentes dans les diverses langues indo-européennes ; l'on a tenté d'expliquer la diphtongue -ει par le rapprochement du lituanien dont la désinence semble reposer sur une diphtongue *-*ēi.* On peut aussi penser que φέρεις est créé sur la troisième personne du sg. φέρει, cf. § 346. La forme grecque comporte une véritable diphtongue et ει ne note pas simplement un *e* long, cf. en lesbien φέρεις (Sapho, 120 [Diehl]), θέλεις (Alcée 134 [Diehl]). L'existence d'une vraie diphtongue est également supposée par les formes contractes du type τιμᾷς, etc. Le sigma final serait, comme pour les présents athématiques, celui des temps secondaires.

Remarque. — On observe, semble-t-il, le transfert pur et simple de la finale d'imparfait -ες au présent dans les formes comme σύρισδες (Théocrite I, 3), ἄμελγες (Théocrite IV, 3).

Désinences secondaires. — La désinence est partout -ς qui remonte à l'indo-européen *-*s* : ἵστης, ἔστης, ἔδειξας, ἔλειπες, ἔλιπες, etc. ; à l'optatif ἱσταίης, λείποις, etc. Cette désinence est également devenue usuelle au parfait.

Parfait. — Le grec a possédé une désinence -θα qui semble répondre à skr. -*tha* (bien qu'au -*th*- du skr. réponde habituellement un τ en grec, voir Lejeune, *Phonétique grecque*, § 20) ; cf. aussi lat. *uīdistī* (Ernout, *Morphologie*, § 303). Cette désinence est clairement conservée dans οἶσθα (de **woid-tha*) et dans ἦσθα, seconde personne de l'imparfait de εἰμί qui semble reposer en partie sur un ancien parfait.

Cette désinence -θα a été utilisée chez les poètes et particulièrement chez Homère comme seconde personne au présent : τίθησθα (ι 404, ω 476), εἶσθα de εἶμι « aller » (K 450), φῇσθα avec iota souscrit (ξ 149) ; imparfait outre ἦσθα, ἔφησθα (A 397) ; au subj. ἐθέλῃσθα (A 554, etc.), πίῃσθα (Z 260) ; à l'optatif βάλοισθα (O 571), κλαίοισθα (Ω 619). Dans tous ces exemples -θα est purement et simplement ajouté à la forme usuelle de seconde personne.

En revanche, si l'on excepte οἶσθα, le parfait a reçu la désinence secondaire de seconde personne -ς : τέθνηκας, λέλυκας, πέπονθας, etc. ; ionien οἶδας.

Noter enfin la combinaison de -θα et de -ς dans οἶσθας (Cratinos 105 [Kock]), ἦσθας (Ménandre, *Arb.* 156).

§ 344. Moyen. *Désinences primaires.* — Une indication préliminaire et capitale doit être donnée ici, qui concerne les désinences -σαι, -ται (3e sg.), -νται (3e pl.). Le rapprochement du skr. -*se*, du got. -*za*, du vieux prussien -*sai* pour la 2e pers. sg., de skr. -*te*, got. -*da* pour la 3e pers. sg., de skr. -*ate* et -*nte* et de got. -*nda* pour la 3e personne pl., ne permet pas de déterminer si la diphtongue finale est du timbre -*ai* ou -*oi*. Du point de vue génétique, il serait

tentant de poser des désinences *-*soi*, *-*toi*, *-*ntoi* comportant l'addition d'un -*i* aux désinences secondaires comme dans *-*si*, *-*ti*, *-*nti* du système actif.

Cela posé, le grec apporte un témoignage de première importance[1] en faveur de la diphtongue -*oi*. Les documents mycéniens du second millénaire attestent des désinences en -*oi* (écrit *o*, suivant l'orthographe des tablettes) : *eukelo* = εὔχετοι, *didoto* = δίδοτοι, et au parfait *epidedato* = ἐπιδέδαστοι. Cette flexion était déjà connue par le témoignage de l'arcadien et du chypriote : arcadien κειοι = κεῖσαι, βολε̄τοι = βούληται, εσετοι = ἔσεται, διαδικασωντοι = διαδικάσωνται (Bechtel *Gr. Dial.* 1, 370) ; chypriote κειτυι = κεῖται (Schwyzer 683, 6), mais on lit maintenant κειτοι.

Tout concourt donc à faire poser des désinences i.e. *-*soi*, *-*toi*, *-*ntoi*, la création de -σαι, -ται, -νται étant issue de l'analogie de la 1re pers. du sg. -μαι qui a son explication propre (cf. § 342).

Dès l'indo-européen la désinence *-*soi*, grec -σοι et -σαι servait aussi bien dans le type athématique que dans le type thématique cf. skr. *dhukṣé*, *bhárase*, etc. En grec cette désinence a été conservée bien que la chute du σ entre deux voyelles ait fait quelques difficultés. Dans le type thématique on a chez Homère indicatif φέρεαι (de *φερεσαι), subj. φέρηαι. En attique, avec contraction, indicatif φέρῃ, puis, à partir du IVe siècle, φέρει ; subj. φέρῃ.

Dans le type athématique le σ devait se conserver après consonne : ἧσαι « tu es assis » (B 255) de *ησσαι, au parfait λέλειψαι, etc. Entre voyelles le σ devait tomber. On a chez Homère κατάκειαι (*Hymne à Hermès* 254), δίζηαι (λ 100) ; au parfait μέμνηαι (Φ 442). Dans la conjugaison de δύναμαι et ἐπίσταμαι l'ionien-attique présente quelques formes contractes : la tradition hésite entre δύνᾳ et δύνῃ (analogique de la flexion thématique?) dans quelques passages de Sophocle (*Phil.* 798, 849) ou d'Euripide (*Hécube* 253) ; Théocrite a δύνᾳ (X, 2) ; de ἐπίσταμαι, on lit ἐπίστῃ (Théognis 1085), ἐπίστᾳ

(1) Voir déjà, avant le déchiffrement du mycénien, M. S. Ruiperez, *Emerita* 20 (1952), 8-31.

(Eschyle, *Eum.* 86) ; noter chez Hérodote VII, 135, ἐπίστεαι qui a pu subir l'influence de la flexion thématique et s'appuie sur 3e plur. ἐπιστέαται.

En général, l'usage est de rétablir dans la flexion athématique le σ intervocalique : κεῖσαι qui est homérique, ἵστασαι, τίθεσαι, ἐπίστασαι, δύνασαι, μέμνησαι, etc. On notera que le parfait n'a pas de désinence propre et emploie -σαι (cf. -μαι § 342). Dans la *koinè* la désinence -σαι a continué à s'étendre et a passé à la flexion thématique : le Nouveau Testament a déjà πίεσαι, φάγεσαι et dans les verbes contractes καυχᾶσαι, ὀδυνᾶσαι, etc. Plus tard ont été créées des formes du type φέρεσαι. Cette désinence -εσαι est la désinence usuelle du grec moderne : φέρνεσαι « tu es porté », etc.

§ 345. *Désinences secondaires.* — Il n'existe qu'une désinence secondaire -σο qui pose les mêmes problèmes phonétiques que la désinence primaire -σαι.

La chute du σ intervocalique s'observe dans de nombreuses formes. Elle est constante dans la flexion thématique : hom. ἵκεο (I, 56), avec contraction hom. φράζευ (δ 395), attique ἐφέρου, ἐγένου, etc.

Dans la flexion athématique la chute du σ intervocalique est également fréquente : hom. ἔσσυο (ι 447), ἐμάρναο (χ 228), chez Hérodote VII 29 ἐκτήσαο, et avec contraction ἐκτήσω (ω 193), ἐπεφράσω (Φ 410), etc. A l'impératif θέο (κ 333), φάο (π 168) ; en K 291 la tradition hésite entre παρίσταο, et παρίστασο qui est la forme de l'attique.

Toutefois d'après ἕσσο (présent ἕννυμι, de **wes-*), κάθησο (de *-ησ-σο, racine **ēs-*) on a créé des formes comme imparfait κεῖσο (ω 40) ; à l'impératif κεῖσο (Σ 178), ὄνησο (τ 68).

En attique dans les verbes athématiques le σ est restitué dans les thèmes de présent, mais non dans les thèmes d'aoriste : on oppose donc ἵστασο (cf. pourtant ἵστω, Sophocle, *Phil.* 893, etc.), δείκνυσο et ἐδείκνυσο, τίθεσο et ἐτίθεσο, ἵεσο, δίδοσο et ἐδίδοσο, à θοῦ et

ἔθου, δοῦ et ἔδου. Toutefois à l'aoriste de ἵεμαι, on a impératif οὗ, mais indicatif εἷσο.

A l'imparfait de ἐπίσταμαι et de δύναμαι les formes proprement attiques sont les formes contractes ἠπίστω, ἐδύνω, mais Sophocle emploie également à l'impératif ἐπίστω et ἐπίστασο et l'on trouve des exemples de ἠπίστασο. A l'aoriste ἐπριάμην on trouve généralement ἐπρίω, mais à l'impératif, Aristophane emploie à la fois πρίω (*Ach.* 34) et πρίασο (*Ach.* 870). De même ἔφθισο (Eschyle, *Sept* 970).

Remarques I. — Bien que la contraction de αο se fasse en ω dans tous les dialectes, on trouve -σᾱ de -σαο chez Théocrite, IV, 28, V, 6 (dorien) et chez Aristophane, *Acharn.* 913 (béotien) : analogie des autres formes en α de l'aoriste sigmatique ?

II. — La κοινή a tendu à répandre la désinence en -σο et la forme du grec moderne dans la flexion thématique φερνόσουν repose sur une désinence -σο.

Cette seconde personne en *-*so* remonte à l'indo-européen et se retrouve dans l'iranien -*sa* (mais non en sanskrit) et dans le latin -*re* (de *-*se*) de *sequere*. Le latin semble indiquer que la désinence comportait une alternance *-*se*/-*so*. La désinence active *-*s* pourrait représenter le degré zéro de cette désinence *-*se*/-*so*.

III. 3e PERSONNE DU SINGULIER.

§ 346. ACTIF. *Désinences primaires.* — Dans le type athématique, la désinence était -τι qui se retrouve en sanskrit, en latin, etc. : ἔστι (lat. *est*, skr. *asti*, etc.), dor. τίθητι (Théocrite III, 48). Avec assibilation de τ en σ devant ι en ionien-attique et en lesbien : τίθησι, δίδωσι, ἵησι, εἶσι de εἶμι « aller », φησί, ἠσί « dit-il » (attique, Sapho 122 [Diehl]). Avec la structure des formes secondaires, on trouve quelques exemples de 3e pers. du sg. sans désinence : lesb. τίθη, δίδω, ζεύγνῡ (Bechtel, *Gr. Dial.* I, p. 97), δείκνῡ (Hésiode, *Trav.* 526), ὄρη (Théocrite XXX, 22).

Remarque. — En revanche la désinence -σι (issue de *-*ti*) a été étendue à certains subjonctifs où on l'a purement et simplement ajoutée à la forme normale de 3e personne du sg. : ἄγησι (ζ 37), ἐθέλησι (I 146), φέρησι (I 323), etc.

Les verbes thématiques possèdent une désinence -ει : ἄγει, λείπει, etc. Cette désinence, où -ει est une vraie diphtongue comme l'indiquent les contractions du type τιμᾷ (de *τιμαει) et le fait que la désinence est notée -ι en béotien, se trouve en rapport avec la désinence de seconde personne -εις, et est également obscure. On a supposé que ἄγει était issu d'un thème ἄγε- ; ensuite aurait été ajouté un -*i* comme dans -μι, -σι, -τι des désinences athématiques. D'autres langues indo-européennes possèdent une désinence *-*ti* comme dans les athématiques : skr. *ájati*, lat. *agit*, etc.

Désinence secondaire. Dans les verbes athématiques comme dans les verbes thématiques la désinence indo-européenne était *-*t*, cf. skr. *abharat*, v. lat. *feced*. En grec cette dentale finale est tombée : ἐτίθει, ἐδίδου, ἵστη, ἔστη, ἔβη, ἔγνω, ἔλειπε, ἔλιπε, à l'optatif ἱσταίη, σταίη, φέροι, etc.

A l'aoriste sigmatique où la dentale finale s'amuïssait après σ la désinence -ε a été empruntée au parfait : d'après λέλοιπε on a fait ἔδειξε, ἔλυσε, ἔχεε (de ἔχεα), etc. La forme d'imparfait du type ἔλειπε a pu également exercer une influence.

Parfait. — Le parfait a une désinence -ε λέλοιπ-ε, certainement ancienne. C'est un ε que suppose aussi l'irlandais.

§ 347. Moyen. *Désinence primaire.* — La désinence -τοι du mycénien et de l'arcado-chypriote, altérée dans les autres dialectes en -ται (béot. -τη, thessal. -τει), cf. § 344, répond à la désinence de l'indo-iranien, skr. -*te* (indo-eur. *-*toi*) aussi bien dans les présents athématiques que dans les présents thématiques : arcad. βολε̄τοι (Schwyzer 654), ἧσται de ἧμαι (cf. skr. *āste*), κεῖται, τίθεται, λείπεται, subj. ἱστῆται, λείπηται, λίπηται, etc., parfait λέλειπται, etc.

Désinence secondaire. La désinence est -το aussi bien dans les thématiques que dans les athématiques : ἐφέρετο (cf. skr. *ábharata*, etc.), ἐλείπετο, ἐλίπετο, ἐτίθετο, ἔθετο, ἐλέλειπτο ; optatif, ἱσταῖτο, λείποιτο, etc. Cette désinence se retrouve en latin sous la

forme *-tu-* (de **-to-*) dans *fātur*, cf. hom. φάτο. En osco-ombrien la désinence présente le timbre *e*: osque *sakarater* (= *sacrātur*). Il s'agit, comme pour la seconde personne, d'une alternance **-to/*-te*, à laquelle répond, semble-t-il, un degré zéro dans la désinence active **-t* (cf. § 346).

IV. 1re PERSONNE DU PLURIEL.

§ 348. DÉSINENCES ACTIVES. — Pas de distinction, en grec, entre désinence primaire et désinence secondaire. A l'exception du dorien et du grec du Nord-Ouest la désinence est -μεν : τίθεμεν, λείπομεν, ἔθεμεν, ἐλίπομεν, λελοίπαμεν, etc. On a rapproché la désinence *-mā*, *-mă* du sanskrit, qui sert pour les temps secondaires, mais la nasale finale du grec resterait inexpliquée (cf. note 1).

Dans le grec occidental et en dorien la désinence est -μες : laconien ἴκομες (Aristophane, *Lysistr.* 1077), héracl. συνεμετρησαμες (Tables d'Héraclée I, 11), arg. ἀπεδωκαμες (*I. G.* IV, 1488), crétois ὀμωμοκαμες (Schwyzer 193_{102}), Théra ἐμϐαλουμες (Schwyzer 227_{282}) ; quelques exemples en delphique, comme ἀπεδωκαμες (Dittenberger, *Sylloge*³ 241_2).

Cette désinence s'observe en général chez les écrivains doriens : λέγομες (Théocrite XV, 15), ἕρπωμες (Théocrite XV, 42), τελέθομες (Épicharme 170, 17 [Kaibel]). Toutefois le texte de Pindare présente la désinence -μεν.

La désinence -μες a un correspondant dans la désinence *-mas* du skr., qui sert à côté de *-masi* pour les formes primaires, et, avec une alternance de timbre dans la désinence *-mus* (de **-mos*) du latin[1].

La désinence -μεν s'est étendue à l'époque hellénistique et romaine aux dépens de -μες dans les dialectes doriens. La désinence du grec moderne -με repose sur -μεν.

(1) La désinence -μες étant bien assurée, on a tenté d'en rapprocher au niveau de l'indo-européen la désinence -μεν en posant une alternance **-m-es* **-m-en* comme dans αἰϝές, αἰϝέν.

§ 349. Désinences moyennes. — La désinence -μεθα qui s'emploie dans les temps primaires, dans les temps secondaires et au parfait répond à l'indo-iranien *-*madhi* (skr. -*mahi*) qui sert seulement pour les formes secondaires (celle des temps primaires étant -*mahe* où *e* note une diphtongue en *i*) : on a posé *m-edh-ə*$_2$. Cette désinence est commune à tous les parlers grecs : φερόμεθα, ἐφερόμεθα, éol. φορήμεθα (Alcée 30 [Diehl]), τιθέμεθα, ἐθέμεθα, κεκτήμεθα, etc. Apollonios Dyscole (*De adv.* 191, 11) cite comme éolienne une désinence -μεθεν qui n'est nulle part attestée.

Dans la langue homérique et chez les tragiques se trouve une désinence -μεσθα, qui permet d'éviter la succession de trois brèves, peut-être analogique de la 2e pers. du pl. -σθε : ἱκόμεσθα (Λ 769, etc.) à côté de ἱκόμεθ', συμφερόμεσθα (Λ 736) à quoi s'oppose au subj. φερώμεθα. La désinence -μεσθα se trouve attestée, même là où elle n'est pas nécessaire pour éviter la succession de trois brèves, καθεζώμεσθα (Υ 136), δεδμήμεσθα (Ε 878). Nombreux exemples chez les tragiques : ἑζόμεσθα (Sophocle, *Œd. R.* 32), etc.

Les papyrus présentent également quelques exemples de la désinence -μεσθα et le grec moderne emploie -μεστα dans quelques dialectes, la langue commune ayant -μαστε.

V. 2e personne du pluriel.

§ 350. Désinence active. — La désinence unique du grec -τε répond à la fois à skr. -*tha* (primaire) et -*ta* (secondaire) ; le latin a conservé -*te* seulement à l'impératif. Exemples : ἐστέ, ἴτε, λείπετε, ἐλείπετε, ἔβητε, ἐλίπετε, πεπόνθατε, etc. ; πέπασθε (cf. § 218) repose sur *πεπαθτε.

Cette désinence -τε a été conservée par le grec moderne.

Désinence moyenne. — La désinence unique du grec est -σθε : λείπεσθε, τίθεσθε, λίπεσθε, ἔθεσθε, κέκτησθε, λέλειφθε (de *λελειπ-σθε), etc. On a tenté d'en rapprocher la désinence secondaire de l'indo-iranien, skr. -*dhvam* (la désinence primaire est en skr. -*dhve* où *e*

note une diphtongue en *i*), en supposant que la nasale finale n'appartient pas essentiellement à la désinence et que, d'autre part, -σθε a pris la place d'un ancien -θε : la désinence -σθε pour -θε aurait été tirée d'une part des racines où le radical fournissait une sifflante finale ἧσ-θε « vous êtes assis », ἔζωσ-θε (parfait de ζώννυμαι), ἕσ-θε (de εἷμαι), d'autre part de celles où une dentale finale devenait sifflante devant θ comme πέπυσθε (de *πεπυθ-θε, pour la 1re pers. πέπυσμαι voir § 226) ; la désinence -σθε s'appuyait aussi sur la forme d'infinitif en -σθαι.

Une désinence -στε a subsisté en grec moyen et moderne.

VI. 3e Personne du pluriel.

§ 351. Actif. *Désinences primaires.* — A l'actif dans le type thématique le grec emploie une désinence **-nti* qui subsiste telle quelle en dorien : ἔχοντι (Héraclée, etc.) ; dans les parlers du Nord-Ouest : εχοντι, αγοντι à Delphes, etc. ; enfin en béotien le τ est passé à θ, καλεονθι, ἔχονθι, etc. Ailleurs le τ est passé phonétiquement à σ : arcadien καθερπονσι (Schwyzer 657_{55}), etc. ; lesbien ἀπαγγελλοισι (Collitz 281 a 33), νεύοισι (Alcée 54, 3 [Diehl]), etc. ; enfin ionien-attique λείπουσι, ἄγουσι, etc. La désinence **-nti* combinée avec la voyelle thématique *o* se retrouve dans lat. *agunt*, skr. *ájanti*, etc.

La désinence des présents athématiques présente plus de difficulté. Elle semble avoir été employée sous trois formes alternantes **-enti*, **-onti*, **-nti*. La désinence **-enti* se trouve clairement attestée dans osco-ombrien *s-ent* « ils sont » et c'est sans doute sur cette forme que repose grec dor. εντι, ion. εἰσί de même que, avec un vocalisme différent de la racine, mycénien *eesi* (cf. § 235). Le vocalisme *o*, **-onti* apparaît anciennement dans les formes du type ὀμνύ-ουσι, qui a servi d'amorce à la constitution du thématique ὀμνύω (cf. § 252), δεικνύ-ουσι (Hérodote IV, 168), τανύ-ουσι (P 391), etc. Ἔδ-ουσι « ils mangent », de ἔδμεναι a servi d'amorce à la flexion thématique de ἔδω, etc. Il est également probable que des formes

comme κάμνουσι, τίνουσι (cf. skr. *cinv-ánti*) sont d'anciennes formes athématiques qui ont aidé au développement de la flexion thématique dans ces présents (cf. § 253). Le verbe φέρω comportant un mélange de formes thématiques et athématiques (cf. φέρτε), il est impossible de décider si φέρουσι doit être analysé en φερ-ο-ντι ou en φερ-οντι. Toutefois il apparaît que, du point de vue grec, il n'existe pas de désinence -οντι et que les formes de ce type sont intégrées dans une conjugaison thématique.

Les verbes athématiques ont également connu, après voyelle, une désinence *-*nti*, en particulier dans les radicaux en *ē*, *ō*, *ā* : ἄεισι (Hésiode, *Théog.* 875) remonte à *αϝηντι, cf. skr. *vā́nti* « ils soufflent ». Cette désinence semble également ancienne dans les formes athématiques de verbes contractes : lesb. φίλεισι, δίψαισι, etc.

Cette désinence -ντι a connu une certaine extension en grec : φαντι, φᾱσί de φημί, *δάμνᾱσι de δάμνημι, ion. *ῥήγνῡσι (P 751), qui ont reçu secondairement d'après l'analogie de ἱστᾶσι, etc., l'accentuation δαμνᾶσι, ῥηγνῦσι ; de même ζευγνῦσι (Euripide, *El.* 1323).

Les présents à redoublement ont été également affectés de la désinence *-*nti* avec maintien de la voyelle brève radicale (le skr. au contraire a des formes du type *dád-ati*, de *de-d(ə)-*n̥ti*). Le dorien a διδοντι, τιθεντι, ἱσταντι, l'éolien προτιθεισι. La vulgate homérique présente des formes du même type, mais accentuées d'un circonflexe sur la pénultième : διδοῦσι, τιθεῖσι, ἱεῖσι, ἱστᾶσι (cette dernière forme est la forme de l'attique, cf. plus bas). Ces formes qui sont ioniennes et qui sont usuelles chez Hérodote s'expliquent, d'une part, par la tendance de ces verbes à passer à la flexion contracte en ionien, de l'autre, par l'influence de ἱστᾶσι qui peut reposer sur *ἱσταᾱσι (cf. plus bas).

Enfin l'indo-européen a utilisé, après consonne, une désinence *-*n̥ti* avec *n̥* vocalisé. Cette désinence connue en skr. dans *dád-ati* « ils donnent », etc., a également existé en grec. On a en ionien -ασι avec α bref dans quelques 3ᵉ pers. du pl. du parfait : πεφύκασι (η 114), λελόγχασι (λ 304), μεμαθήκασι (Xénophane 9 [Diehl]) ; il faut sans doute supposer un α bref dans les formes épigraphiques doriennes

delph. ἱερητευκατι (Schwyzer 353, 40), rhod. ἀνατεθηκατι (*I. G.* XII, 1, 924), etc. Cetted ésinence, dont il ne subsiste que des traces, divergeait des autres formes de 3e pers. du plur. Pour la rendre plus claire on y a intercalé un ν et l'on a remplacé -ατι par -αντι. Les premiers exemples ont dû apparaître au parfait : dor. κεχάναντι (Sophron 25 [Kaibel]), delph. -τεθēκαντι (Collitz 1523), béot. -τεθηκαντι (Collitz, 1145), lesb. πεπάγαισι (Alcée 90 [Diehl]), ionien-attique πεπόνθᾱσι, λελοίπᾱσι, etc., de -αντι.

En ionien-attique cette désinence -ᾱσι a pris un développement nouveau. Le parfait de ἵστημι ou de θνήσκω est chez Homère et en ionien-attique ἑστᾶσι[1], τεθνᾶσι (également attique) de -αᾱσι. On a de même chez Homère μεμάᾱσι, γεγάᾱσι, etc.

Enfin la désinence a été, dans quelques formes, étendue au présent : hom. ἔᾱσι « ils sont » (Θ 162, Γ 168), qui peut être une réfection de mycénien *eesi* = εεισι de *εεντι (§ 235) ; ἴᾱσι « ils vont » (Π 160) qui est également la forme de l'attique ; ἱστᾶσιν (N 336) substitué à un ancien *ἵστᾱσιν et qui suppose un intermédiaire *ιστα-ᾱσιν : c'est en partant de cette forme que s'explique l'accentuation propérispomène de τιθεῖσι, etc. ; la forme ἱστᾶσι est également attique ; de même πιμπλᾶσι (Φ 23), également attique. Outre ἱστᾶσι et ἴᾱσι « ils vont », le dialecte attique a étendu la désinence à quelques présents. Verbes en -μι à redoublement : διδόᾱσι, τιθέᾱσι, et avec contraction ἱᾶσι de *ἱε-ᾱσι dans la conjugaison de ἵημι. Enfin dans la conjugaison des présents en -νῡμι : ῥηγνύᾱσι, δεικνύᾱσι. ὀμνύᾱσι, ὀλλύᾱσι. Les présents en -νημι ont, dès la langue homérique, et en attique une 3e pers. au pluriel du type δαμνᾶσι (cf. ἱστᾶσι), de δάμνημι, etc.

§ 352. *Désinences secondaires.* — La désinence des temps secon-

(1) κατεστέᾱσι (Hérodote II 84) peut reposer sur *κατεστηᾱσι avec généralisation de l'η du sing., puis abrègement, et est favorisé par l'analogie de τιθέᾱσι : cf. les formes moyennes en -έαται § 354.

daires est exactement parallèle à celle des temps primaires, moins l'*i* final.

Les verbes thématiques emploient donc **-nt* qui, en grec, est représenté par -ν après chute du τ final : ἔλειπον, ἔλιπον, etc.

Dans le type athématique les trois désinences **-ent*, **-ont*, **-nt* alternaient. La désinence **-ent*, grec -εν, est bien conservée à l'optatif : εἶεν à côté de εἶμεν, εἶτε, βαῖεν, λείποιεν, λίποιεν, etc. Cette désinence se trouve peut-être aussi dans ἦεν d'où dor. ἦν (« ils étaient »), qui est devenu en ionien une 3ᵉ pers. du sg. (cf. § 236).

La désinence **-ont*, grec -ον est attestée dans hom. ἤιον « ils allaient » (ψ 370, ω 501). Enfin dans les présents en -νῦμι des formes comme ζεύγνυ-ον (Τ 393), ὤμνυ-ον (μ 303, etc.), καταείνυ-ον (Ψ 135) qui originellement comportent une désinence -ον ont contribué, comme -οντι (§ 351), à la constitution de ὀμνύω, etc. (voir § 252).

Une désinence **-nt*, grec -ν est bien représentée après voyelle dans les dialectes autres que l'ionien-attique : dans les aoristes passifs, lesb. ἐξεπεμφθεν (Bechtel, *Gr. Dial.* I, p. 92), béot. εσσεγραφεν (Bechtel I, p. 286), ὤρθεν (Corinne 4, 21 [Diehl]), en dorien κατέγνωσθεν (Archimède II, 264), κατεδικασθεν (*Tables d'Héraclée* I, 122) ; en outre des aoristes radicaux comme ἔγνον (Pindare, *Pyth.* IV, 120), ἔβαν (Pindare, *Ol.* II, 38).

Nombreuses formes comparables dans la langue épique où elles doivent appartenir au vieux fonds éolien du dialecte : ἔβαν (α 211, etc.), ἔδον (Hésiode, *Théog.* 30), ἀνέθεν (Simonide de Céos 108 [Diehl]) ; à l'imparfait ἔφαν (Γ 161, etc.), ἴεν (Α 273, etc.) ; ἔδιδον (Hésiode, *Trav.* 139). Aoristes passifs : ἄγεν (Δ 214), ἄλεν de εἴλω (Χ 12), μίγεν (ι 91), ἔφανεν (Θ 557), φάανθεν (Α 200), etc., ἔμιχθεν (Γ 209), etc.

Dans les formes que nous avons citées, certaines peuvent comporter une voyelle brève qui représente un vocalisme bref ancien, comme ἔδον, ἀνέθεν, ἴεν, ἔφαν ; mais le plus souvent dans ἔγνον, ἔσταν, probablement dans ἔβαν et dans tous les aoristes passifs, la brève résulte de la loi d'Osthoff (M. Lejeune, *Phonétique grecque,* § 200).

Remarque I. — On trouve toutefois quelques exemples de 3e pers. du plur. en -ην : hom. μιάνθην (Δ 146), crétois διελεγην (Collitz 5168), delph. απελυθην (Collitz, 1919). Ces formes s'expliquent par l'analogie du reste de la flexion : μιάνθημεν, etc.

II. — Par une innovation tardive et sporadique le grec a constitué avec la désinence -ν (de *-*nt*) des troisièmes personnes du pluriel d'optatifs : locrien παραμενοιν (Bechtel II, p. 82), phocidien παρεχοιν (*ibid.*, p. 135), attique optatif aoriste ἀμῦναιν (Cratinus, 171, Kock).

§ 353. — Dans la conjugaison athématique l'ionien et l'attique ont introduit une désinence -σαν. Le point de départ de cette innovation se trouve essentiellement dans l'aor. sigmatique, où la 3e pers. du pl. avait pris dans tous les dialectes la forme -σαν. D'autres parlers ont tiré de l'aoriste sigmatique une désinence -αν : béot. ἀνεθεαν (*I. G.* VII, 1831) ; la forme s'appuie également sur παρειαν « ils étaient présents » (*I. G.* VII, 3173) tiré de la 1re pers. du sg. παρεια, imparfait de εἰμί. Même désinence en chypriote : κατεθιjαν (Table d'Édalion, 27).

En ionien-attique on a utilisé non -αν, mais -σαν. Outre l'analogie de ἔδειξαν, des formes comme ἦσαν (où σ appartenait à la racine) et ἴσαν « ils savaient » (où σ peut être pris à ἴστε) ont aidé à la constitution d'une désinence -σαν. Cette désinence -σαν, déjà attestée chez Homère qui a φάσαν à côté de φάν, μίγησαν à côté de μίγεν, ζεύγνυσαν (Ω 783) à côté de ζεύγνυον (T 393), est devenue constante dans la conjugaison athématique en ionien et en attique : ἔθεσαν, ἔδοσαν, ἐτίθεσαν, ἐδείκνυσαν, ἐδάμνασαν, ἔγνωσαν, ἔδησαν, ἐμίγησαν, au pl.-que-parf. ὠλώλεσαν, ἕστασαν, etc. En ionien (mais non en attique) cette désinence a été étendue à l'optatif εἴησαν, βαίησαν, λειποίησαν, etc. (pour l'impératif voir § 320).

A partir du IIIe siècle av. J.-C. dans la κοινή, cette désinence commode a connu une très grande extension et a été employée dans la conjugaison thématique soit à l'imparfait, soit à l'aoriste : ἀπήλθοσαν (Dittenberger, *Sylloge*³, 646_{40}), ὑπελαμβάνοσαν (Pap. Grenfell II, 36), εἴχοσαν (Évangile de Jean 15_{22}), ἐδοκοῦσαν (Hermas,

Sim. IX, 9, 5)[1]. Cette innovation présentait l'avantage de distinguer la 3e pers. du plur. de la 1re pers. du sing. et de fournir le même nombre de syllabes que comportaient les autres formes du pluriel.

Remarques I. — On observe parfois une finale -αν à la 3e pers. du pl. de l'imparfait : ὕϐριζαν (*Pap. Paris*, 40, 39), εἶχαν (Évangile de Marc VIII, 7), ἐγόγγυζαν (Évangile de Luc, V, 30), etc. Pour l'extension de la désinence secondaire au parfait, voir § 231.

II. — D'une manière générale la désinence secondaire a tendu à se développer au dépens de la désinence primaire : c'est ainsi que s'expliquent en grec moderne les formes du type λέγουν(ε) pour λέγουσι.

§ 354. Moyen. — *Désinences primaires et secondaires.* Ce qui correspond à la désinence active, avec les mêmes alternances vocaliques, c'est une désinence **-ntoi*, **-ontoi*, **-n̥toi* (**-entoi* ne se trouve pas en grec et le sanskrit ne permet pas de déterminer si cette désinence a existé), cf. skr. *-nte*, etc., qui ne permet pas de reconnaître le timbre de la diphtongue finale, mais le mycénien et l'arcado-chypriote garantissent la finale -τοι (cf. § 344), tandis que les autres dialectes grecs ont l'innovation -νται, -ονται, -αται. Les temps secondaires présentent des désinences parallèles **-nto*, **-onto*, **-n̥to*, cf. skr. *-nta*, etc., d'où en grec -ντο, -οντο, -ατο.

Après voyelle la désinence est pour les temps primaires -νται, pour les temps secondaires -ντο : δίζηνται[2], lesb. προνόηνται[2] (Bechtel, *Gr. Dial.*, I, p. 83), τίθενται, διδονται, ἔθεντο, ἔδοντο, πλῆντο[2] (de πελάζω), ἔμπληντο[2] (de ἐμπίπλημι), etc. Au parfait μέμνηνται[2], ἐμέμνηντο[2], etc. Dans la conjugaison thématique, λείπονται, ἐλείποντο, ἐλίποντο, etc.

Une désinence -ονται, -οντο semble avoir existé dans les verbes

(1) Cf. grec moderne ἀγαποῦσαν, etc.

(2) Par analogie des autres formes de la conjugaison de ce verbe la voyelle longue, qui aurait dû s'abréger devant le groupe -ντ-, a été conservée.

en -νῦμι parallèlement à -οντι, -ον de l'actif (§ 351) : τανύοντο (I 468), etc. De même dans la conjugaison de κεῖμαι, κέονται (X 510).

Après consonne, la désinence ancienne bien attestée chez Homère et en ionien est -αται, -ατο : hom. εἵαται (ἥαται) « ils sont assis » de la racine *ēs- de ἧμαι, devenu par abrègement de la voyelle initiale ἕαται (Γ 134), δέχαται (M 147). En particulier au parfait τετεύχαται (N 22, etc.), ἐστάλατο (Ps. Hésiode, *Bouclier* 288). L'ancien attique emploie encore des formes comme τετάχαται, ἐτετάχατο (Thucydide V, 6), γεγράφαται, mais à la fin du ve siècle, ces formes ont été remplacées par des formes périphrastiques.

Après ι Homère emploie des formes comme κεκλίαται (Π 68), et, en particulier après des diphtongues en ι, κείαται (Ω 527) d'où κέαται (Λ 659) ; à l'optatif γενοίατο (B 340), πυθοίατο (A 257), ἐλασαίατο (K 537), etc. ; ces formes d'optatif sont encore les plus usuelles dans la tragédie attique.

Enfin, après υ, la désinence -αται, -ατο est déjà exceptionnelle chez Homère : εἰρύαται (Ξ 75). Mais la forme usuelle de la désinence après υ est -νται, -ντο : εἴρυντο (M 454), λέλυνται (B 135). En particulier dans la conjugaison des verbes en -νῦμι : δαίνυνται (η 203, etc.), ῥήγνυντο (N 718), etc.

La désinence -νται -ντο s'est, en effet, développée aux dépens de -αται, -ατο. L'attique emploie constamment des formes du type λέλυνται, κέκλινται, κέκρινται, κεῖνται et à l'optatif τιθεῖντο, γένοιντο, δείξαιντο (les formes en -αιντο sont encore ignorées d'Eschyle et de Sophocle) ; et même κάθηνται dans une racine en *s* (cf. homér. εἵαται de la racine *ēs- « être assis »).

En revanche l'ionien a tendu à étendre -αται à la position après voyelle : hom. βεβλήαται (Λ 657), βεβλήατο (Ξ 28), κεχολώατο (ξ 282) ; de même béot. -μεμισθωαθη (Bechtel, *Gr. Dial.*, I, p. 289). En ionien, avec abrègement de -η en -ε : πεπονέαται (Hérodote II,6 3), κεκλέαται (Hérodote II, 164), μεμνέατο (Hérodote II, 104), ἡγέαται (Hérodote I, 136) ; avec une brève ancienne τιθέαται (Hérodote IV, 26), διδόαται (Hérodote II, 47) ; enfin par analogie -ιστέαται (Hérodote II, 113), -ιστέατο (Hérodote II, 162), δυνέαται (Hérodote II, 142), ἐδυνέατο

(Hérodote IV, 110) ; ces formes analogiques sont confirmées par l'épigraphie : κιρνεαται, pour l'attique κίρνανται, est attesté à Milet (Schwyzer, 726_{11}).

Pour les finales -δαται, -δατο, voir § 226.

Le grec moderne a conservé à peu près exactement les désinences de 3e pers. du pl. moyennes : φέρνουνται « ils portent », φέρνονταν « ils portaient ».

VII. Duel.

§ 355. — Le duel tendant à disparaître, les désinences verbales de duel sont peu attestées. Elles sont, bien entendu, entièrement ignorées des dialectes qui ont perdu ce nombre : l'ionien, l'éolien, la κοινή. La 1re personne a entièrement disparu à l'actif ; on emploie la 1re personne du pluriel. Au moyen il existe en tout cinq exemples d'une désinence -μεθον : Ψ 485 (mais il faut peut-être préférer à περιδώμεθον la variante περιδώμεθα, auquel cas -μεθον ne serait pas homérique) ; Sophocle, *El.* 950, *Phil.* 1079, deux ex. chez Athénée 98 A [faux archaïsme]) ; cette désinence est visiblement une création grecque sur -μεθα d'après la 2e pers. duel -σθον.

Les parlers qui ont conservé le duel ne l'emploient donc qu'à la 2e et à la 3e pers. L'emploi en est relativement rare et la structure même des désinences un peu flottante.

2e *personne.* — A l'actif la désinence -τον, à la fois primaire et secondaire répond à la désinence secondaire *-tam* du skr.

Au moyen, la désinence -σθον, à la fois primaire et secondaire, ne s'explique pas par la comparaison de l'indo-iranien. Elle résulte de l'analogie et a été créée d'après -τον sur la 2e pers. du pl. moyenne -σθε.

3e *personne.* A l'actif la désinence primaire -τον ne répond pas exactement à celle du skr. *-taḥ*. Au contraire la désinence secondaire gr. commun -τᾱν, attique -την correspond à celle du skr. *-tām*.

Au moyen ont été constituées deux désinences, -σθον pour les temps primaires et -σθην pour les temps secondaires, analogiques d'une part de -τον et -την, de l'autre des formes de 2[e] pers. pl. et duel du moyen en -σθ-.

Le paradigme du duel est donc en attique :

	Actif	Moyen
Désinences primaires	-τον	-σθον
	-τον	-σθον
Désinences secondaires	-τον	-σθον
	-την	-σθην

Toutefois les formes de duel étaient mal fixées et il s'est produit des flottements, en particulier aux temps secondaires.

D'une part on trouve chez Homère des 3[e] personnes du duel de l'imparfait en -τον au lieu de -την lorsque la métrique l'impose : διώκετον (K 364), ἐτεύχετον (N 346), λαφύσσετον (Σ 583). Noter peut-être ἔφατον (Platon, *Euthyd.* 274 a).

D'autre part des poètes et des prosateurs attiques emploient -την pour τον à la seconde personne de l'imparfait et de l'aoriste : εἰχέτην (Sophocle, *Œd. R.* 1511), ἠλλαξάτην (Euripide, *Alc.* 661). Dans les manuscrits de Platon ἤστην (*Euthyd.* 294 e), εἰπέτην (*Banquet*, 189 c).

CHAPITRE XVII

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU VERBE GREC

A. L'Augment

§ 356. — Dans une partie du domaine indo-européen le sens passé pouvait être souligné à l'indicatif (imparfait, aoriste, plus-que-parfait) par l'emploi de l'augment. Cet usage s'observe en indo-iranien, en arménien, en phrygien, en grec. L'augment est un mot accessoire que l'on préposait à un indicatif à désinences secondaires, pour marquer plus nettement le sens de passé.

Il est en principe de forme **e-* et apparaît en grec comme ἐ- devant consonne : ἔφερε, cf. skr. *ábharat*, arm. *eber*, ἔλειπε, ἔλιπε, etc. Dans les thèmes dont l'initiale était un *s*, un *y* ou un *w*, après la chute de ces phonèmes à l'intervocalique l'augment ἐ- se trouvait en hiatus avec la voyelle radicale et il en résultait une contraction qui est souvent réalisée dès l'époque homérique : εἶχον (λ 621, etc.) de *ἐ-εχον *(*e-segh-)*, εἵποντο (E 591, etc.) de *ε-*h*εποντο *(*e-sekw-)*, au plus-que-parfait εἱστήκειν *(*e-se-st-)*; εἷμεν (ionien-attique) « nous avons lancé » de *ε-*h*εμεν *(*e-yə-)*, pluriel de *ἐ-*h*ηκα > hom. ἕηκα > attique ἧκα ; att. εἶπον, hom. ἔειπον (K 445, etc.) de *ε-ϝεϝπ-, εἶδον de *εϝιδον, lesbien εὔιδον (Bechtel, *Gr. Dial.* I, p. 11).

A l'aoriste et à l'imparfait de (ϝ)εργάζομαι on trouve εἰργασάμην et εἰργαζόμην (cf. Lysias II, 20), toutefois on a également ἠργασάμην, ἠργαζόμην (cf. Aristophane, *Assemblée* 134) et cette orthographe est attestée dans les inscriptions attiques du IVe siècle. Ces formes

s'expliquent par la présence d'un augment η- (*ηϝεργαζ-) que l'on observe parfois dans les verbes dont l'initiale commençait par un ϝ. De même : hom. ἀπηύρα (Z 17, etc.), cf. le partic. ἀπούρας ; hom. ᾐ(ϝ)είδη « il savait » (ι 206) ; att. ἑώρων (de *ηϝορ-), impf. de ὁράω ; ἑάλων (de ἠϝαλ-), avec α long (mais infinitif ἁλῶναι, aor. de ἁλίσκομαι ; dans ἔωσα de ὠθεω ou ἐωνησάμην de ὠνέομαι (ces deux verbes comportant un ϝ à l'initiale), il est impossible de décider si l'augment était ἠ- ou ἐ-. L'augment ε- a en effet été employé devant digamma, cf. ἔειπον, εἶδον, hom. ἐάγη, ἐάλη, etc., avec α bref.

L'existence d'un augment long se trouve attestée sporadiquement en védique dans des verbes commençant par *v*-, plus rarement par *y*- et par *r*-. En grec l'augment *ē*- ancien n'est assuré que dans les verbes commençant par ϝ-. On a toutefois cherché également à le retrouver à l'imparfait du verbe εἶμι « aller » : ἤομεν, ἤιον (ψ 370), ἤισαν (K 197) en face de ἴτην et ἴσαν pourraient être des formes à augment long, cf. § 234.

Plus tard, un augment η- d'origine toute différente a été également utilisé devant consonne : ἤμελλον (Hésiode, *Théog*. 888, Aristophane, *Ass*. 597, etc.), à côté de ἔμελλον ; ἠβουλόμην et ἠδυνάμην apparaissent sur les inscriptions attiques à partir de 300. Ces formes tardives sont issues analogiquement du verbe de sens voisin θέλω et ἐθέλω dont l'imparfait était ἔθελον ou ἤθελον : on a établi que le thème ancien de ce verbe était ἐθέλω, impf. ἤθελον ; l'élision inverse de l'ε initial de ἐθέλω a donné naissance à un présent θέλω, et l'impf. ἤθελον a pris l'apparence d'une forme à augment long.

Pour l'augment temporel dans les thèmes commençant par *s*-, *y*- ou *w*-, voir § 357.

§ 357. — Quand le radical commençait par une voyelle l'augment se contractait, en principe dès l'indo-européen, avec la voyelle initiale : il en résulte une voyelle longue ; c'est ce qu'on a appelé l'augment « temporel ». Aussi dans l'imparfait de εἰμί, ἦα « j'étais » l'η doit reposer sur une contraction indo-européenne de l'augment

et de la voyelle *e* initiale ; dor. ἆγον (ion. att. ἦγον), en face de ἄγω (cf. skr. *ājam*), doit également avoir une contraction remontant à l'indo-européen ; de même ὤμοσα de ὄμνυμι. Il est probable en revanche que la longue est analogique de ἆγον, ἦγον, etc., dans les verbes commençant par ἰ- ou ὑ-, comme ἰαίνετο, ὕφηνα, etc., avec ι et υ longs.

Du point de vue grec, l'augment est noté dans les verbes à voyelle initiale par l'allongement de cette voyelle : ἤρεφον de ἐρέφω, ὠρέξατο de ὀρέγνυμαι, etc.

Ce procédé s'observe même dans des radicaux commençant étymologiquement par un *s* qui est tombé à l'initiale : ἡλλόμην (cf. lat. *saliō*), ἵκετο avec ι long (de **sik*-), ἷζον (**si-sd*-). Dans des radicaux à *F* initial : att. ᾤκησα de (*F*)οικέω, ἤλπιζον (cf. (*F*)ἔλπις), ἡλισκόμην et en ionien ἤλων à côté de ἑᾶλων (cf. § 356), ὤρων à côté de ἑώρων, etc.[1].

Dans les thèmes dont la syllabe initiale était constituée par diphtongue + consonne, ou voyelle suivie de liquide ou nasale + consonne, la voyelle initiale devait phonétiquement s'abréger dès le grec commun. Elle est pourtant restée longue, sa quantité longue étant un élément caractéristique de la forme verbale : ᾤκουν de οἰκέω, ηὐχόμην de εὔχομαι, ηὔχουν de αὐχέω, ἤρκεσα de ἀρκέω, ἤντλουν de ἀντλέω, etc.

Remarque. — Toutefois les diphtongues à premier élément long ont de nouveau été abrégées au cours de l'histoire de l'attique. Dès 378 av. J.-Chr. apparaissent dans les inscriptions des formes comme εἱρέθη (pour ᾑρέθη de αἱρέω), εἰτήσατο (pour ᾐτήσατο de αἰτέω), etc. De même, dans la *koiné :* εὕρισκον, εὐχόμην, εὔξησεν (pour ηὔξησεν, de αὐξάνω), etc.

(1) Pour ἤμεσα aoriste de ἐμέω « vomir » on doit noter que malgré la comparaison quasi évidente de skr. *vamiti*, de lat. *uomō*, ce verbe, en grec comporte une initiale vocalique. sans aucune trace de digamma. L'augment temporel n'y surprend donc pas.

§ 358. — L'emploi de l'augment était facultatif en indo-européen. Cette liberté que l'on observe en védique, en sanskrit classique, en avestique, se retrouve dans les plus anciens textes grecs, les tablettes mycéniennes du second millénaire[1]. Elle s'est maintenue chez Homère : l'absence d'augment est assurée pour des formes comme στῆ, βῆ, βάλλε en tête du vers, ou ὀλέκοντο, ὀνόμαζε. Parfois il est impossible de trancher si nous avons une forme à augment ou une forme sans augment : A 5, on peut lire δ' ἐτελείετο aussi bien que δὲ τελείετο.

L'augment manque toujours dans les itératifs en -σκον (§ 261).

Même à l'époque classique l'augment fait souvent défaut au plus-que-parfait.

Chez Hérodote l'augment « temporel » par allongement de la voyelle initiale manque souvent en particulier dans les verbes commençant par une diphtongue, par exemple οἰκοδόμεον, etc.

Les verbes tirés de mots composés comportent un augment à l'initiale : ἐμυθολόγησα, ᾠκοδόμησα, etc. Au contraire les verbes composés d'une préposition insèrent l'augment entre la préposition et le verbe : ἀπέβαλον, ἀπέθανον, etc.

Remarques. — a) Les verbes tirés d'un substantif composé d'une préposition présentent, en principe, l'augment à l'initiale de la préposition : ἠμπέδουν de ἐμπεδόω, dérivé de ἔμπεδον, ἠνεχύραζον de ἐνεχυράζω dérivé de ἐνέχυρον, etc. On observe des flottements dans quelques verbes : ἐκκλησιάζω, ἠκκλησίαζον (Démosthène XVIII, 265), mais le plus souvent ἐξεκλησίαζον (Lysias, XIII 73). L'augment se trouve toujours après la préposition dans ἀπεδήμησα (ἀποδημέω, ἀπόδημος) ; ἀπελογησάμην (ἀπολογέομαι, ἀπόλογος) ; διῄτησα (διαιτάω, δίαιτα) ; κατηγόρουν (κατηγορέω, κατήγορος), παρενόμησα (παρανομέω, παράνομος) ; προὐξένησα (προξενέω πρόξενος), etc.

Dans les composés de δυσ- et de εὐ- l'augment se trouve habituellement à l'initiale du composé : ἐδυστύχησα (δυστυχέω, δυστυχής), ηὐτύχησα (εὐτυχέω, εὐτυχής), mais, parfois, après l'adverbe δυσ- ou εὐ- : δυσηρέστουν (Polybe), cf. δυσαρεστέω, δυσάρεστος ; εὐηρέστουν (Diodore de Sicile), cf. εὐαρεστέω, εὐάρεστος ; εὐηγγελισάμην, cf. εὐαγγελίζομαι, εὐάγγελος.

(1) Toutefois l'augment manque le plus souvent. Des formes comme *apedoke* = ἀπέδωκε sont exceptionnelles et discutées.

b) Inversement on a perdu le sentiment que certains verbes étaient composés et l'augment a été placé devant le préverbe. On observe ce traitement pour de très vieux verbes dont l'étymologie n'était plus connue : c'est probablement le cas de ἠνώγει (de ἄνωγα), ἐπίεζον (de πιέζω). En attique ἠμφίεσα de ἀμφιέννυμι ; ἐκάθευδον à côté de καθηῦδον (Homère, Platon, *Banquet* 217 d) ; ἐκάθητο (Aristophane, *Ois*. 510) à côté de καθῆστο (Homère, Platon, *Rép*. 328 c) et καθῆτο (Démosthène XVIII, 169) ; ἐκαθέζετο[1], ἐκάθιζον, ἐκάθισα (mais καθῖσα, c'est-à-dire καθεῖσα, Aristophane, *Gren*. 911), ἠφίει pour l'usuel ἀφίει de ἀφίημι (Thucydide II, 49) ; ἠπίστατο (ionien-attique) de ἐπίσταμαι.

c) Ces diverses variations ont entraîné la constitution de formes à double augment : ἠμφεσβήτησα de ἀμφισβητέω (Platon, *Gorg*. 476 a, etc.)[2] ; ἠμπειχόμην (Platon, *Phédon* 87 b) de ἀμπέχομαι ; ἠνειχόμην (Thucydide I 77) et ἠνεσχόμην (Thucydide III 28) sont les formes les plus usuelles en attique pour l'imparfait et l'aoriste de ἀνέχομαι.

d) Noter le cas particulier de l'imparfait de χρή : χρή est une forme nominale, ἐστὶ n'étant pas exprimé ; l'imparfait est χρῆν de χρὴ ἦν, mais il a été constitué un doublet ἐχρῆν, moins usuel.

e) Dans la *koiné* le jeu de l'augment s'est altéré et l'augment a parfois été employé hors de l'indicatif : de ἀναλίσκω, ἀνήλωσα, subj. aor. ἀνηλώσῃ (*Pap. Strasbourg*, 92), de κατάγνυμι, aor. pass. κατεάγην, subj. κατεαγῶσι (Évangile de Jean XIX, 31).

f) En grec moderne l'augment syllabique a été conservé en principe lorsqu'il porte le ton : ἔγραφα, ἔγραψα. Augment temporel dans ἦρθα (grec ancien ἦλθον), ηὗρα (grec ancien ηὗρον). Mais les formes sans augment sont nombreuses.

B. **Remarques sur l'accentuation du verbe grec**

§ 359. — A la différence du nom le verbe porte l'accent à une place définie. Il faut d'abord distinguer entre les formes personnelles et les formes nominales. Ces dernières seules peuvent donner une idée de la place ancienne du ton dans les divers thèmes verbaux.

(1) Procédé comparable au parfait κεκάθικα (Diodore de Sicile XVII, 115).
(2) Forme singulière, l'augment étant placé avant le σ qui appartient au préverbe.

I. Formes nominales.

Dans la *conjugaison thématique* il existe une opposition ancienne entre le présent et l'aoriste. Au présent le ton était sur la syllabe précédant la voyelle thématique[1] : λείπειν, λείπων, λείπεσθαι, βασιλεύειν, βασιλεύων, neutre βασιλεῦον, etc. Au participe moyen la règle de la limitation a pour conséquence que le ton est sur la voyelle thématique : λειπόμενος, etc.

Les verbes contractes sont accentués conformément aux règles de la contraction : καλεῖν de καλέειν, καλεῖσθαι de καλέεσθαι, καλῶν de καλέων, καλούμενος de καλεόμενος, etc.

Même accentuation au futur : λύσειν, λύσων, λύσεσθαι, λυσόμενος. Formes contractes : μενεῖν, μενῶν, ὀλεῖσθαι, ὀλούμενος, etc.

Au contraire, à l'aoriste l'accent se trouve sur la voyelle thématique : λιπεῖν, λιπών, εἰπεῖν, εἰπέμεν, εἰπών, etc.

Cette opposition est ancienne : elle se retrouve en sanskrit non seulement dans les formes nominales, mais aussi dans les formes personnelles. Le grec en a trace dans quelques impératifs (§ 360, *Rem.* II).

Conjugaison athématique. Au présent comme à l'aoriste, l'accent est, à l'actif, sur la syllabe qui précède immédiatement la caractéristique d'infinitif ou de participe ; au moyen il recule le plus possible : au présent ἱστάναι, τιθέναι, ἰέναι, διδόναι, δεικνύναι, ἱστάς, τιθείς, ἱείς, διδούς, δεικνύς ; ἵστασθαι, τίθεσθαι, ἵεσθαι, δίδοσθαι, δείκνυσθαι, ἱστάμενος, τιθέμενος, ἱέμενος, διδόμενος, δεικνύμενος ; à l'aoriste στῆναι, θεῖναι, δοῦναι, βῆναι, γνῶναι, ἁλῶναι, στάς, θείς, δούς, βάς, γνούς, ἁλούς ; θέσθαι, δόσθαι, πρίασθαι, θέμενος, δόμενος, πριάμενος ; l'aoriste passif en -ην, -θην présente l'accentuation attendue : μιγῆναι, μιγείς, λυθῆναι, λυθείς.

(1) Toutefois dans le texte homérique les infinitifs éoliens du type ἀνασσέμεν, etc., sont toujours paroxytons.

Remarque. — Noter l'accent du participe en -ων des présents athématiques, ἰών de εἶμι, ἐών, ὤν de εἰμί.

Aoristes en -α. — Dans les aoristes en -α l'accent frappe à l'actif la syllabe qui précède la caractéristique -αι ou -αντ- d'infinitif ou de participe, au moyen, il remonte le plus possible : χέαι, χέᾱς, χέασθαι, χεάμενος ; δεῖξαι, δείξᾱς, δείξασθαι, δειξάμενος ; ὀλέσαι, ὀλέσᾱς, ὀλέσασθαι, ὀλεσάμενος.

Parfait. — Au parfait l'accent frappe la caractéristique d'infinitif et de participe, sauf à l'infinitif moyen où il frappe la syllabe précédente : λελυκέναι, λελυκώς, λελυμένος, mais λελύσθαι ; εἰληφέναι, εἰληφώς, εἰλημμένος, mais εἰλῆφθαι ; εἰρηκέναι, εἰρηκώς, εἰρημένος, mais εἰρῆσθαι, etc.

Chez Homère les infinitifs parfaits en -μεν, et -μεναι accentuent la syllabe précédant la caractéristique : ἴδμεν, ἴδμεναι, τεθνάμεν, τεθνάμεναι, etc.

L'accentuation du parfait sur la caractéristique d'infinitif et de participe semble remonter à l'indo-européen et se retrouve en sanskrit.

II. Formes personnelles.

§ 360. — Dans les formes personnelles l'accent remonte aussi haut que le permet la règle de limitation. Cette règle qui est une innovation du grec s'explique par le fait qu'en indo-européen ces formes verbales pouvaient être soit toniques, soit atones. Le grec conserve des traces sûres de l'atonie du verbe dans la conjugaison de εἰμί, où ἐστι s'oppose à ἔστι et dans celle de φημί (pour le détail des faits, voir Vendryes, *Traité d'accentuation grecque*, p. 108-110 et 116, Lejeune, *Précis d'accentuation grecque*, §§ 50, 51, 57). Dans les formes verbales de trois syllabes et davantage les formes enclitiques sont caractérisées en grec, en raison de la règle de limitation, par le fait qu'elles font remonter l'accent aussi loin que possible : ἥρπαζον, ἡρπάζομεν, ἁρπάζοιμεν, etc. Cette accentuation a été cons-

tamment employée et l'opposition entre formes toniques et atones s'est perdue. Les formes disyllabiques du verbe auraient pu conserver l'opposition entre formes toniques et formes atones et cette opposition s'est en effet conservée dans les présents εἰμί et φημί. Dans toutes les autres formes le recul de l'accent s'est généralisé : c'est ainsi qu'en face du skr. *imáḥ* « nous allons » le grec emploie ἴμεν.

Remarques I. — Dans l'accentuation du verbe les finales -οι et -αι sont traitées comme longues à l'optatif ; ailleurs -αι est traité comme bref : on distinguera donc βουλεύσαι (3ᵉ pers. sg. opt. aor.), de βούλευσαι (impér. aor. moyen) et βουλεῦσαι (infinitif aor. actif, cf. § 359).

II. — La seule exception constante à la règle du recul du ton dans les formes personnelles est constituée par les cinq impératifs actifs εἰπέ, ἐλθέ, εὑρέ, ἰδέ, λαβέ et par tous les impératifs moyens du type λαβοῦ, βαλοῦ, γενοῦ, etc. (de λαβέο, etc.) qui conservent le ton sur la finale (ce qui est la place ancienne de l'accent dans ce type d'aoriste cf. εἰπών, εἰπεῖν, ἐλθών, ἐλθεῖν, etc.) ; on a en outre φαθί dont l'accent est lié à l'atonie de l'indicatif φημί.

§ 361. — Là où nous avons affaire à des formes contractées la place du ton est commandée par les règles de la contraction : τιμῶ, τιμᾷς (de τιμάω, τιμάεις), et ainsi de suite pour les autres présents ou futurs contractés. D'autres formes reposent sur une contraction et sont accentuées en conséquence :

1° Les subjonctifs actifs des verbes en -μι (sauf εἶμι « je vais » et les verbes en -νῦμι) : τιθῶ, διδῶ, ἱστῶ, ἰῶ, à l'aoriste θῶ, δῶ, στῶ, ὧ, etc. ; en composition συνθῶ, etc. Toutes ces formes s'expliquent par des contractions (§ 306). Par analogie on accentue de même à l'optatif : τιθεῖμεν, διδοῖμεν, ἱσταῖμεν, etc.

Au moyen on a ἱστῶμαι, τιθῶμαι, etc., qui reposent également sur des contractions. A l'aoriste θῶμαι, δῶμαι en raison de leur caractère disyllabique n'enseignent rien mais en composition on a συνθῶμαι ; en revanche la tradition la mieux attestée accentue ὄνωμαι, πρίωμαι. De même, au présent Hérodien (I, 462) enseigne qu'on doit accentuer δύνωμαι, ἐπίστωμαι, κρέμωμαι. A l'optatif on accentue ἱσταῖο,

ἱσταῖτο, τιθεῖο, τιθεῖτο, διδοῖο, διδοῖτο, mais δύναιτο, ἐπίσταιτο, κρέμαιτο, πρίαιτο, ὄναιτο (cf. §§ 307 et 311).

2° Les subjonctifs de l'aoriste second athématique, des aoristes passifs en -ην et en -θην : βῶ, ἁλῶ, μιγῶ, μιχθῶ, etc. Toutes ces formes s'expliquent par des contractions. L'optatif est également contracte : λυθεῖμεν, λυθεῖεν, μιγεῖμεν, ἁλοῖμεν, etc.

3° Le subjonctif du parfait passif : βεϐλῶμαι, κεκτῶμαι, μεμνῶμαι, etc. De même à l'optatif : βεϐλῇο, κεκτῇο, μεμνῇο (et μεμνῷο). Noter aussi εἰδῶ, εἰδῶμεν, εἰδεῖμεν de οἶδα.

4° Certaines 3e personnes du pluriel où la désinence -ᾱσι se contracte avec une voyelle précédente : au présent ἱστᾶσι, ἱᾶσι ; au parfait βεϐᾶσι (cf. hom. βεϐάᾱσι), ἑστᾶσι, τεθνᾶσι.

Par analogie on a en ionien τιθεῖσι, διδοῦσι, ἱεῖσι (cf. § 351).

§ 362. — En règle générale le verbe composé se comporte comme le verbe simple, c'est-à-dire que l'accent y remonte aussi haut que le permet la règle de limitation.

Il existe pourtant quelques particularités.

1° Les monosyllabes oxytons au simple deviennent paroxytons en composition : δός, ἀπόδος ; ἕς, ἄνες, συμπρόες ; θές, ἀπόθες ; σχές, ἐπίσχες, etc. Le point de départ de cette règle se trouve dans le cas où un monosyllabe oxyton était précédé de deux préverbes comme dans συμπρόες.

2° En principe, en effet, lorsqu'il y a deux préverbes l'accent ne remonte pas au-delà du premier. Cette règle s'applique aux formes à augment (l'augment étant traité comme un préverbe), où l'accent ne remonte pas au-delà de l'augment : κατεῖπον, παρέσχον, homérique ἐπέϐᾰν, etc.

3° En composition les subjonctifs et optatifs présents des verbes en -μι conservent l'accent à la place qu'il occupe au simple προστιθῶ, συνῶ, συνεῖεν. Cette règle s'explique par le fait qu'une partie au moins

de ces formes proviennent d'une contraction. Il en va de même, pour la même raison, aux subjonctifs et aux optatifs aoristes seconds de ces mêmes verbes (στῶ, καταστῶ, θεῖμεν, ἀναθεῖμεν). Enfin aux subjonctifs et aoristes seconds athématiques du type ἔϐην, ἔδρᾱν, ἔγνων : καταϐῶ, καταϐαῖεν, etc. Même traitement au subjonctif et à l'optatif des aoristes passifs en -ην et en -θην : συμμιγῶσι, συμμιγεῖεν, etc.

C. **La conjugaison grecque**

I. Généralités.

§ 363. — Dans divers chapitres nous avons envisagé successivement les thèmes verbaux, puis le jeu des désinences. Mais jamais nous n'avons établi un véritable tableau de la conjugaison. Les désinences présentent une réelle unité, mais les thèmes verbaux sont divers. Sans doute certaines formations nous sont-elles apparues comme productives et particulièrement régulières : les présents en **-ye-/-yo-* dans les catégories en -εύω, -άω, -έω, -ζω, les futurs en -σω, l'aoriste sigmatique en -σα, au parfait les formes à redoublement caractérisées par -κα. Mais il est impossible pour la plupart des verbes de déterminer d'après le présent quelle est la structure des autres thèmes ni même si ces autres thèmes sont usuels. Le supplétisme dont nous avons relevé les exemples les plus caractéristiques (§ 173) est un cas extrême et particulièrement significatif de l'indépendance des thèmes verbaux. La tendance du grec était néanmoins de relier les thèmes verbaux les uns aux autres par un lien aussi étroit que possible, et il est bien vrai que pour des verbes comme παιδεύω, τιμάω ou φιλέω, il est possible de tirer du présent tous les autres thèmes temporels et modaux.

§ 364. — Pour constituer la conjugaison le grec a recouru à des procédés divers. Tantôt un présent a été tiré d'un aoriste, procès

que l'on observe à date relativement ancienne : de ἔχραισμον a été tiré χραισμέω, de ἔστυγον στυγέω, de ἐκρέμασα κρεμάννῡμι, de ἐσκέδασα σκεδάννῡμι, de ἐπέτασα πετάννῡμι, de ἥμαρτον ἁμαρτάνω, etc. Inversement, et c'est l'évolution la plus usuelle, il a été créé des thèmes de futur, d'aoristes, etc., issus de présents : de βόσκω, βοσκήσω, ἐβόσκησα ; de χαίρω, χαιρήσω ; de διδάσκω, à côté de ἐδίδαξα, ἐδιδάσκησα ; c'est ainsi qu'a été bâtie la conjugaison des dénominatifs comme τιμάω, φιλέω, etc.

II. Le suffixe -ē.

§ 365. — Le suffixe *ē, qui exprimait l'état et qui a servi à caractériser des aoristes passifs, a aidé, par ailleurs, à établir la conjugaison : il est devenu un simple outil grammatical, mais l'extension de cet outil grammatical souligne la tendance du grec à instituer un lien formel entre les différents thèmes d'un même radical verbal. Chez Homère, dans la conjugaison répondant au parfait δεδαώς « sachant », le futur δαήσομαι, le parfait δεδαημένος et δεδάηκα s'appuient sur l'aoriste ἐδάην : un verbe signifiant « savoir » se prêtait à l'adjonction du suffixe *ē signifiant l'état. Autres exemples comparables : de ῥέω, ἐρρύην, futur ῥυήσομαι, parf. ἐρρύηκα ; de χαίρω, ἐχάρην, parfait κεχαρηώς, κεχάρηκα ; de μαίνομαι, ἐμάνην et, à date basse, fut. μανήσομαι (*Anth.* XI, 216), parf. μεμάνημαι (Théocrite X, 31).

L'élément ē a été utilisé également dans la conjugaison de verbes qui ne possèdent pas d'aoristes en ē (grec -ην) : on a constitué avec un η le parfait de la racine *men- « rester », μεμένηκα (cf. lat. *manēre*), qui se distingue ainsi de celui de la racine *men- « penser » μέμονα. Dans *weid-, exprimant la notion de « voir, constater » sous son aspect « réceptif » et non « actif », l'élément ē a joué un grand rôle, cf. lat. *uidēre*, v. sl. *viděli*, etc. Le grec a trace de ce thème à vocalisme zéro dans le futur dorien ἰδησῶ (Théocrite 3, 37), et peut être dans le subjonctif hom. ἰδέω (Ξ 235), mais le texte est douteux. On a le plus souvent (ϝ)ειδη-, avec vocalisme radical *e*,

lié au système du parfait : au futur εἰδήσω (η 327 et deux autres ex. chez Homère, grec tardif) ; au subjonctif ion. attique εἰδέω, εἰδῇς dont le ton suppose une contraction, cf. εἰδέωσι (§ 306) ; peut-être à l'optatif εἰδείην, comparable au vocalisme radical près à μιγείην formé sur μιγ-η- ; enfin au plus-que-parfait ᾔδεα, s'il repose sur *ᾔδη-α (cf. § 232).

Certains verbes emploient côte à côte des formes pourvues de l'élargissement et des formes qui en sont dépourvues : de ἔχω on a fut. ἕξω, mais aussi σχήσω (M 166, Aristophane, *Gren.* 188), pf. ἔσχηκα et ἔσχημαι (cf. lat. *habēre*).

Le suffixe, exclu du système du présent, a pu servir, comme une cheville, à la constitution des autres thèmes verbaux. La langue tendait à créer entre tous les thèmes une unité de forme. Les rencontres de consonnes, des difficultés phonétiques menaçaient de détruire cette unité. L'élément *ē* a été inséré dans les cas difficiles.

Cet élément *ē* alterne volontiers au futur, à l'aoriste et au parfait avec des présents où figure un suffixe en *i (*-ye/o-, *-i-ske/o-)*. Le rapprochement du slave *mĭnitŭ/mĭněti* avec le grec μαίνομαι/ἐμάνην (§ 267) montre que le procédé est ancien : ἀκαχίζω, ἀκαχήσω, ἀκάχησα ;. ἀπαφίσκω, ἀπαφήσω, ἀπάφησα ; εὑρίσκω, εὑρήσω, ηὕρηκα (mais ηὑρέθην, εὑρετός) ; ὀφλισκάνω, ὀφλήσω, ὤφλησα, ὤφληκα ; στερίσκω, στερήσω, ἐστέρησα, ἐστέρηκα[1].

Dans les verbes dont le thème se terminait par une dentale, le groupe dentale + κ au parfait n'était pas possible, le groupe dentale + σ au futur et à l'aoriste était altéré par des accidents phonétiques. D'où l'insertion de l'η : αἰσθάνομαι, αἰσθήσομαι, ᾔσθημαι ; ἁμαρτάνω, ἁμαρτήσομαι, ἡμάρτηκα, ἡμάρτημαι et même ἡμάρτησα (Empédocle 115 [Diels]) ; — ἀπεχθάνομαι, ἀπεχθήσομαι, ἀπήχθημαι ; — βλαστάνω, βλαστήσω, βεβλάστηκα et même ἐβλάστησα (Hippocrate VII, 546 [Littré]) ; — εὕδω, εὑδήσω, et καθευδητέον (Platon, *Phèdre*, 259, d) ; — κερδαίνω, à côté de κερδανῶ et ἐκέρδηνα,

(1) L'élargissement apparaît rarement avec le vocalisme *ō*: ἀναλίσκω, ἀναλώσω, ἀνήλωσα, ἀνήλωκα ; ἀμβλίσκω, ἀμβλώσω, ἤμβλωσα, ἤμβλωκα.

κερδήσομαι (Hérodote III, 72), ἐκέρδησα (Hérodote IV, 152), κεκέρδηκα (Démosthène LVI, 30) ; — μανθάνω, μαθήσομαι, μεμάθηκα ; — μέδομαι, μεδήσομαι (I, 656) ; — de πείθομαι Homère emploie un futur πιθήσω « j'obéirai » (φ 369), πεπιθήσω « je persuaderai » (X 223), aor. πιθήσας « obéissant » (Δ 398) ; — πέρδομαι, παρδήσομαι ; — φείδομαι, πεφιδήσομαι (O 215).

Verbes dont le thème se termine par une labiale. Exemples rares : ἐνισπήσω (bâti sur l'aor. ἔνισπον (ε 98) ; — en ionien λελάβηκα (§ 212, note 1) de λαμβάνω ; de γράφω, γεγράφηκα (*Papyrus Hibeh* I, 78).

Verbes dont le thème se termine par une gutturale : λάσκω, λακήσομαι, ἐλάκησα ; — de μάχομαι, μαχήσομαι, ἐμαχησάμην (à côté de μαχοῦμαι, ἐμαχεσάμην) ; — οἴχομαι, οἰχήσομαι[1] ; — τυγχάνω, τετύχηκα (et chez Homère l'aoriste τύχησα).

Verbes dont le thème est terminé par λ, μ, ν, ρ : βουλήσομαι, ἐβουλήθην, βεβούλημαι, de βούλομαι ; — δεδράμηκα, tiré de ἔδραμον, pour l'hom. δέδρομα ; — ἐθελήσω, ἠθέλησα, ἠθέληκα de ἐθέλω ; — ἐρρήσω, ἤρρησα, ἤρρηκα de ἔρρω ; — μελλήσω, ἐμέλλησα, de μέλλω ; — μελήσω, ἐμέλησα de μέλω ; — μεμένηκα de μένω ; — μανήσομαι, μεμάνημαι, à côté de ἐμάνην, de μαίνομαι ; — pour γεγένημαι voir § 209, note ; — νενέμηκα et νενέμημαι de νέμω (mais fut. νεμῶ, aor. ἔνειμα) ; — ὀσφρήσομαι de ὀσφραίνομαι ; — ὀφείλω, ὀφειλήσω, ὠφείλησα, etc., de ὀφείλω.

L'élargissement ē a aidé à constituer la conjugaison des thèmes terminés par ξ ou ψ : αὐξήσω, ηὔξησα, ηὔξηκα de αὔξω et αὐξάνω ; — ἀλεξήσω, etc., de ἀλέξω ; — ἑψήσομαι, ἥψησα de ἕψω.

Après ϝ ou une sonante ι, υ : δεήσω, ἐδέησα, δεδέηκα, etc., de δέ(ϝ)ω « manquer » ; — οἰήσομαι, ᾠήθην de οἶμαι (mais chez Homère ὀίσατο, ὠίσθην) ; — de παίω, παιήσω (Aristophane, *Nuées* 1125), plus duratif que παίσω.

(1) On trouve au parfait l'élargissement η dans ᾤχημαι et avec le vocalisme ō, ω dans la vieille forme ὤχωκα (K 252).

Dans des formes évidemment récentes, l'η a été ajouté à des thèmes de présent : de βάλλω, pour l'usuel βαλῶ, βαλλήσω (Aristophane, *Guêpes* 222), expressif et duratif ; — de βόσκω, βοσκήσω (ρ 559), ἐβόσκησα (*Geoponica* XVIII, 7), βοσκητέον (Aristophane, *Oiseaux*, 1359) ; — de διδάσκω, ἐδιδάσκησα (Hésiode, *Trav.* 64, Pindare, *Pyth.*, 4, 217) pour l'usuel ἐδίδαξα ; — de καθίζω, καθιζήσομαι (Platon, *Phèdre* 229 a, Eschine III, 167) ; — de κλαίω le futur κλαήσω traitement phonétique de κλαιήσω (Démosthène XXI, 99) « je pleurerai », plus duratif que l'ancien κλαύσομαι qui a fini par signifier « être frappé par le malheur » ; — de ὄζω, ὀζήσω (Aristophane, *Guêpes* 1059), ὤζησα (Aristophane, *Fr.* 635 [Kock]) : la racine est **od-* et la conjugaison a été bâtie sur le présent à suffixe **-y$^{e}/_{o}$-* ὄζω ; toutefois on observera que l'élément *ē* a également joué un rôle en latin, cf. *olēre* ; — de τύπτω, pour τύψω, τυπτήσω (Aristophane, *Plutus* 21, Platon, *Gorgias* 527 a) ; la *koiné* emploie des formes du type ἐτύπτησα, τετύπτηκα ; — de φθίνω, ἐφθίνησα (Plutarque, *Moralia* 117 c), ἐφθίνηκα (Plutarque, *Cicéron* 14) ; — de χαίρω, χαιρήσω (Υ 363, Aristophane, *Plutus* 64) et dans la *koiné*, ἐχαίρησα (Plutarque, *Lucullus*, 25).

§ 366. — L'extension de l'élément *ē* pour l'établissement de la conjugaison s'appuyait sur le fait que les dénominatifs du type τιμάω, φιλέω ont constitué les temps autres que le présent sur un thème en voyelle longue : φιλήσω, ἐφίλησα, πεφίληκα, τιμήσω (grec commun τιμᾱσω dont l'ᾱ long répond à celui du thème nominal τιμᾱ- et qui peut avoir favorisé la création de φιλήσω), etc. La flexion à voyelle longue a même été étendue à des verbes radicaux : de δοκέω, pour δόξω et ἔδοξα on a parfois employé des formes δοκήσω (Eschyle, *Prom.* 386), ἐδόκησα (υ 93), δεδόκηκα (Eschyle, *Eum.* 309) ; de ὠθέω à côté de l'aoriste ἔωσα, il a été constitué en attique un futur ὠθήσω et dans la *koiné* un aoriste ὤθησα. Un certain nombre de présents en -έω présentent dans leur conjugaison un mélange de thèmes en -έσω et -ήσω, -εσα et -ησα (cf. § 289).

III. Le sigma et son développement analogique.

§ 367. — Une autre particularité met en évidence la tendance à l'interaction des thèmes d'un même verbe. Il s'agit cette fois, non d'une cheville grammaticale que l'on introduit systématiquement, mais d'une action analogique des thèmes les uns sur les autres.

A l'aoriste passif certains thèmes comportent devant la caractéristique -θη- un σ qui était étymologique. Tantôt il appartient en effet au radical comme dans ἐζώσθην de ζώννῡμι, ἐθραύσθην de θραύω, ἐσείσθην de σείω, ἐτελέσθην de τελέω, ἐνάσθην de ναίω, ἐσπάσθην de σπάω, ἐγελάσθην de γελάω. Tantôt il résulte du traitement phonétique d'une dentale radicale devant le suffixe -θη- comme dans ἐώσθην de ὠθέω. Mais il est plus remarquable que des aoristes en -σθην répondent à des présents en -ζω : κεάσθη (Π 412), cf. κεάζω ; πελάσθη (Ε 282), cf. πελάζω ; δαμασθείς (Π 816), cf. δαμάζω ; σήκασθεν (Θ 131), de σηκάζω ; ὠνομάσθην, de ὀνομάζω ; ἀεικισθήμεναι (σ 222), de ἀεικίζω ; ἐκτίσθην, de κτίζω, etc.

On est allé plus loin et l'aoriste en -σθην a été étendu à d'autres types de verbes. D'abord à des thèmes divers, auxquels ont été substitués finalement, en liaison avec ces formations sigmatiques, des présents en -ννῡμι : ἐσβέσθην, où le thème en *s* peut être ancien, cf. σβέννῡμι ; ἐρρώσθην cf. ῥώομαι, ῥώννῡμι ; ἐχώσθην cf. χόω, χώννῡμι ; ἐσκεδάσθην, cf. futur σκεδάσω, etc., σκεδάννῡμι ; ἐπετάσθην, cf. futur πετάσω, etc., πετάννῡμι ; ἐκρεμάσθην, cf. κρέμαμαι κρεμάννῡμι ; ἐκεράσθην (Platon, *Phil.* 47 c), pour l'ancien ἐκρᾰθην, cf. κεράω, κεράννῡμι ; ἐκορέσθην, cf. κορέω, κορέννῡμι, etc. Ces aoristes ont dû être mis en rapport avec les aoristes en -σα, les futurs en -σω, si bien que pour toutes sortes de verbes il a été formé des aoristes passifs en -σθην. On relève déjà chez Homère ἀάσθην de ἀάομαι (mais ἀάζω existe dans d'autres dialectes), δυνάσθην (Ψ 465) de δύναμαι ; ἐπλήσθην de πίμπλημι ; ἐμνήσθην de μιμνήσκομαι ; ἐτανύσθην de τανύω ; ἐλύσθην de ἐλύω : dans ces derniers exemples le σ ne peut provenir que de l'aoriste sigmatique. Autres exemples dans des

textes posthomériques : ἐγνώσθην de γιγνώσκω ; ἐτείσθην de τίνω (Démosthène XXVIII, 2) ; ἐκελεύσθην de κελεύω, ἐβώσθην, de βοάω, tiré de ἔβωσα (Hérodote VI, 131) ; ἐκολούσθην (Thucydide VII, 66, Eschyle, *Perses* 1035) de κολούω ; ἠγάσθην de ἄγαμαι ; ἠράσθην de ἔραμαι ; ὠνόσθην (Hérodote II, 136) de ὄνομαι ; εἱλκύσθην (Hérodote I, 140) cf. ἕλκω et εἵλκυσα.

Parallèlement au développement d'un suffixe -σθην à l'aoriste, le parfait passif qui se trouvait avoir des rapports sémantiques avec l'aoriste passif tendait à prendre la flexion, -σμαι, -σαι, etc. D'une part le σ qui était phonétique dans πέπυσται ou πέπυσθε a été étendu à πέπυσμαι, πεπύσμεθα, πεπυσμένος ; de l'autre le σ a été introduit dans la flexion de parfaits où rien ne justifie phonétiquement la présence de ce phonème.

La finale -σαι, -σται était phonétique dans les radicaux terminés par un σ : ἔζωσται, tandis que l'on devait avoir ἔζωμαι, ἐζωμένος. En fait l'analogie a brouillé les faits ; on lit dans les manuscrits d'Hérodote (II, 85) à la fois ἐζωμένοι et ἐζωσμένοι ; les manuscrits d'Aristophane donnent (*Ois.* 1148) ἐζωσμέναι, de même Thucydide I, 6 ; inversement on relève ἔζωται (*I. G.* II^2, 1491, 36) qui ne peut être phonétique ; les formes à σ s'appuyaient sur ἐζώσθην, ζωστός. Autres parfaits de radicaux terminées par σ : γέγευμαι (aucune trace du σ, mais cf. γευστός) : κέχριμαι et κέχρισμαι, cf. ἐχρίσθην, χριστός ; κέκρουμαι et κέκρουσμαι, cf. ἐκρούσθην, κρουστός. Ce sont les formes nouvelles en -σμαι, -σμεθα, -σμένος qui ont triomphé : σέσεισμαι, cf. ἐσείσθην, σειστός ; ἔζεσμαι, cf. ἐζέσθην, ζεστός ; ἔσβεσμαι, cf. ἐσβέσθην, σβεστός ; τετέλεσμαι, cf. ἐτελέσθην, τελεστός ; ἔσπασμαι, cf. ἐσπάσθην, σπαστός ; ἤκουσμαι, cf. ἠκούσθην, etc.

Dans les thèmes terminés par une dentale des formes en -σσαι, -σται étaient phonétiques : on a donc κέκασσαι, κέκασται d'un radical καδ-, mais κεκαδμένος (Pindare, *Ol.* I, 27), tandis qu'Homère a κεκασμένος par analogie avec κέκασται ; de même à côté de πέφρασται, et pour l'attique πεφρασμένος, on a πεφραδμένος (Hésiode, *Travaux* 655). On a créé des formes comme πέφρασμαι, cf. ἐφράσθην ;

πέπεισμαι, cf. ἐπείσθην ; πεπύκασμαι, cf. ἐπυκάσθην ; ἐσκεύασμαι, cf. ἐσκευάσθην ; εἴθισμαι, cf. εἰθίσθην, etc.

Par extension le σ a été ajouté à des thèmes de parfaits où ni la phonétique ni l'étymologie n'en justifiaient la présence ; il se retrouve le plus souvent dans l'aoriste en -θην et dans l'adjectif en -τός : ainsi se trouvait mise en évidence l'unité de système passif : κατείρυσται (θ 151) de ἐρύω ; τετάνυσται (ι 119) de τάνυμαι (cf. ἐτανύσθην) ; τετείσμαι, de τίνω (cf. ἐτείσθην, τειστέον) ; κέκλαυσμαι, pour l'ancien κέκλαυμαι (Plutarque, *Mor.* 115 b), à côté de ἐκλαύσθην, et κλαυστός, de κλαίω ; ἔγνωσμαι (Thucydide III, 38, etc.), à côté de ἐγνώσθην et γνωστός, de γιγνώσκω ; κεκέλευσμαι (cf. ἐκελεύσθην, κελευστός) ; en face de présents en -νῡμι des formes relativement récentes : pour l'ancien κεκόρημαι, κεκόρεσμαι (Xénophon, *Mém.* III, 11, 14, *koiné*), cf. ἐκορέσθην et κορέννῡμι ; ἐσκέδασμαι, cf. ἐσκεδάσθην, σκεδαστός de σκεδάννῡμι ; κεκέρασμαι (Aristote, *Fr.* 549), pour l'ancien κέκρᾱμαι, cf. κεράννῡμι et ἐκεράσθην ; κεκρέμασμαι (Diodore de Sicile XVIII, 26), cf. ἐκρεμάσθην, κρεμαστός, de κρεμάννῡμι ; πεπέτασμαι, cf. ἐπετάσθην et πετάννῡμι. Le procédé a tendu à s'étendre dans la *koiné :* ainsi ἐνομωμοσμένος de ἐνόμνυμαι (*Papyrus Halle*, I, 77).

L'élément σ, employé même là où il n'était pas étymologique, a servi à marquer un lien entre les formes passives d'aoriste, de parfait et d'adjectif verbal, mais le système n'a pas été entièrement constitué et ne s'observe que dans quelques verbes.

INDEX MYCÉNIEN

INDEX GREC

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE : **LE NOM**

DEUXIÈME PARTIE : **LE VERBE**

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie du Champ-de-Mars
09700 SAVERDUN

Dépôt légal : Juin 1984

ISBN 2-252-02473-9